TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9962 — 32 PAGES — MERCREDI 9 FÉVRIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'amiral Turner est nommé directeur de la C.I.A.

LIRE PAGE 4

La bataille commerciale se durcit entre les Neuf et le Japon

La tentation du protectionnisme

Ce n'est pas encore la guerre commerciale ; mais de nombreux pays industriels se livrent, depuis déjà plusieurs mois, à de sérieuses escarmouches, se reprochant mutuellement d'user de méthodes déloyales pour la conquête des marchés. Devant la persistance d'un chômage élevé, chacun s'efforce, pour faire tourner ses usines, d'accroître ses ventes à l'étranger, tout en limitant ses achats.

Ce n'est pas encore le protectionnisme ; mais des mesures sont prises ici ou là pour se protéger des produits étrangers qui mettent à mal des industries nationales. Ainsi, dans le duel qui oppose le Japon et la Communauté européenne, la Commission de Bruxelles vient, face à l'« offensive » nippone, de monter une nouvelle parade : une taxe exceptionnelle de 20 % a été instaurée pour trois mois sur les importations de roulements à billes japonais.

Cette mesure constitue un avertissement sérieux. Elle est intervenue — ce qui n'est évidemment pas fortuit — à la veille de la reprise à Paris des négociations entre Tokyo et la C.E.E. sur la construction navale. Au cours d'une réunion qualifiée de la « dernière chance », qui se tient au siège de l'O.C.D.E., les Européens vont à nouveau demander aux Japonais de réduire leur capacité de production à 50 % du marché mondial. Plus de 90 % des commandes de navires des pays de l'O.C.D.E. ont été, en effet, enlevées récemment par le Japon.

La décision de Bruxelles a d'ores et déjà provoqué le mécontentement des responsables japonais du ministère des affaires étrangères et de celui du commerce et de l'industrie. Tokyo regrette qu'un tel pas ait été franchi sans que les Neuf aient eu pleinement recours à des consultations gouvernementales. Les professionnels nippons évoquent, quant à eux, des motivations politiques.

En cette année qui doit voir la reprise des négociations commerciales multilatérales à Genève, la tension monte dangereusement dans le monde occidental. Insidieusement, la tentation du protectionnisme gagne les industriels et les gouvernements.

En France, le président du patronat, M. Ceyrac, vient de dénoncer les « excès de la concurrence sauvage ». M. Ceyrac ne s'en est pas tenu au cas du Japon. Il a reproché aux uns de laisser « volontairement ou involontairement » leur monnaie se déprécier, aux autres de bénéficier d'un niveau de salaires très bas, à d'autres, enfin, comme les pays de l'Est, d'exporter à des prix inférieurs à leurs coûts de revient. Le paradoxe n'est-il pas, dans ce dernier cas, que les produits concurrents puissent venir, directement ou indirectement, des usines livrées par les industriels occidentaux ? Cet effet de boomerang se fait d'ailleurs aussi sentir dans les pays en développement.

Face à cette concurrence, les divers gouvernements mettent en avant leurs problèmes de l'emploi, et demandent aux consommateurs, de façon plus ou moins feutrée, d'acheter les produits nationaux. Le président de la République française vient de lancer en Bretagne un appel à cet effet. Au Royaume-Uni, le premier ministre, M. Callaghan, a demandé, lui aussi, aux armateurs de réserver leurs commandes de nouveaux navires aux chantiers britanniques.

Une telle attitude risque, de proche en proche, d'entraîner plus de dommages que d'avantages. Fascinés depuis des années par la nécessité d'exporter, les responsables prennent aujourd'hui conscience du choc en retour des importations. Il serait certes naïf de ne pas se prémunir contre les abus ; mais il serait dangereux de procéder à des ripostes au coup par coup. Les pays de l'O.C.D.E. ne se sont-ils pas engagés solennellement, il y a trois ans, à ne pas recourir à des mesures entravant la liberté des échanges internationaux ?

Tokyo fait appel contre la taxe européenne sur les roulements à billes nippons

L'intensification de la bataille commerciale entre les grands pays industrialisés connaît cette semaine des rebondissements multiples. A Bruxelles, les neuf ministres des affaires étrangères de la C.E.E. examinent, ce mardi 8 février — outre l'état des relations entre la Communauté et le Portugal, — la définition d'une nouvelle politique commune de la pêche et l'attitude à adopter à l'égard des pratiques commerciales japonaises. L'examen de ces différents dossiers épineux, puisqu'ils posent la question de savoir jusqu'où ira la C.E.E. dans la voie du protectionnisme, devait être interrompu en fin de matinée pour la signature d'un protocole d'assistance financière à Israël. M. de Guiringaud devait rencontrer M. Allon, ministre israélien des affaires étrangères.

On apprenait mardi à Tokyo que le gouvernement japonais allait faire appel devant la Cour internationale de justice de la décision prise lundi par la Commission de Bruxelles d'appliquer une taxe antidumping de 20 % sur les importations de roulements à billes japonais, jugées par les Neuf contraires aux règles internationales sur le commerce.

Simultanément, le cas japonais — concernant la construction navale cette fois — est examiné mardi et mercredi par l'O.C.D.E. Il s'agit de savoir si les chantiers navals nippons, qui ont enlevé jusqu'à 90 % des commandes de navires des pays de l'O.C.D.E. ces derniers temps, accepteront de limiter leur part à 50 % du total.

La décision prise lundi 7 février par la Commission européenne de taxer les importations de roulements à billes japonais a été annoncée la veille du jour où se réunissent à Bruxelles les ministres des affaires étrangères des Neuf. Le fait est révélateur du souci qu'a la commission de renforcer ses mises en garde au Japon. Cette taxe antidumping de 20 % s'ajoutera au droit de douane normal de 9 %.

Cette décision est l'aboutissement de l'enquête efectuée par les services bruxellois depuis novembre, à la suite d'une plainte des industriels communautaires. La Commission est arrivée à la conclusion qu'il y avait effectivement dumping de la part des exportateurs japonais. Les importations de roulements à billes japonais dans la C.E.E. ont beaucoup progressé au cours des dernières années, passant de 5 500 tonnes en 1968 à 15 600 tonnes en 1974 et à 19 000 tonnes en 1975. Cette tendance s'est poursuivie en 1976.

Il en est résulté une réduction de l'ordre de 10 % de la production communautaire entre 1974 et 1976. Pourtant la part des importations japonaises, qui était déjà de 16,1 % en 1972, n'a pas dépassé 16,8 % en 1976. La décision de la commission est valable pour trois mois : ce sera ensuite au conseil des ministres des Neuf de décider quelles mesures définitives doivent être prises. En ce qui concerne deux firmes exportatrices japonaises, la taxe antidumping est limitée à 10 % : les services de la Commission ont, en effet, constaté que le dumping pratiqué par ces deux firmes était moins accentué dans le cas des autres entreprises de ce pays.

Avertissement

On affirmait, mardi 8 février, à Tokyo que le Japon allait faire appel de la décision européenne devant la Cour européenne de justice de la Haye. L'association japonaise des constructeurs de roulements avait annoncé la veille qu'après consultation du gouvernement elle allait porter l'affaire devant le tribunal.

C'est sur cette toile de fond que les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. devaient entendre le mardi 8 février un rapport de la Commission sur les différentes discussions en cours avec le Japon. Lors du Conseil européen de la fin novembre à La Haye, les chefs de gouvernement, constatant « *la détérioration rapide de la situation des échanges entre la Communauté et le Japon* », avaient mis l'accent sur la nécessité de consentir d'urgence « *des efforts particuliers (...) afin de remédier à cette situation* ».

Le conseil européen avait précisé qu'il escomptait « *que des progrès notables auraient été accomplis avant sa prochaine réunion* ».

(Lire la suite page 30.)

La gauche s'achemine vers un accord à Paris

Les délégués des fédérations parisiennes du P.C.F., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche devaient se retrouver pour une nouvelle séance de négociations ce mardi après-midi 8 février. Compte tenu du fait que les socialistes ont renoncé à revendiquer la conduite des éventuelles listes d'union dans les onzième et dix-huitième arrondissements, un accord était envisagé. Restaient toutefois à régler des problèmes de répartition entre les diverses composantes de la gauche.

M. Henri Fiszbin, député de Paris, chef de file des candidats communistes au Conseil de Paris, a déclaré, lundi 7 février, que le dernier obstacle à un accord de la gauche dans la capitale tenait à l'exigence du P.S. de remplacer *MM. Maurice Berlemont et Louis* Baillot, conseillers communistes de Paris, par MM. George Sarre et Claude Estier, socialistes, à la tête des listes d'union dans les 11e et 18e arrondissements. « *Les récentes déclarations de Sarre et Estier* (N.D.L.R. : *le Monde* daté 6-7, et 8 février), a-t-il ajouté, *permettent d'espérer que cet obstacle pourra être levé. Nous irons à la réunion avec la ferme résolution de tout faire pour aboutir très rapidement.* »

M. Georges Sarre n'a pas du tout apprécié les critiques qui lui ont été adressées du côté socialiste. Il affirme qu'il a mené les négociations en accord avec la direction de sa formation et qu'il a renoncé à mener les listes dans le 11e arrondissement « *sur mandat de la fédération socialiste de Paris* ». En fait les tensions perceptibles au sein du P.S. résultent en grande partie des luttes que les membres du CERES et les partisans de la direction se sont livrées dans les sections pour tenter d'obtenir le plus grand nombre possible de candidats.

Les socialistes retrouvent cependant leur unanimité pour souligner qu'en définitive le P.S. n'a pas à se plaindre de la négociation sur les têtes de liste. Alors qu'en 1971 toutes les listes étaient conduites par le P.C.F., les socialistes seront en principe, cette année, meneurs de jeu dans neuf secteurs, le P.C.F. dans sept, les deux dernières têtes de liste étant à partager entre radicaux de gauche, P.S.U., gaullistes d'opposition et autres personnalités. Sur l'ensemble des 109 candidats, la répartition politique serait la suivante : 43 P.C.F., 39 P.S., 16 M.R.G., 11 divers (P.S.U., gaullistes...).

En réalité, la négociation concrète ne se déroule pas ainsi. Les secteurs de Paris ont été divisés en trois catégories : les cinq secteurs où la gauche est sortante (11e, 13e, 18e, 19e et 20e), les cinq qu'elle peut espérer emporter (1er-4e, 2e-3e, 10e, 12e et 14e), et les autres. A ce niveau, si le P.C.F. conserve la direction des listes dans les secteurs où la gauche est sortante, le P.S. obtient trois têtes de liste dans les secteurs « gagnables ». Il devrait conduire la liste dans le 14e arrondissement où le suffrage universel l'a placé en tête, mais il a, en outre, obtenu le 2e-3e et le 10e — ou le 12e — arrondissement.

Si les cinq secteurs « jouables » basculaient à gauche, les partis signataires du programme commun seraient majoritaires dans la capitale.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 5.)

Une politique pour le littoral

Le chef de l'État souhaite une participation de l'E.D.F.

M. Giscard d'Estaing a été accueilli, mardi 8 février, à Vannes par M. Marcellin, maire de la ville, ancien ministre de l'intérieur. Il a assisté à une séance du conseil d'administration du Conservatoire du littoral, présidé par M. Robert Poujade. Cet organisme, chargé d'acquérir et d'ouvrir au public des portions encore sauvages du littoral, a déjà acquis un millier d'hectares, mais son budget est pratiquement épuisé.

Le chef de l'Etat a déclaré :

« *Dès cette année, conformément aux souhaits exprimés par le Parlement, 10 millions de francs supplémentaires seront alloués au Conservatoire. J'ai de plus demandé au gouvernement qu'à partir de 1978 les dotations lui permettent d'atteindre son rythme de croisière et de remplir l'objectif fixé de 10 000 hectares acquis d'ici à 1981.* »

Faisant allusion aux centrales nucléaires construites par E.D.F. M. Giscard d'Estaing a précisé : « *Au cours de 1977, de nouvelles orientations peuvent être amorcées à l'occasion de l'installation des centrales nucléaires sur le littoral par exemple. Les équipements nécessaires vont consommer des espaces encore libres. Il serait équitable qu'à cette occasion d'autres espaces libres soient mis à la disposition du public. La construction d'une centrale pourrait être accompagnée par exemple d'un programme de sauvegarde des sites naturels les plus sensibles et les plus prestigieux de la région concernée. Ce programme bénéficierait d'un concours financier du maître d'ouvrage de la centrale. J'ai demandé au gouvernement d'étudier des propositions dans ce sens.* »

(Lire page 7 l'article de MARC AMBROISE-RENDU.)

AU JOUR LE JOUR

Rien n'est simple

Un des charmes du président de la République, c'est sa fraîcheur. Quand il affirme que « la politique française est en train de devenir l'une des plus impolies du monde », parce que la gauche bretonne a boudé les rendez-vous officiels d'un voyage officiel, il prouve qu'il a gardé des illusions.

Pourtant, c'est peut-être par pure courtoisie que les élus de la gauche ont préféré décliner l'invitation, sachant que s'ils rencontraient M. Giscard d'Estaing ce ne serait pas pour lui dire des amabilités.

BERNARD CHAPUIS.

La saison du pavot dans le Triangle d'or

La lutte contre l'usage des stupéfiants sera l'une des priorités du gouvernement américain : c'est ce qu'a indiqué M. Carter dans une déclaration communiquée à la commission de l'ONU sur les stupéfiants, qui s'est réunie lundi 7 février à Genève, par le docteur Peter Bourne, conseiller spécial du président des Etats-Unis pour les questions de drogue.

La commission doit examiner pendant trois semaines les rapports internationaux établis sur le problème des stupéfiants et discuter de l'application de la convention de 1971, sur les substances psychotropiques, qui est entrée en vigueur en août dernier. Il ressort des rapports que « l'héroïnomanie augmente, l'abus du cannabis se répand, la cocaïnomanie s'accentue, surtout en Europe et en Amérique, l'abus des psychotropes progresse et la polytoxicomanie prend de l'ampleur (...). Le trait marquant du trafic illicite en Europe a été la forte augmentation des saisies d'héroïne d'origine asiatique. La drogue était destinée aux Pays-Bas, d'où elle devait être acheminée vers le reste de l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord ».

D'autre part, une opération menée par la Thaïlande et la Birmanie, et à laquelle participeraient plus de cinq mille hommes, a été lancée dans le Triangle d'or pour saisir et détruire la récolte d'opium évaluée à 600 tonnes.

Notre envoyé spécial Patrice de Beer s'est rendu dans ce haut lieu de la production mondiale de drogue.

I. — La filière de la « mort lente »

De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

Chieng-Maï. — En janvier et février, chaque année, arrive la saison du pavot, cette belle et mystérieuse fleur qui produit l'opium, dont on tire la morphine et l'héroïne. Dans le Triangle d'or, qui s'étend sur le nord de la Thaïlande, le nord-est de la Birmanie et le nord-ouest du Laos, et qui commence, disent sans ambages les experts d'ici, à une heure à peine de voiture de Chieng-Maï — comme tout au long de la filière de la « mort lente », qui va des champs de pavot aux revendeurs des grandes villes occidentales et asiatiques, — c'est le branle-bas de combat. Tous ceux qui vivent du trafic de la drogue se préparent pour la campagne qui commence : tribus des montagnes, Méos mais aussi Yaos, Lisus et Lahus, convoyeurs de caravanes vers la frontière thaïlandaise, seigneurs de la guerre, armées locales, résidus des anciennes armées des nationalistes chinois du Kouomintang, chimistes, trafiquants chinois, thaïlandais et internationaux, passeurs, acheteurs et revendeurs, qui fournissent des millions d'intoxiqués. Le Triangle d'or, principal fournisseur du marché illégal, avec le Mexique, rapporte chaque année des dizaines de milliards de francs lourds.

Dans le village méo de Chang-Khien — à proximité d'une station expérimentale de substitution de cultures destinée à encourager les tribus montagnardes à planter plutôt des fruits ou des légumes, station financée par les Nations unies, sous le patronage du roi de Thaïlande, dont une des résidences est toute proche, — les hommes et les femmes en âge de travailler sont tous absents : ils sont allés cultiver le pavot dans la montagne, à quelques heures de marche. De la station, on peut apercevoir, à flanc de montagne, plusieurs champs de pavots en fleurs. Une vieille femme, assise sur le pas de sa porte, fume placidement sa pipe d'opium en surveillant des enfants débraillés. Nous sommes à trois quarts d'heure, en Land-Rover, de Chieng-Maï, la capitale du nord de la Thaïlande.

(Lire la suite page 11.)

DE BEAUBOURG A NANTERRE

Le livre et son avenir

A Beaubourg, c'est une exposition. Elle s'intitule « Faire un livre » et sera, jusqu'au 28 mars, la première manifestation de la salle d'actualité de la bibliothèque publique d'information au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. A Nanterre c'était, le 5 février, organisée par l'association Travail et culture, la Maison de la culture de Nanterre et le Centre de diffusion du livre et de la presse, une rencontre avec soixante écrivains proposée à tout un public qui ne l'a pas boudée en dépit de la concurrence d'un certain France-Galles.

A Beaubourg, il s'agit seulement de regarder, peut-être de découvrir, comment se fait un livre en 1977. *Comment il est écrit, à la main ou* à la machine, comment il sera ou non retenu par un éditeur, comment ensuite celui-ci le fera imprimer puis s'efforcera de le faire vendre, c'est-à-dire d'abord de le faire connaître, service de presse et critique aidant... Et puis, enfin, comment il sera lu, acheté dans une librairie qui peut-être, aujourd'hui, aussi bien la F.N.A.C. que « la Hune », le tabac-journaux que le supermarché, ou bien demandé dans une bibliothèque nationale, municipale ou d'entreprise, butiné dans le métro ou savouré le dimanche au fond d'un fauteuil.

En peu d'espace, tout n'est peut-être pas dit, mais tout est bien situé et devrait donner à réfléchir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 28.)

EUROPE

Union soviétique

Les États-Unis expriment leur « inquiétude » sur le sort de M. Guinzbourg

« *Les Etats-Unis ont exprimé leur* « inquiétude » à l'Union soviétique au sujet du sort réservé à M. Alexandre Guinzbourg, a déclaré, lundi 7 février, à Washington, le porte-parole du département d'Etat.

» Nous avons fait savoir au gouvernement soviétique, a-t-il précisé, que le harcèlement de tout individu cherchant à défendre le respect des droits de l'homme, où que ce soit, est une source de grande anxiété pour le peuple américain. »

Le porte-parole a ajouté que le sort réservé à M. Guinzbourg était « particulièrement dur » et que sa déclaration avait été approuvée par M. Cyrus Vance.

D'autre part, M. Jody Powell, chargé de la presse à la Maison Blanche, a déclaré lundi soir que le président Carter n'écartait pas, « a priori », la possibilité d'une rencontre avec M. Vladimir Boukovski si ce dernier en manifestait l'intention. « Jusqu'à présent, aucune demande dans ce sens n'est parvenue à la Maison Blanche », a dit le porte-parole, en ajoutant que, si cela était, le président Carter « lui accorderait toute la considération nécessaire ».

DES ARRESTATIONS EN UKRAINE

De notre correspondant

Moscou. — L'offensive des organes de sécurité contre les milieux contestataires se poursuit. C'est ainsi qu'on a annoncé lundi soir 7 février, à *Moscou*, l'arrestation d'un écrivain ukrainien, M. Mikola Roudenko, responsable du comité formé à Kiev pour la *surveillance* des accords d'Helsinki. Selon des sources dissidentes, M. Roudenko aurait été arrêté samedi dernier à son domicile dans la capitale ukrainienne. Ces mêmes sources affirment qu'un autre membre du « Groupe de Kiev », M. Oleg Tikhy, un universitaire, a « *très probablement* » été arrêté lui aussi. Les organes de sécurité avaient commencé à s'intéresser au « Groupe de Kiev » à la fin de l'année dernière. Des perquisitions avaient notamment été faites au domicile de MM. Roudenko et Tikhy, le 25 décembre. A ce moment-là, M. Tikhy avait affirmé qu'une vieille arme trouvée à son domicile pourrait servir de prétexte à des poursuites judiciaires.

Toujours des mêmes sources, on apprend que plusieurs perquisitions auraient été faites depuis l'arrestation, jeudi dernier, de M. Alexandre Guinzbourg, le responsable du Fonds d'aide aux familles de prisonniers politiques. Ces perquisitions auraient eu lieu notamment à Kiev, à Taroussa en Ukraine, et à Moscou, au domicile du physicien Youri Mnioukh.

D'autre part, les autorités recherchent toujours M. Orlov, le principal responsable du Comité de Moscou pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. M. Orlov, un physicien dont l'appartement a fait l'objet le mois dernier d'une perquisition, a quitté son domicile le 3 février. Lundi, sa femme a été convoquée par les autorités qui lui ont demandé où se trouvait son mari ; elle a affirmé qu'elle n'en savait rien. M. Orlov était très lié à M. Alexandre Guinzbourg, en faveur duquel deux cent quarante-huit citoyens soviétiques viennent de signer une pétition (1). Les signataires de ce texte réclament la libération de M. Guinzbourg et s'inquiètent de l'effet que pourrait avoir sa détention sur sa santé, déjà mauvaise. Samedi soir, M. André Sakharov s'était lui aussi élevé contre l'arrestation de M. Guinzbourg dans une déclaration remise aux correspondants étrangers.

Alors que de nombreux opposants dénoncent les « *actions répressives des autorités, qui cherchent à paralyser les activités des groupes de surveillance de l'application des accords d'Helsinki* », actions dans lesquelles ils voient « *la préparation fiévreuse des autorités soviétiques à la conférence de Belgrade* », trois d'entre eux ont annoncé lundi à Moscou qu'ils assumeraient dorénavant la responsabilité de la gestion du Fonds d'aide aux contestataires, qui était administré jusqu'à son arrestation par M. Guinzbourg. Il s'agit de Mmes Tatiana Khodorovitch et Malva Landa, et de l'astronome Kronid Loubarski récemment libéré de la prison de Vladimir, où il avait purgé une peine de cinq ans pour diffusion de propagande antisoviétique.

JACQUES AMALRIC.

(1) « *Peu avant son arrestation*, lit-on, *M. Guinzbourg venait de quitter l'hôpital avec un certificat médical précisant qu'il souffrait d'une pneumonie avec infection tuberculeuse, avait de la température en permanence et devait être soigné dans un dispensaire contre la tuberculose.* »

● *M. Georges-Emmanuel Clancier, président du Pen Club français*, le comité du Pen et les Editions du Pen ont offert une réception lundi 7 *février* à Paris en l'honneur de M. Vladimir Boukovski.

Tchécoslovaquie

Les marxistes qui ont signé la Charte 77 veulent un approfondissement du système socialiste

DÉCLARE M. JIRI HAJEK

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Dans une interview *diffusée* le lundi 7 février par la télévision autrichienne, M. Jiri Hajek, l'un des porte-parole de la Charte 77 et ancien ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, a défini de la façon suivante la signification politique de ce manifeste en faveur des droits civiques : les signataires, a-t-il déclaré, du moins ceux qui se réclament du marxisme, voient dans le plein respect de la convention des droits de l'homme, « *d'une part, un approfondissement du système socialiste tchécoslovaque dans le sens de la démocratie, de l'humanisme, et en même temps d'une plus grande efficacité, et, d'autre part, une contribution au progrès de la détente en Europe* ». Il a noté que le document final de la conférence de Berlin des P.C. européens avait appelé à la ratification et au plein respect de cette convention.

« *Par notre initiative de citoyens*, a dit M. Hajek, *nous qui, malgré notre exclusion du parti, nous considérons toujours comme communistes, comme une partie du mouvement communiste international, pensons aider à la réalisation de cet appel.* »

Interrogé sur les raisons pour lesquelles M. Dubcek, l'ancien dirigeant du printemps de Prague de 1968, aurait refusé de signer *la Charte 77*, M. Hajek a répondu : « *Je ne sais s'il a refusé. Je ne sais pas si quelqu'un a fait une démarche près de lui ou a pu l'approcher. D'après ce que je sais, aucun de mes amis n'est allé le voir pour lui présenter la Charte.* » Or, il y a une dizaine de jours, le *Volksstimme*, journal du P.C. autrichien (pro-moscovite), avait affirmé que M. Dubcek, qui ne réside pas à Prague, mais près de Bratislava, en Slovaquie, n'aurait pas approuvé l'initiative des auteurs de la Charte 77, la trouvant trop spectaculaire. Ce qui est certain, c'est que la Charte n'a pas eu jusqu'à présent le même écho en Slovaquie qu'en Bohême et en Moravie : la proportion entre Slovaques et Tchèques, parmi les signataires, serait environ d'un *à quatre*, alors qu'elle est d'un à deux dans le pays.

M. Hajek a affirmé aussi que les autorités essayaient de tirer un trait sur la violente campagne de presse déclenchée en janvier contre les défenseurs des droits civiques. La comparution de deux porte-parole de la Charte 77, M. Patocka et lui-même, le 31 janvier devant le procureur général, représenterait même, selon M. Hajek, « *une sorte de reconnaissance* » de leur mouvement. « *Le procureur*, a-t-il souligné, *ne s'est référé à aucun article du code pour nous mettre en garde, ce qui est tout de même inhabituel.* »

La plus grande modération des organes de presse officiels depuis le milieu de la semaine dernière semble en effet montrer que les éléments les plus durs au sein de la direction du parti n'ont pu imposer totalement leurs vues. L'un de ceux-ci, M. Vasil Bilak, membre du présidium et secrétaire du comité central a démenti, lundi 7 février, devant une assemblée de fonctionnaires du parti, que des divergences aient existé entre les principaux dirigeants sur l'attitude à adopter à l'égard des signataires de la Charte 77.

On apprend que l'ambassade des Etats-Unis à Prague a protesté contre la saisie par la police des notes d'un journaliste américain venu pour quelques jours de Berlin-Ouest dans la capitale tchécoslovaque.

Enfin, le chef d'orchestre, Léonard Bernstein, qui est un collaborateur actif d'Amnesty International, a annulé sa participation au Festival musical de *printemps de Prague*. — M. L.

● *Le parti communiste d'Espagne* considère comme « *arbitraires et antidémocratiques* » les mesures prises par le gouvernement tchécoslovaque contre les signataires de la Charte 77, écrit *Mundo Obrero*. Selon l'organe du P.C.E., « *ce n'est pas une démocratie, mais son antithèse. Dans une démocratie socialiste, le droit d'opinion, de critique et même de dissidence doit être garanti* ». — *(Reuter)*

Espagne

La reprise des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. serait imminente

On affirme de bonne source à Madrid, le 8 février, que la reprise des relations diplomatiques avec la Hongrie et l'U.R.S.S. est très proche.

D'autre part, le général Gutierrez Mellado, premier vice-président du gouvernement, a confirmé avoir reçu une lettre personnelle du général Villaescusa, président du Conseil suprême de justice militaire, enlevé le 24 janvier par un commando. « Maintenant, a dit le général, nous sommes optimistes et espérons que tout se terminera bien rapidement. » Dans un communiqué, le GRAPO prétend, de son côté, avoir pris toutes les dispositions pour que la police ne puisse découvrir M. de Oriol, enlevé le 11 décembre. Un attentat à l'explosif contre le théâtre Villarcel, de Barcelone, commis dimanche, a été revendiqué par l'Alliance apostolique anticommuniste espagnole.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol poursuit son offensive diplomatique en direction des pays de l'Europe orientale. Il vient de rétablir les relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec la Pologne, comme il l'avait fait, quelques jours plus tôt, avec la Roumanie, la Yougoslavie et la Bulgarie. Il ne reste plus, désormais, qu'à normaliser les relations avec l'Union soviétique, l'Albanie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Dans le cas de la République démocratique allemande, qui fut le premier pays de l'Europe de l'Est à avoir un ambassadeur à Madrid, l'initiative de la normalisation appartient au gouvernement est-allemand : celui-ci avait, en effet, unilatéralement décidé de retirer son ambassadeur en signe de protestation contre l'exécution de cinq militants du FRAP et de l'ETA en septembre 1975.

Les premiers pas de cette « *ostpolitik* » espagnole avaient été franchis par M. Fernando Maria Castiella, récemment décédé. Le ministre des affaires étrangères espagnol avait établi des relations consulaires avec la Roumanie en 1967. Il avait dû, pour ce faire, surmonter l'anticommunisme viscéral du général Franco.

De son côté, le P.C.E. s'efforçait d'obtenir que les pays gouvernés par des partis frères n'aient pas de relations diplomatiques avec les « fascistes » espagnols. Mais, un an après la mort du *caudillo*, M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a, lors d'une conférence de presse réunie clandestinement à Madrid le 10 décembre, annoncé que son parti avait levé tout veto à ce sujet. — J.-A. N.

● *Une délégation des commissions ouvrières*, syndicat encore illégal de tendance communiste, *a été reçue, le lundi 7 février* à Madrid, par M. de La Mata, ministre des relations syndicales. L'entretien a duré cinq heures et est considéré comme « *très positif* » par les commissions ouvrières. — *(A.F.P.)*

Roumanie

APRÈS LA VISITE DE M. HONECKER

Bucarest et Berlin-Est ont peine à trouver un dénominateur commun

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Un communiqué a été publié *le lundi 7 février* à Bucarest à l'issue du séjour en Roumanie (du 4 au 6) de M. Honecker, le *numéro un est-allemand*. Par sa brièveté, ce texte tranche sur celui que le secrétaire général du P.C. est-allemand (SED) avait signé avec le maréchal Tito le 13 janvier dernier à la fin de son voyage de quatre jours en Yougoslavie. Cette différence de longueur et de *contenu* pourrait s'expliquer en partie par le fait que le déplacement de M. Honecker à Belgrade était une « *visite officielle d'amitié* », tandis que celui qui l'a mené à Bucarest a été qualifié de simple « *visite d'amitié* ».

La question qui se pose est évidemment de savoir pourquoi M. Honecker n'a pas été invité officiellement en Roumanie. Les relations entre Berlin-Est et Bucarest sont passées depuis dix ans par différentes phases, et il n'est pas toujours facile de les démêler. La décision de la Roumanie en janvier 1967 d'établir des relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale avait provoqué une vive réaction de la R.D.A. Il y a une semaine, la presse de Bucarest a célébré le dixième anniversaire de cet événement, qui constitue, selon elle, une « *expression éloquente des positions de principe de la Roumanie* » et « *une contribution remarquable à la cause du développement des rapports inter-européens* ».

En avril 1969, M. Ceausescu, le chef du parti roumain, trouvait en M. Ulbricht un allié contre les projets d'intégration économique des Soviétiques. Les relations entre les deux pays s'amélioraient jusqu'à la signature, le 12 mai 1972, à Bucarest, par MM. Ceausescu et Honecker, qui avait succédé à M. Ulbricht en 1971, du traité d'amitié entre les deux pays. Depuis cette date, M. Honecker ne s'était plus rendu dans la capitale roumaine, sauf pour des rencontres de tous les dirigeants de l'Europe de l'Est. M. Ceausescu, quant à lui, n'a encore jamais rendu visite à la R.D.A., alors qu'il a été reçu à Bonn en juin 1973 par le chancelier Willy Brandt.

Les entretiens roumano-est-allemands de ces jours derniers s'expliquent d'abord par le désir de M. Honecker, qui est encore peu connu à l'étranger, de se manifester sur la scène internationale maintenant qu'il a accédé à la présidence du Conseil d'Etat de la R.D.A. De son côté, M. Ceausescu s'efforce visiblement depuis l'été dernier d'améliorer ses relations avec ses alliés du pacte de Varsovie. Ses rencontres ces derniers mois avec MM. Brejnev, Gierek, Jivkov et les chefs des gouvernements polonais et hongrois en témoignent.

La concision et le ton modérément chaleureux du communiqué publié lundi laissent toutefois penser que Bucarest et Berlin-Est ont encore du *mal* à *trouver* un commun dénominateur. Aucun problème international d'actualité n'y est mentionné. Il est possible que ces conversations non officielles aient revêtu un aspect informel servant à sonder les intentions réciproques sur quelques questions délicates telles *que la politique d'émigration* qu'entend suivre la Roumanie vis-à-vis de la minorité allemande — M. Honecker s'est rendu en « *pays souabe* » à Timisoara — ou encore l'intégration économique du bloc de l'Est et les rapports de ce dernier avec la Communauté européenne. La R.D.A. aurait en ce moment quelques inquiétudes à ce sujet : elle redouterait que ses relations commerciales « *spéciales* » avec la République fédérale ne pâtissent d'un rapprochement entre le COMECON et la Communauté.

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

L'ancien conseiller de presse de sir Harold Wilson publie des Mémoires embarrassants

De notre correspondant

Londres. — Une tempête vient d'éclater dans la « cuisine » de Sir Harold Wilson. L'ancien premier *ministre s'était toujours vu reprocher d'avoir accordé plus* d'importance à son « *kitchen cabinet* » (ses conseillers personnels) qu'au conseil des ministres. Aujourd'hui, les deux principaux membres de cette camarilla se lancent des accusations graves.

La cause immédiate de cette querelle est la « liste des honneurs » qui a été rédigée par l'ancien premier ministre lorsqu'il a quitté Downing Street au printemps dernier.

Sir Harold Wilson fut contraint, à l'époque, de démentir les rumeurs selon lesquelles sa secrétaire politique, Mme Marcia Williams, devenue lady Falkender, aurait exercé une influence décisive sur la composition de cette liste. Aujourd'hui, une *nouvelle version de l'affaire* est donnée par M. Joe Haines, qui fut le conseiller de presse du premier ministre et fit partie pendant sept ans du « *kitchen cabinet* ». M. Haines publie actuellement des extraits de ses Mémoires en « bonnes *feuilles* » dans le *Daily Mirror*. Il y affirme que la « liste des honneurs » de l'an dernier a été rédigée par lady Falkender. M. Haines estime cependant que l'emprise de la secrétaire sur le premier ministre était uniquement due à ses talents politiques exceptionnels et aussi à sa prétention.

Lady Falkender, actuellement malade, a vigoureusement réagi. Elle accuse M. Haines d'avoir inventé cette histoire de toutes pièces. Elle lui reproche de trahir un ancien premier ministre qui était en droit de compter sur la loyauté de ses collaborateurs les plus proches. Sir Harold a, une *nouvelle fois*, démenti les accusations.

JEAN WETZ.

LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ÉTUDIE UNE PLAINTE DE DUBLIN CONTRE LONDRES

Pour la première fois en dix-huit ans d'existence, la Cour européenne des droits de l'homme étudie cette semaine à Strasbourg un différend opposant deux pays. La plupart des litiges opposent des particuliers à un Etat.

La République d'Irlande a invité le tribunal à *condamner* les méthodes employées par la Grande-Bretagne pour interroger des détenus en Irlande du Nord, méthodes que Dublin assimile à la torture. Le tribunal avait été saisi de cette question à la fin de l'an dernier, la Commission européenne des *droits de l'homme* ayant estimé, après quatre ans d'enquête, que les forces britanniques en Ulster s'étaient rendues coupables de violations de la Convention européenne, qui interdit la torture et les mauvais traitements. Londres n'avait pas contesté ces conclusions, mais avait déploré que Dublin porte l'affaire devant le tribunal de Strasbourg. On estime en Grande-Bretagne que cette action est de nature à nuire aux efforts conjoints britanniques et irlandais pour *supprimer* le *terrorisme* en Irlande. — *(Reuter.)*

Italie

L'écrivain Leonardo Sciascia quitte la municipalité de Palerme

De notre correspondant

Rome. — Leonardo Sciascia n'aura pas fait de la politique très longtemps. Elu en juin 1975 conseiller municipal de Palerme sur une liste communiste, l'écrivain sicilien vient de donner sa démission. Motif officiel : un manque de temps qui l'empêcherait de mener de front ses deux activités. En fait, l'auteur de *Todo Modo* est surtout déçu par la politique, telle du moins qu'on l'exerce dans la capitale de la Mafia. Il s'en explique ce mardi 8 février dans une interview que publie le *Corriere della Sera*.

Sciascia est un homme ponctuel, presque un maniaque de l'horloge. Or les réunions du conseil municipal commencent toujours avec deux heures de *retard*, *par* la lecture interminable du procès-verbal de la séance précédente, immanquablement suivie du sermon sans queue ni tête d'un avocat de droite, qui s'obstine à traiter de questions hors sujet. L'une des rares fois où *l'écrivain est intervenu, c'était pour* demander de limiter le temps de parole à cinq minutes. On ne l'a évidemment pas écouté.

« *Notre démocratie*, affirme-t-il, *est plus formelle que réelle. Pourquoi rester au conseil municipal ? C'est une pure perte de temps et, en plus, dégradant... Je suis souvent contraint d'écouter le discours d'un imbécile.* »

Cette démission ne cache-t-elle pas, comme certains le disent, un désaccord avec le P.C.I. ? Sciascia le dément, en rappelant qu'il n'a jamais caché ses critiques envers le deuxième parti italien. « *Evidemment, à mesure que le P.C.I. semble s'approcher du pouvoir, moi je m'en éloigne... L'illusion d'être proches du pouvoir peut être dangereuse pour certains communistes, spécialement en Sicile.* »

Quelles leçons tire-t-il de cette brève expérience politique ? « *Il est préférable*, répond Sciascia, *que pour écrire ses livres l'écrivain reste physiquement loin des lieux où se célèbre la démocratie formelle. Les partis ne devraient arracher « l'intellectuel » aux papiers imprimés que lorsqu'ils savent vraiment quoi en faire, comment l'utiliser.* »

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

M. DE GUIRINGAUD RENCONTRE M. ALLON

On confirme, de source autorisée, à Paris, qu'après le déjeuner traditionnel que doit donner, ce mardi 8 février, à Bruxelles, le président en exercice du Conseil de la C.E.E., M. Crosland, secrétaire au Foreign Office, à l'issue de la signature de l'accord d'association d'Israël avec la Communauté économique européenne, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, s'entretiendra avec son collègue israélien, M. Ygal Allon. Cet entretien a été précédé, lundi, d'un échange de vues d'une heure entre le chef de la diplomatie française et M. Gazit, l'ambassadeur d'Israël en France.

M. Gazit a exprimé à M. de Guiringaud le souci de son gouvernement de voir clarifier l'accord d'extradition franco-israélien, après la libération de M. Abou Daoud.

Il se pourrait, en outre, selon l'agence télégraphique juive, que M. Gazit soit reçu dans les prochains jours par M. Giscard d'Estaing, ainsi que par MM. Barre et Guichard.

On s'attendait qu'à Bruxelles MM. de Guiringaud et Allon examinent les moyens susceptibles de normaliser les rapports entre les deux pays, et qu'ils évoquent la visite prévue en Israël, le 26 février, du ministre français des affaires étrangères.

UN COMMUNISTE ITALIEN SERA RAPPORTEUR POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE DE L'U.E.O.

Pour la première fois, lundi 7 février, un parlementaire communiste a été élu à un des postes les plus en vue de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (qui réunit la Grande-Bretagne et les six pays fondateurs du Marché commun. M. Sergio Segre, responsable des relations internationales au sein du parti communiste italien assumera les fonctions de rapporteur de la commission politique de l'Assemblée de l'U.E.O. sur le thème de l'application de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour la session de juin prochain de l'Assemblée.

[Cette élection est d'autant plus significative qu'elle s'est faite, croit-on savoir, à l'unanimité et sur la proposition du président sortant de la commission politique, M. Siegler Schmidt, un socialiste allemand. Il est vrai que pour rédiger un rapport sur l'application de l'acte final d'Helsinki, les membres de cette commission ont peut-être mis quelque malice à choisir l'un de leurs collègues communistes, au moment où l'U.R.S.S. et d'autres pays de l'Europe de l'Est sont sur la sellette à ce sujet.]

Dix ans de « socialisme humain » en Tanzanie

II. — Un second souffle

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Dix ans après la « déclaration d'Arusha », qui, le *5 février 1967*, en a jeté les bases, le « socialisme humain » en Tanzanie enregistre un bilan nuancé. A l'actif, on relève le sérieux de l'expérience, le dévouement et le désintéressement du président Nyerere, la remarquable réussite des campagnes d'alphabétisation des adultes. Toutefois la création des « Ujamaas », villages qui devaient être les unités de base du socialisme agraire, a suscité des désillusions. Multipliés trop vite, souvent sans préparation et avec des méthodes autoritaires, ces villages souffrent de l'absence de cadres qualifiés (« le Monde » du 8 février).

Dar-Es-Salaam. — La *Weekly Review* de Nairobi observait récemment qu'« *il doit être affolant, pour les dirigeants socialistes de Tanzanie, de savoir que beaucoup de leurs collègues approuvent les slogans de leur pays tout en préférant les produits de luxe du Kenya où ils se rendent fréquemment faire des emplettes et où un bon nombre d'entre eux ont des comptes en banque et des intérêts.* » En novembre 1976, pendant une visite officielle au Nigéria, le président Nyerere s'en est pris aux Africains qui « *identifient leurs intérêts personnels à l'actuelle situation néo-coloniale* ». « *Tout pays africain qui décide de rattraper le modèle de consommation des Etats-Unis et de l'Europe occidentale est condamné à l'échec* », concluait-il.

En Afrique noire, les régimes de l'ère post-coloniale ont tendance à vieillir mal et vite. La Tanzanie constituerait-elle une exception ? En 1964, au lendemain de la révolte anti-arabe de sa population africaine, le petit Etat de Zanzibar (quatre cent mille habitants sur deux îles, Pemba et Zanzibar) avait accepté de se fédérer avec le Tanganyika continental (près de quinze millions d'habitants) pour former, sous la *houlette de M. Julius Nyerere*, la République unie de Tanzanie. Mais Zanzibar, enrichi par la girofle, avait conservé son autonomie politique et financière.

Treize années ou presque se sont écoulées. Le 5 février 1977, la fusion politique proposée quatre mois plus tôt par M. Nyerere se fait enfin avec la proclamation d'un *seul* parti, le Chama Cha Mapinduzi (C.C.M.) ou Rassemblement de la révolution, né du sabordement de l'Afro-Shirazi Party (Zanzibar) et de la TANU (Tanganyika). Tout en renforçant les liens entre les deux partenaires, cette nouvelle étape ne marque pas la fin de l'autonomie *de Zanzibar*. En revanche, elle fournit au président Nyerere, « *chairman* » du C.C.M., l'occasion de relancer une expérience de développement qui menaçait de se diluer dans le verbalisme révolutionnaire.

Temps d'arrêt pour les Ujamaas

Les effets les plus néfastes de la sécheresse de 1973-1974 se sont pratiquement effacés et la production agricole a repris, surtout l'an dernier. Nul pendant deux ans, le taux de croissance économique est évalué à 3,5 % pour 1976 (pour un accroissement démographique de 2,8 %). Mais l'espoir, assez généralement partagé, que ce redressement de la production agricole entraînera les autres secteurs est contesté dans un rapport confidentiel rédigé par des *économistes tanzaniens*. « *D'abord, les effets de l'inflation mondiale ne seront pas complètement effacés par l'élimination d'importations supplémentaires de produits alimentaires ; ensuite, l'accroissement du prix du pétrole est probablement irréversible dans les prévisions actuelles* », écrivaient-ils fin 1976.

Dressant un bilan de la « *voie tanzanienne vers le socialisme* », le même document ajoute : « *On doit admettre que, à son stade actuel de développement, la Tanzanie n'a pas les ressources financières ou administratives pour socialiser l'économie entière (...). Les coopératives ou les entreprises para-étatiques devraient être en compétition avec les producteurs privés quand ces derniers procurent des biens ou des services chers ou de qualité inférieure* ». Il n'y a pas de raison, ajoute le rapport, de décourager les petites affaires *(petty capitalism)*, avant de conclure : « *Si l'on évite de faire un choix maintenant, il n'y aura plus de choix à faire dans le futur, sauf peut-être celui d'abandonner des projets entamés.* »

Dans une enquête dont la rédaction doit se terminer en mars prochain, la Banque mondiale va définir les trois maux dont souffre l'économie tanzanienne : la faiblesse de la productivité, le manque d'incitations à la production et les difficultés de gestion. De son côté, la Commis*sion économique européenne* — devenue, en 1976, deuxième donateur après la Banque mondiale — insiste auprès des Tanzaniens sur la priorité de la production dans la phase actuelle de réorganisation.

« *A la fin de 1975, les Tanzaniens ont pris peur et se sont attelés à la tâche* », nous assure un expert étranger. Le lancement d'un troisième plan quinquennal, dont le coût dépassait d'un tiers les possibilités de financement, a été reporté de plus d'un an, jusqu'en mars 1977. Un véritable budget de développement a été *adopté pour* l'exercice *en* cours. L'« *ujamaïsation* » des campagnes marque un certain temps d'arrêt depuis l'été dernier, après avoir subi des phases successives d'accélération et de décentralisation. « *Les Ujamaas n'existent plus que sur le papier* », estime un diplomate occidental que l'expérience laisse sceptique. « *Les déplacements autoritaires de population sont beaucoup moins nombreux* », ajoute-t-il.

Un parti rénové

Dans plusieurs provinces, de *jeunes et dynamiques directeurs* du développement régional ont pris la relève. Le profit individuel a été réintroduit dans la gamme des incitations à la production agricole. Le caractère semi-commercial des entreprises para-étatiques s'est renforcé. « *Le climat politique a changé* », nous dit l'un des derniers planteurs européens de la région d'Arusha. « *Les mesures correctives commencent déjà à payer* », pense, de son côté, le directeur d'un programme d'aide internationale. « *Plus tôt nous nous débarrasserons d'un faux optimisme, et plus tôt nous produirons efficacement et distribuerons économiquement, et mieux cela vaudra* », a déclaré, en octobre dernier, le ministre des finances et du plan, M. Amir Jamal.

Prévues entre mars et août 1977, les élections des cadres du C.C.M. devraient renouveler la structure de l'ancienne TANU et contribuer ainsi à assainir la gestion du pays. *La constitution* du C.C.M. sera la loi suprême, un peu selon le modèle chinois. Assuré d'être élu à sa présidence par une conférence nationale qui doit se réunir en septembre prochain, M. Nyerere devrait alors disposer d'un instrument plus maniable afin de relancer une expérience qui donne des *signes d'essoufflement* depuis trois ans au moins.

Les options fondamentales du président tanzanien ne semblent pas en cause. « *Nyerere est lucide, mais il ne renonce pas à l'ambition d'organiser une société cohérente* », dit de lui un diplomate *européen. Le chef de l'Etat* n'est pas loin de penser, ajoute-t-il, que « *le mal est de n'être pas encore parvenu à organiser une société purement socialiste* », et il s'y applique avec une « *douce obstination* ».

En décembre dernier encore, lors d'une visite à Zanzibar, il a d'ailleurs rappelé qu'il n'était pas question d'une pause. Dodoma, située au cœur d'une région déshéritée et à 400 kilomètres de la *côte, doit toujours* être promue capitale en 1985, en dépit des réserves de la Banque Mondiale et du peu d'enthousiasme de l'*establishment* de Dar-Es-Salaam. Dès cette année, le C.C.M. y installera son quartier général ; les missions diplomatiques viennent d'être invitées à choisir l'emplacement de leurs futures chancelleries.

L'ascension de M. Jumbe

La fusion politique entre Zanzibar et le Tanganyika semble consacrer l'ascension de M. Aboud Jumbe, l'ancien chef de l'A.S.P. promu vice-président du C.C.M. Jusqu'à l'assassinat, en 1972, de Cheikh Karumé, l'ancien potentat du Zanzibar, un renforcement des liens entre les deux Etats semblait inconcevable. Elément modérateur, M. Jumbe a su se faire accepter par l'équipe dirigeante du Dar-Es-Salaam où sa *cote semble plus élevée que* celle du premier ministre, M. Rashidi Kawawa, influent surtout en milieu syndical et parmi les musulmans du Tanganyika (15 % de la population). M. Nyerere caresse depuis longtemps le rêve de se décharger, sur un homme de confiance, des lourdes fonctions de *chef de l'Etat pour se consacrer* davantage à la présidence du parti. M. Jumbe semble le mieux placé pour devenir ce « numéro un bis » recherché par l'homme d'Etat tanzanien.

En tout cas, le tandem ainsi constitué est jugé, par de nombreux observateurs, comme le meilleur rempart contre une aventure gauchiste qui aurait de fortes chances — l'expérience l'a montré ailleurs en Afrique — de déboucher sur une dictature militaire. « *Vous avez là la direction la plus modérée et la plus réaliste que peut espérer la Tanzanie dans les circonstances actuelles* », nous dit un diplomate occidental. Le redressement de l'économie a été confié à deux hommes de talent, MM. Amir Jamal, ministre des finances et du plan, et John Malecela, passé des affaires étrangères à l'agriculture. Avec l'appui de M. Jumbe, M. Nyerere *compte remettre de* l'ordre dans les affaires politiques. Les élections au sein du C.C.M. seront l'occasion d'une vaste campagne qui s'amorcera, dès le départ, au niveau des villages avec l'ambition de mobiliser des masses qui, jusqu'ici, n'ont guère manifesté leur goût pour les *affaires publiques*.

Après deux années consacrées en grande partie à la direction de la lutte pour la libération de *l'Afrique australe*, M. Nyerere va tenter, une fois de plus, d'imprimer une impulsion à un pays déshérité, ce besoin de relance périodique répondant assez bien au rythme de la vie africaine. Adversaire de la facilité, le « maître d'école » pense que le combat pour l'implantation du socialisme en Tanzanie est indissociable de celui pour la libération de l'ensemble du continent.

La sécheresse *et* la crise pétrolière — qui ont failli provoquer une famine voilà trois ans — auraient peut-être pu « déstabiliser » le régime ou, en tout cas, le contraindre à modifier radicalement ses options. Une aide internationale généreuse, en majeure partie occidentale, a permis de *faire la soudure. L'équipe* dirigeante de Dar-Es-Salaam a su en tirer les leçons. Si l'Ujamaa ne fait plus figure de modèle de développement agraire en Afrique noire, la stabilisation du régime est devenue un élément important de l'équilibre politique du continent. La réorganisation de 1977 est considérée, par certains observateurs, comme une « dernière chance ». Ce jugement semble excessif. « *Nyerere*, nous dit quelqu'un qui le connaît bien, *mise sur le long terme.* » « *Si vous voulez voir des réalisations fracassantes et sans lendemains, ce n'est pas ici que vous les trouverez. Les Tanzaniens ont commis des erreurs mais ils acceptent de les corriger. Petit à petit, l'oiseau fait son nid.* »

FIN

LE « MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES » DE L'O.U.A.

Dar-Es-Salaam. — Porte-parole des cinq Etats africains de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), le président Nyerere a été, en *1976*, le principal interlocuteur africain de M. Kissinger. Il a joué un rôle prépondérant dans la cohésion du « club des Cinq ». Sans son aval, l'initiative de l'ancien secrétaire d'Etat américain pour tenter de régler le conflit rhodésien se serait heurtée, dès le départ, à une fin de non-recevoir.

Le Comité de libération de l'O.U.A., qui canalise l'aide aux mouvements de libération d'Afrique australe, est installé à Dar-Es-Salaam. Le Frelimo y avait son quartier général avant *l'indépendance du Mozambique*. La Tanzanie abrite encore, début 1977, des camps d'entraînement de la ZIPA, l'armée de libération du Zimbabwe (Rhodésie). Des instructeurs cubains ont été détachés auprès de ces camps et une cinquantaine de médecins venus de La Havane *travaillent dans la région* d'Arusha.

Deux mois avant la fermeture de la frontière entre le Mozambique et la Rhodésie (le 3 mars 1976), des conseillers militaires soviétiques ont été détachés en Tanzanie. La plupart d'entre eux sont repartis depuis, mais *ils* ont aménagé des dépôts (Arusha, Tanga et Dar-Es-Salaam) et équipé une base de radars et de missiles qui surplombe le yatch-club en bordure de Dar-Es-Salaam. Les rumeurs d'un refroidissement des relations entre la Tanzanie et la Chine populaire semblent démenties par l'accueil réservé à M. Aboud Jumbe, premier vice-président tanzanien, lors d'une visite officielle en Chine en décembre dernier.

Ferme sur les principes mais *habile négociateur*, M. Nyerere lutte inlassablement pour tenter d'opposer un front africain uni aux régimes racistes d'Afrique australe. A la fin de 1975, il a été l'un des premiers à reconnaître le régime du M.P.L.A. en Angola, non parce qu'il approuvait la présence d'un fort *contingent* de troupes *cubaines* aux côtés des troupes de M. Neto mais parce qu'il jugeait impérieux de sanctionner l'intervention d'un corps expéditionnaire sud-africain dans le conflit.

Le président Nyerere, en se rendant en novembre dernier au Nigéria, a *consacré* officiellement la réconciliation de deux Etats que la révolte du Biafra avait divisés : la Tanzanie avait été, à l'époque, l'un des rares pays d'Afrique *noire* à reconnaître l'Etat sécessionniste. Depuis, les diplomaties des deux pays se sont rapprochées considérablement. On parle déjà d'un axe Lagos - Dar-Es-Salaam, d'autant plus influent qu'il allierait le géant de l'Afrique noire à un Etat qui y jouit d'une forte audience.

M. Nyerere a toujours appuyé la lutte armée en Afrique australe. Il n'a pas non plus hésité à traiter un jour le maréchal Idi Amin de « *fasciste noir* », parce qu'il juge que le président ougandais fait un tort considérable à son continent. Du fait de son prestige, le président tanzanien a accédé au statut officieux de « ministre des affaires étrangères » de l'O.U.A.

J.-C. P.

Bénin

L'affaire du « raid » contre Cotonou embarrasse les États africains

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Au cours de la réunion du Conseil de sécurité du 7 février qui examinait la *plainte du Bénin à propos de « l'agression impérialiste »* du 16 janvier à Cotonou *(le Monde* du 18 janvier), le représentant béninois a *retracé* les circonstances du raid effectué par « *un avion pirate rempli de mercenaires, en majorité blancs* ». Il a énuméré les armes et les munitions utilisées, selon lui, par les agresseurs et décrit la « *résistance des forces armées populaires qui l'obligèrent à prendre la fuite* ».

Toutefois, il n'a pas nommé le ou les pays qui seraient à l'origine de cette « agression » et a tenu à préciser *que « le peuple béninois est attaché au développement et au renforcement de ses relations avec la France »*. Les représentants de *Madagascar, de Maurice et du Rwanda* ont pris la parole sans que leurs interventions aient apporté d'éléments nouveaux à un dossier, dont *le moins qu'on puisse dire est qu'il* manque de clarté.

En privé, les diplomates africains paraissent très embarrassés par cette *affaire. Même ceux d'entre eux* qui se montrent les plus vigilants envers l' « impérialisme » avaient tenté de dissuader le Bénin de saisir le Conseil.

Les débats devaient se poursuivre ce mardi, mais les membres du Conseil de sécurité, d'ores et déjà, se sont mis d'accord pour voter à *l'unanimité un projet de résolution* prévoyant l'envoi par l'Organisation internationale d'une mission d'enquête chargée d'élucider sur place cette *mystérieuse* agression. C'est, d'ailleurs, tout ce que le Bénin espérait obtenir. — L. W.

[Fournissant une précision que ne comportait pas la version officielle du raid, le représentant du Bénin à l'ONU a, en outre, assuré, selon U.P.I., que l'avion des « agresseurs » s'était écrasé au sol peu après son décollage. De « nombreux corps » auraient été retrouvés dans l'épave.]

● *Dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies*, le Ghana a annoncé lundi 7 février qu'il renonçait, pour des raisons d'économie, à accueillir à Accra, en 1978, la conférence internationale pour combattre le racisme et la *discrimination* raciale. Toutefois, cette décision est attribuée, dans les milieux informés des Nations unies, à un souhait de plusieurs pays arabes d'éviter d'indisposer Washington en ranimant la querelle de l'assimilation du sionisme au racisme à la veille d'une reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient. — *(Corresp.)*

Mozambique

GONSACRANT LA PRÉÉMINENCE DU PRÉSIDENT MACHEL

Le congrès du FRELIMO a reconduit toute l'équipe dirigeante

Maputo (A.F.P., Reuter). — Le troisième congrès du FRELIMO (Front de libération du Mozambique), parti unique, s'est achevé lundi 7 février à Maputo par un discours du président Machel. Celui-ci a invité les responsables du FRELIMO à doter leur parti « *d'une discipline de fer et d'une organisation susceptible d'en faire le parti d'avant-garde d'un Etat voué au marxisme-léninisme* », confirmant ainsi la *transformation du Front* en une formation marxiste de type classique (*le Monde* daté 6-7 février).

Outre cette restructuration du *FRELIMO* le congrès a défini les principes de la politique économique du régime. Soutenant des thèses nettement moins tranchées qu'en matière politique, les dirigeants mozambicains accordent la priorité au rétablissement avant 1980, du niveau économique atteint à la veille de l'indépendance.

Le congrès a consacré avec solennité *la prééminence de* M. Machel, président du parti et chef de l'Etat. Sa personnalité a constamment été mise en avant. Le nouveau comité central désigné par le congrès, comprend soixante-dix membres.

Les principaux dirigeants conservent leurs fonctions, notamment les ministres de l'économie, Marcelino Dos Santos, qui perd cependant son poste de vice-président, supprimé, des affaires étrangères, M. Joaquim Chissano, de la défense, M. Alberto Chimande, de l'intérieur, M. Armando Guebuza, et de l'information, M. Jorge Rebelo.

Algérie

Les auteurs du pillage de la synagogue de Bab-El-Oued ont été arrêtés

De notre correspondant

Alger. — La police a arrêté deux *jeunes Algérois accusés d'avoir pillé* la synagogue Shalom-Lebar de Bab-El-Oued, la seule d'Alger où soient encore célébrés des offices. Selon *Me Roger Saïd, président du consis*toire, le principal mobile des jeunes gens était le vol : ils ont dérobé divers objets mais ont aussi commis des actes de profanation, déchirant trois thoras et piétinant des livres de prières.

Me Saïd nous a précisé que les autorités algériennes suivaient de près cette affaire. Le parquet a ordonné un complément d'enquête pour déterminer si des adultes ont inspiré les jeunes gens et si la profanation des objets du culte a *été préméditée*. En *outre*, la prési*dence* de la République et le ministère des affaires religieuses ont pris contact avec le président du consistoire.

L'incident a *provoqué* de l'émotion chez les juifs d'Algérie — un millier de personnes. A la fin de décembre, deux immeubles de Bab-El-Oued ap*partenant à la communauté, et dont* l'un sert d'asile de vieillards, avaient été mis sous scellés. Alertées, les autorités de la willaya avaient expli*qué qu'il s'agissait d'un malentendu.* Les choses étant rentrées dans l'ordre, elles ont exprimé le vœu d'acquérir un des bâtiments pour y *installer des services administratifs.*

Des incidents dans la communauté chrétienne

L'alerte avait été d'autant plus vive qu'il y avait eu un précédent, l'automne dernier, dans la communauté chrétienne. La Maison des sœurs libanaises, à la Colonne-Voirol, avait été réquisitionnée par des services de police, alors qu'il s'agissait d'un bien appartenant à l'Eglise d'Algérie. *Les démarches* du cardinal Duval pour récupérer ce bâtiment n'ont apparemment pas abouti. En revanche, l'archevêque a em*pêché la confiscation de la biblio*thèque diocésaine, rue des Glycines, tenue par les Pères blancs. Les scellés apposés sur les locaux *(le Monde* du 13 juillet 1976) ont finalement été levés le 14 septembre, mais plusieurs livres ont été saisis, ainsi *que* la collection du « fichier périodiques » qui publiait depuis trente ans des poèmes, des chants, des contes et des légendes populaires inédits, en *kabyle ou en arabe*, avec leur traduction. Le commissaire dépêché *sur place* aurait déclaré qu'il avait pour mission « *de saisir et de détruire* » cette publication. En outre, la *Revue de la presse mensuelle, reproduisant les meilleurs* articles sur le Maghreb et le Proche-Orient, qui est *éditée par* les Pères blancs, a été suspendue par les autorités. *Les religieux* ont *gardé le* silence, mais l'affaire a tout de même fini par s'ébruiter.

Ces incidents, et quelques autres, sont-ils le résultat de « malentendus » ou d'initiatives prises par certains services à l'insu des plus hauts responsables de l'Etat ? Ces derniers ont affirmé à maintes reprises *leur* esprit de tolérance et leur volonté de traiter les trois cultes, musulman, juif et chrétien, sur un pied d'égalité. Les autorités ont réagi avec fermeté lorsque se sont manifestés des groupuscules de type intégristes faisant penser aux Frères musulmans d'Egypte. Ces activistes s'en sont pris, entre autres, à des Algériens qui avaient fêté la Saint-Sylvestre. A *la suite de plusieurs* incidents, la police a procédé à plus de cent cinquante interpellations. Une quarantaine de personnes, dont *un professeur d'université*, ont été maintenues en détention préventive.

PAUL BALTA.

● *M. Jacob Kaplan*, grand rabbin de France, et M. Alain de *Rothschild, président du* Consistoire central, ont envoyé un télégramme à Me Roger Saïd, dans lequel ils se déclarent « *indignés par l'odieux saccage dont vient de faire l'objet la synagogue Shalom Lebar d'Alger* ». Ils ont également écrit au ministre français des affaires étrangères, M. de *Guiringaud*, une *lettre dont* la teneur n'a pas été rendue publique.

Territoire des Afars et des Issas

● *M. Abdallah Kamil*, président du Conseil de gouvernement du T.F.A.I., a reproché lundi *7 février*, à Djibouti, au gouvernement éthiopien ses « interventions » et ses « *incitations à la violence* ». Le futur Etat indépendant de Djibouti n'acceptera pas d'être « *un protectorat éthiopien* », a-t-il ajouté. — *(A.F.P., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LA TOURNÉE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

M. Allon estime que M. Waldheim n'a aucun rôle à jouer dans les négociations de paix

A quarante-huit heures de la visite que M. Kurt Waldheim doit faire en Israël, le ministre des affaires étrangères, M. Allon, a déclaré, lundi 7 février, que le secrétaire général des Nations unies n'avait aucun rôle à jouer dans les négociations de paix au Proche-Orient.

S'adressant aux journalistes à l'aéroport de Tel-Aviv, peu avant son départ pour Bruxelles, où il devait rencontrer M. de Guiringaud, M. Allon a affirmé que l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de recommandations *« qui sont en contradiction directe avec les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité »* prive automatiquement l'organisation mondiale de toute fonction de médiation. Il a ajouté : *« Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance est coprésident de la conférence de Genève, et Israël estime que les Etats-Unis sont les seuls médiateurs dans le conflit du Proche-Orient. »*

Selon la déclaration, la semaine dernière, d'un haut responsable du ministère des affaires étrangères de Jérusalem, Israël estime que le retour à la diplomatie des *« petits pas »* sous l'égide des Etats-Unis serait plus fructueux qu'une éventuelle reprise de la *conférence de Genève.*

On indique toutefois à Jérusalem que M. Waldheim sera reçu avec les plus grands égards et que le rejet par Israël de la résolution des Nations unies mandatant le secrétaire général pour une mission dans les pays du Proche-Orient n'affectera pas le déroulement de sa visite. Sur le fond, cependant, les autorités laissent entendre qu'elles partagent le scepticisme de M. Ygal Allon au sujet de cette mission.

● *A Beyrouth,* l'agence palestinienne d'information Wafa a anoncé lundi que le Conseil national (Parlement) palestinien tiendra sa treizième session le 12 mars au siège de la Ligue arabe au Caire. Le Conseil national devait initialement se réunir à la fin de février. Selon Wafa, ce report est dû notamment au fait que le secrétariat général de la Ligue est actuellement occupé à préparer les « sommets » arabo-africain et arabe, auxquels doit participer M. Arafat. — *(Reuter, A.F.P.)*

Israël

LES ÉTATS-UNIS SE SONT OPPOSÉS A LA VENTE DE CHASSEURS KFIR A L'ÉQUATEUR

Le porte-parole du département d'Etat a confirmé, lundi 7 février, que les Etats-Unis se sont opposés à la vente par Israël de chasseurs-bombardiers Kfir à l'Equateur. Israël se proposait de vendre vingt-quatre appareils Kfir à Quito, mais devait obtenir l'accord de Washington, car ces avions sont équipés de turboréacteurs J-79, fabriqués par la compagnie américaine General Electric. Le porte-parole a attribué la décision de son gouvernement à son souci d'éviter la vente aux pays d'Amérique latine d'armes trop modernes.

Peu avant l'annonce de cette décision, le ministre de la défense israélien, M. Péres, avait déclaré, lundi soir, à Jérusalem, que *« plus les Américains tardaient à donner le droit à Israël d'effectuer une transaction vitale pour son industrie aéronautique, plus les chances de la France de vendre à l'Equateur des Mirage F 1 augmentaient. Je ne suis pas prêt à me résigner et à accepter la position américaine »*, avait précisé M. Péres.

Le journal israélien *Haaretz* a écrit lundi que la décision de Washington pourrait avoir des conséquences *« très graves, dépassant le préjudice causé à l'industrie aéronautique israélienne ».* Selon *Haaretz*, une controverse se serait élevée à ce sujet à l'intérieur du cabinet israélien entre le ministre israélien de la défense, d'une part, et le premier ministre, M. Rabin, et le ministre des affaires étrangères, M. Allon, d'autre part. Le journal affirme que les Etats-Unis sont disposés à accroître de 280 millions de dollars leur aide à Israël pour compenser son manque à gagner. — *(A.F.P.)*

[L'Equateur a déjà acheté à Israël dix avions de transport de troupes et de parachutage à Arava. A la France, ce pays a acheté quatorze hélicoptères (des Alouette, des Lawa et des Puma), ainsi que douze avions Jaguar d'attaque au sol produits en coopération avec la Grande-Bretagne.]

Egypte

Le parti de gauche juge « anticonstitutionnelles » les mesures de sécurité décidées par le président Sadate

Le Caire (A.F.P.). — Le parti du rassemblement national progressiste unioniste (gauche) a qualifié d'*« anticonstitutionnelle »* la décision du président Sadate de promulguer des mesures de sécurité à la suite des émeutes des 18 et 19 janvier, et d'organiser un référendum à leur propos.

Dans un communiqué publié, lundi 7 février, le parti de gauche précise que le droit d'intervention du chef de l'Etat, selon la *Constitution, ne peut être invoqué* qu'en cas de *« danger grave et immédiat »*. Or, selon ce communiqué, les décisions du président Sadate ont été adoptées le 3 février, date à laquelle l'ordre avait été rétabli, et au moment où aucun *« danger immédiat »* n'était en vue.

Le communiqué rejette les accusations portées contre le rassemblement progressiste d'être à l'origine des événements de janvier, *et souligne que le parti « n'a appelé à aucune grève et n'a organisé aucune manifestation ».* Il ajoute toutefois qu'il soutient *« toute manifestation pacifique ».*

En revanche, M. Moustapha Kamel Mourad, président du parti libéral, a invité, à l'issue d'une réunion du secrétariat de ce parti de droite, la population égyptienne à soutenir les décisions présidentielles.

Quatorze journalistes auraient été arrêtés

Selon l'hebdomadaire *Akhbar El Yom*, quatorze journalistes ont été arrêtés à la suite des émeutes de janvier. Le procureur général, M. Ibrahim El Kallyoubi, a annoncé pour sa part que quarante-trois personnes arrêtées à Mansourah, dans le delta, seront traduites en justice. Trente-trois d'entre elles sont passibles de peines pouvant aller jusqu'aux travaux forcés à perpétuité.

On apprend d'autre part, que les autorités judiciaires ont demandé la levée de *l'immunité* parlementaire d'un député d'Alexandrie, M. Abou El Ezz Hariri, accusé d'avoir pris la tête des manifestations ouvrières contre *la hausse des prix. M. Hariri, un* dirigeant syndicaliste connu pour ses convictions communistes, avait été élu député en octobre dernier au deuxième tour dans la circonscription populaire de Karmouz. Il avait largement devancé le candidat du centre soutenu par le premier ministre, M. Mamdouh Salem, lequel avait été lui-même élu dans cette même circonscription au premier tour. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

NOMMÉ DIRECTEUR DE LA C.I.A.

L'amiral Stansfield Turner passe pour un novateur

Washington. — M. Carter a choisi l'amiral Stansfield Turner, actuellement commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe méridionale, pour diriger la C.I.A. La commission sénatoriale chargée des services spéciaux aura prochainement à se prononcer sur le choix présidentiel ; les premières réactions au Capitole sont favorables. L'adjoint de l'amiral Turner n'a pas encore été désigné ; ce sera nécessairement un civil, en vertu de la loi qui interdit de confier simultanément à des militaires les postes de directeur et de directeur *adjoint de la* C.I.A.

La centrale de renseignements américaine a déjà eu trois amiraux et un général à sa tête : le vice-amiral Souers en 1946 en fut le premier directeur ; le vice-amiral Hillenkoetter lui succéda de 1947 à 1950. Ultérieurement le général Bedell-Smith et le vice-amiral Raborn ont occupé ce poste.

M. Jimmy Carter avait annoncé

De notre correspondant

le 23 décembre 1976 à Plains (Georgie) qu'il choisirait M. Theodore Chaikin Sorensen, ancien conseiller spécial du président Kennedy, pour diriger la C.I.A. *(le Monde* du 24 décembre). Malmené par la commission sénatoriale chargée de confirmer sa nomination (on lui reprochait en particulier *d'avoir été objecteur de* conscience), M. Sorensen préférait renoncer le 17 janvier.

Le goût des innovations

Apparemment instruit par cet échec, M. Carter a choisi un militaire susceptible de rassurer par son passé irréprochable les éléments conservateurs, mais que sa personnalité rend très acceptable aux libéraux du Sénat. L'amiral Turner, qui n'a jamais appartenu à la C.I.A., a la réputation *d'être très favorable aux* innovations et aux réformes. Ce *« militaire à la conscience sociale développée »*, selon la formule d'un adjoint de M. Carter, est aussi un universitaire, puisque, après s'être distingué à l'académie navale d'Annapolis, il fut envoyé à Oxford d'où il sortit avec un diplôme de spécialiste des affaires étrangères. Enseigne de vaisseau en 1946, il est nommé amiral en 1975, après avoir assuré des commandements à bord de destroyers pendant la guerre du Vietnam, puis à la tête d'une flottille surveillant les mouvements de l'escadre soviétique en Méditerranée.

Son goût des innovations, il le manifeste au collège militaire naval de Newport, qu'il dirige de 1972 à 1974 et où il rompt avec les conventions, bouleverse les programmes et stimule la discussion entre officiers, même sur des sujets tabous comme la *guerre* du Vietnam. *Ses élèves* sont encouragés à abandonner l'uniforme dans les salles de classe où ils étudient des sujets académiques, comme par exemple la guerre du Péloponnèse, et peuvent entendre des personnalités controversées de la gauche démocrate critiquer l'intervention américaine au Vietnam.

Il participe lui-même à des colloques ou écrit des articles pour des revues. Dans la livraison de *Foreign Affairs* de janvier, l'amiral Turner, tout en insistant sur la nécessité vitale pour les Etats-Unis de faire un effort important pour garder le contrôle des mers, a ainsi pris position contre les appréciations exagérément pessimistes *sur l'état des forces* navales américaines, qui, à son avis, peuvent amener d'autres pays à sous-estimer dangereusement la puissance navale des Etats-Unis.

HENRI PIERRE.

[Né à Chicago, le 1er décembre 1923, l'amiral Stansfield Turner a été, en 1946, à l'académie navale d'Annapolis, le condisciple de M. Jimmy Carter. Diplômé du collège de Rhodes de l'université d'Oxford, en 1950, il est nommé, en 1946, ensei*gne de vaisseau et sert d'abord sur* des destroyers, puis sur des frégates lance-missiles. Il combat au Vietnam et devient adjoint au chef des opérations navales du Pentagone, de 1971 à 1973. Il est, de 1972 à 1974, président du collège militaire naval de Newport (Rhodes-Island). Il commande, en 1974-1975, la IIe Flotte américaine et devient, en 1975, commandant en chef des forces *alliées de l'OTAN en Europe méridionale*, dont le quartier général est à Naples. Il est nommé amiral la même année.]

M. GRAHAM CLAYTOR EST NOMMÉ SECRÉTAIRE A LA MARINE

M. Carter a désigné M. Graham Claytor, président de la société des chemins de fer Southern Railways, comme secrétaire à la marine.

[Né à Roanoke (Virginie) le 14 mars 1912, M. Claytor a fait des études de droit à l'université de Virginie, puis à Harvard. Admis au barreau de *New-York en 1937*, puis à celui du district de Columbia (où se trouve la capitale fédérale, Washington) en 1938, il appartient à plusieurs cabinets d'avocats et siège aux conseils d'administration de nombreuses sociétés. Pendant la seconde guerre mondiale, il est officier de marine et participe à la lutte contre les sous-marins allemands.

M. Claytor avait été nommé vice-président en 1963 et président en 1967 de la Southern Railways, une des grandes compagnies ferroviaires américaines.]

Brésil

● *PRECISION. — Parmi les* signataires de la lettre adressée au général Geisel, président de la République du Brésil, par une quarantaine de personnalités françaises pour attirer son attention sur le sort de certains détenus, figurait le nom de l'abbé Toulat *(le Monde* du 5 février). *On nous prie de préciser qu'il* s'agit de l'abbé Pierre Toulat, secrétaire de la commission Justice et Paix.

A travers le monde

Chine

● *M. TENG KEN,* l'un des frères de Teng Hsiao-ping, est réapparu pour la première fois en public cette semaine. C'est en qualité de vice-président du comité révolutionnaire de la ville de Wuhan (Chine centrale), poste qu'il occupait avant sa destitution, qu'il a assisté lundi 7 février à un meeting, annonce mardi la presse de Pékin. M. Teng Ken avait disparu de la scène politique en même temps que son frère, en avril 1976. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● UN PORTE-PAROLE DU MINISTERE DE L'INFORMATION a déclaré lundi 7 février à Addis-Abeba que *« le président Nemeiry du Soudan veut détruire l'unité de l'Ethiopie, en collaboration avec l'impérialisme international et les autres dirigeants réactionnaires de la mer Rouge »*, et rend impossible une *« solution pacifique en Erythrée »* en raison du soutien qu'il apporte à la rébellion. — *(A.F.P.)*

Iran

● LE GENERAL FAZAYEL TADDAYON, commandant en chef de l'armée de l'air iranienne, a trouvé la mort lundi *7 février dans un accident d'hé*licoptère. L'appareil dans lequel il se trouvait s'est écrasé dans la chaîne Albroz, qui ceinture Téhéran. Son prédécesseur, le général Mohamed Khatemi, avait péri dans un accident de planeur en septembre 1975. — *(U.P.I., A.P.)*

Maroc

● ONZE MILITANTS DE LA JEUNESSE ITTIHADIA, organisation de l'Union socialiste des Forces populaires (U.S.F.P.), dont un professeur de lycée et trois jeunes filles, ont été condamnés le lundi *7 février par le tribunal de* première instance de Casablanca à des peines allant de quatre mois à deux mois de prison ferme. Arrêtés en décembre dernier, ils étaient poursuivis pour *« impression et diffusion de tracts portant atteinte à l'ordre public »*, *« coups et blessures »* et *« atteintes à la propriété d'autrui »*.

D'autre part, la chambre *criminelle de la cour d'appel* de Marrakech devait examiner ce mardi 8 février le cas de dix-sept militants ou membres de l'U.S.F.P. inculpés dans la tentative de renversement du régime monarchique connue sous le nom de *« complot du 3 mars »* [1973]. Diverses *juridictions ont déjà jugé* des personnes poursuivies dans la même affaire, mais ces dix-sept inculpés, qui sont en liberté provisoire, n'avaient pas encore comparu devant un tribunal. — *(Corresp.)*

● LES MILITANTS ET SYMPATHISANTS MARXISTES-LENINISTES jugés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca ont mis fin à la grève de la faim qu'ils observaient depuis le 17 janvier *(le Monde* des 19 et 20 janvier) pour protester contre les irrégularités qui, selon eux et leurs avocats, entachent leur procès. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● L'ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE dénonce, dans un communiqué publié le lundi 7 février, *« la récente mascarade judiciaire et les lourdes peines requises à l'encontre des cent soixante-dix-militants progressistes jugés à Casablanca ».* Elle demande *« la libération immédiate de tous les détenus politiques au Maroc »*, et annonce qu'elle organise le 11 février, à 20 heures, un meeting de solidarité de la *Mutualité*, à Paris.

★ 20, rue Serpente, Paris-6e.

Pakistan

● TROIS SECRETAIRES D'ETAT DU GOUVERNEMENT FEDERAL chargés de la santé et du plan familial, de la recherche scientifique et technologique, et de l'alimentation, ont démissionné, selon l'A.F.P., en janvier, parce qu'ils n'avaient pas été pressentis pour être candidats du parti gouvernemental aux prochaines élections. Ces démissions surviennent quelques semaines après le limogeage de M. Khan Abdoul Qayyum Khan, ministre de l'intérieur, et dirigeant de l'une des factions de la Ligue musulmane.

Paraguay

● *LES CENT VINGT DELEGUES* élus dimanche 6 février doivent se réunir le 2 mars en Assemblée constitutionnelle pour réviser l'article 173 de la Constitution qui interdit au président Stroessner de solliciter un troisième mandat consécutif. Quatre-vingt-cinq pour cent des électeurs auraient voté dimanche pour des personnalités membres du parti Colorado, gouvernemental, favorable à un maintien au pouvoir du général, maître du pays depuis un quart de siècle. — *(A.P.)*

République populaire du Congo

● UN COMMERÇANT PARISIEN et exportateur de produits alimentaires, M. Michel Baudot, trente-huit ans, a été arrêté le 20 janvier à Brazzaville sur *« dénonciation anonyme »*. Il est détenu depuis cette date par les autorités congolaises, qui l'accusent de *« trafic d'armes »* et ont ouvert une enquête.

ASIE

Inde

DEUX DIRIGEANTS DU PARTI SOCIALISTE ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

New-Delhi *(A.F.P., A.P.).* — Deux dirigeants du parti socialiste indien, MM. Raj Narain et Madhu Limaye, arrêtés après la proclamation de l'état d'urgence, en juin 1975, ont été remis en liberté lundi 7 février.

M. Narain avait été candidat aux élections législatives de 1971, contre le premier ministre, dans la circonscription de Rae-Barelli, dans l'Uttar-Pradesh. Largement battu, il avait intenté une action en justice qui avait conduit, le 12 juin 1975, à l'invalidation pour *« irrégularités »* de l'élection de Mme Gandhi. Ce jugement de la cour d'Allahabad avait été cassé par la Cour suprême de l'Union, en novembre 1975, mais il avait été auparavant l'un des facteurs qui avait incité le chef du gouvernement à proclamer, le 26 juin, l'état d'urgence.

Presque tous les dirigeants de l'opposition incarcérés depuis lors ont été libérés, mais de nombreux cadres et militants sont encore *emprisonnés.*

D'autre part, des négociations sont en cours entre le parti gouvernemental, le Congrès et le P.C. indien pro-soviétique, en vue de la conclusion d'alliances locales pour les prochaines élections, a déclaré lundi M. Mohit Sen, membre du comité central du P.C.I. Un accord a déjà été conclu au Bengale-Occidental, mais toute entente au niveau national est exclue, en raison des *divergences entre les deux mouvements. « Les forces réactionnaires restent trop fortes au sein du Congrès »*, a dit M. Sen.
nnldD,Sm5

La préparation des élections municipales

M. Chirac propose un plan quinquennal pour les transports parisiens

M. Jacques Chirac, tenant lundi 7 février, dans le douzième arrondissement, la *deuxième conférence de presse de sa campagne* électorale parisienne, a implicitement repoussé l'offre de M. Fizbin (P.C.) d'organiser un débat entre les principaux candidats. M. Chirac craint qu'une telle rencontre ne soit qu'un *« dialogue de sourds »*, *et il préfère les contacts avec les représentants* de toutes les tendances de la population. C'est à cette fin qu'il va installer dans chaque quartier de la capitale une permanence où les électeurs pourront poser des questions et faire part de leurs suggestions aux candidats soutenus par le R.P.R. Il veut de la sorte *créer* des ombudsmans de *quartier*.

M. Chirac va adresser prochainement à l'ensemble des électeurs parisiens *une lettre dans laquelle il justifie sa candidature* et expose les grandes lignes de son programme. Voulant, pour le moment, se consacrer à sa campagne électorale, l'ancien premier ministre s'est refusé à évoquer les problèmes politiques nationaux. *En revanche, il a longuement traité* de la circulation à Paris et de l'organisation des transports.

M. Chirac a souligné *« la priorité à donner aux transports en commun dans la capitale grâce à un plan de cinq ans qui éliminerait les anomalies présentes et serait à la fois ambitieux et raisonnable »*.

Il cite comme réalisations à effectuer :

— Le R.E.R. Nord-Sud, grâce à la voie souterraine Châtelet-Gare-du-Nord, avec l'inter-connection R.A.T.P.-S.N.C.F. ;

— La liaison S.N.C.F. de la rive gauche, entre Invalides et Orsay, avec l'aménagement de la gare Saint-Michel reliée à l'axe Nord-Sud ;

— Le prolongement d'au moins cinq lignes de métro classiques tel que les projets techniques en ont été établis par le Syndicat des transports.

Pour les transports en surface, il mentionne :

— L'extension des couloirs réservés, dans une limite raisonnable, en particulier dans les communes de banlieue ;

— La mise en service de véhicules plus adaptés aux difficultés du trafic (petits autobus à plate-forme) ;

— L'accélération des cadences de passage sur les lignes les plus fréquentées ;

— Une meilleure desserte des quartiers périphériques ;

— Le maintien du service du soir du dimanche et des jours de fête ;

— L'amélioration correspondance bus-métro ;

— L'application réelle de la priorité légale donnée par le code de la route aux autobus quittant leurs arrêts.

A propos des taxis il estime souhaitable une détaxation du carburant et la suppression du corps de police chargé spécialement de les contrôler.

Pour la circulation automobile M. Chirac estime qu'il est urgent de réaliser *« la voie nouvelle Vanves-Montparnasse, le doublement des ponts de Bercy et d'Austerlitz et l'aménagement des quais du quinzième arrondissement »*.

Se refusant à faire un procès à l'automobile, le candidat estime qu'il faut *« supprimer les interdictions de stationner là où elles ne sont pas strictement indispensables ou respectables, car elles aboutissent souvent à une ségrégation par l'argent »*.

Parkings et garages

Il ajoute :

« Les parkings et les garages sont insuffisants en nombre et trop chers, et cette situation risque de continuer à s'aggraver car il est de plus en plus difficile pour la Ville de trouver, pour une durée limitée à trente ans, des concessionnaires qui acceptent de construire et gérer les parkings dans les quartiers périphériques.

» Il me paraît donc indispensable de modifier la politique actuelle : la Ville de Paris devra maintenant construire des garages publics dont elle louera en priorité aux riverains les emplacements au mois ou à l'année.

» Ainsi sera créé un véritable service public municipal de garage.

» Un emprunt spécialement affecté devra être contracté pour cela par la Ville.

» D'autre part, dans tous les parcs publics de stationnement souterrain, la sécurité devra être assurée. Celle des personnes, par un gardiennage obligatoire et suffisant ; celle des véhicules par la responsabilité du gestionnaire.

» Enfin, pour les deux roues, un réseau cyclable particulier peut être établi : au bois de Vincennes et au bois de Boulogne, mais aussi sur le quai du front de Seine, sur la rive gauche entre Austerlitz et Saint-Michel, vers les gares et vers les centres scolaires. »

STRASBOURG : sa poussée permettra à la gauche de prendre date sinon de l'emporter sur M. Pflimlin

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *« La gauche va sans doute enregistrer sa plus forte poussée depuis l'avant-guerre. » « La position électorale de la municipalité sortante demeure très solide. »* Ces deux appréciations, qui résument les conditions dans lesquelles s'engage le combat municipal à Strasbourg, pourraient — devraient — avoir respectivement pour auteurs MM. Etienne Trocmé, P.S., qui conduira la liste l'union de la gauche, et Robert Bailliard, R.P.R., premier adjoint de M. Pierre Pflimlin et chef de file des gaullistes à la mairie. C'est pourtant l'inverse qui est vrai...

Ce n'est que l'un des paradoxes qui caractérisent une joute électorale où l'on aura vu les communistes *figurer sur une liste conduite* par un éminent professeur de théologie, les militants du P.S.U. jugés par la gauche plus « unitaires » — et surtout plus nombreux — que ceux du M.R.G., les animateurs locaux de l'autonomisme de droite déployer autant d'efforts pour faire provisoirement oublier leurs engagements antérieurs que naguère pour les proclamer, et le premier des dauphins possibles de M. Pflimlin, M. André Bord, hésiter jusqu'au dernier moment à se présenter aux côtés de l'ancien président du conseil.

La décision tardive de M. Bord était en définitive la seule inconnue politique qui devait peser sur la composition de la liste de la majorité, la publication de cette liste ayant d'ailleurs été retardée par le vote du budget de la ville puis de la communauté urbaine. M. Pflimlin accorde en effet une grande importance à ces deux scrutins, avant lesquels il pouvait estimer inopportun de faire connaître le nom des « exclus ». Ceux-ci ne devraient d'ailleurs pas être très nombreux : l'effectif du conseil municipal a été porté de trente-sept à quarante-sept membres, pour tenir compte de l'acroissement démographique de la ville, et il doit ainsi être possible de faire place à quelques nouveaux venus sans chasser trop d'anciens colistiers du maire. Celui-ci envisagerait surtout de rajeunir une équipe dont nombre d'éléments sont en place depuis fort longtemps.

Le conseil municipal élu en 1971 comprenait seize centristes, principalement du C.D.P., un nombre égal de gaullistes (alors U.D.R.), deux républicains indépendants et trois personnalités diverses. L'équipe proposée aux suffrages par M. Pflimlin le mois prochain comprendra sans doute dix-huit R.P.R., dix-huit centristes (essentiellement des membres du C.D.S.), quatre ou cinq républicains indépendants, deux radicaux et quatre ou cinq personnalités dites « apolitiques », dont M. Germain Muller, adjoint sortant. M. Pflimlin aura ainsi achevé un processus d'ouverture *de la majorité municipale* qu'il avait entamé dès son accession au fauteuil de maire, en 1959.

Du côté de la gauche, où ne pouvait guère exister l'arbitrage « au sommet » qui a limité la durée des négociations au sein de la majorité, les discussions sur la composition de la liste municipale *ont été assez longues.* Cette liste devrait comprendre trente socialistes, une quinzaine de communistes, un ou deux membres du P.S.U. et, *« si tout va bien »*, un représentant du Mouvement des radicaux de gauche.

M. Etienne Trocmé, président de l'université des sciences humaines de Strasbourg, professeur de théologie protestante, avait déjà conduit la liste de gauche en 1971, alors qu'il était membre de *la Convention des institutions républicaines*. Cette liste avait recueilli 11 580 voix contre 35 943 à celle de M. Pflimlin, réélue dès le premier tour, et 11 088 à une liste réformatrice d'opposition. M. Trocmé espère bien obtenir un résultat considérablement meilleur, surtout si l'abstention recule (traditionnellement élevée dans la « capitale » alsacienne, elle avait dépassé 48 % des inscrits en 1971).

D'une manière *générale*, les partis signataires du programme commun fondent leurs espérances sur trois considérations. La première est *qu'en* Alsace *comme* ailleurs le progrès de la gauche cité vouée de tout temps à une — a été très sensible ces dernières années. Il s'est notamment manifesté par l'élection d'un conseiller général socialiste dans le Bas-Rhin, M. Brunschweiler, et la désignation d'un autre représentant de ce parti, *M. Müller*, pour siéger au conseil régional. Présence symbolique, certes, mais qui vient mettre un terme à une longue absence : l'image d'une cité vouée de tous temps à une modération politique de bon aloi est sans doute conforme aux clichés qui illustrent généralement les discours sur la sagesse « bourgeoise » de l'Alsace, mais elle n'est pas exacte. De 1929 à 1935, Strasbourg a eu un maire *communiste* (puis *dissident* du P.C.), Charles Hueber. Il reste que le contexte politique régional est encore difficile pour les formations signataires du programme commun : leurs militants comme leurs adversaires s'accordent à penser qu'à Strasbourg 40 % des suffrages constitueraient déjà pour elles un succès important.

La seconde raison pour laquelle la gauche se prend à espérer tient à l'usure et à la *désaffection dont* elle estime que la gestion et la personne de M. Pflimlin sont l'objet dans l'opinion publique. *« Peu de villes*, affirme M. Jung, P.S.U., *sont dirigées d'une façon aussi autocratique. Un seul homme, en haut, décide de tout. Même ses conseillers municipaux apprennent ses décisions par les journaux. »* Enfin, la gauche compte développer une argumentation particulièrement appuyée contre un certain nombre d'opérations d'urbanisme auxquelles la municipalité sortante a prêté son concours actif. Le P.C. et le P.S. reprochent en particulier à l'équipe de M. Pflimlin d'avoir fait preuve à l'égard des *appétits* des promoteurs immobiliers d'un laxisme total, ou d'avoir longuement hésité à prendre certaines décisions, cependant que des spéculateurs fonciers mettaient ces hésitations à profit. De nombreuses opérations de rénovation du centre-ville, accuse la gauche, ont abouti à reléguer dans des banlieues dépourvues de moyens de transport des milliers de Strasbourgeois modestes.

Le premier maire catholique

A ces arguments politiques *s'ajoute* — discrètement — une considération d'ordre confessionnel, même si ses représentants assurent s'interdire d'en tirer argument. M. Pflimlin est le premier maire catholique que Strasbourg ait eu à sa tête depuis la Réforme. Certes, le temps n'est plus où M. Pflimlin, tout ministre qu'il fût, *devait livrer de subtils* combats pour faire s'entrebâiller les portes de la haute société protestante strasbourgeoise ; mais la « H.S.P. » a conservé trop d'influence, dans une ville qui ne comptait guère que cinq ou six familles catholiques à la révocation de l'Edit de Nantes, pour que le maire sortant tienne la religion de son principal adversaire pour un danger négligeable.

Aux arguments développés par *la gauche, la majorité compte* opposer une sérénité sans faiblesse. L'usure de son pouvoir ? *« Les électeurs préféreront des hommes qui savent ce que gérer veut dire à quarante-sept novices, même conduits par un éminent universitaire »*, assure M. Robert Bailliard, avant d'ajouter : *« Strasbourg compte deux cent soixante mille habitants, et sa communauté urbaine, que préside son maire, quelque quatre cent mille. Gouverner un tel ensemble ne s'invente pas. »* Au-delà de cet argument, traditionnellement opposé par les occupants des grandes mairies à leurs adversaires, toutes étiquettes confondues, la municipalité sortante se prévaut d' *« un travail considérable accompli au service exclusif de la population »*, et l'un de ses membres relève avec ironie que *« si l'on reproche en général au pouvoir, national ou local, son immobilisme, on reproche plutôt au maire de Strasbourg et à ses amis d'en avoir trop fait »*. Les opérations de rénovation ? *« Nous avons voulu préserver le caractère historique de notre ville, sans pour autant nous figer dans la préservation perpétuelle du passé. Nous avons trouvé un moyen terme. »* Evoquant la voisine lorraine, M. Bailliard ajoute : *« Ici, point de spécialisation excessive, donc point de crise. C'est une ville d'industries, qui tient à ce pluriel. Avec un endettement plutôt inférieur à la moyenne, la commune de Strasbourg a su mener à bien, dans le domaine de l'habitat, de l'équipement, de l'industrialisation, des opérations concluantes pour son avenir. »*

Face à ces deux grands blocs, également résolus, également unis, que peuvent les animateurs des « listes municipales alsaciennes », qui, pour l'instant, concentrent leurs efforts sur Strasbourg ? *« Tout »*, répond M. Ferdinand Moschenross, le bouillant animateur du mouvement Elsass-Lothringen (Alsace-Lorraine), qui *figure* sur cette L.M.A. dont le sigle est présent partout sous les espèces de papillons autocollants. *« Tout, car nous représentons pour les Strasbourgeois le moyen de manifester leur désaffection vis-à-vis des combats politiciens. Nous sommes des centristes, comme notre tête de liste, M. Stricker ; des autonomistes raisonnables, comme M. Hans Zorn et moi-même ; des personnalités sans parti ; d'autres, proches du socialisme mais non du communisme. Nous voulons gérer Strasbourg, c'est tout. »*

M. Stricker de surenchérir : *« Grâce à nous, les Strasbourgeois vont pouvoir refuser l'alternative entre l'aventure d'une coalition socialo-communiste et la dictature d'un conseil municipal usé par trente ans de pouvoir. »* Les animateurs strasbourgeois de la « liste municipale alsacienne » espèrent bien faire école et vont s'y employer. Le résultat que leur tentative pourra obtenir constituera l'une des (petites) curiosités du scrutin, au même titre que celui auquel aboutiront, si elles voient finalement le jour, une liste écologiste et une autre d'extrême gauche.

La première pourrait développer en faveur de la défense du « cadre de vie » et de l'environnement un certain nombre d'arguments qui commencent à faire leur chemin en Alsace, en particulier depuis les manifestations antinucléaires qui ont eu lieu des deux côtés du Rhin. Elle pourrait aussi, comme il en est de plus en plus question, s'agréger à la liste de M. Stricker. Quant à une éventuelle liste d'extrême gauche, elle regrouperait principalement des militants de la Ligue communiste révolutionnaire, de Lutte *ouvrière et de l'Organisation* communiste des travailleurs.

Qu'un second tour ait lieu ou non, le scrutin permettra du moins aux deux principaux blocs de se compter et de prendre date : les dossiers municipaux seront à peine refermés que s'ouvriront ceux des élections législatives.

BERNARD BRIGOULEIX.

La gauche s'achemine vers un accord

(Suite de la première page.)

Bien que M. Poniatowski ait affirmé après la candidature de M. Chirac qu'il n'existe pas de *« danger de gauche »* à Paris, M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, candidat dans le 16[e] arrondissement sur la liste de M. d'Ornano, a fait diffuser lundi une note selon laquelle *« les récents sondages confirment la poussée de la coalition socialo-communiste dans la capitale »*. Ce texte demande que l'unité de la majorité *se refasse* dans les neuf secteurs où *« le danger d'une victoire des listes du programme commun peut apparaître comme une probabilité dangereuse »*. Une victoire dans ces neuf secteurs permettrait à la gauche d'emporter 57 sièges et de s'assurer ainsi une majorité au Conseil de Paris.

Les 57 sièges que M. Taittinger juge être à portée de la gauche sont, outre ceux qu'elle détient déjà, ceux des 2[e], 3[e], *10*[e], *12*[e] et 14[e] arrondissements. A l'heure actuelle, en cas de succès des listes d'union de la gauche, ces sièges se répartiraient de la manière suivante : 27 P.C.F., 19 P.S., 7 M.R.G., 4 personnalités. Ni les communistes ni l'union de la gauche socialiste et démocrate (qui regroupe le P.S. et les radicaux de gauche) ne seraient donc assurés d'une majorité pour enlever le poste de maire, d'autant que le candidat socialiste ne peut être absolument sûr d'obtenir tous les *suffrages des radicaux de* gauche. Un contentieux subsiste entre le M.R.G. et le CERES. Les radicaux de gauche tiennent en effet à présenter M. Luchaire, membre de leur bureau national, dans le 13[e] arrondissement, sur le contingent U.G.S.D. Or, toutes les candidatures socialistes dans ce secteur ont été attribuées au CERES.

En définitive, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche dans les neuf secteurs, *tout se jouerait* au niveau du choix du maire sur le vote des quatre personnalités qui doivent en principe venir du P.S.U. *et* des gaullistes d'opposition. Compte tenu de l'enjeu d'un tel choix, il paraissait peu probable que la gauche puisse aller, mardi, au-delà d'un accord sur la répartition des sièges et des têtes de liste entre les diverses familles politiques impliquées dans les négociations. D'autres réunions seront sans doute nécessaires pour préciser l'éventuel accord de principe, notamment au sujet du choix de ces personnalités.

THIERRY PFISTER.

Le premier ministre à Lyon le 10 février

« PÉRIMÈTRE INTERDIT » AUX MANIFESTATIONS SYNDICALES

La préfecture du Rhône a pris un arrêté délimitant un « périmètre interdit » pour la manifestation des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN, prévue jeudi matin 10 février, devant l'hôtel de la communauté urbaine de Lyon, que le premier ministre, M. Raymond Barre, doit inaugurer à 10 h. 15.

A la suite de cette décision, les trois syndicats ont fait savoir *« qu'ils prendront toutes dispositions pour que l'expression des salariés du Rhône se fasse très largement, le plus près possible du point prévu et des oreilles chatouilleuses du premier ministre »*.

● *Le mariage de M. Georges Marchais.* — Le service de presse du parti communiste a confirmé mardi matin 8 février que M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., épousera prochainement sa compagne Liliane. La date de la cérémonie n'est pas précisée. Les bans ont été publiés à la mairie de Champigny, où le couple est *domicilié*.

● *Le bureau du conseil régional de la Martinique* a été reconduit lundi 8 février. M. Camille Petit, député R.P.R., demeure président et MM. Léon Valère (Union démocratique martiniquaise) et Jean Bailly, vice-présidents. Le parti progressiste martiniquais (que dirige M. Aimé Césaire, autonomiste) a refusé d'avoir des représentants au sein du bureau.

LES DIX OBJECTIFS DU P.C.F. A PARIS

M. Henri Fiszbin, député de Paris, chef de file des candidats communistes, a présenté, lundi 7 février, les dix objectifs que son parti propose aux Parisiens :

1) *Ouvrir tous les dossiers de la ville. Informer tous les Parisiens.*
2) *Arracher Paris aux banques. Recenser, mettre au grand jour toutes les ressources de la ville et les réserver au service exclusif des Parisiens.*
3) *Prendre des mesures prioritaires contre la misère.*
4) *Assurer une gestion humaine, attentive à aider la population, lui offrir toutes les possibilités d'aide et de recours dans les démarches administratives.*
5) *Défendre Paris contre les empiètements du pouvoir central.*
6) *S'attaquer à la ségrégation sociale, à la désindustrialisation et à la dépopulation.*
7) *Mettre au point un plan d'équipement pour répondre aux besoins de toutes les catégories de la population.*
8) *Humaniser le métro. Un véritable plan de circulation des autobus et des voitures.*
9) *Protéger la population contre les nuisances. Réaliser les cinquante espaces verts possibles immédiatement.*
10) *Assurer la participation effective de tous les Parisiens à la gestion de la ville par l'intermédiaire des commissions d'arrondissement.*

POLITIQUE

Le voyage de M. Giscard d'Estaing

« Je suis venu, j'ai vu, je vous ai entendus »

De notre envoyé spécial

Quimper. — La première journée du voyage de M. Giscard d'Estaing en Bretagne aura été dominée, comme devait le souligner lui-même le chef de l'Etat, par la difficulté persistante des relations entre le pouvoir et l'opposition de gauche.

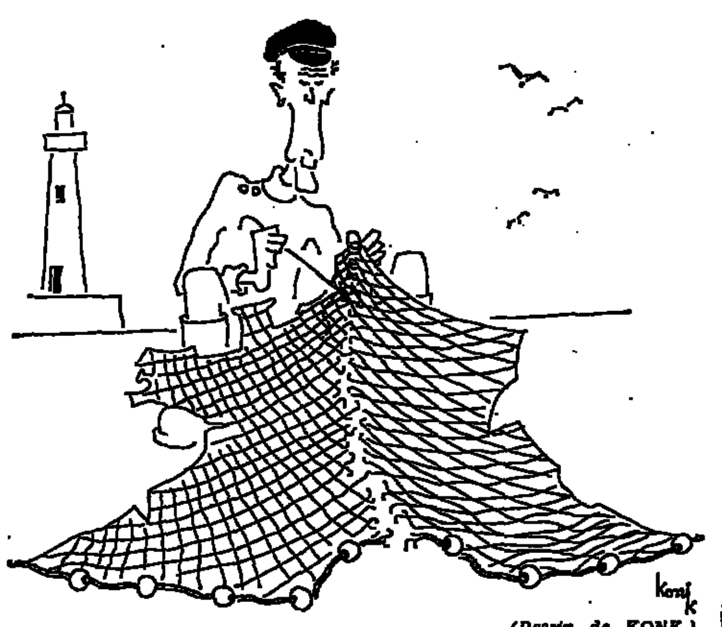
A Dinan, lundi matin, comme à Roscoff en début d'après-midi et à Quimper en fin d'après-midi, *socialistes* et *communistes avaient* préféré en effet les manifestations de rue aux conversations de salon, à l'exception du maire de Quimper, M. Jean Lemeunier (P.S.), présent au dîner. M. Charles Josselin, député socialiste, avait sollicité en sa qualité de président du conseil des Côtes-du-Nord une entrevue en tête à tête avec le président de la République. Celle-ci lui avait été refusée. M. Giscard d'Estaing convoquait alors les journalistes pour leur dire :

« *La politique française est en train de devenir l'une des plus impolies du monde. Je ne crois pas que cela soit conforme ni à la tradition ni à la réputation de notre pays. Je souhaite que la France s'en tienne aux usages démocratiques et républicains qui doivent être les siens.* » Comme on lui demandait s'il était prêt à *faire des gestes pour décrisper* la vie politique française, le président de la République a répondu qu'il avait déjà fait « *des gestes nombreux* ». Il a souligné : « *La politesse veut que lorsque le chef de l'Etat se rend dans un département ou une région, les élus, qui sont les représentants de toute la population, participent effectivement à ces réunions.* »

A Roscoff, également, la gauche était présente pour faire connaître par ses banderoles et ses slogans son hostilité à la politique du chef de l'Etat. M. Giscard d'Estaing, acclamé par ses sympathisants, se rendait successivement au port en eau profonde et à la mairie. Dans son allocution, il soulignait une nouvelle fois la « *vocation maritime* » de la France et promettait le financement par l'Etat d'une jetée supplémentaire à Roscoff. « *Je suis venu, j'ai vu, je vous ai entendus* », concluait-il.

A Quimper enfin, plusieurs milliers de manifestants défilaient dans la ville à l'appel des syndicats quand M. Giscard y est arrivé. Cependant les manifestants ne tentaient à aucun moment de franchir l'Odet pour s'approcher de la préfecture, solidement gardée par les forces de l'ordre. C'est à la préfecture, en effet, que M. Giscard d'Estaing — qui n'avait pas prévu à son programme une visite à la mairie — recevait les membres du comité économique et social de Bretagne, auxquels il offrait un dîner.

Au cours de cette réception, le chef de l'Etat revenait sur les problèmes de la mer. « *Je souhaite,* disait-il, *que s'attache à ma présidence l'idée d'une expansion maritime de la France. (...) La décennie 1975-1985 doit être celle de la vocation maritime de la France.* » M. Giscard d'Estaing exposait également sa vision de la culture, qu'il devait développer mardi soir à Ploermel. « *L'unité de la France,* affirmait-il, *est une évidence. Il ne serait pas raisonnable de disperser nos forces. En revanche, il n'y a aucune raison de couper nos racines culturelles. La culture française est un faisceau de cultures qu'il convient de protéger.* » Le président de la République prononçait ensuite un discours consacré au « *redressement économique* » de la France.



(Dessin de KONK.)

Pendant ce temps, en face de la préfecture, de l'autre côté du fleuve, un petit groupe de manifestants dont plusieurs se réclamaient du mouvement breton d'extrême gauche Stourm Breizh (Combat breton) et dont d'autres se disaient simplement anarchistes, lançaient des coktails Molotov, des pavés et des projectiles divers, *notamment* une hampe de drapeau, en direction des forces de l'ordre. Certains mettaient le feu à un drapeau français. La police ripostait par des grenades lacrymogènes avant de dégager la place au terme d'une charge qui se déroulait sans incidents.

A Saint-Guénolé, en revanche, en pays bigouden, à la pointe sud du Finistère, le chef de l'Etat avait reçu en milieu d'après-midi un accueil plus conforme à ses vœux. « *Voilà une rencontre organisée comme je les aime,* avait-il noté. *Ce que je cherche, c'est le contact le plus direct et le plus chaleureux avec les Françaises et les Français.* »

Ce contact, M. Giscard d'Estaing l'avait à coup sûr trouvé dans la bousculade effrénée que provoquait sa visite aux marins de ce petit port de pêche. Pendant plus d'une heure, le président de la République s'est abandonné au plaisir non dissimulé d'un « bain de foule qu'aucune manifestation hostile n'est venue troubler. Accueilli par les bombardes et les cornemuses des « Sonneurs de la grève » (Sonerien an Aod), revêtus d'un costume de marin, le chef de l'Etat a serré de nombreuses mains avant de monter à bord d'un chalutier, le *Sant-Yann*. Il s'est longuement entretenu avec *l'équipage de ce bâtiment spécialisé* dans la pêche en mer du Nord. Il a ensuite visité la criée dans une cohue redoublée.

En réponse au discours de bienvenue du maire, M. Giscard d'Estaing a notamment affirmé qu'il défendrait, face aux partenaires européens de la France, les droits traditionnels des pêcheurs français en mer du Nord, *en particulier* près des côtes sud de l'Irlande et de la Grande-Bretagne. « *J'ai demandé aux ministres des transports et des affaires étrangères,* a-t-il dit, *de se montrer intransigeants dans la défense des droits français de la pêche. Les marins n'ont pas d'inquiétude à se faire. Leurs droits traditionnels de pêche seront reconnus et protégés.* » *Le chef de l'Etat a* ensuite promis l'aide du gouvernement pour la modernisation de la flotte de pêche et pour l'équipement des ports. « *Nous devons peu à peu apprendre à tourner nos regards vers l'extérieur*, a-t-il conclu. *La France a la vocation d'être la grande puissance maritime de l'Europe continentale.* »

M. Giscard d'Estaing confirmait *ainsi, au terme de cette première journée,* que les problèmes de la mer étaient bien, sur le plan économique, le thème principal de son voyage en Bretagne.

Sur le plan politique il en *livrait* la signification essentielle en *expliquant* à *Quimper*, à l'issue du dîner : « *La France est une équipe dans la compétition internationale. Quand il y a des matches, vous vous jetez sur votre télévision et vous souhaitez que l'équipe soit homogène et unie. Pourquoi ce qui est vrai pour les sports ne le serait pas pour la politique nationale ?* »

THOMAS FERENCZI.

● *Un entrepreneur de Rennes,* M. André Guérin, cinquante ans, s'est suicidé, lundi 7 février, dans sa voiture, garée à Ploermel (Morbihan), près du chapiteau où M. Giscard d'Estaing devait prononcer, ce mardi, le dernier discours de son voyage en Bretagne. M. Guérin a été retrouvé par un passant, une carabine de 22 long rifle à canon scié entre les jambes.

Acculé au dépôt de bilan de son entreprise de travaux publics en 1973, après la perte d'un important marché d'Etat, dans des conditions complexes, l'entrepreneur avait licencié ses deux cents employés, avant de remonter une petite entreprise d'installation de magasins et bureaux.

Politesse bien ordonnée...

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait été reçu fort courtoisement par M. Gaston Defferre à Marseille, le 27 février 1975, puis par M. Pierre Mauroy à Lille, le 1er décembre 1976, n'a pas eu le même bonheur en Bretagne, où la gauche boycotte systématiquement le voyage présidentiel.

M. Charles Josselin, député socialiste, *président* du conseil général des Côtes-du-Nord, s'en est expliqué, mais il n'en reste pas moins que le chef de l'Etat a eu parfaitement raison de stigmatiser une attitude incorrecte. La bipolarisation qui empoisonne, et de plus en plus, notre vie politique ne favorise certes pas les progrès de la civilité, mais il n'empêche que le président de la République a droit, par principe, à la considération de *tous*.

M. Valéry Giscard d'Estaing a eu raison de le rappeler, et il a été fort bien inspiré de ne pas s'en prendre directement à ceux qui lui avaient manqué et de se borner à constater en termes très généraux que « *la politique française est en train de devenir l'une des plus impolies du monde* ».

L'impolitesse est, en effet, générale et n'a point d'étiquette *politique*. Combien d'agressions verbales de MM. Poniatowski et Chirac n'ont-elles fait l'objet d'aucun rappel à l'ordre de l'Elysée ? M. Mitterrand était assurément fort impoli lorsque, le 27 juin 1975, il traitait M. Poniatowski de « Galliffet », mais il ne faisait que répondre à un ministre d'Etat qui l'avait aimablement *présenté*, la veille, comme le « Gamelin de la politique, spécialiste de la défaite ».

Politesse bien ordonnée...

R. B.

La société SOPROMER dépose son bilan

De notre correspondant

Lorient. — Au moment où M. Giscard d'Estaing assurait, lundi 7 février, à Dinan que l'Etat continuerait à favoriser le développement de la Bretagne « *par des mesures particulières* », le conseil d'administration de la SOPROMER (Société bretonne de transformation des produits de la mer), annonçait dans un communiqué laconique sa décision de déposer son bilan. « *La société SOPROMER, outil de régulation des pêches en Bretagne-Sud se voit contrainte au dépôt de bilan, les promesses des pouvoirs publics ayant été assorties de clauses irréalistes.* »

Il y a déjà plusieurs mois que l'on parle en Bretagne des difficultés de cette société créée par les professions concernées (armateurs, marayeurs et transformateurs) pour servir d'outil de régulation à la production des pêches bretonnes, et qui possède en Bretagne quatre unités de transformation : à Lorient (poissons salés, frais et surgelés), à Concarneau (conserves), à Trégunc (plats cuisinés) et à Douarnenez (poissons fumés). Il y a quelques semaines le P.-D. G de la société avait obtenu du tribunal de commerce de Rennes la suspension provisoire des poursuites, et cela malgré des pertes évaluées globalement à 20 millions de francs.

« *Promis depuis trois mois par les pouvoirs publics, mais toujours attendus, 4 millions de francs auraient permis de tenir jusqu'à fin février* », explique le directeur de la société. « *Mais il fallait faire vite, la confiance des fournisseurs de poissons l'exigeait, mais surtout celle de nos acheteurs. Nous étions en pleine période de discussion pour la passation de nouveaux marchés et pour la reconduction des anciens. Faute de cette « assurance », cela n'a pas été possible, malgré la restructuration en cours de la société.* »

Après deux à trois mois de négociations, ce sont quatre cents personnes qui se trouvent depuis lundi soir au chômage. Et cela à un moment où des chalutiers lorientais commencent à débarquer du lieu noir dans les ports allemands

JEAN-YVES MANA'CH.

de M. Giscard d'Estaing

Le Conservatoire du littoral : les caisses sont vides

MARC AMBROISE-RENDU.

M. JOSSELIN (P.S.) : les socialistes ont refusé de tomber dans le piège

LES PÊCHEURS DE NOIRMOUTIER ET DE L'ILE D'YEU DÉPOSENT LEUR ROLE

(De notre correspondant.)

هكذا من الأصل

de M. Giscard d'Estaing en Bretagne

Le Conservatoire du littoral : les caisses sont vides

En présidant le quatrième conseil d'administration du tout jeune Conservatoire du littoral, le président de la République a évidemment voulu marquer l'importance qu'il attache à cet établissement public créé par la loi du 10 juillet 1975 et qui fonctionne effectivement depuis dix mois à peine. Sa mission est claire : il doit acquérir, sur les rivages marins et lacustres, des terrains encore vierges pour les soustraire à toute construction, les conserver à l'état de nature et les ouvrir au public. Le Conservatoire est le dernier rempart élevé contre l'aménagement intensif et la privatisation accélérée du littoral français.

Le bilan de ses dix premiers mois de travail est encourageant : quatre propriétés, couvrant plus d'un millier d'hectares, ont été acquises pour une somme totale de 12 millions de francs.

— Les dunes de Camiers (Pas-de-Calais), dont les 195 hectares payés 3 millions seront fixés, reboisés et aménagés par l'Office national des forêts.

— Le Roc de Chère (Haute-Savoie), dont les 32 hectares acquis pour 350 000 francs bordent et surplombent le lac d'Annecy. Promenade et belvédère seront gérés par un syndicat de communes.

— Le domaine camarguais de La Palissade (Bouches-du-Rhône) étend ses 710 hectares (prix : 8 millions) sur la rive droite du Rhône, en face de Port-Saint-Louis. Géré conjointement par les villes d'Arles, de Port-Saint-Louis et par le parc régional de Camargue, il pourrait devenir un parc de vision ornithologique.

— Les marais de Brouage (Charente-Maritime), dont les 80 hectares achetés 600 000 francs deviendront sans doute une réserve pour les oiseaux d'eau.

Une demi-douzaine d'autres opérations de moindre importance portant au total sur 500 hectares seront menées à bien au cours de l'année. Ce ne sont pas les occasions qui manquent. Le conseil d'administration du Conservatoire et la toute petite équipe installée à Rochefort (une quinzaine d'agents) s'appuient sur les suggestions des cinq « conseils de rivage » créés par la loi (Corse, Méditerranée, Atlantique, Manche, lacs). Ces conseils, qui groupent des élus locaux, connaissent mieux que quiconque les zones à préserver et les occasions d'achat. La première liste qu'ils ont établie (propriété à acquérir en priorité) comprend cinquante lieux-dits couvrant 7 000 hectares et dont la valeur est estimée à 150 millions de francs.

Ce chiffre même témoigne à la fois de l'urgence des besoins et de la pauvreté des moyens mis en œuvre. Les crédits de paiement affectés au Conservatoire se montent à 6 millions pour 1976 et 11 millions pour 1977. Ajoutées aux frais d'installation, les quatre premières acquisitions ont épuisé ces crédits. Pour le reste de l'année, le Conservatoire va vivre sur un crédit exceptionnel de 10 millions prélevé sur le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT).

Certes, le plan d'action prioritaire (PAP) retenu par le VIIe Plan prévoyait que 200 millions seraient dépensés par l'Etat d'ici à 1980 pour créer des coupures vertes sur le littoral. Soit un rythme annuel de dépenses de 40 millions. On est très loin du compte, et le plan a déjà sur ce chapitre un retard de 73 millions : l'équivalent de plusieurs milliers d'hectares de rivage.

Le recours à l'expropriation

Le Conservatoire procède donc comme tous les impécunieux : il fait feu de tout bois. La loi lui donne la possibilité d'exproprier. Il va user de cette procédure « désagréable » pour les 95 hectares du lido de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), dont les propriétaires sont jugés trop gourmands. Le Conservatoire compte aussi sur les dons et legs.

Le Conservatoire s'appuie aussi sur la fondation Espace pour demain, qui vient de se constituer sur l'initiative du journaliste Louis Bériot. La Fondation compte ouvrir des souscriptions auprès du public pour acheter tel ou tel site menacé. Puis elle fera don de ces propriétés au Conservatoire. Les Français accepteront-ils de jouer les mécènes, alors que l'Etat montre l'exemple de la pingrerie ?

Il y a pourtant urgence. Dans trois à cinq ans, selon tous les spécialistes, il ne restera plus 1 mètre carré libre sur nos rivages. Ce ne sont ni les plans d'occupation des sols (sur les neuf cent vingt-huit communes littorales seules une quarantaine en sont actuellement dotées), ni les schémas d'aménagement (aucun n'est définitivement adopté) qui sauveront le littoral. Seuls des achats massifs et immédiats peuvent le faire. M. Robert Poujade demandera 60 millions l'an prochain pour son Conservatoire. C'est alors qu'on jugera la volonté réelle du pouvoir d'appliquer sa propre politique.

MARC AMBROISE-RENDU.

M. JOSSELIN (P.S.) : les élus socialistes ont refusé de tomber dans le piège.

M. Charles Josselin, député socialiste, président du conseil général des Côtes-du-Nord, a répondu, lundi 7 février, au président de la République qui, à Dinan, avait parlé d'« impolitesse » en évoquant le boycottage de la visite présidentielle par la gauche. Il a indiqué :

« Les élus socialistes bretons étaient prêts à rencontrer le chef de l'Etat dès lors qu'un dialogue sérieux leur était proposé. Ils ont estimé qu'une rencontre d'une demi-heure, le verre à la main, suivie d'un banquet de cent couverts, auquel étaient curieusement invités certains maires ou conseillers généraux et pas les autres, n'offrait pas les garanties de sérieux suffisantes. (...) L'organisation de la réception par les comités d'accueil, composés exclusivement des amis du président, devait donner nécessairement un caractère partisan à son voyage. Il est surprenant, dans ces conditions, que Valéry Giscard d'Estaing ait qualifié d'impolitesse une absence amplement justifiée. L'attitude des élus socialistes, le refus de se prêter à un simple rôle de figuration, bref, de tomber dans le piège, a certes une signification politique. On ne peut, en aucun cas, l'interpréter comme un affront à la fonction présidentielle, encore moins comme un manquement à la démocratie. Le mépris trop fréquent des droits de l'opposition constitue une impolitesse autrement plus grave. »

LES PÊCHEURS DE NOIRMOUTIER ET DE L'ILE D'YEU DÉPOSENT LEUR ROLE

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — Pour protester contre le chalutage pélagique (c'est-à-dire à grande profondeur), les marins-pêcheurs de Noirmoutier et de l'île d'Yeu ont déposé, lundi matin 7 février, devant leur inspection maritime, les rôles d'équipage. Cette décision avait pour but de protester contre les nuisances occasionnées aux caseyeurs (bateaux qui posent des casiers) par les chalutiers. La destruction du poisson et celle des engins de pêche par ces chalutiers sont à l'origine de cette protestation.

Alors qu'en 1975, avec des chalutiers classiques, 65 tonnes de daurades avaient été mises à terre, en 1976, ce sont 659 tonnes qui ont été débarquées des cales des chalutiers pélagiques. Si les marins-pêcheurs ont décidé de mettre « sac à terre », c'est pour exiger que « soit interdite la pratique du chalutage pélagique dans une bande côtière de 3 milles ainsi que le chalutage de nuit au large, sur les plateaux rocheux où depuis des décennies travaillent en permanence des pêcheurs du littoral ».

A Quimper

« Dans l'emploi de nos ressources, priorité doit être donnée à nos approvisionnements et à nos investissements »

Au cours du dîner offert aux membres du Comité économique et social, lundi soir 7 février à Quimper, M. Giscard d'Estaing a évoqué « *ce qui, à l'heure actuelle, constitue la préoccupation principale des Français : notre redressement économique* ». Il a déclaré notamment : « *Il y a maintenant un peu plus de quatre mois que la politique de redressement économique a été mise en place par le gouvernement. Comme toujours, cette politique a d'abord été accueillie par le scepticisme des uns et par l'hostilité des autres. Mais, ces premières réactions passées, la sagesse a repris le dessus. En dépit des manœuvres de ceux qui souhaitaient l'échec de la politique mise en place, c'est-à-dire l'affaiblissement de notre pays, les Français ont rapidement compris la nécessité d'une action déterminée de redressement économique et ont — explicitement ou implicitement — adhéré à l'action entreprise par le gouvernement.*

» Ils ont, en particulier, compris que c'était non pas l'affaire du gouvernement mais leur propre affaire, et que l'enjeu était d'une rare importance. Quel est, en effet, cet enjeu ? C'est la poursuite de notre progrès économique et social. (...)

» Au plan extérieur, ce qui est en cause, c'est la place de notre pays dans le monde. Il s'agit de savoir si la France parviendra à prendre place dans le groupe des pays qui ont la volonté et la capacité de surmonter les difficultés nées de la crise mondiale, et qui ont retrouvé rapidement les conditions de leur développement. Ou si, au contraire, incapable de s'adapter aux conditions nées du bouleversement de 1973-1974, notre pays s'enlise dans les difficultés et cesse de progresser, c'est-à-dire recule. (...)

» Mais, il s'agit également de notre indépendance, car nous ne pouvons supporter durablement le déficit extérieur que nous connaissons actuellement sans voir notre liberté d'action se réduire, et cela, nous ne saurions l'accepter. »

M. Giscard d'Estaing a souligné la nécessité d'un « *double effort* ». D'une part, « *un effort de modération de la croissance des rémunérations, afin de ne pas alourdir nos coûts de production et de préserver notre compétitivité* ». « *C'est la raison*, a souligné le chef de l'Etat, *pour laquelle les Français doivent accepter, durant l'année 1977, la stabilisation de leur pouvoir d'achat. Cet effort est nécessaire. L'opinion le comprend et le sait.*

» *Parallèlement*, a encore affirmé M. Giscard d'Estaing, *il appartient aux entreprises de relever le défi qui leur est lancé. Elles doivent, en premier lieu, s'adapter aux nouvelles conditions de fonctionnement de l'économie qui leur sont imposées : enchérissement massif de certains facteurs de production, modification du partage international du travail. C'est l'imagination, la recherche de l'innovation, le dynamisme et le jeu de la concurrence, en un mot l'esprit d'entreprise, qui permettra à notre appareil productif de s'adapter à ces nouvelles conditions (...). Ce dynamisme de nos entreprises doit se manifester tout particulièrement sur les marchés étrangers, pour faire face à une concurrence accrue.*

» *Effort des particuliers, effort des entreprises*, a conclu le président de la République, *les rôles sont ainsi clairement fixés. Dans une circonstance comme celle-ci, il est particulièrement important que les Français comprennent de quelle façon et dans quelle mesure leurs conditions d'existence sont liées au bon fonctionnement de nos entreprises. Il est normal, et c'est ainsi que s'est accompli l'immense progrès social dont notre génération a été le témoin, que les travailleurs demandent et obtiennent des entreprises qui les emploient la juste part des progrès que leur travail permet d'accomplir chaque année. Dans une économie décentralisée comme la nôtre, le surplus annuel de la production économique fait l'objet d'un partage négocié entre les différents agents économiques, au premier rang desquels les travailleurs.*

A Dinan

« Une région qui n'est plus isolée du reste de la France »

Au terme du déjeuner, qui réunissaient lundi 7 février les membres du conseil régional de Bretagne, à Dinan, M. Giscard d'Estaing a tout d'abord rendu hommage à « *l'ardeur de la Bretagne tout entière* », une ardeur qui, a-t-il dit, « *vous a permis de bâtir une communauté solide et solidaire dans un univers menacé par la futilité et la division* », une ardeur « *qui est un modèle pour la France* ».

Le chef de l'Etat a ajouté : « *La Bretagne, malgré les tempêtes, a poursuivi un développement économique remarquable. Je suis venu vous dire que l'Etat est décidé à favoriser ce développement par des mesures particulières, mais aussi avec votre concours, par la politique nationale d'aménagement du territoire.* »

Après avoir souligné que, « *pour la première fois depuis soixante ans, ceux qui reviennent en Bretagne sont désormais plus nombreux que ceux qui en partent* » et que « *l'exode massif des jeunes en direction, notamment, de la région parisienne est stoppé* », il a indiqué : « *Dans l'Ouest, de 1968 à 1974, le nombre des emplois industriels créés a augmenté de 25 %, alors qu'il progressait de 7 % dans le reste du pays. C'est une grande réussite qui s'apprécie non seulement dans les chiffres mais aussi sur le terrain (...). Cette industrialisation n'a pas entraîné un déclin de l'agriculture bretonne, au contraire la Bretagne est devenue une grande région agricole, elle est la première région de France, toutes productions agricoles confondues. Elle est, en particulier, la première pour la production animale ; en valeur, le revenu d'exploitation par actif est désormais supérieur à la moyenne nationale (...). Malgré ces performances, votre région, vous me l'avez dit, est inquiète, elle est inquiète du taux de chômage, elle est inquiète pour la santé économique de certaines branches d'activité (...). Mais l'avenir de la Bretagne ne doit pas être assombri par les difficultés du présent. L'espoir et la volonté d'entreprendre ne doivent pas céder à l'inquiétude et au découragement.* »

M. Giscard d'Estaing a ensuite rappelé les principales actions entreprises à l'initiative du gouvernement. « *La priorité reconnue à l'Ouest*, a-t-il dit, *ne s'exprime pas seulement en paroles, elle se traduit en actes.* » Il a évoqué les travaux d'édification du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne, les travaux du gazoduc destiné à l'alimentation en gaz naturel de la Bretagne, les travaux de la grande forme de réparation navale de Brest, la modernisation de plusieurs ports bretons et la prochaine construction de l'autoroute Le Mans-Rennes à propos de laquelle il a indiqué que la *concession de réalisation sera signée d'ici au 1er mai 1977*

Le chef de l'Etat a également mis l'accent sur la politique d'amélioration et de sauvegarde de l'environnement : « *Un institut de géoarchitecture*, a-t-il annoncé, *sera créé prochainement à Brest.* » Il a noté : « *La vocation de la Bretagne dans le secteur des télécommunications peut être affirmée aujourd'hui plus que jamais ; je confirme qu'il n'y aura pas en 1977 de diminution de l'emploi dans les télécommunications en Bretagne.* » M. Giscard d'Estaing a énuméré cinq décisions récentes : l'ouverture à Brest, en octobre prochain, de l'école nationale supérieure des télécommunications de Bretagne ; le démarrage des travaux d'installation à Rennes de l'Institut national des cadres techniques des télécommunications ; la construction de locaux définitifs à Rennes-Cesson du centre commun d'études de la télévision et des télécommunications ; l'installation à Rennes d'un établissement de la société des services Transpac récemment créée pour faire accéder les petites et moyennes entreprises aux progrès de l'informatique ; enfin, l'ouverture à Rennes et à Brest de deux centres du service national des téléconférences.

Dans la seconde partie de son allocution, M. Giscard d'Estaing a défini la nouvelle orientation de la politique d'aménagement du territoire, dont les principes ont été établis lors du conseil central de planification du 25 octobre 1976. Cette politique, a-t-il dit, « *bénéficiera naturellement à la Bretagne* ». Elle visera quatre objectifs :

Premièrement, « *dans le domaine industriel, la réduction de la croissance nationale des emplois doit être compensée dans les zones prioritaires au regard de l'aménagement du territoire (...) ; [ensuite] dans le domaine des activités tertiaires, il est nécessaire que la province ne soit pas vouée aux tâches d'exécution. Il est nécessaire qu'elle participe à l'élaboration des décisions. Des services centraux de l'administration, des sièges sociaux d'établissements publics et de sociétés nationales peuvent sans inconvénients graves s'installer hors de la capitale (...) ; le troisième objectif est d'établir un meilleur équilibre entre la ville et le monde rural (...) ; enfin, et c'est un objectif que je considère comme essentiel pour accroître l'efficacité de notre politique, l'aménagement du territoire ne sera plus simplement le résultat de l'action d'un service spécialisé, aussi dynamique soit-il. Il sera l'expression d'une politique voulue par le gouvernement et appliquée par tous les responsables ministériels.* »

Dans sa conclusion, M. Giscard d'Estaing a souligné : « *L'Etat a la volonté de mener une politique efficace d'aménagement du territoire. Il ne pourra le faire seul. La participation active de ceux qui sont directement concernés, c'est-à-dire des habitants des régions eux-mêmes, est indispensable. En Bretagne, vous avez fait des efforts considérables pour prendre en mains vous-mêmes votre destin. L'action de votre établissement public régional est exemplaire à cet égard.* »

Le chef de l'Etat a ajouté : « *La Bretagne n'est plus isolée du reste de la France. Elle a maintenant tous les atouts pour regarder sans crainte vers la mer, pour être l'un des points forts de la façade maritime française (...). Parce qu'elle a su avec ténacité se lancer dans le développement économique, parce qu'elle saura tirer parti de la mer, la Bretagne est l'une des grandes chances de la France.* »

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

A PROPOS DE... UN CONFLIT A LILLE

Quel statut pour les agences d'urbanisme ?

M. Christian Wabl, directeur des services publics de la communauté urbaine de Lille, assurera désormais la direction de l'agence d'urbanisme de la métropole Nord. Il succède à M. Pierre Mazzolini, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont le contrat avait été dénoncé par M. Arthur Notebart, président de la communauté. (« Le Monde » des 14 et 15 décembre 1976.)

Devant le conseil de la communauté, réuni le 4 février, M. Notebart a déclaré : « L'agence d'urbanisme était un service hybride, sans statut juridique précis. Au départ, l'Etat et la communauté y étaient parties prenantes moitié-moitié, puis l'Etat n'a pas respecté ses engagements. Actuellement, la communauté la finance à 80 % et assure le traitement de trente-huit personnes sur cinquante. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé, en mai 1976, au directeur de l'équipement de mettre fin au statut de l'agence d'urbanisme. »

M. Notebart a précisé : « Cela ne signifie pas que l'agence n'ait plus son utilité. Au contraire, nous souhaitons développer son rôle, mais en tant que service entièrement communautaire, avec un personnel bénéficiant du statut de la communauté et non plus sous contrat mis à la disposition de cette communauté. » *Le concours du ministère de l'équipement est souhaité encore, mais à la condition que les missions soient décidées par la seule communauté urbaine.*

Les agences d'urbanisme d'agglomération ont été créées en application de la loi d'orientation foncière de 1965. Les vingt-quatre agences existantes emploient sept cent cinquante personnes et coûtent environ 75 millions de francs par an, dont 25 millions de francs sont fournis par l'Etat. Leur activité concerne environ onze millions d'habitants.

D'abord occupées à établir les documents d'urbanisme pour les agglomérations importantes qu'elles couvrent, elles sont souvent au centre des conflits qui naissent entre les élus locaux et l'administration. Leur statut — il s'agit le plus souvent d'associations de la loi de 1901 — leur a donné une indépendance très relative. L'affaire de Lille, dans laquelle les élus reprennent les choses en main, est significative de cette situation conflictuelle.

Haute-Normandie

Les représentants de l'Eure réintègrent l'assemblée régionale

De notre correspondant

Rouen. — Pour la quatrième année consécutive, M. André Bettencourt (rép. ind.) a été élu président du conseil régional de Haute-Normandie qui siégeait les 7 et 8 février avec, pour la première fois, la participation des représentants de l'Eure. Sur 38 votants, M. Bettencourt a obtenu 28 voix contre 8 au candidat de la gauche, M. Olivier Goubert (P.C.).

Jusqu'à présent, les élus de l'Eure qui craignaient que leur tête-à-tête avec la Seine-Maritime ne soit par trop déséquilibré en leur défaveur avaient refusé de siéger au conseil régional, à l'exception du seul représentant de l'opposition, le député de Bernay, M. Claude Michel (P.S.). S'ils ont accepté cette année de prendre place dans cette assemblée, c'est sur la promesse ferme que les deux régions de Haute et de Basse-Normandie seraient réunies d'ici trois ans, et surtout que dans cette attente une commission paritaire (qui n'aurait qu'un rôle de proposition), composée de cinq élus de chacun des deux départements désignés par leurs représentants respectifs au sein du conseil régional, puisse examiner les problèmes graves qui viendraient à surgir.

M. Bettencourt a fait adopter par la majorité du conseil une modification en ce sens du règlement intérieur, modification que pour leur part les groupes communiste et socialiste contestent. Ils estiment que cette commission affaiblit l'autorité du conseil régional et qu'en outre elle est contraire à la loi portant création des régions.

Auparavant, communistes et socialistes avaient refusé de prendre part aux élections des membres du bureau pour protester contre le refus de la majorité de répartir les postes en proportion des forces en présence. Principal artisan de la fronde du département de l'Eure, M. Gustave Héon, président du conseil général (Gauche dém.), a été élu au poste de premier vice-président.

Le budget primitif de la région Haute-Normandie, tel qu'il a été proposé et adopté, s'élève, en dépenses, à un peu plus de 57 millions. Il est en augmentation de 26 % par rapport au budget de 1976. Cette progression est surtout due à un doublement des emprunts.

JACQUES GRALL.

Midi-Pyrénées

● *M. Alain Savary*, député socialiste de la Haute-Garonne, a été réélu lundi 7 février par 51 voix sur 63 suffrages président du conseil régional de Midi-Pyrénées. M. Alain Savary était candidat unique. Il y a eu 8 bulletins blancs ou nuls. — *(Corresp.)*

POLITIQUE

L'INAUGURATION DE BEAUBOURG

M. Fanton s'étonne de l'« ostracisme » manifesté à l'égard des élus R.P.R.

M. André Fanton, député R.P.R. de Paris, constate, dans une question écrite adressée le 5 février au premier ministre, qu'une invitation à l'inauguration du Centre Beaubourg a été déposée à son intention au Palais-Bourbon, *« quelques heures seulement avant cette cérémonie »* et qu'*« il lui a été naturellement impossible d'y répondre »*.

Il lui demande de lui faire savoir : « 1) *Quelles sont les autorités qui ont réussi à sélectionner les cinq ou six mille invités à l'inauguration et qui ont « oublié » la majorité des élus de la capitale ;* 2) *si les usages en vigueur jusqu'alors à l'occasion des visites du président de la République, usages selon lesquels les parlementaires élus du département sont invités, restent toujours en vigueur. Dans l'affirmative, il lui demande de lui indiquer les raisons qui ont pu justifier l'ostracisme manifesté à l'égard de certains élus de la capitale, ostracisme encore plus surprenant lorsqu'il concerne des parlementaires qui, par leur vote, ont soutenu et permis la réalisation du Centre Beaubourg. Comme il lui paraît difficilement imaginable que les perspectives des prochaines élections municipales à Paris soient l'explication de la discrimination visant les parlementaires appartenant au groupe le plus important de la majorité, comme il lui paraît tout aussi impensable que seul le hasard soit la cause de cet oubli, il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre pour rappeler à toutes les autorités les usages et les convenances qu'exige le respect dû aux élus du suffrage universel.* »

CARNAVAL ET POLITIQUE

La police niçoise intervient, depuis le 6 février, pour interdire la vente, à l'occasion du Carnaval, de masques à l'effigie du président de la République. Cette interdiction vise, précise-t-on de source officielle, tous les masques à l'effigie d'une quelconque personnalité politique. Elle résulte d'un arrêté du 21 janvier dernier qui reprend des dispositions coutumières avant le Carnaval. « Arrêté dû à l'initiative du préfet », affirme M. Jacques Médecin, maire de Nice, secrétaire d'Etat au tourisme. « Arrêté du maire », proclame-t-on du côté de la préfecture.

«La lettre de la Nation», M. Giscard d'Estaing et la psychanalyse

Commentant les propos tenus par M. Giscard d'Estaing au cours de l'émission télévisée « les Dossiers de l'écran », mardi 1er février, M. Pierre Charpy, directeur de la Lettre de la Nation, *organe officiel du R.P.R., estimait dans le numéro du 3 février :*

« C'est à la psychanalyse qu'il faut recourir pour trouver ou essayer de trouver une réponse à la question rituelle : « Que » fera le président de la Répu- » blique si la coalition du pro- » gramme commun l'emporte aux » élections législatives ? »

L'hebdomadaire le Point *écrivait dans son numéro du 7 février :*

« Le président de la République a été ulcéré de voir *la Lettre de la Nation* (R.P.R.) invoquer la « *psychanalyse* » pour expliquer certain propos de sa dernière émission télévisée. V.G.E. y voit le signe d'une campagne injurieuse développée contre lui au sein du R.P.R. »

M. Charpy, dans la Lettre de la Nation *du mardi 8 février se défend de* « s'associer à une campagne injurieuse contre lui », *assure qu'il s'est référé à la définition de* « psychanalyse » *donnée par le* Petit Larousse illustré *et estime que, lorsque le président de la République* « parle d'une possible victoire du programme commun aux prochaines élections législatives, il faut bien une véritable « inves- » tigation psychologique » pour déceler ses « sentiment obscurs » ou refoulés ».

M. Charpy conclut : « Il est inutile de chercher de notre côté les imputations calomnieuses, les ragots méchants et *autres saloperies variées.* Cela ne correspood pas à notre conception de la politique. Nous avons peut-être tort, puisque nous pourrions dire beaucoup de choses qui auraient au moins le mérite d'être vraies. Mais, quand on s'est fait *une certaine* idée de la France, il n'y a pas de raison d'en changer. »

Rappelons que M. Jean Daniel, dans un éditorial du Nouvel Observateur *du 31 janvier, avait évoqué* « cette insistante et incroyable rumeur selon laquelle le président de la République se ferait... psychanalyser ».

Dans la presse hebdomadaire

ATTENTES

Pour Françoise et Pierre Claustre, une longue attente a pris fin. La libération de l'archéologue et de son mari ne met pas pour autant un point final à « l'affaire » : trop de questions restent encore sans réponse.

Toutefois, certains commentateurs tirent les leçons des négociations. Ainsi Josette Alia, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, affirme que « *le grand gagnant, en cette affaire, est surtout la Libye* ». Quant aux Toubous, ils « *ont été, en fait*, écrit-elle, *plus qu'oubliés : sacrifiés* ».

Denise Gault souligne, de son côté, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, que M. et Mme Claustre ont dit ne pas vouloir « oublier » le peuple toubou, « *les femmes et les enfants de cette tribu nomade, victimes d'une guerre sans merci entre les guerriers rebelles et les forces armées du gouvernement tchadien* ».

Cette guerre « continue », rappelle Pierre Doublet, dans *L'EXPRESS*, et il ajoute : « *Le matériel français sert toujours aux forces de N'Djamena.* »

Cela fait écrire à Louis Guilbert, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, que l'épilogue heureux pour les époux Claustre ne peut faire oublier « *que le sort du peuple tchadien est toujours soumis au bon vouloir de l'impérialisme français* ».

Henri Smolarski suppose dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO* que le Tchad, en acceptant de « *fermer un œil sur les entreprises triangulaires entre la France, les guérilleros du Tibesti et la Libye, a su formuler à Paris un certain nombre d'exigences* ». Mais, note-t-il, « *qu'importent (...) les manigances secrètes ou non des Etats (...) si vraiment leurs aboutissements sont la liberté pour une poignée d'hommes et de femmes menacés d'être broyés dans d'horribles engrenages* ».

Pour Catherine Guigon, « *l'affaire Claustre est pleine de points d'interrogation* ». Après les avoir énumérés, elle conclut dans *LE POINT* : « *Il serait temps que l'Elysée — qui l'a entre les mains depuis si longtemps — se décide enfin à ouvrir le dossier.* »

Camille-Marie Galic constate, dans *RIVAROL* que « *l'histoire se termine donc le mieux du monde pour la malheureuse Françoise Claustre, (...) pour son mari, pour le raïs libyen et pour M. Giscard lui-même, qui voit avec soulagement les Français et leurs informateurs détourner pour un moment leur attention de la mairie de Paris* »

« *Pour un moment* »... mais un moment seulement car la bataille de Paris continue de mobiliser l'attention de la plupart des observateurs.

A travers cette compétition, ce sont les rapports entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac qui sont étudiés. Pour Pierre Calmette, dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, « *Que M. Chirac propose une tactique différente de celle de M. Giscard d'Estaing est possible. C'est*, ajoute-t-il, *une conséquence de l'échec devant le mouvement populaire. Pas une contradiction fondamentale.* »

L'ETINCELLE, hebdomadaire communiste révolutionnaire, conteste cette appréciation du P.C. et écrit : « *Là où le marxisme, c'est précisément « l'analyse concrète d'une situation concrète » et la lucidité sans complaisance, le révisionnisme, une fois de plus, érige la myopie en analyse, et l'aveuglement en système !* »

Christian Guerche, qui s'exprime dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., tire, de son côté, la réflexion suivante : « *Tout se passe comme si la gauche n'avait qu'un souci : celui de rassurer. Laissant ainsi la dynamique de Chirac se développer.* »

Sur ce même thème, Georges Montaron relève, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* : « *Le duel Giscard-Chirac ne doit pas conforter la gauche dans une attitude d'expectative. Bien au contraire, il devrait l'inviter à resserrer ses rangs et à mener des actions communes pour préparer des victoires qui ne seront acquises qu'au soir des élections.* »

Sous le titre « Raymond Barre saisi par la politique », Bernard Harteman, écrit dans *LA VIE FRANÇAISE — L'OPINION* : « *Raymond Barre ne fait pas de politique, c'est bien connu. Pourtant, la réussite de son plan de redressement, autant que l'assainissement profond de l'économie qu'il entend conduire au moins jusqu'aux élections législatives, reposent bel et bien sur un pari politique mais inattendu (qui) repose sur une mobilisation économique de tous les instants.* »

André Lesueur, dans *VALEURS ACTUELLES*, estime que le premier ministre « *n'a pas la fibre d'un professionnel de la politique* ». Il poursuit : « *En politique, la compétence ne suffit pas. S'il ne jugeait pas les hommes trop exclusivement sur les dossiers économiques qu'ils manipulent, M. Barre aurait compris qu'à partir d'une situation favorable une forte volonté peut créer sa propre légitimité. M. Chirac, qui a cette volonté, a su utiliser la situation* » ... contre toute attente. — A. Ch.

CORRESPONDANCE

Marcel Servin et le P.C.F.

Après la publication dans le Monde *du 28 janvier d'un article intitulé « le P.C.F. hésite à réexaminer son propre passé » dans lequel nous évoquions l'élimination, en 1961, de MM. Marcel Servin et Laurent Casanova des instances dirigeantes du P.C.F., en parlant à ce propos de « dernier grand procès stalinien au sein du mouvement communiste français », M. Arthur Buchmann, secrétaire de la fédération de la Moselle du P.C.F., nous écrit :*

En 1961, Marcel Servin a été *chargé par la direction du parti* de venir apporter son aide à la fédération communiste de la Moselle, ce qu'il fit avec beaucoup de compétence et d'esprit de parti, jusqu'à sa mort en automne 1968.

Marcel Servin a toujours été considéré comme un communiste à part entière ; sur la base de son travail accompli, il a été rapidement élu au secrétariat fédéral.

Il a fait parti de la délégation que les communistes de Moselle ont élu pour les représenter aux 17e et 18e congrès du parti.

Aux élections cantonales de 1967, Marcel Servin a été le porte-drapeau du parti dans le canton de Wolppy.

Et, aujourd'hui, nombreux sont les communistes qui ont donné le nom de Marcel Servin à leur cellule, à Metz, à Thionville, à Moyeuvre-Grande, à Hayange, etc., perpétuant ainsi le souvenir d'un communiste qui, par son exemple, a mis au-dessus de tout le parti et son unité, cela malgré les problèmes qui ont surgi dans sa vie militante.

هكذا من الأصل

On a cassé la fumée.

En "cassant" la fumée du tabac des chercheurs ont réussi à réconcilier les inconciliables : le goût et la légèreté. Le résultat : MERIT.

Légèreté/goût : jusqu'à présent, deux inconciliables.

Jusqu'à présent, plus le tabac devenait léger, plus il perdait son goût.

Et le fumeur était obligé de faire un choix entre le goût et la légèreté.

C'est-à-dire que, pour le vrai fumeur, le choix était vite fait : il renonçait à fumer léger pour garder le plaisir du tabac.

Une découverte étonnante. Maintenant, on sait d'où vient le goût du tabac.

Pour réussir à réconcilier le fameux antagonisme goût/légèreté, des équipes de chercheurs de Philip Morris ont travaillé aux Etats-Unis pendant 12 ans.

Ils ont "craqué" la fumée du tabac, c'est-à-dire qu'ils l'ont fractionnée.

Ils ont ainsi déterminé 2.000 composants qu'ils ont isolés.

Puis, ils les ont analysés un à un.

Ce qu'ils ont découvert est vraiment extraordinaire :

quelques-uns seulement de ces 2.000 composants étaient très riches en goût tout en étant d'une extrême légèreté.

Cette découverte des éléments-clé du goût est, assurément, l'une des plus importantes dans l'histoire de la cigarette.

Un traitement tout nouveau du tabac, c'est MERIT.

Une fois les unités de goût identifiées, il est devenu possible, grâce à un procédé tout nouveau : "Enriched Flavor", de les sélectionner dans un tabac riche en goût, puis d'alléger le tabac sans rien toucher à ses éléments goût.

Et c'est ainsi qu'après de nombreux essais les chercheurs ont réussi le mélange parfait qui réunit toute la force du goût dans un tabac léger.

C'est la cigarette MERIT, une cigarette unique en son genre.

Vous qui aimez fumer pour le plaisir du goût, pour la première fois vous allez pouvoir changer pour du tabac léger sans regretter vos cigarettes habituelles, comme l'ont déjà fait des millions de fumeurs dans le monde.

MERIT

L'ÉVÉNEMENT

La justice ailleurs

Plusieurs affaires judiciaires récentes — l'enquête sur les micros du « Canard enchaîné », sur l'assassinat de M. Jean de Broglie, l'arrestation puis l'expulsion précipitée de M. Abou Daoud, ont suscité des commentaires mettant en cause l'indépendance des magistrats français vis-à-vis du pouvoir politique.

Mais l'institution judiciaire française est-elle la seule dans le monde à apparaître, dans certaines affaires délicates — notamment celles qui ont un caractère politique, — comme faisant l'objet de pressions gouvernementales ? Une enquête réalisée par plusieurs de nos correspondants montre que, dans de grands pays, les rapports entre l'institution judiciaire et le monde politique sont souvent empreints d'ambiguïté.

Etats-Unis

L'influence de la politique

Washington. — « Un juge est un membre du barreau qui connaissait un sénateur ou un gouverneur... » *Cette formule familière résume bien la situation des magistrats américains. En effet, le choix des juges, qu'il s'agisse des instances locales (justice de paix, tribunaux de comté ou tribunaux d'Etat) ou des instances fédérales (juges de district, juges d'appel), et plus encore des neuf membres de la Cour suprême, est essentiellement et étroitement lié à la politique. Ainsi, les juges de paix et de comté sont élus pour un mandat renouvelable de quatre à six ans, qu'ils sollicitent soit sous l'étiquette d'un des deux grands partis, soit comme indépendants. A l'échelon supérieur, celui des tribunaux de première instance et des cours d'appel des Etats, les juges sont nommés pour une période déterminée par l'exécutif, c'est-à-dire par le gouverneur de l'Etat. Mais les nominations doivent être confirmées soit par le corps législatif de cet Etat, soit par un conseil spécial.*

A dire vrai, deux seulement des cinquante Etats de l'Union ont un système identique de sélection des juges. Ainsi, dans une quinzaine d'Etats du Middle-West et de l'Ouest, les candidats aux fonctions de juge se présentent sans étiquette politique. Mais neuf autres Etats ont adopté la formule dite Merit Selection *(sélection par le mérite), en vertu de laquelle le gouverneur fait son choix parmi les noms soumis par une commission, et la candidature est ensuite proposée aux électeurs sur un bulletin séparé.*

*Dans le système fédéral, les juges sont nommés par le président, mais le Sénat doit confirmer les nominations. Là encore, la politique est déterminante, étant donnée l'influence qu'exercent le ou les sénateurs (deux par Etat) des Etats où un poste devient vacant. En effet, dans la pratique, les sénateurs recommandent leur candidat au président, ou bien ils négocient le choix présidentiel, ou encore ils s'y opposent au sein de la commission judiciaire qui, officiellement, recommande la nomination. Le ministère de la justice n'intervient que techniquement pour vérifier les titres et qualifications des candidats, aidé dans cette tâche par une commission de l'*American Bar Association, *représentant les divers barreaux.*

Ainsi, la nomination des juges dans les Etats comme dans le système fédéral est-elle déterminée plus par des considérations politiques que par la compétence, l'intégrité ou le souci d'indépendance des candidats. Il en est de même des promotions (à une juridiction supérieure ou à un district plus important), puisqu'elles dépendent également du gouverneur de l'Etat intéressé ou du président, qui, normalement, favorisent leurs amis politiques. La seule garantie formelle d'indépendance est donnée aux juges fédéraux, auxquels une disposition de la Constitution assure pratiquement d'être nommés à vie. En outre, ils ne peuvent être destitués qu'au terme de la longue et difficile procédure d' « impeachment », applicable au président et aux hauts fonctionnaires du gouvernement. Pour les juges d'Etat, le gouverneur n'a pas l'obligation de garder un juge nommé par son prédécesseur ; dans la pratique, cependant, la plupart des juges sont maintenus en fonctions, à expiration de leur terme, par le nouveau gouverneur.

Au cours de ces dernières années, un mouvement important s'est manifesté dans les milieux professionnels et au Congrès pour diminuer l'influence de la politique dans le processus des nominations. M. Carter lui-même a fait campagne pour généraliser la formule de sélection par le mérite. Mais les sénateurs ne renonceront pas si facilement à cet instrument de pression politique. Ainsi, un projet de réforme limiterait aux juges d'appel (une centaine), excluant les juges fédéraux des tribunaux ordinaires (plus de quatre cents), la formule d'une commission de sélection préalable à la nomination. Plusieurs Etats, cependant, ont déjà mis en place des commissions, mais les réformateurs voudraient qu'elles ne soient pas composées exclusivement de membres du barreau mais comprennent des personnalités indépendantes et surtout des représentants des minorités. Ce sont, en effet, les minorités qui souffrent le plus de la « politisation » du système judiciaire, et notamment la plus importante, celle des Noirs, qui se plaignent de n'être pas traités équitablement par les juges blancs dans le Sud.

A dire vrai, les critiques du système judiciaire actuel contestent beaucoup moins l'indépendance des magistrats que leur compétence. Comme le notait le New York Times, « le système a produit des juges d'une qualité exceptionnelle, en même temps que des hommes absolument incapables d'assumer leur fonctions... ». *De fait; aucune disposition constitutionnelle ou réglementaire n'impose aux candidats une qualification juridique.*

Le problème de l'indépendance des juges ne mobilise cependant guère l'opinion, qui l'accepte dans la mesure où elle reste fidèle à la conception d'une démocratie idéale dans laquelle le peuple soit directement, soit par ses représentants élus, doit jouer un rôle majeur dans le choix des juges. « La prédominance de la politique est un fait qu'il faut accepter, *écrivait un juriste,* M. Schwartz. Les tribunaux ont toujours été entraînés dans les querelles politiques, sociales et économiques, et les juges se sont trouvés amenés à les trancher. Personne ne voudrait changer cette sorte de puissance en une institution sacrée, en un sacerdoce (...). *La cour est un instrument politique...» Enfin, il est certain qu'à la faveur de l'affaire du Watergate le judiciaire a repris, en tenant tête victorieusement à un exécutif abusif, une partie du prestige qu'il avait perdu.*

HENRI PIERRE.

République fédérale d'Allemagne

Peu de débats

Bonn. — L'article 27 de la Loi fondamentale (Constitution de la *République fédérale*) *déclare* : *« Les juges sont indépendants et ne sont soumis qu'à la loi. »* Le paragraphe suivant précise qu'ils ne peuvent être licenciés, suspendus, mutés ou mis à la retraite contre leur volonté. Cette indépendance est donc, d'une part, « objective » : les juges ne doivent prendre leur décision qu'en fonction des lois et non de directives *reçues de leurs supérieurs. Elle est,* d'autre part, « personnelle » : les juges ne peuvent être sanctionnés ou défavorisés à cause des décisions qu'ils ont prises.

Cette double indépendance trouve son expression concrète dans la façon dont les juges sont nommés et promus. Il convient de distinguer entre les juges fédéraux, qui sont environ quatre cents *sur quatorze mille*, et les juges des Länder (régions). Les juges fédéraux sont nommés par le ministre de tutelle (justice ou travail) après avoir été élus par une commission spécialisée. Celle-ci est composée des onze ministres régionaux compétents et de onze membres du Bundestag élus par leurs pairs. Le ministre fédéral n'est pas lié par la décision *de la commission, mais il ne peut* nommer un candidat qui n'a pas été élu. S'il se refuse à nommer un candidat élu par la commission, *il doit demander une autre* élection. Ce cas s'est produit une seule fois dans l'histoire — courte, il est vrai — de la République fédérale.

Des tribunaux d'exception interdits par la loi fondamentale

Le ministère fédéral de la justice est compétent pour la cour fédérale de justice, le tribunal fédéral des finances et le tribunal administratif fédéral. Le ministère fédéral du travail est compétent pour le tribunal social fédéral et le tribunal fédéral du travail.

En matière de justice, la compétence générale revient cependant aux Länder. *Ainsi le ministère fédéral de la justice ne* dispose-t-il d'aucun service décentralisé. Sa fonction se limite pratiquement à la préparation des textes de loi.

Pour la nomination des juges régionaux, la procédure varie d'un Land à l'autre. Certains Länder ont aussi des commissions électorales (à Berlin-Ouest, Brême, en Hesse ou au Schleswig-Holstein). Ni leur composition ni leurs compétences ne sont fixées par la Constitution. Certaines comportent même des représentants des avocats. Dans les autres Länder, les nominations de juges sont de la compétence exclusive des ministres de la justice ou des gouvernements régionaux. Dans tous les cas, les *présidiums* des tribunaux concernés sont appelés à donner un avis sur les candidats.

Cette procédure et les garanties qui s'y attachent ne sont valables que pour les juges à vie qui ont achevé leurs trois ans de stage.

Les tribunaux d'exception sont, d'autre part, interdits par la Loi fondamentale, qui précise que *« nul ne peut être soustrait à son juge légal »*. Toutefois, en cas de *« crime politique grave, comme la haute trahison, les cours d'appel sont compétentes pour juger en première instance »*. Le procureur fédéral a demandé qu'il en soit de même pour le procès Baader-Meinhof, à cause de sa *« signification particulière »*.

Le président de la deuxième chambre de la cour d'appel de Stuttgart, devant laquelle se déroule ce procès, le juge *Prinzing*, qui vient d'être récusé (*le Monde* daté 22-23-24 janvier), a, en outre, été nommé dans des conditions vivement critiquées. Par un jeu de promotion, il avait été pratiquement choisi par l'autorité politique pour diriger un procès jugé à la fois délicat et exemplaire.

Dans l'ensemble, cependant, l'indépendance des *juges* n'a jamais fait l'objet de grands débats en République fédérale. Les discussions ont plutôt porté sur l'attitude des plus anciens d'entre eux à l'époque hitlérienne et sur leur capacité à résister non à d'éventuelles interventions du pouvoir politique, mais aux pressions diffuses de l'opinion.

DANIEL VERNET.

Grande-Bretagne

Une « justice des citoyens »

Londres. — La Grande-Bretagne est sans doute l'un des rares *pays où le grand public* — quelques extrémistes mis à part — ne se plaint jamais que les juges soient « aux ordres » du gouvernement ou d'une autre autorité. Les critiques iraient plutôt dans un sens opposé. Les juges, ayant le *privilège* de pouvoir dire tout ce qu'ils veulent dans l'exercice de leurs fonctions, se permettent parfois des commentaires déplacés *ou* insultants à *l'égard* de témoins, d'accusés ou même d'acquittés...

Est-ce à dire que la justice anglaise *soit à l'abri* de tout scandale ? Certainement pas. Le Royaume-Uni connaît des erreurs judiciaires qui ne *sont* parfois rectifiées qu'après bien des années. Là encore d'ailleurs, les critiques les plus fréquentes visent plutôt une indulgence excessive qu'une sévérité trop grande. Sur ce point, il est vrai, le mécontentement reste limité surtout à la police qui se plaint du trop grand nombre d'acquittements. Il s'agit donc là d'une autre démonstration *d'indépendance* des tribunaux : à tous les niveaux plus de 50 % des accusés plaidant « non coupable » sont acquittés.

Cet esprit d'indépendance se manifeste également au sein du système judiciaire lui-même. Les membres de la cour d'appel, notamment, n'hésitent pas, lorsque l'occasion se présente, à critiquer en termes polis mais sévères la partialité dont un autre juge aura fait preuve en résumant les débats d'un procès pour le bénéfice du jury.

Depuis quelques années, l'attitude des juges britanniques paraît subir une évolution qui les met plus souvent en conflit avec le gouvernement. Ces derniers temps les ministres n'ont pas été très heureux dans leurs aventures judiciaires. La compagnie aéronautique Laker s'étant vu refuser une licence gouvernementale, *lorsqu'elle a proposé d'établir un* « train aérien » à bon marché entre Londres et New-York, qui concurrencerait sérieusement les British Airways, les tribunaux n'ont pas craint de déclarer que l'action du ministre excédait ses *pouvoirs*.

Presque en même temps le ministre de l'éducation a été contraint de faire machine arrière lorsqu'il a voulu imposer à un conseil régional, près de Manchester, une réorganisation du système *scolaire conforme au vœu du parti* travailliste mais qui n'avait pas encore été sanctionné par la loi.

Le syndicat des postiers avait ordonné un boycottage des lettres et autres communications avec l'Afrique du Sud. Il violait très clairement la loi qui interdit de bloquer ou de retarder *« un service des postes de Sa Majesté »*. Le gouvernement, n'ayant aucune envie d'entrer en conflit avec un syndicat ouvrier, refusa d'intervenir. Un simple citoyen, appartenant à une association qui mène campagne pour la *défense* des libertés, s'adressa aux tribunaux afin que ceux-ci enjoignent au syndicat de suspendre son action.

La tradition voulait qu'une telle procédure judiciaire ne pût être engagée qu'avec l'accord de l'attorney général (l'équivalent du ministre de la justice). Celui-ci, préféra ne rien entreprendre pour assurer le respect de la loi, bien qu'il s'agît là d'une de ses tâches essentielles. Aussi fut-il sommé de s'expliquer devant la cour d'appel. *Par un jugement complexe et* controversé, celle-ci lui fit savoir que son pouvoir ne serait pas absolu et qu'il ne saurait empêcher un citoyen de s'adresser aux tribunaux même lorsque le seul but de ce dernier est de défendre les biens publics plutôt que ses intérêts propres.

Nommés par la « couronne »

S'agissant du système judiciaire, une de ses caractéristiques essentielles est que l'on a affaire à une *« justice des citoyens »*. Plus de 90 % des affaires criminelles sont traitées par des *« cours de magistrats »* composées de citoyens bénévoles et siégeant sans jury. C'est là un autre aspect de l'amateurisme tant prisé par les Anglais. Les magistrats britanniques sont, à certains égards, comparables aux juges de paix. Il s'agit toujours de personnes jouissant d'un certain respect ou prestige *dans leur communauté* locale. C'est seulement après qu'ils ont été nommés à leur poste — non rémunéré — qu'on leur octroie un minimum d'instruction touchant les règles et la procédure des tribunaux. Chaque cour de magistrats est assistée, il est vrai, par un ou plusieurs conseillers professionnels, qui assurent la bonne marche des affaires.

Quant aux juges proprement dits, ils sont comme les magistrats eux-mêmes nommés par la « couronne », c'est-à-dire par le gouvernement. Aussi est-il assez remarquable que ces nominations *n'aient jamais été influencées de* façon visible par des calculs politiques. Quelles que soient les controverses partisanes en Grande-Bretagne, les gouvernements successifs se laissent guider dans ce domaine par des critères de compétence judiciaire, c'est-à-dire, en fait, par l'opinion qui prévaut parmi les juges et les avocats.

Une fois nommés, les juges sont pratiquement inamovibles. Ils ne peuvent être congédiés que si la Chambre des communes et celle des lords adressent en commun un appel à la souveraine. Le dernier exemple d'une telle démarche *remonte à 1830.*

JEAN WETZ.

Union soviétique

Des élections sous le contrôle du parti

Moscou. — Le principe de l'indépendance de la magistrature est *affirmé dans tous les textes offi*ciels soviétiques, à commencer par la Constitution dit « de Staline », promulguée en 1936 et toujours en vigueur. Elle proclame, apparemment sans aucune ambiguïté, dans son article 112 : *« Les juges sont indépendants et ne sont soumis qu'à la loi. »* La formule se retrouve à l'article de la loi sur les fondements du système judiciaire soviétique, dans les codes de procédure criminelle et civile.

Officiellement, l'indépendance des juges est assurée par leur statut assez particulier. Au lieu d'être nommés, ils sont élus pour cinq ans. Les juges des tribunaux « populaires » (qui traitent environ 95 % des affaires) sont élus au suffrage universel direct et secret. Ceux de la Cour suprême de l'U.R.S.S. sont élus par *le Soviet suprême : ceux des cours* suprêmes des quinze Républiques, par les Soviets de ces républiques, *et ceux des tribunaux de territoires* et de régions par les assemblées correspondantes.

Voilà pour les principes. Force est de constater que la *réalité* est différente en raison, notamment, de la *conception soviétique du processus* électoral. Seules les « organisations sociales » ont le droit de proposer des candidats (ou plus exactement un candidat). Le parti communiste, bien sûr, est tout-puissant dans cette procédure et le candidat est toujours élu. Selon M. Ossetrov, *l'un des vice*-ministres de la justice, *« la majorité des juges sont membres du parti communiste »*, alors que les membres du parti ne représentent que 7 % environ de la population. Les dernières élections de juges populaires ont eu lieu en avril 1976 ; un peu plus de 9 000 postes ont été pourvus dont deux tiers environ par des femmes. Il suffit, en principe, d'avoir plus de vingt-cinq ans et de n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour être juge populaire.

En fait, comme nous l'explique M. Ossetrov, *« la préférence est donnée aux personnes ayant une formation juridique : 94 % des juges élus en 1976 ont fait leur droit, et la moitié d'entre eux ont, en outre, travaillé quinze ans ou plus dans les organes de la justice »*. C'est reconnaître *l'existence d'une sorte de* liste d'aptitude contrôlée par le ministère de la justice.

Ce ministère, qui a été créé en 1970, se donne d'ailleurs entre autres tâches celle de prendre des *sanctions disciplinaires à l'encontre* des juges fautifs. Les juges qui sont donc en général membres du parti ont, en outre, travaillé très souvent comme procureurs. A ce titre, ils savent parfaitement ce qu'on attend d'eux : à quelques exceptions près, le procureur reste, en effet, le principal personnage du tribunal dont les affirmations ne sont pratiquement jamais mises en doute.

Le rôle réel du juge soviétique dans les *affaires de droit commun* (son rôle est encore plus réduit dans les affaires politiques) n'est donc pas tant de se prononcer sur la culpabilité de l'accusé que de définir la peine en fonction des dernières directives des dirigeants retrans*mises par l'intermédiaire et la Cour* suprême. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'acquittement soit *pratiquement* inconnu *en* U.R.S.S.

Primauté du procureur

A notre connaissance, jamais un accusé politique (dont l'affaire en *général* est instruite par le K.G.B. et non par le ministère de l'intérieur) n'a été reconnu innocent. Dans ce genre de procès, *la* peine est semble-t-il directement dictée au juge par les instances supérieures. On comprendra dans ces conditions que la fonction de juge ne bénéficie pas d'un très grand prestige.

Il est considéré comme un simple relais susceptible, dans le meilleur des cas non politiques, de moduler *la peine en tenant compte du contexte* de l'affaire. Ce n'est que très exceptionnellement qu'un juge acceptera de voir mettre en cause l'instruction d'une affaire. Cela reviendrait, en effet, pour lui à se heurter au procureur, symbole dans le prétoire, de l'infaillibilité du système soviétique (1).

L'avocat, lui aussi, souffre, dans *l'exercice* de son métier, de cette primauté du procureur. Il ne se hasardera pratiquement jamais à *contester la matérialité* des faits présentés par l'accusation, mais se contentera *le* plus souvent de plaider *les circonstances atténuantes et de* réclamer l'indulgence pour son client repentant. Parfois, il contestera la régularité de l'instruction. *Mais sa* marge de manœuvre est très réduite, car il peut être accusé de chercher *« à violer la loi ou la moralité »*, s'il prend trop à cœur les intérêts de son client. Il risque alors d'être exclu du barreau de sa ville, qui est organisé *« sous les conseils et le contrôle du ministère de la justice »*.

S'il a *fait* montre de trop de conviction dans la défense d'un client, un avocat peut aussi être interdit de procès politiques ; il *suffit* pour cela de le retirer de la liste des avocats considérés par le K.G.B. comme ne présentant aucun risque pour la sé*curité. Comme les procès politiques* sont instruits par le K.G.B., l'avocat rayé de cette liste ne pourra pas *prendre connaissance du dossier* considéré comme secret.

L'avocat est relativement mal payé, *selon un barème fixé à l'avance.* Le client verse des honoraires à la caisse du collectif, qui en retient environ 30 % pour payer les avocats commis d'office. Ce qui explique que les avocats reçoivent très souvent de la *main* à la main un supplément d'honoraires, soit en espèces, soit en nature. Un accusé ne peut pas prendre d'avocat avant son inculpation. L'instruction peut durer jusqu'à neuf mois.

JACQUES AMALRIC.

(1) Le juge est assisté de deux assesseurs élus pour deux ans. En cas de divergences d'opinion entre le juge et les assesseurs, le procès est renvoyé. Ces cas sont extrêmement rares et, en fait, le juge qui bénéficie seul d'une formation juridique n'a aucun mal à rallier ses assesseurs à son point de vue.

هكذا من الأصل

objet de pressions gouverne...
Une enquête réalisée par ... nos correspondants ... dans de grands pays, ... entre l'institution judi... le monde politique sont ... empreints d'ambiguïté.

de Bretagne

des citoyens »

Nommés par la couronne

SOCIÉTÉ

La saison du pavot dans le Triangle d'or

(Suite de la première page.)

A quelques dizaines de kilomètres de là à vol d'oiseau, près de Mae-Chan, à la frontière birmano-thaï, une bataille vient d'opposer une unité militaire birmane à l'armée privée d'un condottiere de la drogue, le Sino-Shan (1) Chan Shi-fu. Depuis l'arrestation, en 1973, de Lo Hsing-han, *condamné à mort à Rangoun en* novembre, Chan est le principal seigneur de la guerre de la région. Il partage le trafic avec une dizaine d'armées rebelles birmanes, *et surtout avec les trois armées* des généraux du Kouomintang, qui se sont reconvertis de l'anticommunisme dans le commerce, plus lucratif, de la drogue et du jade.

Chan Shi-fu a eu une vie mouvementée. Agé d'environ quarante-cinq ans, il connut l'apogée de sa carrière en 1967 quand, *allié avec un des chefs de l'armée* royale laotienne, le général Ouane Rattikoune (2), il tenta de briser le monopole exercé par le Kouomintang, et en particulier par le général *Li Wen-huan.* Vivant toujours ouvertement à Chieng-Mai, le général Li, qui dissimule son trafic sous le commerce du jade importé illégalement et en contrebande de Birmanie, est considéré ici comme « *le plus gros trafiquant de la région* ». « *Depuis une vingtaine d'années, il transporte, raffine et vend de l'opium, de la morphine et de l'héroïne* », nous dit un expert des affaires de drogue de Chieng-Mai. Pourtant, il y coule une vie paisible et il n'a jamais été inquiété.

Ayant échoué au cours de cette « guerre de l'opium », après une sanglante bataille, et l'intervention de l'aviation laotienne, Chan retomba dans l'oubli dans lequel survivent de nombreux chefs de bande du Triangle d'or. Il fut capturé par les Birmans, qu'il avait alternativement servis et trahis. Pour obtenir sa libération, ses partisans kidnappèrent en 1973 un médecin soviétique. Relâché en 1975, il a repris ses activités, plus fort que jamais, et, *cette fois, semble-t-il, en tant* qu'allié ou partenaire du Kouomintang. Les quelques milliers de soldats de Chan Shi-fu, alias Khun Sa, sont armés de fusils *automatiques américains M-16, de* lance-grenades, d'armes sans recul, de mortiers. Il n'est pas étonnant qu'il réapparaisse ainsi, alors que les fleurs de pavot fleurissent et qu'arrive le *moment où* elles sécréteront le précieux opium.

Cultivée depuis des dizaines d'années dans la région, la fleur de pavot ne pousse bien qu'en altitude, ce qui explique que les montagnards se soient spécialisés.

Le pavot est semé à l'automne. Quand les pétales *tombent,* fin janvier ou début *février,* le bulbe est incisé — verticalement, dans le Triangle d'or — à l'aide d'un couteau à triple lame. Un liquide blanchâtre sourd de la blessure. Gratté au couteau, il prend une couleur brun foncé et une odeur écœurante qui ressemble à celle du terreau. La pâte ainsi obtenue est traitée pour tirer l'opium raffiné. Bouilli et réduit en poudre, il peut être consommé tel quel, soit fumé, soit mangé, soit utilisé pour ses importantes propriétés médicinales par les montagnards : analgésique, remède contre la dysenterie... Une importante partie des 700 à 800 tonnes produites dans la région est donc *consommée localement.* On estime que la production du Triangle peut être répartie ainsi : 400 à 450 tonnes pour la Birmanie, 200 à 250 pour la Thaïlande (bien que d'autres *sources citent* le chiffre de 50 à 100 tonnes), le reste pour le Laos.

De l'opium, on extrait assez facilement la morphine-base *dans des laboratoires clandestins.* Autrefois situés surtout à la frontière birmano-thaï, ils se sont récemment rapprochés des zones de production à la suite des campagnes de lutte anti-narcotique lancées depuis 1972-1973, avec l'aide des services américains de la D.E.A. (Drug enforcement administration). Dix kilos d'opium donnent un kilo de morphine. Une transformation chimique, un peu plus complexe, avec de l'anhydride acétique, donne, à proportion égale, de l'héroïne. Il en existe deux sortes : la numéro trois, ou « *brown sugar* », de teneur très faible — environ 3 % — surtout consommée en Europe ou en Asie, et que l'on fume ; et la numéro quatre, blanche, pure à plus de 90 %, qui s'injecte, et que préfèrent les drogués des Etats-Unis. Cette dernière est souvent édulcorée avec du sucre, du lait en poudre ou du talc, dans une proportion qui dépasse 90 %, ce qui accroît d'autant les bénéfices des revendeurs. C'est ainsi que 10 kilos d'opium, achetés au producteur 25 000 à 30 000 bahts thaïlandais (un franc vaut environ 4 bahts), sont revendus sur le marché jusqu'à un demi-million de dollars le kilo d'héroïne diluée. Le prix a été multiplié plus de trente fois. En tenant compte des frais de transport, de transformation, des indispensables pots-de-vin, le bénéfice est fabuleux. Il explique les moyens mis en œuvre par les trafiquants, la quasi-impossibilité d'attraper les « gros bonnets » en raison des protections dont ils disposent. On comprend aussi que la lutte contre la drogue soit devenue une véritable *guerre, opposant parfois* des centaines, voire des milliers, d'hommes puissamment armés.

Des « armées secrètes »

Quelles sont ces armées qui se disputent le contrôle de l'opium et des raffineries entre les champs du Nord-Est birman et la frontière *thaïlandaise ?* D'abord, les deux groupes issus de la 93e division du Kouomintang, la 3e CIF (Chinese Irregular Force) du général Li Wen-huan, basée à Tam-Ngop, au nord de la province de Chieng-Mai, et la 5e CIF du général Tuan Hsi-wen, basée à Mae-Salong, province de Chieng-Rai. Ce sont des repaires *inexpugnables* où *ils sont* installés depuis le début des années 60, et plus que « tolérés » par les militaires et policiers thaïlandais. Leurs activités anticommunistes, un temps soutenues par la C.I.A. américaine, contre la Chine ou les guérillas du secteur, semblent avoir cessé. La première unité indépendante du général Ma Ching-kuo combinerait trafic et renseignements au Yunnan voisin, en Chine, affirment certaines sources ici. Les effectifs de ces trois armées avoisineraient sept à dix mille hommes.

Parmi les armées de minorités birmanes contrôlant ou protégeant le trafic, on trouve : la Shan United Army, la Shan States Revolutionnary Army, la Shan States Independant Army, la Shan United Revolutionnary Army, la Kachin Independant Army... Il y a aussi tous ces trafiquants individuels comme Chan Shi-fu. Pour reprendre les termes du général Tuan, qui pourraient être ceux de tout autre « général » local : « *Nécessité fait loi. C'est pourquoi nous faisons commerce d'opium. Pour combattre le mal communiste, il faut une armée ; une armée doit avoir des armes ; pour avoir des armes, il faut de l'argent ; et dans ces montagnes, la seule valeur marchande, c'est l'opium !* » La logique est sans faille. Il n'est pas étonnant qu'un expert nous ait dit à Bangkok : « *Qui contrôle le trafic d'opium contrôle l'insurrection en Birmanie.* »

Si cet opium rapporte tant d'argent aux « *armées secrètes* » (voir le livre de Catherine Lamour), les producteurs, *eux,* vivent dans la misère. Une famille touche en moyenne une dizaine de milliers de bahts par an, soit un maximum de 2 500 francs. Certains montagnards sont forcés de cultiver le pavot pour payer leurs dettes aux marchands chinois ou thaïs. Pour d'autres, on a eu recours au « travail forcé ». Pour d'autres encore, la pesanteur de la tradition est la plus forte. Dans la seule Thaïlande, sept cents villages cultivent l'opium.

Dans un village de montagnards karens, au sud de Chieng-Mai, la moitié des familles, une centaine, cultivent l'opium ; elles y sont forcées par le commerçant local, qui les tient sous sa coupe. Point d'opium, point de crédit. Le village, autosuffisant en riz, il y a dix ans, doit en importer, au prix fort, de la plaine située à plusieurs heures de marche. Beaucoup de paysans se droguent, perdent leurs terres et s'embauchent pour 10 bahts par jour. Le prix qu'ils touchent pour leur opium leur suffit à peine pour survivre. « *Les gens qui cultivent l'opium ne sont pas riches* », nous confirme le général Pao Sarasin, l'actif chef des services thaïlandais de lutte anti-drogue.

Plus au nord, à Papae, le chef d'un petit village méo, Vang Pao, continue de cultiver pour sa consommation personnelle. Il ne fume pas l'opium, il le mange. « *C'est meilleur et moins cher ; de plus je n'ai pas besoin de m'allonger pour fumer, je travaille. Vous voyez comme je me porte bien à soixante-cinq ans. C'est bon pour la santé !* » nous dit-il, souriant, en sortant de sa veste un petit flacon rempli d'une poudre brunâtre, inodore. Et la *marijuana,* qui pousse en buissons sauvages à côté ? Vang Pao ne l'aime pas. D'ailleurs, les femmes méos utilisent la fibre de cette plante pour tisser leurs jupes de cérémonie, qui sont ensuite brodées de fils multicolores. Et la police, vient-elle souvent ? Que fait-elle contre les cultivateurs, de cette drogue interdite, si près de la route ? « *Les policiers,* répond-il, *viennent parfois. Pour fumer.* »

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

UNE RÉPRESSION DIFFICILE

(1) Les Shans sont les habitants des Etats qui portent le même nom, au nord-est de la Birmanie, et qui sont, depuis une vingtaine d'années, en dissidence.

(2) Voir les livres d'Alfred W. McCoy, *The Politics of Heroin in South-East Asia* et de Catherine Lamour et Michel Lamberti, *les Grandes Manœuvres de l'opium.* Ed. du Seuil.

CINQUIÈME INCULPATION A CAEN

L'enquête ouverte après la mort de deux jeunes drogués à Caen (*le Monde* daté 6-7 février) a conduit M. Georges Moitié, juge d'instruction, à inculper une cinquième personne pour infraction à la législation sur les stupéfiants, recel de cadavre et non-assistance à personne en danger. L'identité de ce nouvel inculpé, âgé d'une vingtaine d'années et étranger à la région, n'a pas été dévoilée.

● *Après la découverte d'un nouveau trafic de haschisch* dans un lycée de Belfort (*le Monde* du 8 février), le tribunal de cette ville a examiné une précédente affaire pour laquelle dix-neuf jeunes gens étaient inculpés d'usage de stupéfiants. Agés de dix-sept à vingt-quatre ans, ils avaient, occasionnellement en 1974, fumé du haschisch au cours de soirées entre amis, certains d'entre eux allant parfois s'approvisionner à Amsterdam. Le tribunal rendra son jugement le 22 avril.

FAITS DIVERS

Après une nuit passée au commissariat

UN HOMME MEURT A L'HOPITAL DE CHAMBÉRY

Un homme âgé de quarante-huit ans est mort ce lundi 7 février peu après 7 heures, au Centre hospitalier de Chambéry, où il avait été *admis après avoir passé la nuit dans* les locaux du commissariat de la ville. La victime, M. Jean-Paul Taconnet, aurait succombé à une crise cardiaque. Une autopsie a été ordonnée.

M. Taconet avait été interpellé par la sûreté urbaine de Chambéry (Savoie), dimanche 6 février à 17 h, alors qu'il provoquait du tapage dans un débit de boissons. Le matin *déjà,* la *police* avait dû intervenir dans un bureau du P.M.U. où M. Taconet causait du désordre.

Transporté au centre hospitalier de Chambéry, M. Taconet se révéla être en état d'ivresse manifeste. Toutefois, l'interne de service qui constata les faits estima qu'ils ne justifiaient pas une admission. M. Taconet fut donc conduit au commissariat où il passa la nuit.

Selon le ministère de l'intérieur, des gardiens le découvrirent vers 5 heures du matin, allongé et blême. Le malade fut aussitôt transporté à nouveau vers l'hôpital où l'on devait *constater* son décès peu après son arrivée. On souligne au ministère de l'intérieur que les autorités judiciaires ont été tenues informées dès l'origine de cette affaire.

NOUVELLE AGRESSION CONTRE UN CONVOYEUR DE FONDS, GARE DU NORD

Un convoyeur de fonds a été tué par trois malfaiteurs, lundi 7 février, vers 23 heures, à Paris, en gare du Nord, alors qu'il accompagnait le caissier principal de la gare, porteur d'une mallette contenant la recette de la journée, soit 127 000 F et des chèques.

Selon le témoignage du caissier et de plusieurs personnes qui se trouvaient à proximité, les trois malfaiteurs, trois jeunes Nord-Africains, ont abattu, de sang-froid, le convoyeur, avant d'obliger l'employé de la S.N.C.F., non armé, à leur remettre la mallette. Puis, ils ont pris la fuite à pied.

Ce nouvel assassinat d'un convoyeur de fonds a été commis le jour même où plusieurs centaines de travailleurs de cette profession, en grève lundi 7 février, ont manifesté dans le quartier de l'Opéra, pour protester contre la multiplication des agressions dont ils sont victimes et réclamer de meilleures conditions de travail et de sécurité. Cette manifestation et cette grève, appuyées par l'ensemble des organisations syndicales (C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.F.T.C.) faisaient suite notamment à l'assassinat, vendredi 4 février à Pantin, de deux employés de l'Agence centrale de services abattus, eux aussi de sang-froid par deux malfaiteurs (*le Monde* daté 6-7 février).

JUSTICE

L'AFFAIRE DU HOLD-UP DU « FIGARO » DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Des accusés au grand cœur

« Je suis comme je suis, mais je ne suis pas un salaud. » Cette répartie pourrait paraître banale dans la bouche *d'un accusé qui encourt* la peine de mort. Mais Lucien Hincourt est tout entier dans cette affirmation. Il le dit comme cela lui vient, crûment, sans souci de l'effet, parce qu'il a besoin de le dire, et ce n'est pas faute d'argument. Il le prouvera. Lucien Hincourt est dans le box comme dans la vie : tout d'une pièce.

Il a *marqué de sa personnalité* la *première* journée du procès du hold-up du « Figaro » qui vient de s'ouvrir devant la cour d'assises de Paris. Le personnage retient l'attention : quand Lucien Hincourt s'exprime bien des choses paraissent plus claires.

Au siège du journal *le Figaro,* le 28 décembre 1973, Lucien Hincourt et Marcel Guibert s'emparent de 280 000 F lors de la paye des gratifications de fin d'année. Depuis trois semaines, ils étaient suivis par les policiers de la brigade anti-gang (1). Au cours de leur fuite, au milieu de l'avenue des Champs-Elysées, une fusillade éclate subitement, après un incident imprévu. Hincourt est blessé. Un policier est grièvement atteint, et un passant, M. Michel Maure, soixante-treize ans, est tué d'une balle perdue, tirée par un autre policier. Guibert est arrêté quelques instants plus tard, ainsi que Jean-Claude Paris, qui l'attend dans une voiture, avenue Hoche.

Au cours de la soirée, Guy Paris, qui, comme son frère, a aidé les malfaiteurs avant le hold-up, sera à son tour arrêté à son domicile, à Sarcelles, où, par méprise, les policiers ouvrent le feu et blessent grièvement un voisin. Des causes de ces fusillades et de cette « bavure », il sera longuement débattu au cours de la deuxième journée du procès, ce mardi 8 février, car ces « accidents » ont donné un grand retentissement à cette affaire, bien plus que le hold-up lui-même.

Lucien Hincourt, quarante-trois ans, a déjà été condamné deux fois, devant une cour d'assises, *pour vols qualifiés : la première* fois à sept ans de réclusion criminelle, la seconde à dix ans. Son passé, il le raconte avec une rude sobriété. Il avait sept ans quand son père est tué dans un accident de la route. « *Il n'y avait pas d'assurances,* dit-il, *ma mère n'a pas touché un sou. Il y avait pourtant un coupable...* » Il passe son enfance dans des orphelinats : « *A neuf ans, pendant la guerre, il fallait voler pour bouffer. J'ai ramassé des éclats de mine en allant chiper des pommes de terre.* » Il conclut : « *Sur les quatre gosses qu'il y avait à la maison, aucun n'a réussi dans la vie, et moi je suis en prison.* » Il s'est d'ailleurs marié en prison.

Quand le président, M. Charles Petit, demande à Hincourt pourquoi on a retrouvé chez lui des « tableaux abstraits », l'accusé coupe court à l'étonnement qu'il devine en répondant simplement : « *Parce que j'aime ce qui est beau* », tout en reconnaissant avoir acheté ces toiles avec de l'argent volé. Lorsqu'on reproche à Hincourt de s'être muni d'un pistolet-mitrailleur, il trouve la question également superflue et répond en haussant les épaules : « *Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Un P.-M. impressionne davantage qu'un pistolet. Tout simplement. C'est l'effet psychologique.* » Puis il précise : « *D'ailleurs, excusez-moi du terme, mais notre opération était propre. Nous étions calmes. Si nous avions été belliqueux, les conséquences de cette affaire auraient été plus dramatiques encore.* » Il rejette la responsabilité des bavures sur le comportement de la police. Ses complices diront que « *c'est un type sûr* », qui n'est pas du genre à tirer au hasard, comme tant de petits malfrats aujourd'hui.

« C'est un gosse. »

Hincourt n'aime pas les « coups fourrés ». Il est rigoureux, veut prendre ses responsabilités et sait faire preuve de générosité, ce qui lui vaut les éloges de ses amis. C'est un personnage d'un autre âge. Malgré sa discrétion, « Lulu le Balafré » aurait sa place dans les romans où les « mauvais garçons » avaient un « grand cœur » et respectaient les traditions de l'honneur. Pour lui, comme pour Guibert, les frères Paris et André Beaujard (secrétaire de rédaction au *Figaro,* qui a fourni des indications pour le hold-up) ne « méritent » pas d'être inculpés de complicité. « *Nous n'avions pas besoin d'eux,* déclare Hincourt, *d'ailleurs, nous n'avions prévu que deux parts dans le partage.* »

Il s'en veut d'avoir entraîné inutilement Jean-Claude Paris, vingt-six ans, dans cette histoire : « *C'est un gosse. Je ne pouvais pas compter vraiment sur lui... Il n'est pas capable de voler une voiture.* » Jean-Claude Paris est embarrassé par tant de sollicitude pour le défendre et dit toute son « admiration » pour Hincourt. Et quand ce dernier chuchote quelques mots à l'oreille de son « protégé », le président lui fait sèchement remarquer que les accusés ne doivent pas parler entre eux. Aussitôt, Hincourt réplique de son ton rude : « *Mais, Monsieur le président, je le réconforte. Ce gosse est dans une position fausse à mon égard. Il ne peut pas s'expliquer sur un rôle qu'il n'a pas.* »

Hincourt a plaidé non coupable durant toute l'instruction et déroute manifestement le président en reconnaissant les faits à l'audience. Il s'en explique : « *Si j'ai nié, c'est que je n'admets pas l'inculpation de tentative d'homicide. La fusillade : on en reparlera. Je me battrai là-dessus.* »

Marcel Guibert, trente-trois ans, est de la même trempe que son camarade. Si on lui fait remarquer qu'il a tiré le premier en sortant de l'immeuble du *Figaro,* il répond qu'il s'agissait d'un « coup de semonce », comme le montre le dossier, et il ajoute avec assurance : « *Oui, j'ai tiré, mais c'est nous qui avons fait le moins de dégâts.* »

Les deux principaux accusés ont tenté avec obstination de disculper *leurs comparses* (2), tandis que ceux-ci, en revanche, et au risque de se contredire, ont voulu prendre leur part de responsabilité en affirmant que Hincourt et Guibert étaient « *de vrais amis* », qu'ils l'avaient souvent « *prouvé* » auparavant et qu'ils leur gardaient toute leur « *confiance* ». Cet assaut de générosité et d'amitié n'était pas l'aspect le moins *surprenant* de cette affaire.

FRANCIS CORNU.

(1) Brigade de recherches et d'intervention (B.R.I.).

(2) *Inculpés de complicité de vol* qualifié, Jean-Claude Paris, Guy Paris et André Beaujard ont été remis en liberté après quelques mois de détention.

Faits et jugements

Le naufrage de la « Vénus-des-Iles-II » : trois inculpations.

Trois personnes ont été inculpées, lundi 7 février, d'homicides involontaires et de blessures involontaires par M. Pouget, juge d'instruction à Toulon, au cours de l'enquête sur le naufrage de la *Vénus-des-Iles-II,* le 23 juillet 1975, lors duquel quatorze personnes avaient trouvé la mort (*le Monde* du 25 juillet 1975). Il s'agit de MM. Dominique Sorrentino, capitaine de la *Vénus-des-Iles-II,* Joseph Sancey et Dominique Mori, responsables de la société ayant affrété la vedette.

Il avait été établi, à l'époque, que le bâtiment, qui était autorisé à transporter 300 personnes au maximum, avait embarqué 365 touristes.

L'affaire de Broglie : perquisition chez le médecin de la prison de Fresnes.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, s'est rendu, le 7 février, au cabinet du docteur Nelly Azerad, cardiologue qui *exerce aussi à la prison de Fresnes.* Le magistrat désirait vérifier certaines déclarations que M. Guy Simoné a faites au cours des interrogatoires subis la semaine dernière dans le cadre de l'information concernant le meurtre de M. Jean de Broglie.

Pour établir que M. Pierre de Varga l'informait des habitudes et des déplacements du parlementaire *afin de préparer l'assassinat* de ce drenier, M. Simoné aurait mentionné, en effet, que l'homme d'affaires lui avait annoncé à deux reprises, en novembre puis en décembre, des rendez-vous pris par l'homme politique chez cette femme médecin. Il se serait agi de visites motivées par les exigences des compagnies d'assurances auprès desquelles l'ancien ministre *voulait contracter des assurances* sur la vie destinées à garantir ses emprunts bancaires.

Cette perquisition semble avoir *été* concluante et peut-être pas seulement pour ce qui concerne la confirmation de l'exactitude des rendez-vous mentionnés par M. Simoné.

MM. AUBOUIN ET DOLL SONT NOMMÉS CONSEILLERS A LA COUR DE CASSATION

Par décrets publiés au *Journal officiel* du 8 février, MM. Jean-Michel Aubouin, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris, et Paul Doll, président de chambre à la cour d'appel de Paris, sont nommés conseillers à la Cour de cassation.

MM. Paul Gendre et Léon Leduc, conseillers à la cour d'appel de Paris, sont nommés présidents de chambre à ladite cour.

M. Jean Poupard, vice-président *au tribunal de grande instance* de Paris, est nommé conseiller à la cour d'appel de Paris.

M. Michel Thuillier, premier substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Bobigny, est nommé substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris.

● *Nomination de magistrats.* — Par décret paru au *Journal officiel* du 2 février, sont nommés : conseiller à la cour d'appel de Nîmes, Mme Aline Chouviat ; conseiller à la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Jean Roubaud ; conseiller à la cour d'appel de Metz, M. Guy Dubourdieu ; conseiller à la cour d'appel de Douai, M. André Crozet ; conseiller à la cour d'appel de Montpellier, M. Elie Loqués (*le Monde* du 4 février).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 08.02.77A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 9-2-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 février à 0 heure et le mercredi 9 février à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire s'étend sur l'Atlantique nord ; les perturbations qui circulent au sud de cette zone affectent surtout la moitié nord de notre pays.

Mercredi, le temps sera, en général, très nuageux sur la moitié nord de la France, avec des pluies et des bruines plutôt localisées sur le quart nord-ouest du pays. Sur la moitié sud, le temps sera souvent assez beau, surtout sur le Midi méditerranéen ; il sera brumeux le matin du Massif Central à l'Est et au Nord-Est.

Les températures resteront douces pour la saison en toutes régions et les vents seront encore assez forts près de la Manche.

Mardi 8 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 009,4 millibars, soit 755,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 février ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 17 et 7 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 1 1et 9 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et 9 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 16 et 4 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 18 et 3 ; Nancy, 12 et 9 ; Nantes, 13 et 10 ; Nice, 14 et 6 ; Paris - Le Bourget, 12 et 10 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 17 et 5 ; Rennes, 12 et 10 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 12 et 10 ; Toulouse, 18 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 7 ; Athènes, 17 et 7 ; Berlin, 8 et 5 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 9 et 8 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 13 et 10 ; Lisbonne, 17 (max.) ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, —11 et —16 ; New-York, —2 et —12 ; Palma-de-Majorque, 16 et 4 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, 1 et 0 ; Téhéran, 8 et 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 7 et 8 février 1977 :

UN ARRÊTÉ

● Désignant les organismes admis à recevoir les versements de la participation des employeurs à l'effort de construction ainsi que le minimum de sommes à recueillir pour le maintien du bénéfice de cette désignation.

UNE DÉCISION

● Relative au classement d'aérodromes.

Transports

● *Une nouvelle ligne d'autobus a été mise en service à Saint-Quentin-en-Yvelines* où un réseau de cinq lignes est exploité sous le contrôle de la R.A.T.P. depuis le mois de novembre 1975. La nouvelle ligne — la ligne 418 — *fonctionne de Guyancourt* (allée de Versailles) à Montigny-le-Bretonneux (gare de Saint-Quentin au centre commercial) du lundi au samedi.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 681

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II							■		
III							■		
IV			■						
V				■					■
VI				■				■	
VII		■				■			
VIII	■				■				
IX								■	
X	■				■		■		■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Adoré par celui qui le brûle ; Est long à remonter entièrement. — II. Abritent des sociétés à responsabilité limitée ; Participe. — III. Se tiennent par la queue ; Symbole. — IV. Pronom ; Changent de couleur dans un bain prolongé. — V. Plus riche en or qu'en pierres ; Prénom. — VI. Roi ; Roula. — VII. Simples ; Flattait l'oreille de l'orgueilleux César. — VIII. D'origine calcaire ; Moins fluide. — IX. N'ont donc pas la parole. — X. Temps chaud (pour le gibier). — XI. Mot d'enfant.

VERTICALEMENT

1. Peut se manger quand il est liquide. — 2. Mis à part ; Serpente en France. — 3. Gradé de haut rang ; On lui doit le salut. — 4. Permet de s'assurer d'une présence lointaine ; Sans souillures. — 5. Pas niables. — 6. Elément de soutien ; Pronom. — 7. Ne restais pas sans voix. — 8. En Suisse ; Emis en Provence ; Est général et anonyme. — 9. L'objet d'un commerce saisonnier ; Etait dans les toiles.

Solution du problème n° 1 680

Horizontalement

I. Elève ; Sem. — II. Miséreuse. — III. Amères ; Os. — IV. Ie ; Tisons. — V. Runes. — VI. Test ; As. — VII. Ecce. — VIII. Oseur ; Ire. — IX. Moutardes. — X. Mire ; Et. — XI. Etésiens.

Verticalement

1. Email ; Somme. — 2. Lime ; Soit !. — 3. ESE ; Ré ; Eure. — 4. Vertus ; Utes. — 5. Ereintera. — 6. Esse ; Rue. — 7. Su ; Os ; Cid. — 8. Eson ; Aérées. — 9. Messes ; Est.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 9 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis : « Exposition George Sand à la Bibliothèque nationale ».

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Legregeois : « Le Parisien chez lui, de 1814 à 1914 ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersh : « Notre-Dame de Paris ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Châteaux, manoirs d'Anjou et du val de Loire »

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Napoléon et Paris ».

14 h. 15, 1 bis, place des Vosges : « La place Royale ».

15 h., métro Mabillon : « Le village Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., cour Carrée, porche rue de Rivoli, M. de La Roche : « La cour Carrée du Louvre ».

13 h. 45, 58, rue de Richelieu : « Exposition hommage à George Sand » (Paris et son histoire).

15 h., 16, rue Cadet : « Les loges du Grand-Orient de France » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Thaïlande » (projections) (A la découverte du monde).

19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Côme Mosta-Heirt : « Sculpture et réflexions sur la sculpture ».

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Méditations transcendantales et vie spirituelle » (entrée libre).

17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La peinture, de Masaccio à Piero della Francesca ».

20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'amour amoureux ».

18 h., Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Bernard P. Gregory : « La responsabilité scientifique dans le domaine de la physique nucléaire ».

18 h., Chez Mlle Nicolas, 3, rue des Beaux-Arts : « La notion d'ayant droit et ses néfastes conséquences pour la famille en matière de sécu- pour la famille en matière de Sécurité sociale » (AFFDU).

20 h. 30, 17, rue de la Victoire, M. Avraham Rozenkier : « Anatomie de la gauche israélienne en 1977 » (cercle Michmar).

18 h. : 31, rue de Seine. Sacha Bernard présente « L'amour les yeux fermés » (Akademia Raymond-Duncan).

21 h., centre Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Robert Amadou : « La nature humaine » (séminaire d'ésotérisme).

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, M. McArthur, ambassadeur de Nouvelle-Zélande, a offert une réception lundi 7 février.

Naissances

— Claire-Alexia
est arrivée dans notre monde le 2 janvier 1977, à Nice.
Anne-Marie Marenco,
15, rue Miollis, 06000 Nice.

— Ghislaine et Thierry Brault sont heureux d'annoncer la naissance de
Paulina,
le 4 février.
25, rue Tournefort, 75005 Paris.

— M. Philippe Pelletier, Mme, née Françoise Poitrat, et Marie ont la joie d'annoncer la naissance de
Claire,
le 25 janvier.
159, rue Blomet, 75015 Paris.

Décès

— On nous prie de faire part du décès en son domicile, à Paris, 23, avenue Foch, survenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de
Mlle Edmée ARON,
chevalier de la Légion d'honneur,
co-gérant pendant plus de cinquante années de l'ancienne Société Weill et Cie, filatures et tissages.
L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, le 8 février 1977, dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean BACHÈLERIE,
le 30 janvier 1977, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 2 février, en la basilique Saint-Seurin de Bordeaux.
De la part de :
Mme Fernand Bachèlerie, sa mère,
M. et Mme Francis Bachèlerie et leurs fils.
M. et Mme Jean-Paul Dutrell et leurs enfants,
Mme François Gaillard,
Mlle Annie Gaillard,
Mme Hector Gaillard,
Parents et alliés.
Résidence le Moine,
50, rue du Maréchal-Galliéni,
33150 Cenon.
9 ter, avenue d'Albigny,
74000 Annecy.
59, rue Mestre,
33000 Bordeaux-Caudéran.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 6 février 1977, de
M. Avram BERCOVICI-PLOPUL,
ancien avocat.
De la part de
M. Valentin Bercovici-Plopul, son fils,
Mme Yolanda Marks, sa fille,
Mme Simone Bercovici-Plopul, sa belle-fille,
M. Richard Marks, son gendre,
Robert et Howard Marks, ses petits-fils,
Mme A. Tomiteanu, sa belle-sœur,
M. et Mme Marcel Beiner, ses beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Calman Bercovici, ses frère et belle-sœur.
L'inhumation aura lieu mercredi 9 février.
On se réunira, à 16 heures, à la porte principale du cimetière du Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.

— Caen.
M. et Mme Joseph Chiltz, ses parents,
M. et Mme Pierre Huet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Chiltz et leurs enfants,
M. et Mme André Rouxel et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Fricault et leur fils,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces.
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Pierre CHILTZ,
ingénieur SUP. ELEC.,
survenu à Riom, dans sa trente-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 février 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Gilles de Caen.
Réunion à l'église.
Il n'y aura pas de condoléances.
Un registre à signatures sera ouvert.
11, rue Robert-Genestal.
4, rue du Pont-Créon,
14000 Caen.

— Le Seigneur a rappelé à lui
Mme Pierre-Louis DEPARDON,
née Marcelle Gobet,
professeur en retraite,
décédée à Grenoble, le 6 février 1977, à l'âge de quatre-vingts ans.
De la part du
Colonel et Mme Robert Depardon et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Depardon et leurs enfants,
Mlle Marie-Hélène Depardon,
M. et Mme Antoine Rollet,
Mlle Jeanne Depardon,
Et de tous ceux qui l'ont entourée pendant sa longue maladie.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 9 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul.
L'absoute sera donnée, à 15 h. 30, en l'église d'Ouroux, dans le Rhône.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve DURANDE,
née Hélène Rougerie,
survenu le 4 février, à l'hôpital Saint-Roch de Nice.
L'inhumation a eu lieu le 7 février 1977, dans la plus stricte intimité, à Chailly, en Côte-d'Or.

— M. et Mme Bernard Herpin et leur fille Heida,
M. Alain Herpin et son fils Sébastien, ses enfants et petits-enfants,
Mme Denise Mottet, sa belle-sœur,
M. Anthony Modet de Casa Eguia, son neveu,
Les familles Modet de Casa Eguia, Vidalin et de Cuadra de Guadamina,
La famill Kingsland,
Toute sa famille,
Ses amis, les anciens de la Résistance,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mme Guy HERPIN,
née Béatrix Modet de Casa Eguia,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu le 7 février 1977 dans sa quatre-vingt-deuxième année à la clinique du Mont-Valérien, 2, rue du Bel-Air, 92-Suresnes.
La cérémonie religieuse aura lieu 1 jeudi 10 février 1977, à 11 heures, en l'église réformée de Neuilly, 60, rue Perronet, 92-Neuilly-sur-Seine, et sera suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, à 11 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
42, rue de la Fuye, 37000 Tours.

— M. et Mme Albert Keim,
Le docteur et Mme Lucien David et leurs enfants,
M. J. Daniel Martinet et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme André KEIM,
survenu le 29 janvier.

— M. et Mme Jacques Lafont,
Guillaume-Emmanuel et Marie-Caroline,
Mme David Lafont,
M. et Mme Maurice Labarraque,
Bertrand Casalis,
M. et Mme Jean Lafont et leurs fils,
M. et Mme André Casalis, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Labarraque et leurs enfants,
Mme Henri Prim,
M. et Mme Claude Goguel et leurs enfants,
Mlle Madeleine Cottin,
Les familles Labarraque et Aubert de la Rüe,
ont la douleur de faire part du décès de
Christophe-Jean LAFONT,
leur fils, frère, petit-fils, cousin et parent, rappelé à Dieu, à l'âge de quatorze ans, le dimanche 6 février 1977, après une longue et cruelle maladie.
« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »
(Jean I, v. 25.)
Le service religieux sera célébré en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e), le mercredi 9 février, à 13 h. 45, avec la participation du pasteur Atger et du Père Debains.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
En souvenir de Christophe, adressez vos dons à la Société des amis de l'Institut de recherche sur les leucémies et les maladies du sang, hôpital Saint-Louis, 2, place du Docteur-Fournier, Paris (10e). C.C.P. Paris n° 18 472 35.

— Mme Jacques Rateau et sa famille
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jacques RATEAU,
ingénieur A.M. et E.S.E.,
officier d'académie,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu le 6 février 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Montrouge, place de la mairie, le jeudi 10 février, à 10 h. 15.
2, place de la Gare-de-Ceinture,
78210 Saint-Cyr-l'Ecole.

— Mme Boutsady Sananikone
a la douleur de faire part du décès de son époux,
M. Oudong SANANIKONE,
haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères
du gouvernement royal du Laos.
Les cérémonies d'incinération auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e, le jeudi 10 février, à 13 heures.

— M. et Mme Guy Senac et leur fils Thierry,
M. et Mme Philippe Senac,
M. et Mme Jacques Vidal et leurs fils Benoît et Luc,
Les familles Hébrard, Sauvalle, Courtier, Dupuis, Lecocq, Bellicard, Collot, Catelain, Charpentier, Ferme, Wideman-Golran, Boudier, Bougenot, Paquette, d'Huart Saint-Mauris,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du
capitaine de corvette (C.R.)
Raymond SENAC,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
pieusement décédé dans sa quatre-vingt-onzième année le 6 février, à Toulouse.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre à l'issue de cette cérémonie.
99, boulevard Richard-Wagner,
31300 Toulouse.
23, avenue Léopold-II, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Raymond Zivy,
M. et Mme Jacques Danon, Philippe et Béatrice,
M. et Mme Jean-Pierre Le Gall et Claire,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond ZIVY,
le 2 février 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Remerciements

— M. et Mme Albert Hadjez,
Raphaël, Lucette, André et Nicole Hadjez,
très touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de leur regretté
Daniel HADJEZ,
décoré des Palmes académiques,
directeur honoraire de l'A.I.U.,
adressent à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil leurs sincères remerciements.
55, rue Rouget-de-l'Isle, 93-Pantin.

Anniversaires

— Villeneuve-lès-Avignon.
En ce premier anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Pierre MASQUIN,
fondateur de la clinique Belle-Rive, sa famille demande à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir et l'ont aimé d'assister ou de s'unir d'intention à la messe célébrée par le R.P. Franchet, S.J., en la chapelle Saint-Pierre de Belle-Rive, à Villeneuve-lès-Avignon, le jeudi 10 février 1977, à 11 h. 30.

Messes anniversaires

— Les Nazaréennes du Père de Foucauld informent qu'une messe réunissant dans une même intention leur fondatrice, Magdeleine de Vimont, et leur conseiller spirituel, le Père Henri d'Armagnac, sera célébrée à Bordeaux, en l'église Saint-Martial, le samedi 12 février, à 18 h. 30.

— A la mémoire de
Mme Marie-Thérèse GERARD,
née Lorey,
appelée à Dieu le 10 février 1974, une messe sera célébrée à Paris, dans la chapelle des Pères rédemptoristes, 170, boulevard du Montparnasse, le 10 février prochain, à 18 h. 45.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— *Mercredi 9 février*, à 13 h. 30, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Saïda Ramadan-Knani : « La littérature féminine dans l'Egypte moderne jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale ».

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Mercredi

VENTES

S. 1. - Miniat. et boîtes 18e et 19e. Orfèvrerie ancienne. Bijoux.
S. 2. - Estampes anc. 18e au 19e.
S. 16. - Fourrures. Panth. Renard. Visons darck et pastels.

EXPOSITIONS

S. 12. - Tablx. anc. et mod. Meubl. 18e. Art déco. Manuscrits arabes et icônes 16e au 19e.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I.—BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	153 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

61, rue Froidevaux - 75014 PARIS
A.T.P., S.A. au capital de 642.380 F

150

MODÈLES VITRÉS

Superposables - Juxtaposables
Démontables - Accordables

Voir nos combinaisons d'assemblage →

Installez-vous... ULTRA-RAPIDEMENT Vous-même !

BIBLIOTHEQUES STANDARD VITREES

7 Hauteurs de 84 à 224 cm
4 Largeurs : 64 - 78 - 94 - 128 cm
2 Profondeurs : 20 et 25 cm

Prof. utile 16,5 cm. ou 21,5 cm.
Hauteur utile entre les rayons 25 cm.

BIBLIOTHEQUES GRANDE PROFONDEUR

Spécialement conçues pour servir de base à tous nos modèles standard ou pour très gros volumes, encyclopédies, livres d'art, disques.
5 Hauteurs de 83 à 222 cm
4 Largeurs : 64 - 78 - 94 - 128 cm
2 Profondeurs : 30 et 38 cm

Prof. utile 26,5 ou 34,5 cm.
Hauteur utile entre les rayons du bas 36 cm, autres 33 cm.

MODÈLES STANDARD VITRÉS

TOUS FORMATS
Haut. 195 cm - Larg. 94 cm
Prof. 30/20 cm

BIBLIOTHEQUE-SECRETAIRE
Haut. 222 cm - Larg. 94 cm
Prof. 38/25 cm

MEUBLES RUSTIQUES VITRÉS

RUSTIQUE TOUS FORMATS
Haut. 205 cm - Larg. 94 cm
Prof. 42/27,5 cm

RUSTIQUE
Haut. 208 cm - Larg. 116 cm
Prof. 33 cm

BIBLIOTHEQUES CONTEMPORAINES

En profilé aluminium
Haut. 200 cm - Larg. 94 cm
Prof. 25 ou 35 cm

Tous formats avec portes pleines coulissantes
Haut. 245 cm - Larg. 94 cm
Prof. 45/35 cm

MEUBLES COLLECTIVITES

juxtaposables - vitrés - fermant à clé
2 modèles - 2 largeurs - 2 profondeurs

Mis au point pour les COLLECTIVITÉS, entièrement FERMÉS A CLÉ :

Côtés, étagères et portes pleines en panneaux de particules bois replaqués acajou déroulé.

Baie de chemin de roulement en alu oxydé ton or.

Glaces de 6 mm. joint poli, avec onglet.

Ton acajou moyen, vernis cellulosique satiné.

MODÈLE 410 C : haut. 222, larg. 78, prof. 38-25.

Partie basse : prof. 38, prof. utile 33, 1 rayon de 71 cm fermé en façade par 2 portes ouvrantes avec serrure. 1 étagère intérieure.

Partie haute : prof. 25, prof. utile 21,5, 1 rayon de 137 cm fermé en façade par 2 glaces coulissantes avec sabots et chemin de roulement, fermeture par serrure, 4 étagères intérieures. Réglabes sur crémaillères.

MODÈLE MÉDICAL

mêmes caractéristiques que les meubles Collectivités mais en STRATIFIÉ BLANC MAT pour hôpitaux, cliniques, docteurs, biologistes, infirmiers FERMANT ENTIÈREMENT A CLÉ

PRIX IMBATTABLES

LIVRAISON RAPIDE

---

des bibliothèques qui grandissent avec vos lectures...

par superposition ou juxtaposition sans aucune fixation, par simple pose

A VOS MESURES

Si vous n'avez pas réussi à établir votre installation avec les dimensions de nos meubles standard, ou que vous ayez un problème particulier, recoin, teinte à assortir, dimensions spéciales, nous nous efforcerons de le résoudre au mieux : qualité, délais, prix très raisonnables...

Sans aucun engagement de votre part, envoyez-nous un croquis coté, très simple, ainsi que la description sommaire de ce que vous désirez : nous vous enverrons rapidement un devis ENTIÈREMENT GRATUIT.

Si vous nous donnez votre accord, votre meuble personnel sera réalisé très soigneusement, dans un délai raisonnable.

Tous nos meubles sont facturés avec le même soin que nos meubles standard, en bois de placage traité ébénisterie. Nous vous garantissons le fini de la fabrication, et des matériaux de premier choix.

Pour Paris et Grande Banlieue, nos conseillers sont mis gracieusement à votre disposition pour étude de toutes vos installations d'appartement, et même de magasins.

Nous pouvons également exécuter tous les ensembles que vous désirez : penderies, secrétaires, bars, etc.

CROQUIS - COTÉ
Chaque case correspond à 10 centimètres.
10 carrés correspondent à 1 mètre.
ATTENTION : tenir compte de l'épaisseur de 20 mm par planche.

______________ le ______________
(Date et signature)

VISITEZ NOS EXPOSITIONS EN PROVINCE

Ouvertes tous les jours, même le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

- *AMIENS 3, RUE DES CHAUDRONNIERS
- BORDEAUX 10, RUE BOUFFARD
- CLERMONT-FD 22, RUE G. CLEMENCEAU
- *GRENOBLE 50, RUE SAINT-LAURENT
- LILLE 36, RUE ESQUERMOISE
- LYON 9, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
- *MARSEILLE 108, RUE PARADIS
- *MONTPELLIER 5, RUE SÉRANE (près de la gare)
- *NANTES 16, RUE GAMBETTA
- *NICE 8, RUE DE LA BOUCHERIE (Vieille Ville)
- **RENNES 18, QUAI E. ZOLA (près du Musée)
- *STRASBOURG 11, AV. DE GAULLE (Esplanade)
- TOULOUSE 2 et 3, QUAI DE LA DAURADE
- **TOURS 5, RUE H. BARBUSSE (près des Halles)

* fermé le lundi matin - ** fermé le lundi.

BON POUR UN

catalogue illustré GRATUIT

Veuillez m'adresser sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.

M. ______________

à ______________

OU téléphonez à 633.73.33
répondeur automatique 24 h sur 24 et jours fériés.

MO19

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

LA PLUS ANCIENNE MAISON SPÉCIALISÉE - FONDÉE EN 1924
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS
Magasin ouvert tous les jours de 9 h à 19 h sans interruption même le samedi
Métro : Edgar Quinet - Gaîté - Raspail. Autobus : 28-38-58-68

INSTALLEZ-VOUS... VOUS-MÊME ULTRA-RAPIDEMENT ET CHIFFREZ VOTRE DÉPENSE...
100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE AVEC NOS MEUBLES STANDARD
JUXTAPOSITIONS, SUPERPOSITIONS, PAR SIMPLE POSE, SANS AUCUNE FIXATION.

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

61, rue Froidevaux - 75014 PARIS
A.T.P., S.A. au capital de 642.380 F

100

COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE

par simple pose, sans aucune fixation

Du meuble individuel au grand ensemble

EXEMPLES DE JUXTAPOSITION ET SUPERPOSITION

MODELES STANDARD VITRES

Etagères en multipli, montants en aggloméré bois (panneaux de particules) placage acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqués.
Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.
Peuvent être exécutés en d'autres essences de bois ou présentation : Afromasia, Chêne, Sapeli, Merisier.
Bois brut à peindre ou à tapisser. En stratifié blanc (non vitrés).

JUXTAPOSITION ET SUPERPOSITION DE 6 MEUBLES STANDARD VITRES DE DIFFERENTES PROFONDEURS
Sur 3 meubles juxtaposés de 30 cm de profondeur, on a superposé 3 meubles de 20 cm de profondeur, de même largeur, sans aucune fixation, par simple pose.
Largeur de l'ensemble : 226 cm - Hauteur : 280 cm Contenance : environ 800 volumes divers.
Livrés démontés.

JUXTAPOSITION DE MODELES GRANDE PROFONDEUR
Ensemble obtenu en juxtaposant 3 meubles grande profondeur (30 ou 38 cm) sans aucune fixation, par simple pose, permettant l'installation d'un poste de télévision. Largeur de l'ensemble : 250 cm - Hauteur : 222 cm - Contenance : environ 350 volumes (qui peut être augmentée par l'utilisation de 1/2 tablettes "libraire")
Livrés démontés.

BIBLIOTHEQUES RUSTIQUES VITREES

Etagères en multipli, montants en aggloméré bois (panneaux de particules) placage traité ébénisterie, vernis mat satiné. Teinte noyer. Frontons, dessus et socles débordants avec moulures de style en bois massif. Pieds en forme.
Vitres claires coulissantes avec onglets.
Différentes essences de bois.

JUXTAPOSITION DE GRANDS MODELES RUSTIQUES
Grâce à notre système exclusif de moulures amovibles par simple pose, sans fixation.
Largeur de l'ensemble : 232 cm - Hauteur 208 cm - Profondeur : 33 cm
Contenance : 400 volumes.
Livrés montés.

BIBLIOTHEQUES CONTEMPORAINES

Réalisées en profilé aluminium anodisé brossé et en stratifié blanc ou noir.
Montants et traverses en aluminium. Pinces d'assemblage breveté A.T.X.
Pieds à vérins plastique noir. Montants et fonds en stratifié double face 8 mm
Crémaillères aluminium encastrées. Etagères réglables en aggloméré stratifié double face 19 mm. Chant avant avec T aluminium encastré.

JUXTAPOSITION DE MODELES CONTEMPORAINS
Largeur de l'ensemble : 266 cm - Hauteur : 200 cm - Profondeur : 35 cm.
Contenance : 400 volumes.
Livrés démontés - montage très facile à l'aide d'une simple clé jointe.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le journal de l'A 2

Depuis quelques jours, c'était le défilé. Ils sont tous venus nous faire leurs adieux, tous les journalistes d'Antenne 2. Ils passaient la tête, à l'heure des journaux, des magazines, très calmes, très polis, très dignes. Jean-Marie Cavada, Guy Thomas, samedi encore un garçon, comment s'appelait-il donc, non, pas Patrick Poivre d'Armor, lui était encore là lundi. Ce qu'ils disaient, ou plutôt ce qu'ils taisaient, donnait l'impression d'une énorme révolution de palais. Ils parlaient d'équipe dispersée, d'espoirs, de progrès brutalement stoppés pour des raisons qu'il ne leur appartenait pas de révéler.

On avait appris par la presse l'arrivée de M. Jean-Pierre Elkabbach, on le tenait pour modéré sinon libéral, et on était un peu surpris par la rapidité, la brutalité de ces changements. Non que les informations ne puissent faire l'objet d'une réforme, il s'en faut, mais le propre de la télévision, c'est la nature à la fois très proche et très distante de nos rapports avec les hommes et les femmes-troncs qui s'invitent sans façon à dîner tous les soirs.

Derrière ces sourires de vitrine, à la sortie de ces fausses salles de rédaction, simple décor, croit-on, on imagine une vie de couloirs, tout un côté cuisine dont la réforme n'a pas dissipé les odeurs nauséabondes. Rappelez-vous dans le Mal français, Alain Peyrefitte, nouveau ministre de l'information, découvrant en 1962 sur son bureau une batterie de boutons de sonnette destinés à convoquer indifféremment l'huissier et les différents directeurs de la R.T.F. Cette mainmise du pouvoir sur l'information s'exerçait ouvertement à l'époque, elle est plus discrète à présent.

Elle l'était en tout cas. Depuis quelque temps, cela sent curieusement l'approche des municipales sur l'ensemble des trois chaînes où se bousculent, de plus en plus encombrants, les membres de la majorité et du gouvernement, à commencer par le président.

Une élection, une nomination, il n'en faut pas davantage pour nous rendre méfiants, prêts à renifler les manœuvres, les pressions. C'est dire si l'on guettait lundi le journal d'Antenne 2 présenté par un jeune dont on n'a pas retenu le nom ; on avait pourtant l'impression de le connaître. Au sommaire, inscrit comme par le passé à l'écran : « V.G.E. » en Bretagne, l'appel du maire de Caen à la lutte contre la drogue, la guerre économique entre l'Europe et le Japon, une interview de Boukovski, un dossier sur l'île d'Houat.

Rien de spécial, pas de changement notable, sinon par-ci par-là quelques images, quelques précisions utiles. A propos de l'héroïne, un reportage sur le triangle d'or situé entre le Laos, la Birmanie et la Thaïlande qui fournit 50 % de la production mondiale ; si l'on ne nous a pas montré les manifestations de Quimper, c'est parce qu'elles ont eu lieu trop tard pour passer à l'édition de 20 heures. On les verrait à 23 heures. C'est peu de chose, assez pour espérer un minimum d'indépendance et de dignité de la part des nouveaux responsables. Pas assez pour apaiser des craintes, hélas ! fortifiées par l'expérience.

CLAUDE SARRAUTE.

M. MARCHAIS ET L'« AFFAIRE PATRICK DUVAL »

● M. Patrick Duval, le jeune journaliste dont le contrat n'a pas été renouvelé à FR 3 - Alsace, et qui s'est plaint à cette occasion d'avoir été *« interdit d'antenne »* en raison de son appartenance au parti communiste français (*le Monde* du 25 janvier), a été reçu, lundi 7 février, au siège du comité central par M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. et par M. Georges Gosnat, député du Val-de-Marne : *« Le parti communiste français s'élève avec indignation contre cette mesure qui viole la Constitution, porte atteinte à des libertés essentielles et bafoue les traditions démocratiques de notre peuple. Il assure Patrick Duval de toute sa solidarité et appelle tous les démocrates à réagir »*, a déclaré, notamment, le secrétaire général du parti communiste français, avant de préciser qu'il exigerait la *« réintégration définitive »* du journaliste par la troisième chaîne.

M. PERETTI PROTESTE CONTRE « LA LORGNETTE »

● M. Achille Peretti, député et maire (R.P.R.) de Neuilly-sur-Seine, proteste contre *« le véritable abus de confiance »* qu'aurait commis à son encontre Jacques Martin : le producteur du « Bon dimanche » d'Antenne 2 a, selon M. Peretti, fait diffuser *« une interview tronquée et falsifiée »*.

Le maire de Neuilly affirme avoir répondu aux questions de journalistes qui, se réclamant d'Antenne 2, disaient préparer des *« séances d'information civique destinées aux enfants »*, tout en précisant que d'autres élus avaient accepté de prêter leur concours à cette œuvre utile.

Découvrant le dimanche 6 février, à 13 heures, l'utilisation effective de cette interview au cours de l'émission « La lorgnette », M. Peretti dénonce ce procédé *« d'autant plus inqualifiable, dit-il, que nous sommes à un mois des élections municipales et que je suis moi-même candidat »*.

MARDI 8 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu (à 13 h. 45, Restez donc avec nous) :

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Magazine sur la mode : De fil en aiguille, réal. Cl. Fayard ; 22 h. 15, Concert : Quintette « la Truite », de Schubert, par P. Zukerman, Z. Mehta, J. Dupré, I. Perlman et D. Barenboïm ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Les dossiers de l'écran... Film (R.) : « Sissi impératrice », d'E. Marischka (1956), avec R. Schneider, K. Bohm, G. Knuth, M. Schneider, V. Degischer.

Devenue impératrice d'Autriche par son mariage d'amour avec son cousin François-Joseph, Elisabeth, dite « Sissi », cherche à jouer un rôle diplomatique et entre en conflit avec sa sévère belle-mère

Conte sentimental, histoires de famille sirupeuses et folklore viennois et bavarois.

A 22 h., Débat : Le règne de l'empereur François-Joseph et d'Elisabeth de Bavière.

Avec la participation de MM. J.-Ch. Allmeyer-Beck, directeur du Musée de l'armée à Vienne ; André Castelot, historien ; A. Snejtarek, F. Kreissler, B. Michel et J. Bérenger, professeurs.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Junior Bonner », de S. Peckinpah (1972), avec St. Mac Queen, R. Preston, I. Lupino, B. Leigh, B. Johnson.

Un cow-boy errant revient dans sa ville natale, en Arizona, pour disputer un rodéo sur un taureau fameux. Il retrouve sa famille.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : les problèmes de l'enseignement supérieur, avec R. Rémond et L. Mexandeau ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine, avec D. Merlet, pianiste : ouverture de « l'Enlèvement au Sérail » ; « Concerto pour piano n° 16 » ; « Symphonie n° 36 » ; 22 h. 30, La guimbarde ; 23 h., Le jour où l'on n'entendit plus rien (Schoenberg, Debussy, Bartok).

MERCREDI 9 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi).

20 h. 30, Téléfilm : « l'Ancre de miséricorde », de P. Mac Orlan, adapt. F. Lacassin, réal. B. d'Abrigeon, avec P. Sellier, P. Le Person, J. Denis.

22 h., Emission médicale : Le droit à la folie, par E. Lalou, I. Barrère et P. Desgraupes.

Une expérience thérapeutique tentée au château de Laborde, en Sologne, et retracée par le docteur Oury (directeur de la clinique) et A. Félix Guattari (psychanalyste).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Un sur cinq).

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Débat : Les municipales.

Présentat. J.-P. Elkabbach et A. Duhamel.

23 h., Juke-box (Carlos Santana) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Mariage à l'italienne », de V. de Sica (1964), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Puglisi, T. Scarano, M. Tolo.

Ancienne « fille de joie », et maîtresse depuis vingt ans d'un commerçant qui veut la quitter, une Napolitaine use de stratagèmes pour se faire épouser par lui et devenir femme — et mère — respectable. Adaptation, entre le rire et l'émotion, d'une comédie d'Eduardo de Filippo, Madame Filoumé.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Liszt et Hugo, par A. Laster ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... l'Orchestre National de France et les Chœurs de Radio-France, direction G. Ferro : « Messe Notre-Dame » (Machaut) ; Symphonie « Holidays » (Ives), 23 h., La guimbarde.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 8 FEVRIER

— *La C.G.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40

— *MM. R. Rémond* et *L. Mexandeau* dialoguent sur l'enseignement supérieur, sur France-Culture, à 20 heures.

MERCREDI 9 FEVRIER

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité de Jean Lefèvre, sur France-Inter, à 13 heures.

— *MM. Pierre Mauroy* (P.S.) et *Norbert Segard* (major. présid.) débattent, sur Europe 1, à 19 h. 15.

● Deux débats relatifs aux élections municipales seront diffusés les 9 et 16 février sur Antenne 2 à la place du magazine « C'est à dire ». Les noms des participants n'ont pas encore été rendus publics.

RELIGION

LA VRAIE QUESTION

Le christianisme va-t-il mourir ?

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

Après les remous de l'été autour de problèmes touchant plus à la sacristie qu'à la foi, il était temps que fût posée la vraie question, celle qui n'intéresse pas seulement les croyants mais concerne tous les hommes quelque peu attentifs à la destinée de la personne et du monde : *« Le christianisme va-t-il mourir ? »* (1).

Encore fallait-il que la question fût posée avec autant de force que de raison, autant de science que de conviction, autant de rigueur que de ferveur. Or, toutes ces qualités essentielles se trouvent réunies dans le livre que, sous ce titre interrogatif, vient d'écrire Jean Delumeau.

Spécialiste de la Renaissance et de la Réforme (au plutôt des deux *réformes — la protestante et la catholique* — qu'il ne sépare jamais), praticien d'une histoire des mentalités *plus spécialement révélée* par les niveaux d'acculturation religieuse, cet universitaire à la réputation scientifique bien établie s'est paradoxalement révélé au grand public en 1975 par sa leçon inaugurale au Collège de France (2). Si ce texte est reproduit *in extenso* en annexe *du livre dont il s'agit ici*, c'est qu'il introduit en fait au propos de l'ouvrage — le principe méthodologique de Delumeau étant qu'on n'a pas le droit de parler de « déchristianisation » (actuelle) tant qu'on n'a pas essayé d'évaluer les degrés de « christianisation » (passée).

L'évaluation qu'il en donne pour sa part n'est, on s'en doute, nullement apologétique. Eminemment critique, dans tous les sens du terme, elle fait appel à toutes les ressources de l'historiographie moderne.

Tout au long de la première partie du livre (les deux premiers chapitres), se trouve ainsi établi, sans effort apparent et sans dramatisation forcée, le bilan d'un christianisme *d'autant plus épouvantable qu'il n'a jamais cessé* jusqu'à notre époque de tendre à la chrétienté et de postuler *« l'Eglise comme pouvoir »* De ce christianisme qui *« s'est voulu unanimiste et obligatoire »*, les échantillons présentés sont, *hélas !* indiscutables : massacres d'« infidèles » par les Croisés, guerres de religion, Inquisition et antisémitisme avec justification d'orthodoxie, traite des Noirs avec justification missionnaire, fortune des anciens « princes de l'Eglise » et privilèges exorbitants de l'Ordre clérical avant la Révolution...

En fin de compte — c'est bien le cas de le dire — un constat sans appel : *« La déchristianisation actuelle constitue dans une large mesure la note à payer de cette formidable aberration qui a duré un millénaire et demi. »*

Mais c'est alors que l'analyse de Delumeau se renverse ou plutôt fait retour sur soi à la faveur d'un troisième chapitre qu'on aurait tort de prendre pour une transition alors qu'il est la manifestation la plus claire de l'originalité de la démarche.

Que la possibilité de « deux lectures différentes » de l'histoire chrétienne dérive de l' « ambiguïté » de celle-ci apparaissait déjà en la première partie de l'œuvre, dans la mesure où, face au « totalitarisme » de clercs qui « ont enseigné la peur », Jean Delumeau avait pris soin de relever, au fil des siècles, *les protestations d'un Arnaud de* Brescia, d'un Erasme, d'un Sébastien Castellion, d'un Guillaume Postel, *d'un Las Casas. Mieux, au-delà des* protestations isolées, l'auteur appréciait positivement les réalisations *collectives dans l'ordre de la bien*faisance, de l'enseignement, de la culture, de l'art, et bien entendu, les témoignages de sainteté.

Ainsi repérée dans le passé, l'ad*mirable trame d'un message libé*rateur se poursuit à la faveur des chapitres IV et V du livre, qui en constituent la seconde partie. *Les* « chemins de l'avenir » s'y orientent décisivement « vers un christianisme à la fois minoritaire et populaire » et vers un œcuménisme non point *fait pour* régler des comptes théologiques concernant la justification et le péché originel, mais *fait par* la multiplication des intercommunions et la proclamation de « la réunification dans la diversité », le tout *« sans arrière-pensée de victoire posthume d'une confession sur l'autre »*.

Un livre fait pour déranger

Pour cela, un certain nombre de conditions nécessaires, entre autres : *un credo « simplifié »* sans être pour autant synonyme d'absence de credo ni d'Eglise sans théologie : une *Eglise romaine membre du Conseil* œcuménique des Eglises et présidée par un pape dont la désignation refléterait autre chose que l'avis d'un conseil restreint et dont le mandat limité serait moins inhumain pour lui et moins dangereux pour tous ; une liturgie laissant coexister la messe de saint Pie V et le repas eucharistique éventuellement accompagné de guitares ; une organisation *ecclésiale qui serait « l'émanation de communautés de fidèles et régulièrement renouvelable »...*

Etant du sérail universitaire, je tiens d'avance pour rien les moues polies ou les protestations indignées de mandarins outrés par ce cri intem*pestif*. La vraie fronde risque d'être ailleurs : à notre époque, où réactionnaires de fait et révolutionnaires d'intention se retrouvent volontiers sur le terrain du terrorisme verbal, Delumeau a toute chance de se faire écharper des deux côtés.

Prenons pour test une phrase assez caractéristique d'une hauteur et d'une largeur de vue étrangères à toute complaisance partisane : *« On éviterait... beaucoup de crises dans la confession* catholique *si on recueillait l'opinion* des *paroissiens avant de bazarder les crèches de Noël et les premières communions, avant de maintenir la confession auriculaire et le célibat des prêtres, avant d'interdire la pilule, le divorce et toute forme d'avortement. »* Tour à tour qualifié de « chrétien festif » par les uns et de « suppôt de Satan » par les autres, J. Delumeau va se voir simultanément reprocher d'être un pseudo-chrétien affreusement démocrate et d'être un pseudo-révolutionnaire affreusement clérical. Passée sous silence par les uns, *jugée exorbitante* par d'autres, une phrase pourtant décisive ne lui sera pas pardonnée : *« Il n'y aura pas de christianisme sans prière. »*

Qu'importe ! Le livre est fait pour déranger et il dérangera. Est-ce à dire qu'il va *falloir en faire* une sorte de catéchisme ? Rien ne serait plus opposé à l'intention de son auteur. Ce qu'il faut au contraire souhaiter, c'est que, sitôt passé le premier choc de la question posée, ceux qui « y tiennent » fassent autre chose que d' « apostropher » et qu'ils s'organisent effectivement pour que le christianisme ne meure pas.

Ce qui pour moi est certain, c'est *qu'il y avait longtemps que n'avait* point paru un livre d'une telle importance et témoignant d'une telle foi. Car le mot « optimisme » serait ici dérisoire. Il s'agit de tout autre chose avec quoi je me sens profondément d'accord.

La seule chose qui pourrait peut-être nous distinguer serait en somme la différence de nos spécialités comme historiens de l'Eglise. Je me garderai certes du ridicule de tenir pour vains deux mille ans de christianisme. Mais je suis persuadé que *le « si le grain ne meurt... »* peut et même doit s'appliquer à chaque forme passagère de l'Eglise, et justement parce qu'elle a les promesses de la vie éternelle.

Je ne reculerai donc pas devant le comble d'impertinence qui donne aussi la mesure de ma folle espérance : *« L'Evangile pourra-t-il enfin être entendu ? Le christianisme peut-il encore naître ? »*

(*) *Professeur à l'université de Paris-Sorbonne.*

(1) *Le christianisme va-t-il mourir ?* par Jean Delumeau, Hachette, 216 p., 38 F.

(2) *Le Monde* date 23-24 février 1975.

DÉFENSE

AU COLLOQUE DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

La sauvegarde d'une certaine identité européenne

« Le moins que l'on puisse dire est que l'Europe ne joue pas un rôle capital. Le fond des choses, c'est que l'Europe est divisée en deux zones qui ne changeront pas. Ni les Etats-Unis ni l'Union soviétique ne l'accepteraient, chacun pour la sienne, et ni l'un ni l'autre ne veulent d'un conflit à ce sujet. » Telle a été l'opinion émise par M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, au colloque organisé à la fin de la semaine dernière à Paris par la fondation pour les études de défense nationale, sur le thème de la sécurité de l'Europe.

Pendant deux journées et demie de travail, les participants à ce colloque international ont tenté d'analyser les effets du système bipolaire issu de la guerre froide sur l'avenir de l'Europe, ainsi que les relations d'alliance et de solidarité prévisibles dans une Europe des contradictions. Une Europe, à propos de laquelle de nombreux orateurs ont souligné les différences *« entre l'aire de l'Atlantique nord et l'aire méditerranéenne »*.

Dénonçant *« la marque hégémonique des deux grandes puissances »* et la perspective d'une *« Europe de moins en moins européenne »*, parce qu'elle est *« mutilée et circonscrite sur le plan culturel, économique et politique »*, M. Pierre Dabezies, directeur de l'U.E.R. des sciences politiques à Paris-Sorbonne, a notamment fait observer : *« Les exigences de la défense bloquent toute velléité d'Europe purement européenne. Le cercle est fermé : pour qu'il y ait une Europe indépendante, il faudrait une défense commune, mais celle-ci implique que l'union politique soit préalablement réalisée. Or, sans défense, il ne peut y avoir d'Europe politique pleinement libre... Au mieux, on nous convie à faire un pari : acceptez de vous fondre dans l'Europe telle qu'elle se présente, peut-être un jour réussira-t-elle à se forger, avec sa propre défense, sa propre identité. »*

M. Dabezies conclut : *« Hélas ! nos partenaires ne cessent, en même temps, de souligner qu'on ne saurait envisager une Europe détachée de l'Amérique. Nous sommes avertis : c'est à prendre ou à laisser ! »*

L'orateur répliquait, de toute évidence, à une précédente intervention de M. Theo Sommer, rédacteur en chef de l'hebdomadaire ouest-allemand *Die Zeit*, pour qui aucun pays européen, à commencer par la Grande-Bretagne et la France, ne peut avoir une dissuasion nucléaire crédible. Rappelant la nécessité d'une défense intégrée dans le cadre de l'OTAN, *M. Sommer* estime que la sécurité européenne doit être portée le plus près possible de la frontière orientale de l'Allemagne fédérale avec la présence multinationale de troupes alliées. Parlant des missiles nucléaires tactiques Pluton, le journaliste ouest-allemand s'est demandé si la France, en préconisant le tir de ces batteries depuis le territoire national, ne considérait pas l'Allemagne fédérale comme son *« glacis »*.

D'autres intervenants au colloque de Paris ont préféré insister sur le déséquilibre qui apparaît, selon eux, entre les forces de l'alliance atlantique et celles du pacte de Varsovie, au profit de ces dernières forces.

Ainsi lord Chalfont, ancien ministre d'Etat britannique aux affaires étrangères, a dénoncé *« les desseins expansionnistes, voire impérialistes, de l'Union soviétique, qui consacre de 12 à 20 %, selon les experts, de sa production nationale à la défense »*. Si l'on en croit lord Chalfont, l'Union soviétique *« a acquis une certaine supériorité stratégique, qui lui procure des avantages psychologiques et matériels, et elle a réalisé un important programme de protection civile, qui peut lui donner une capacité de première agression »*. L'Occident, a-t-il indiqué, conduit des négociations avec l'U.R.S.S. *« en position de faiblesse »*.

« Il est étrange, a encore fait observer l'ancien ministre du Royaume-Uni, *de voir les Etats occidentaux livrer des céréales ou de la technologie avancée à l'U.R.S.S. à des conditions financières favorables, alors que l'Union soviétique utilise ces échanges pour détourner une part grandissante de son produit national brut au profit du secteur militaire. »*

De son côté, M. Fred Charles Ikle, *ancien directeur de l'agence* américaine pour le contrôle des armements et du désarmement, a posé la question *de savoir pour*quoi l'Union soviétique développe ses forces, en période de détente, en Europe centrale et orientale, alors que lesdites forces sont demeurées stables ou en légère régression durant les années de guerre froide. *L'expert* américain a remarqué que les Soviétiques étaient plus capables aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans d'exercer une pression militaire au Proche-Orient et dans le bassin méditerranéen.

La plupart des participants ont estimé que les nations occidentales avaient *« un bien commun »* à défendre, en dépit de leurs contradictions, à savoir leur *« souveraineté »* en politique intérieure aussi bien qu'extérieure.

Recteur de l'Ecole de sciences politiques Panteios, à Athènes, M. Georges Tenekidès a notamment écrit dans son rapport : *« La volonté commune de défense suppose un état d'esprit fondé sur une contribution positive à la structuration, au modelage de l'identité européenne, qui n'est autre que celle des institutions démocratiques, de la primauté du droit, des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »*

هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

AU LARGE DU GABON

LA STATION SOUS-MARINE DE GRONDIN OUVRE LA VOIE A L'EXPLOITATION DU PÉTROLE DES MERS PROFONDES

Dans le champ de Grondin (au large du Gabon), à 50 mètres de profondeur, l'eau est encore suffisamment *claire pour* que, même sans projecteur, l'on puisse voir par les *petits hublots de* la cloche de plongée : des centaines de sardines changent brusquement de direction avec un ensemble parfait, de gros *mérous et de majestueux* capitaines passent calmement et, quand le mouvement giratoire de la cloche est favorable, on aperçoit en contrebas une partie d'un grands châssis métallique peint en gris clair, posé sur le fond sablonneux, et un bout d'une *superstructure* jaune orangé approximativement cylindrique mais faite de multiples longerons et conduites, et coiffée d'un lourd chapeau d'acier.

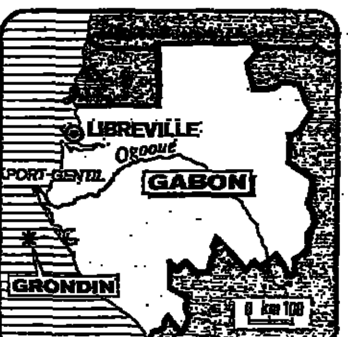
Une cloche de plongée **n'est *pas l'observatoire* idéal : à trois, on y est très tassé ; les hublots sont petits et peu nombreux ; et surtout la *cloche* n'est pas libre d'aller au meilleur point de vue, pas plus qu'elle ne peut se maintenir à un angle de visée fixe. Pourtant, l'objet à voir est quasiment unique dans la technique pétrolière : il s'agit de l'une des rarissimes têtes de puits sous-marines qui existent au monde.**

Conçue *par le groupe Elf-Erap* (maintenant Elf-Aquitaine), installée à partir de la fin d'avril 1976 par Elf-Gabon sur le *champ « offshore »* de Grondin, cette tête de puits a été mise en production le 17 décembre 1976. D'ici peu sera entrepris le forage d'un deuxième, ensuite d'un troisième puits qui seront *dotés*, eux aussi, d'une tête sous-marine. Vers le début de 1978, la station sous-marine expérimentale de Grondin devrait être *complètement équipée*, *ouvrant* ainsi la voie à l'exploitation du pétrole des mers profondes.

DEPUIS 1968, *on sait que les* grands fonds marins situés sous plusieurs milliers de *mètres d'eau recèlent des bassins sédimentaires* susceptibles de contenir des hydrocarbures. Mais, en dépit des progrès très rapides *réalisés depuis* 1960 *dans l'exploitation* des gisements *offshore* de pétrole ou de gaz, les techniques actuelles ne permettent pas d'ex*traire les hydrocarbures* par plus de 180 mètres d'eau, alors que l'on sait faire des forages d'exploration dans des mers profondes d'un millier de mètres.

Pour forer au-delà de 100 mètres, *on s'est affranchi du fond. L'outil de forage est posé sur* un engin flottant (plate-forme ou navire) et donc animé de mouvements verticaux (le pilonnement) dus aux vagues. La sécurité du puits est assurée par le *riser*, un gros tube d'acier d'une cinquantaine de centimètres de dia*mètre qui, en bas, est solidaire de* la plaque de base posée sur le fond et, en haut, est relié à l'engin de forage par l'intermédiaire d'un joint étanche télescopique.

Le problème de l'exploitation d'un gisement est tout à fait différent : *la sécurité des puits doit être impérativement* assurée en permanence pendant quinze, vingt *ou* vingt-cinq ans, alors qu'un forage d'exploitation *se fait en deux ou trois mois* et peut être, très rapidement, interrompu en cas d'accident ou de trop *mauvais temps*. En l'état actuel des techniques, les têtes des puits d'exploitation *offshore* sont installées sur un engin fixe en acier ou en béton *dont les pieds ou la base* sont solidement les uns cloués, l'autre,



posée sur le fond de la mer, et *le tablier supérieur (supportant les têtes de puits* et les diverses installations) émerge de la mer à une hauteur suffisante *pour le mettre hors de portée* des *plus grosses vagues*. Il est évident que la hauteur de telles plates-formes ne peut grandir indé*finiment. Déjà pour la mer du Nord*, mer difficile entre *toutes*, on a dû parfois installer de véritables monstres : des plates-formes d'acier de 15 000 tonnes *ou* des plates-formes de béton de 300 000 tonnes (et bientôt de 600 000 tonnes). Pourtant, la *profondeur* de l'eau n'excède pas 170 mètres ! La limite des installations de *production* posées sur le fond semble donc se situer vers *200 mètres de profondeur d'eau*, 300 mètres *peut-être*. D'ailleurs, Shell a commandé pour le golfe du Mexique (mer facile) une plate-forme *métallique de production qui sera* posée dans 300 mètres d'eau.

Si l'on veut être en mesure, dans un avenir pas trop éloigné, d'exploiter les hydrocarbures situés dans des mers plus profondes, il faut, dès maintenant, concevoir et essayer des *têtes de puits entièrement sous-*marines et parfaitement fiables, et sur lesquelles on puisse intervenir par des robots télécommandés depuis la surface ou par des sous-marins, puis que la plongée humaine semble devoir atteindre sa limite vers 500 mètres *ou 800 mètres. On peut*, certes, concevoir des *systèmes* permettant pour toutes profondeurs, des interventions humaines en atmosphère normale. Il faudra dans ce cas installer à demeure, ou faire descendre temporairement, une cloche qui *s'adaptera de façon étanche sur* la tête de puits et dans laquelle des hommes seront amenés soit par sous-marin, *soit par cloche-ascenseur* sans jamais avoir à subir la pression *régnant au fond de la mer* (1). *Mais*, s'il est possible d'envisager à grande profondeur des interventions *humaines exceptionnelles*, il *semble* difficile de vouloir les utiliser en routine. Eviter au maximum l'intervention directe de l'homme sur le fond a *d'ailleurs été une des idées directrices* qui a présidé à l'élaboration de la station sous-marine expérimentale de Grondin. Celle-ci a été ins*tallée à* 1 200 mètres de la plate-forme fixe où sont situées les têtes de puits classiques de production du gisement de Grondin.

La première chose a été de poser sur le fond une plaque de base, un grand châssis fait de poutrelles cy*lindriques* en acier, mesurant 25 mètres de long, 10 mètres de large et 2 mètres de haut, et pesant dans l'air 50 tonnes. Sur cette plaque de base, sont prévus l'emplacement de quatre puits et celui d'une centrale hydraulique renfermant les télécommandes *individuelles de chacun des puits*. Après le forage d'un puits selon les méthodes classiques pratiquées en *offshore*, on a posé un premier module, le « bloc de sécurité », peu automatisé, donc fiable. Cette pose a été *effectuée* automatiquement, *mais certaines connexions* ont été *faites par des plongeurs. Pour* les deux prochaines têtes de puits tout devrait être mis en place automatiquement.

Sur le bloc de sécurité a été mis un deuxième élément entièrement automatisé, *comprenant* des vannes, *des télécommandes*, des indicateurs extérieurs de pollution par hydrocarbures, et coiffé d'un bouclier supérieur étanche. Les télécommandes *reçoivent les ordres qui lui sont don*nés depuis la surface par l'intermédiaire de la centrale hydraulique posée, elle aussi, sur la plaque de base. L'appareillage de cette centrale (conçu *par* Matra) et celui qui équipe chaque tête de puits (dû à Deep Oil Technology) *sont enfermés* dans des containers étanches à pression atmosphérique normale qui peuvent être changés depuis la surface.

La verticale et l'horizontale

Les interventions sous-marines télécommandées ne posent pas trop de *problèmes tant* qu'elles sont *faites* selon un axe vertical. On dispose, en effet, de techniques de rendez-vous qui sont déjà couramment utilisées. L'élément à placer ou l'outil-robot sont descendus *au fond* suspendus au train de tiges du bateau de surface et guidés par des lignes-guides *tendues entre la surface* et l'emplacement où ils doivent arriver. En revanche, *les interventions télécommandées* sont beaucoup plus difficiles à réaliser si elles se font selon un axe horizontal. Or toutes les *connexions* des conduites (celles qui *sortent des puits* et celles *qui cou*rent le long de la plaque de base, ces dernières et celle qui « collecte » le pétrole vers la plate-forme de sur*face, celle, flexible, qui apporte* la pression hydraulique de la surface à la centrale sous-marine) se font selon un axe horizontal.

Déjà *la* Comex a mis au point deux robots pour ces connexions *horizontales*. Le premier scie la conduite *de collecte*, y découpe un chanfrein, y enlève la rouille par brossage — le tout en moins de quarante-cinq minutes. Le *second apporte le* connecteur, le met en place, entre la conduite de collecte et le tuyau solidaire de la plaque de base, en dé*ploie la partie télescopique* et y visse trois écrous.

Plusieurs autres robots sont en *cours d'étude. L'un viendra se poser* sur la tête de puits et un bras articulé lui permettra d'intervenir au niveau nécessaire sous le chapeau de celle-ci. *Un* autre, qui sera construit par les Ateliers et Chantiers de Bretagne, viendra se poser sur les rails couronnant les *grands côtés* de la plaque de base, et son bras télémanipulateur pourra intervenir sur chaque tête de puits.

Plus tard, l'on fera peut-être une chambre de travail en pression atmosphérique normale qui viendrait *se coller comme une ventouse sur* une des têtes de puits ou sur le chapeau de la centrale hydraulique.

A Grondin, le dégazage et l'acheminement à terre du pétrole produit par le système sous-marin ne posent pas de problèmes. Le champ est *exploité depuis 1971 par vingt puits* classiques situés sur deux plates-formes fixes et son pétrole (3 millions de tonnes en 1976) est ache*miné à Port-Gentil* par un pipe-line sous-marin. Mais dans l'avenir, si l'on veut arriver à exploiter un champ *offshore* uniquement avec des puits sous-marins, il faudra tout de même quelques installations de surface : une station de dégazage, une *torchère et un poste de chargement*. Jusqu'à la profondeur de 1 000 mètres d'eau, il devrait être possible d'ancrer sur le fond des engins flottants. Au-delà de 1 000 mètres, l'emploi des lignes d'ancrage classiques en acier sera impossible : avec une telle longueur, *celles-ci ne pourraient pas supporter* autre chose que leur propre poids. Il faudra très probablement alors uti*liser des lignes en matériau synthétique* qui *ne* sont pas encore inventées, mais sur lesquelles on travaille déjà, ou des engins à *positionnement dynamique* dont on ne voit pas encore comment ils pourront fonctionner sans aucune défaillance pendant une vingtaine d'années.

A Grondin, on n'en est pas encore là : la profondeur de l'eau n'est *que de 60 mètres. Tel qu'il est*, l'ensemble du projet coûtera 225 millions de francs, dont 90 à la charge d'Elf-Gabon (le *prix* qu'auraient coûté à *installer trois puits* de production *offshore* classiques).

YVONNE REBEYROL.

(1) La pression augmente sous l'eau de 1 atmosphère (1 kilogramme par centimètre carré) tous les 10 mètres. A 100 mètres, la pression est donc de 11 atmosphères (10 + la pression atmosphérique normale) ; à 1 000 mètres, elle est de 101 atmosphères (100 + 1), etc.

Les espérances de l'offshore

SUPERFICIE	BASSINS SEDIMENTAIRES EPAIS DE PLUS DE 1 000 M. Sur les continents	*Dans les mers profondes de moins de 200 m*	*Dans les mers profondes de plus de 200 m*
Totale	65 000 000 km2	15 000 000 km2	90 000 000 km2
Favorable	25 000 000 km2	5 000 000 km2	45 000 000 km2
Très favorable ..	5 000 000 km2	1 000 000 km2	4 000 000 km2

	RESERVES PROUVEES OU POSSIBLES Sur les continents	Dans les mers profondes de moins de 200 m	Dans les mers profondes de plus de 200 m
Prouvées	20 milliards t (40 milliards t ont déjà été consommées)	27 milliards t (1 million de t ont été consommées)	0
Possibles	—	68 milliards t	60 à 150 milliards t (selon les estimations)

LES ESSAIS EN COURS

PLUSIEURS modèles de têtes de puits sous-marines sont actuellement en cours d'études ou *d'essais. Mais* on sait peu de chose sur la conception de ces têtes de puits et leur état actuel d'avancement.

La première société à s'être **lancée dès 1966 dans ce domaine est très probablement Lockheed, dont le modèle est conçu systématiquement pour des interventions humaines faites dans des capsules étanches.**

Exxon essaye un ensemble de plusieurs têtes de puits sous-*marines dans le golfe du Mexique* par une soixantaine de mètres d'eau, mais sans être encore *parvenu à la phase d'exploitation réelle*.

Hamilton Brothers aurait depuis l'année dernière trois têtes de puits sous-marines en fonctionnement sur le champ Argyll de la mer du *Nord. Le pétrole* ainsi produit est amené sur une plate-forme flottant en surface par un « riser ». Mais il semble *que la production doive* être arrêtée lorsque le support de surface pilonne trop fortement. La déconnexion automatique se fait alors convenablement, mais la reconnexion nécessiterait encore l'intervention de plongeurs.

Des projets de Shell, on ne sait *pratiquement* rien. Peut-être le groupe a-t-il une tête de puits sous-marine à Brent (mer du Nord), peut-être envisage-t-il d'en essayer une au large de l'Espagne...

GRACE AU NOUVEL ANNEAU DE COLLISIONS

Les chercheurs d'Orsay découvrent une particule fondamentale

Un groupe de physiciens d'Orsay vient d'annoncer la découverte d'une nouvelle particule élémentaire. L'événement a son importance : c'est la première fois qu'une particule est découverte en France — en excluant le CERN, qui est à cheval sur la frontière franco-suisse, mais a un statut international. Cette découverte vient concrétiser un effort de longue haleine qui s'est traduit il y a quelques mois par la mise en service d'un « anneau de collisions » de conception originale. Appelé D.C.I., cet appareil n'est pas de ces machines d'extrême pointe qui atteignent des énergies auparavant inaccessibles et explorent des domaines vierges.

De telles machines sont trop chères pour notre pays — et c'est pourquoi les pays européens collaborent au sein du CERN. L'anneau de collisions d'Orsay travaille dans une zone d'énergie déjà étudiée. On pouvait attendre de lui qu'il confirme des expériences, qu'il précise les propriétés déjà connues, mais sans doute pas qu'il découvre des particules qui auraient pu être trouvées ailleurs. Il est donc fort satisfaisant qu'après six mois de fonctionnement il ait permis une telle découverte, d'autant qu'il s'agit d'une particule dont l'existence était soupçonnée pour des raisons théoriques, mais qui avait jusqu'ici échappé aux recherches.

C'EST un nom étrange : D.C.I. Le lecteur supposera qu'il s'agit d'un sigle, et il aura raison ; mais il ne sera guère plus avancé en apprenant qu'il s'agit d'un « *Dispositif de collisions dans l'igloo* ». Le nom est un constat d'échec ! D.C.I. aurait dû s'appeler Coppelia, ce qui sonne mieux, mais... le ministère des finances ne fut pas d'accord.

Au début des années 60 entre en service à Orsay un accélérateur linéaire d'électrons qui donne à ces particules une énergie de 1 GeV (1 milliard d'électrons-volts), énergie qui sera ensuite portée à 1,3, puis à 2,3 GeV. Les électrons viennent frapper des cibles et, dans leurs collisions avec les noyaux d'atomes, une partie de l'énergie apportée par l'électron sert à créer de nouvelles particules. Mais une partie seulement ; le reste ne sert qu'à mettre en mouvement le noyau-cible. Et plus on augmente l'énergie, plus *diminue la proportion utile*. Une solution a été proposée quelques années plus tôt. Au lieu d'envoyer un faisceau de particules sur une cible, on envoie deux faisceaux à la rencontre l'un de l'autre. On montre alors que toute l'énergie est disponible pour la création de particules.

ADA, ACO et Coppelia

Comment procéder : fabriquer deux accélérateurs qui « tireraient » en sens inverse ? C'est à la fois très coûteux et insuffisant. Les *faisceaux* de particules qu'on sait accélérer ne sont pas très intenses. La probabilité que deux particules se rencontrent serait beaucoup trop faible pour que des expériences soient possibles.

Mais on peut faire grossir ces faisceaux en les stockant dans un anneau, où les particules tourneront comme dans un manège. L'accélérateur envoie une première bouffée de particules. Quand elle a fait un tour, l'accé*lérateur envoie une seconde bouffée*, et il en fait de même après chaque tour. Bouffée par bouffée, on crée ainsi dans l'anneau un faisceau dix mille ou cent mille fois plus intense que celui issu de l'accélérateur.

Cette phase terminée, rien n'empêche d'utiliser le même accélérateur pour créer de la même manière le second faisceau, *qui tournera en sens inverse*. On sait en effet faire tourner deux faisceaux de particules dans le même anneau, à condition que leur charge électrique soit opposée. Si le premier faisceau est formé d'électrons de charge négative, l'autre devra être un faisceau de positons, qui sont les antiparticules correspondant aux électrons. A toute particule élé*mentaire correspond en effet* une antiparticule de charge opposée. Mais il se trouve qu'un accélérateur d'électrons peut aussi bien accélérer des positons.

Un physicien d'Orsay s'est intéressé dès 1961 aux anneaux de collisions : entouré d'un petit groupe, et en collaboration avec une équipe italienne, M. Pierre Marin construisit d'abord un tout petit anneau, ADA, inutilisable pour la physique, mais qui lui permit de se familiariser avec la technologie. Puis fut entreprise la construction de l'anneau de collisions d'Orsay (ACO), mis en service en 1967. Deux faisceaux d'électrons et de positons, ayant chacun une énergie de 0,5 GeV, y *tournaient* en *sens inverse*. L'appareil était réglé pour que les deux faisceaux se croisent dans certaines zones, au voisinage desquelles se trouvaient les détecteurs chargés de compter et d'identifier les particules produites dans les collisions.

ACO a permis de bonnes recherches sur la structure des particules qu'il pouvait produire. Mais un vaste domaine lui était inaccessible en raison de l'énergie trop faible des faisceaux. Le groupe qui avait construit ACO mit à l'étude le projet Coppelia d'un double anneau où tourneraient au total quatre faisceaux ayant chacun une énergie de 3 GeV.

Pourquoi deux anneaux et quatre faisceaux ? Les électrons et les positons s'attirent. Au moment où un positon croise le faisceau d'électrons, même sans *en percuter aucun*, il subit une force qui tend à lui faire quitter la trajectoire qu'il doit suivre pour continuer à tourner dans l'anneau. Cette force croît avec l'intensité des faisceaux, qui doit donc être limitée pour que la force ne soit pas trop gênante.

Un vice rédhibitoire

En utilisant deux anneaux qui ont des zones communes où se font les rencontres, on peut échapper à cet effet. De la droite vient un faisceau formé par la réunion des électrons, qui tournent dans l'anneau du haut, et des positions, qui tournent dans celui du bas. Ce faisceau est globalement neutre. Il n'exerce pas d'effet sur le faisceau venu de la gauche, qui réunit les positons de l'anneau du haut et les électrons de l'anneau du bas. On échappe ainsi à la force limitatrice et les calculs montrent qu'on peut alors utiliser des faisceaux plus intenses.

Coppelia avait beaucoup d'arguments pour séduire, mais aussi un vice rédhibitoire étant donnée la minceur des budgets de recherche. Il fallait un nouveau bâtiment pour l'abriter, et de gros investissements pour obtenir l'énergie nécessaire. Le couperet tomba !

Contraints de réduire leurs ambitions, les physiciens choisirent d'utiliser une salle *de forme* ronde, d'un diamètre de 36 mètres, où se faisaient des expériences utilisant l'accélérateur linéaire. Son apparence hémisphérique l'avait fait nommer l'« igloo ». On rogna Coppelia, en diminuant son diamètre, pour qu'il tienne dans la salle ; cela imposa de limiter à 1,8 GeV l'énergie des faisceaux. Il devint un simple « dispositif de collisions dans l'igloo », *dont* la construction fut entreprise en 1971. L'igloo devenait indisponible pour des expériences — mais l'état des finances obligea les responsables à arrêter toute utilisation de l'accélérateur pour des expériences de physique. Il ne servit plus qu'à injecter des particules dans ACO. Celui-ci n'était plus guère utilisable pour faire *de la physique des particules*, mais une autre utilisation avait été trouvée. En tournant, les électrons émettent de la lumière, et celle-ci a des propriétés intéressantes pour de nombreuses études de physique atomique et moléculaire (*le Monde* du 10 septembre 1975).

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 16.)

Point de vue

L'Université et sa recherche meurent, à qui la faute ?

par JEAN-MARIE CONIA (*)

L'UNIVERSITE française est malade, très malade. Beaucoup d'hommes universitaires ou journalistes, conscients de la gravité de son état, se penchent à tour de rôle à son chevet. C'est en tant qu'enseignant et chercheur scientifique que le signataire de ces lignes se livre à un examen quelque peu sacrilège, celui de la façon dont s'opère le choix des hommes, en particulier des scientifiques, qui enseignent et « cherchent » au sein de cette université. Il apparaît, en effet, que les pressions diverses, nationales ou locales, qui s'exercent dans ce choix, qu'elles soient d'origine administrative, syndicale ou politique, le font presque invariablement au seul profit des candidats les moins compétents ; c'est là l'une des raisons majeures de la décrépitude actuelle de l'Université, la seule, en tout cas, qui soit examinée ci-après.

Il nous faut d'abord considérer les deux organismes, l'un et l'autre constitués de membres élus et de membres nommés, qui interviennent *étroitement dans le choix des hommes* chargés de l'enseignement et de la recherche au sein de l'Université :

● *Le Comité consultatif* des universités (C.C.U.), chargé, en gros, des propositions de nomination et de la carrière des enseignants : *maîtres-assistants, maîtres de conférences*, professeurs sans chaire et professeurs, donc des inscriptions sur les listes d'aptitude, des promotions au choix, de l'examen des candidatures aux postes de maîtres de conférences et professeurs des universités, etc.

● Le Comité national de la recherche scientifique, qui, au sein du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), est chargé, lui, de la tâche correspondante concernant les chercheurs : attachés, chargés, maîtres et directeurs de recherche.

Organisme seulement consulté et... loin d'être toujours suivi par le secrétariat d'Etat aux universités, le C.C.U. *a, en fait, pour rôle essentiel* l'inscription sur les listes d'aptitude aux fonctions de maître de conférences dites « listes restreintes », *des candidats, tous au moins docteurs* ès sciences (d'Etat) ; ces inscrits auront ainsi de grandes chances, mais pas la certitude, d'obtenir un *tel poste dans les années suivantes.*

C'est un rôle capital, car cette inscription est acquise une fois pour toutes et elle est le seul vrai barrage *que doivent franchir ces candidats.* C'est aussi un rôle délicat, car il est difficile de « mesurer » tant la valeur d'un candidat que celle de sa thèse, l'une et l'autre pouvant varier considérablement avec le laboratoire *d'origine* : l'absence de points de repère comme les mentions (la mention « très honorable » accordée à toutes les thèses *n'apporte* ici aucun élément) *n'arrange* rien, ni d'ailleurs l'obscurité provoquée par les rapports invariablement élogieux que presque tous les patrons rédigent sur la candidature de leurs élèves.

A cause de ce flou de l'information et aussi du peu d'intérêt que présentent aux yeux de certains membres du C.C.U. de telles inscriptions qui n'impliquent pas nécessairement des nominations, surtout à très court terme, les décisions dépendent essentiellement de l'objectivité et de la *rigueur de quelques fortes personnalités.* D'où les « bavures » du système, *telles que l'inscription « accidentelle »* sur des listes d'aptitude à tel ou tel enseignement de personnes qui manifestement n'en sont pas dignes, mais sauront, pour leur carrière, utiliser un tel atout.

A noter aussi les « bevures » inverses, à savoir le refus d'inscription sur les listes d'aptitude de candidats pourtant particulièrement compétents. L'origine est alors le plus souvent politique; on doit reconnaître que ces cas sont rarissimes dans le monde *scientifique*. Par contre, il n'y a pas de vote sanctionnant chacune de ces inscriptions, et la présence active des *maîtres-assistants*, à la fois juges et parties, dans les sections du C.C.U. voit parfois l'édification de véritables barrages à l'inscription sur les « listes restreintes » de leurs homologues du C.N.R.S., les chargés de recherche, dans l'ensemble plus valables *qu'eux, mais non représentés au comité.*

Avancement à l'ancienneté ?

Le C.N.R.S., quant à lui, a échappé aux effets de la loi d'orientation. Ses *commissions ont pour la plupart conservé leur sérieux ; elles sont* d'ailleurs chargées aussi de la distribution des moyens de recherches: postes de chercheurs, de techniciens, crédits, *donc du choix des laboratoires et* équipes dignes d' « association » avec lui, c'est-à-dire dignes de recevoir ces moyens.

On peut regretter l'attitude par trop négative dans ces commissions des représentants des syndicats de gauche, due à une méfiance aisément concevable face aux insuffisances et aux manœuvres du pouvoir. Mais leur attitude rigide, leur volonté de tout sacrifier à la sécurité d'emploi, leur refus systématique de « gérer la pénurie », etc., les conduisent à rejeter en bloc nombre de *décisions pourtant* judicieuses de la direction du C.N.R.S. (1). Une telle attitude se traduit, hélas ! par un immobilisme stérile et même un *certain mépris de l'efficacité qui* s'exercent aux dépens de la science française.

Cependant, dans l'ensemble, l'objectivité des commissions du C.N.R.S., concernant les chercheurs et concernant les moyens de recherche, est évidente et la direction suit la plupart de leurs propositions.

(*) Professeur de chimie à l'université de Paris-Sud à Orsay ; président de la commission de synthèse organique du C.N.R.S.

Si l'on revient maintenant à l'histoire récente de l'Université et à *l'application de la loi d'orientation*, il apparaissait très clair, dès la mise en place dans les universités « nouvelles » des conseils, comités et commissions de toute sorte, que *l'on ne s'attacherait guère à la* promotion des hommes les plus compétents. Quelques exemples typiques mais non pas rares montrent que le démarrage a été malheureux et qu'en 1976 la situation s'est aggravée.

Ainsi, dès son installation, le conseil de l'université de Caen, s'adjoint comme personnalités extérieures devant participer au choix des futurs professeurs non pas les éminents physiciens que sont les professeurs Kastler, prix Nobel, et Giacomo, proposés par les scientifiques, mais deux notabilités *paysannes...*

Et dans beaucoup d'universités on relève le comportement surprenant de certaines catégories d'enseignants, *tels les assistants et les maîtres-assistants*, dont une majorité réclame sans honte le seul avancement à l'ancienneté, refusant en fait l'aptitude à la recherche comme critère de cet avancement.

Et presque partout on assiste même à l'alliance de syndicats d'enseignants, *de syndicats de gauche notamment*, avec des mandarins ; le point commun est invariablement la hantise de la nouveauté, le maintien *des privilèges, bref le conser*vatisme le plus obtus ; et les universités deviennent le champ clos de tournois peu glorieux et finalement *la propriété de clans locaux.* La conséquence première est alors la pratique des nominations sur place, très prisée parce que de proche en proche profitable à plusieurs, tout candidat local promu à la catégorie supérieure libérant un poste pour la catégorie inférieure, mais éminemment détestable parce que faisant fi presque toujours des critères scientifiques dans le choix de ces candidats. S'il s'agit de la nomination de maîtres de conférences ou de professeurs, *le secrétaire d'Etat aux universités, au nom de l'autonomie de ces dernières bien sûr,* entérine alors le choix de leur *conseil ; et s'il s'agit de la nomination* d'assistants ou de maîtres-assistants, c'est le conseil de l'université, au nom de la *démocratie, bien sûr*, qui entérine le choix de sa commission de spécialistes.

C'est ainsi que les universités Lille-III (l'an dernier, dans une décision (2) qui a fait du bruit) et Lille-I se sont distinguées dans ce domaine : Lille-III par le recrutement d'un maître de conférences dont le succès fut la conséquence d'une compétition lamentable ; Lille-I en multipliant les efforts pour obtenir finalement la nomination, comme maître de conférences également, *d'un maître-assistant lillois* : sa candidature était en effet repoussée par le C.C.U. depuis deux ans et demi, et, *à la suite d'une prestation publique de chacun des dix candidats*, en présence notamment de quatre personnalités étrangères invitées, elle avait été déconseillée aux Lillois, en particulier par ces quatre personnalités.

Penser à l'avenir

Ces pratiques sont graves, car elles engagent le devenir des universités pour une trentaine d'années ; *et même pour plus longtemps.* Quel sera alors le niveau des universités qui auront utilisé de telles méthodes *pour recruter leurs professeurs ?* Les secrétaires d'Etat qui auront entériné ces choix auront-ils considéré, outre l'intérêt de certains clans d'ensei*gnants locaux, celui tout aussi res*pectable des étudiants présents et futurs ?

Ces nominations sont d'autant plus regrettables que nombreux sont les jeunes de valeur formés pendant la riche décennie 1960-1970 piaffant d'impatience devant tant de portes fermées. Et beaucoup d'autres choix malheureux sont connus, dans toutes les universités et à tous les niveaux, *comme celui des assistants et* maîtres-assistants, et qui ne sont pas l'apanage du syndicat de la droite. Parfois, face à la poussée de la médiocrité, la résistance s'organise. C'est ainsi le cas au centre scientifique d'Orsay, soucieux de la qualité de son enseignement et de sa recherche. Orsay *est la première et* probablement la seule université qui s'est interdit « *le recrutement de maîtres de conférences titulaires dans l'établissement où ils ont fait leur thèse, à moins qu'ils n'aient travaillé ailleurs pendant deux ans* ». Et *même, pendant des mois,* des professeurs *ont fait corps, récemment,* pour s'opposer au recrutement d'un candidat assistant de trop bas niveau *mais soutenu vigoureusement par des groupes d'extrême gauche*, experts dans l'art d'utiliser les « bavures » du système signalées plus haut.

Tout espoir est-il donc perdu de pouvoir remonter le courant, de revigorer cette université que d'aucuns, à droite comme à gauche, ne sont *pas mécontents de voir dans la poussière ?* Faut-il laisser le soin d'explorer les arcanes de la science pure *aux seules grandes écoles*, qui, elles, ont gardé la notion de sélectivité et attirent toujours la grande majorité des jeunes de valeur ? Faut-il leur abandonner ce rôle, alors que, mise à part l'Ecole normale supérieure, il fut assez peu le leur jusqu'ici, et que, paradoxalement, vu les barrages locaux qu'ils rencontrent ici et là, leurs diplômés se voient pratique*ment exclus de la carrière universitaire ?* Faut-il laisser ce soin à la seule médecine, qui, elle, en décou*vrant la sélection, fait tout à coup* du mythe des études médicales sérieuses et difficiles une réalité, ce qui, d'une part, ne peut que réjouir *les malades au moins potentiels* que nous sommes tous, et, d'autre part, donne à la recherche médicale française le vrai départ ?

Malgré le pessimisme de la plupart des considérations ci-dessus, il est évident que la réponse est non *à toutes ces questions. Mais* imaginer que les soixante ou quatre-vingts universités françaises actuelles seront toutes de même rang, donnant des enseignements de même qualité et délivrant des diplômes de même valeur, etc., c'est tout simplement rêver ou accepter d'entrée de jeu la médiocrité générale. Il est bien connu par exemple que pratiquement toute la recherche universitaire des Etats-Unis est faite dans une trentaine de leurs deux cents universités ou instituts de technologie. Inévitablement, en France comme ailleurs, concer*nant les enseignements élevés et la* répartition des moyens de recherche importants, des choix s'imposent ou s'imposeront toujours, tant au niveau *des universités qu'à celui des hommes d'une même université.*

En revanche, quelques mesures générales du pouvoir permettraient de remonter la pente, telles que : *remettre en question,* par exemple après trois ans, les inscriptions sur les « listes restreintes » ; comme dans les bonnes universités étrangères, interdire partout, c'est-à-dire par une loi, toute nomination sur place, *au moins la première nomination des maîtres de conférences* là où ils ont fait leur thèse ; imposer à ces candidats le stage préalable, dit « post*doctoral* », *dans un laboratoire* étranger de haut niveau ; enfin et surtout en donnant l'exemple de l'objectivité et du courage, veiller à *neutraliser les diverses pressions administratives,* politiques ou syndicales.

Mais, dans le contexte actuel, de telles suggestions, qui ne sont pas toutes *nouvelles* d'ailleurs, risquent fort de rester des vœux pieux. Peut-être faudra-t-il attendre l'autonomie réelle des universités, qu'il s'agisse du choix de leurs professeurs ou de la sélection de leurs étudiants, pour découvrir les solutions à ces problèmes. Alors, dans l'immédiat, se compteraient-elles sur les doigts des deux mains — ou même d'une seule, — *les meilleures universités* françaises ne pourraient-elles décider ensemble de mesures communes de sauvegarde ?

(1) *Compte tenu de la pénurie de* moyens et de la nécessité de leur répartition optimale, le C.N.R.S. a été conduit à prendre des mesures telles que l'« affichage », qui est la désignation préalable par la direction, avec toute la publicité nécessaire, des laboratoires — la plupart proposés par les commissions — qui ont de grandes chances de bénéficier dans l'année suivante d'un poste de chercheur, l'objectif étant de diriger les candidats de valeur vers ces laboratoires. Il favorise également la mobilité des sujets de recherche des laboratoires par un système d'aides limitées dans le temps et aussi, autant que faire se peut, sans faire apparaître de problèmes humains, la mobilité des chercheurs et des techniciens. C'est l'ensemble de ces mesures, parce que prises dans un contexte où les carrières sont bloquées, qui est rejeté par les syndicats.

(2) *Le Monde* des 3 et 27 décembre 1975. Il vient d'être annoncé (*le Monde du 3 février 1977*) qu'à la suite de vives protestations du monde universitaire et de l'action énergique du S.N.E.-Sup, l'élection contestée de Lille-III a été annulée.

Un classement de publications spécialisées

LE *Science Citation Index*, l'index des citations scientifiques, est un instrument précieux pour estimer la qualité des journaux. Il permet de faire des statistiques sur la manière dont ces journaux sont appréciés par la communauté scientifique en prenant comme critère le nombre de *fois où un article* est cité en référence.

Eugène Garfield, de l'Institute for Scientific Information de Philadelphie, vient de faire paraître, dans la revue *Nature*, une très intéressante analyse sur ce sujet. Il montre que le problème est beaucoup plus complexe qu'on ne pourrait le penser *a priori*. Garfield publie en effet plusieurs classements selon des critères différents.

Le premier, et le plus simple, s'appuie sur le nombre total d'articles de *ces journaux cités* en référence en 1974. Les dix premiers sont, dans l'ordre, le *Journal of the American Chemical Society*, la *Physical Review*, le *Journal of Biological Chemistry*, *Nature*, le *Journal of the Chemical Society*, le *Journal of Chemical Physics*, *Biochimica*, *Biophysica Acta*, *Science*, les *P.N.A.S.* et *Lancet*.

Les journaux peuvent aussi être classés en fonction du nombre de citations d'articles récents (articles de 1972 et 1973 cités en 1974). Les dix premiers de ce classement sont les mêmes, mais l'ordre est parfois changé. La *Physical Review* prend la première place, suivie de *Nature*, du *Journal of the American Chemical Society* et des *P.N.A.S.*

Ces *classements par nombre de* citations donnent une mesure de l'influence des journaux. Ils ne permettent pas de savoir quel est l'impact d'un article écrit dans un de ces journaux, ce qui intéresse au premier chef les auteurs. Certaines revues publient en effet beaucoup plus d'articles que d'autres. Le combat est donc inégal.

Les titulaires des dix premières *places d'un* dernier classement, qui utilise comme critère le nombre de citations par article, ne sont pas exactement les mêmes. *Le sont, par ordre*, le *Journal of Experimental Medecine*, les *P.N.A.S.*, le *New England Journal of Medicine*, le *Journal of Molecular Biology*, le *Journal of Clinical Investigation*, *Circulation*, le *Journal of Cellular Biology*. *Lancet*, le *Journal of Biological Chemistry* et *Science*.

En fait, tous ces classements pèchent de la même manière. Ils ne tiennent pas compte de la discipline. Or les habitudes de citations varient beaucoup. L'étude de Garfield comporte trois autres classements, sectoriels ceux-là, en botanique, en astronomie/astrophysique et en mathématiques. Ce qui permet pour la première fois à un journal français d'apparaitre dans les dix premiers: *Les Annales de géophysique* sont en tête du secteur astronomie/astrophysique. *Malheureusement* ce n'est que pour des articles très anciens : cette revue serait beaucoup moins bien placée pour les *articles récents.*

En toute logique

TIR AU BUT

PROBLEME N° 85

Un joueur de football descend avec le ballon vers les buts adverses, *en suivant une ligne* de touche. Sur cette ligne, quel est le meilleur point pour *shooter* ? (c'est-à-dire : quel est le point d'où les buts sont vus sous le plus grand angle ?). On supposera que le terrain a 100 mètres de long, 70 mètres de large et 7,32 mètres de buts dans chaque camp.

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 84

27 briques de dimensions $2 \times 1 \times 0{,}5$ *ne peuvent s'assembler* en un cube de dimensions $3 \times 3 \times 3$.

Faisons, en effet, apparaître le cube comme un assemblage de 27 petits cubes $1 \times 1 \times 1$, réalisés alternativement en matière noire et en matière blanche. *Les cubes de même couleur ne* se touchent que par les arêtes.

Si les briques sont assemblées pour *former* un cube, aucune *n'est en biais.* Chaque brique est parallèle aux arêtes et occupe donc autant de volume *blanc que de volume noir, qu'elle* soit contenue dans deux cubes ou qu'elle soit à cheval sur trois cubes ou plus. Au total, les *27 briques fournissent 13,5 cubes* blancs et 13,5 cubes noirs, ce qui est absurbe.

PIERRE BERLOQUIN.

Une particule fondamentale

(Suite de la page 15.)

La construction de D.C.I. s'est terminée en 1975. En juin 1976, *un des deux anneaux était opéra*tionnel et les expériences commencèrent — ou plutôt l'expérience commença : car, toujours pour des raisons budgétaires, on n'a pu mettre en place qu'un détecteur, qui avait auparavant servi sur ACO. Un ensemble de détecteurs adaptés à D.C.I. est bien prévu. Mais il n'a pu être financé qu'après la machine et ne sera pas prêt avant deux ans.

Le détecteur actuel permet de compter les particules produites dans une collision entre électrons *et positons, et d'en identifier certaines.* On classe ensuite les événements suivant le type des particules.

Cinq « pi » pour un « omega »

La nouvelle particule a été trouvée dans la classe des événements à trois ou quatre *pions* (ou *mésons pi*), *électriquement* chargés, et à un ou deux photons. C'est une résonance, c'est-à-dire une particule dont la durée de vie *est si brève* qu'on ne peut séparer, *même en théorie*, le laps de temps pendant lequel elle se forme et celui pendant lequel elle se désintègre : les deux phénomènes sont indissociables et sont dus aux mêmes forces. Les relations d'incertitude de Heisenberg impliquent qu'une particule de vie si brève n'ait pas une masse définie; on observe effectivement des valeurs de la masse, ou plutôt de l'énergie de masse, qui se répartissent dans une bande de largeur 0,15 GeV, centrée autour de 1,78 GeV. Dans la classe précitée, on compte nettement plus d'événements dans cette bande d'énergie que dans les bandes voisines. Cela indique l'existence de la particule.

Quelles autres propriétés a-t-elle ? Par construction, elle est neutre, puisque formée d'un électron et d'un positon. Elle donne donc naissance à un nombre pair de *pions* chargés : si l'on en observe *trois*, c'est qu'un quatrième n'a pas été détecté. Mais la présence de photons suggère fortement qu'il y a aussi un *pion* neutre. La particule se désintégrerait donc en cinq *pions*, un neutre, deux chargés positivement et deux chargés négativement.

Le prix Nobel de physique 1976 a été attribué à deux Américains qui découvrirent, il y a deux ans, une particule d'un type nouveau, généralement appelée « méson *psi* ». Et, très vite, on trouva un second « *psi* », différant seule*ment par sa masse plus élevée*, puis toute une famille de particules apparentées aux *psi*, mais de propriétés différentes.

Bien que d'une espèce nouvelle, les *psi* ont des analogies avec des particules connues depuis longtemps : les mésons *rho*, *omega* et *phi*. Il est donc probable que ces mésons ont aussi des « récurrences » de masse plus élevée. Vu la façon dont elle se désintègre, la particule d'Orsay est presque certainement un « *omega prime* » ne différant du *omega* que par sa masse.

L'important est qu'elle existe. Coppelia avait un avenir assuré. Pour D.C.I., c'était moins sûr étant donnée l'énergie plus faible; il y a dans le monde quatre anneaux de collisions d'énergie égale ou plus élevée (1). Or D.C.I. *a permis une découverte* importante, alors qu'il est encore incomplet — le deuxième anneau ne sera *opérationnel* que dans quelques *mois*, ce qui limite l'intensité qui peut circuler — et qu'il ne dispose que d'un détecteur d'« occasion ». Quand tout sera terminé, D.C.I. devrait, ne fût-ce qu'en étudiant le *omega prime*, apporter d'intéressants résultats physiques.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ce sont Doris, à Hambourg (*Allemagne fédérale*), où l'énergie des faisceaux est de 4,5 GeV ; Spear, à Stanford (Etats-Unis), où elle atteint 4,2 GeV. Adone, à Frascati (Italie), avec une énergie de 1,6 GeV. Enfin Zepp - 4, à Novosibirsk (U.R.S.S.), est un anneau de collisions proton-antiproton actuellement reconverti pour recevoir des électrons et des positions de 5 à 6 GeV.

ACTUALITÉ MÉDICALE

LE PREMIER CONGRÈS DE L'ASSISTANCE MÉDICALE D'URGENCE

La difficile naissance d'un véritable service public

Un Français sur cinq risque, au cours de son existence, d'être concerné par la médecine des urgences et des détresses ; 50 % des accidentés de la route, 60 % des malades atteints d'infarctus du myocarde, meurent dans la première heure qui suit leur accident ; sur les deux millions d'insuffisances respiratoires soignées chaque année, vingt-cinq mille s'aggravent faute d'avoir été prises en charge assez rapidement.

« Les progrès accomplis par la médecine des urgences depuis quinze ans sont considérables », a déclaré le professeur Lareng, président du Syndicat national de l'aide médicale d'urgence, qui tenait son premier congrès, les 5 et 6 février, à Clermont-Ferrand. Les trois cents congressistes réunis à cette occasion ont souligné combien les hôpitaux, par la création de structures nouvelles, avaient, dans une certaine mesure, pris en charge la médicalisation des premiers soins et tenté de coordonner les divers secteurs d'urgence existants.

Ces initiatives provoquent cependant certaines inquiétudes parmi les médecins libéraux ou les organismes traditionnellement concernés par les problèmes de l'urgence. Le projet de loi actuellement en préparation devrait, en clarifiant les objectifs de cette médecine nouvelle.

L'ASSISTANCE *médicale* d'urgence est l'aide à toute personne en état de détresse dans un lieu public, sur son lieu de travail, à son domicile : un certain nombre de médecins hospitaliers, particulièrement parmi les anesthésistes réanimateurs, ont eu l'ambition de *« faire sortir l'hôpital de ses murs »* et d'assumer la médicalisation des premiers soins. Un décret, en 1965, institua l'obligation pour certains établissements hospitaliers de se doter de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence : il existe aujourd'hui cent cinquante services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) qui ne sont pas sans poser de problèmes.

Les responsabilités juridiques de ces équipes nouvelles restent à définir. Une adaptation des équipements et des matériels aux transports médicalisés est nécessaire. La présence au congrès d'ingénieurs biophysiciens en témoigne. Enfin, dans les centres hospitaliers non universitaires, ce sont souvent des stagiaires internés qui jouent un rôle prépondérant dans la médecine de premier recours : d'après les congressistes, ils donneraient rarement satisfaction.

Mais l'action des SMUR rattachés à des structures hospitalières ne s'oppose pas nécessairement à celle d'autres organismes. Ainsi, lors d'un accident de la route, si le rôle du sapeur-pompier ou du gendarme est d'extraire le blessé, celui du médecin sera d'opérer une transfusion. Dans nombre de cas, néanmoins, il est apparu nécessaire de créer des structures de coordination des divers services de l'urgence : ainsi prirent naissance, de façon pragmatique, des services d'aide médicale d'urgence (SAMU) à l'origine à Toulouse et Dijon, aujourd'hui dans quarante-cinq hôpitaux ; seize ont été créés lors de la *seule année 1976.*

Ce congrès a néanmoins démontré avec force que les SAMU n'avaient pas dégagé de doctrine commune sur leur fonctionnement. Leurs relations avec les malades sont fort différentes selon les régions. Ainsi, dans des villes comme Nancy ou Corbeil, les médecins de l'hôpital sont opposés au principe même de toute communication téléphonique venant du public. A Paris, la sélection entre blessés graves et blessés légers sur la voie publique est le fait d'un brigadier de police-secours.

Les responsables des SAMU craignent en effet d'être débordés par le nombre d'appels s'ils divulguent leur numéro de téléphone. Enfin, dans des villes comme Rouen ou Grenoble, les coordonnées du SAMU sont connues de l'ensemble de la population, paraissent quotidiennement dans la presse locale ; c'est au médecin régulateur de ce service, assisté d'un médecin praticien, à qui revient le soin d'envoyer au patient, ou une ambulance ou un médecin de garde. Certains souhaiteraient même que, comme en U.R.S.S., il y ait un numéro d'appel unique des SAMU pour toute la France.

D'autre part, s'il a été reconnu que *« médecins praticiens et SAMU ont des activités complémentaires et doivent collaborer »*, force a été de constater qu'il y avait chez certains médecins de ville le sentiment d'être rejetés par les SAMU du domaine de l'urgence. Face à d'autres organismes, l'attitude des SAMU est plus fluctuante. Certains souhaitent renforcer les moyens des SMUR placés plus ou moins directement sous leur contrôle, mais ils reconnaissent l'utilité du concours des deux mille neuf cents centres de secours des sapeurs-pompiers sur l'ensemble du territoire ou de celui de l'armée qui, au cours de l'été 1976, a mis à la disposition des *services d'urgence* cent soixante-cinq médecins du contingent.

Pour ce qui concerne l'hospitalisation privée, tous les SAMU acceptent le principe de transporter en clinique privée les patients qui en font la demande, mais *« il n'existe nulle part une organisation permettant une réelle collaboration entre le SAMU et les établissements privés »*, a pu affirmer le docteur Giroud, secrétaire général du SAMU.

NICOLAS BEAU.

POINT DE VUE

Une planification de l'urgence

par le professeur
LOUIS LARENG (*)

L'URGENCE est définie essentiellement par celui qui souffre et qui appelle à l'aide. Dans un tel moment, il ne s'agit pas de polémiquer ; seule l'efficacité prime.

C'est pourquoi s'est imposée d'évidence, ces dernières années, l'idée que l'hôpital devait aller à la détresse et assurer les soins « du pied de l'arbre au lit spécialisé » ; ce principe a amené la mise en place des services d'aide médicale d'urgence — SAMU, — qui fonctionnent maintenant dans la plupart *des villes de France. Mais la création* des SAMU ne solutionne pas tout. En effet, la mise en place d'autres organismes impose à l'évidence : la nécessité d'une étroite coordination de l'ensemble des entreprises appelées à intervenir afin qu'elles ne se gênent pas ou, au pire, ne voient pas leurs effets s'annuler.

Il faut donc étudier sans retard les conditions dans lesquelles la médecine d'urgence pourra atteindre le maximum d'efficacité.

La participation des praticiens à l'organisation et à la réalisation des secours d'urgence devient de plus en plus impérative, compte tenu de la gravité et de la fréquence *croissante des situations de détresse.* Malheureusement, l'idée classique selon laquelle la victime doit être évacuée dans les meilleurs délais a abouti en pratique à des évacuations rapides, mais aussi à une précipitation parfois dangereuse.

Le « premier soin » est l'affaire des praticiens.

Or le médecin-praticien a prouvé sa disponibilité et sa compétence dans l'accomplissement du premier geste, souvent d'ailleurs celui qui sauve, et il n'apparaît pas possible de le dissocier de l'urgence. L'omnipraticien ne s'est jamais dérobé à cet impératif, et pourtant les conditions d'exercice de la médecine omnipraticienne deviennent chaque jour plus difficiles; selon le rapport Fougère, « ces conditions altèrent sa nature même et compromettent son avenir ». Aujourd'hui, l'omnipraticien, assailli par les doutes, envahi par le désarroi, craint dans un proche avenir d'être condamné à ne soigner que des grippes, administrer des vaccins et signer des arrêts de travail.

D'autre part, la permanence des soins doit être assurée.

L'urgence ne peut attendre. L'urgence potentielle pas davantage. René Coirier l'a dit excellemment : « Il est à tout instant des sujets en état de détresse, des sujets qui, comme des navires, sont en perdition... »

En un tel domaine, le hasard n'a pas sa place. Il faut « prévoir pour pouvoir ».

Enfin, il n'y a pas plusieurs médecines face à la détresse. Qu'elle soit hospitalière ou libérale, la médecine est un service public, à la disposition de celui qui souffre et qui met tout son espoir en elle.

C'est pourquoi la notion de planification dans le secteur de santé est un mécanisme de contrôle d'un processus de développement qui obéit à une seule logique : l'efficacité des soins. C'est pourquoi une coordination entre tous ceux qui sont concernés par l'urgence s'impose.

L'urgence est la pierre angulaire de l'évolution indispensable des conceptions classiques. Elle a déjà fait éclater les structures hospitalières traditionnelles ; elle a aussi fait intervenir des services autrefois étrangers à la santé, comme la gendarmerie nationale, les militaires, la police et les sapeurs-pompiers. Faut-il rappeler que les SAMU n'auraient jamais pu être mis en place sans l'aide de ces organismes dévoués et compétents, qui ont rendu des services innombrables aux accidentés de la route et aux asphyxiés, sous la coordination indispensable du préfet ?

Mais il faut aller plus loin. La détresse impose l'unicité, qui n'est pas forcément l'uniformité.

La meilleure solution serait de regrouper tous les services d'urgence sous un numéro d'appel unique. A l'heure actuelle, cela ne semble guère possible. Ce rôle pourrait, par contre, être rempli par les SAMU. Mais soyons clairs : le SAMU ne prétend pas se substituer aux autres organisations, qu'elles soient privées ou publiques. Au contraire, je pense que le SAMU subit en ce moment une déviation de son rôle initial. Le SAMU n'est pas une ambulance classique chargée d'évacuer des parturientes, sa mission consiste à organiser et à orienter l'urgence.

C'est pourquoi je préconise au niveau du SAMU l'appel à un médecin coordonnateur, sorte de « Monsieur Urgence », qui orientera la détresse soit vers le médecin praticien de garde, soit vers l'organisme qualifié : s'il s'agit d'un accident de la route, il sera en mesure d'envoyer, dans les minutes qui suivront l'appel, une ambulance équipée du matériel nécessaire. Il n'est pas difficile à mettre en place, pour peu que l'on veuille aboutir ; cependant la volonté ne suffit pas : des moyens financiers sont indispensables ; une loi s'impose.

Il faut que les pouvoirs publics comprennent que le progrès ne représente rien si l'homme ne peut en bénéficier. Il s'agit ici d'un combat pour l'homme et de la lutte toujours remise en question : celle de la vie contre la mort.

Il ne faut pas laisser passer cette chance.

(*) Président du Syndicat national de l'aide médicale urgente.

CORRESPONDANCE

Avorter à Créteil

Une mise au point du professeur Gautray

Sous le titre « Les vraies causes des retards » nous avons publié dans le Monde *daté 19-20 janvier 1977 le témoignage de Mme Annick Moutailler, qui s'était sentie « méprisée », « humiliée », à l'hôpital de Créteil où elle était venue demander une interruption volontaire de grossesse, et qui n'avait pu avorter que tardivement dans une clinique privée.*

Le professeur Gautray, responsable du service de gynécologie et d'obstétrique du centre hospitalo-universitaire de Créteil, qui, conformément à la loi, pratique des interruptions de grossesse, nous prie de bien vouloir apporter les précisions suivantes sur la marche de son service :

Sans le moindre contrôle, vous publiez un témoignage qui serait l'illustration de *« la volonté délibérée des hôpitaux de mettre la femme dans l'impossibilité d'avorter, en faisant reculer le plus possible l'opération et en divulguant de fausses informations »*.

Bien plus, votre commentaire laisse entendre que notre service serait en quelque sorte la preuve de *« l'inconscience des responsables de la santé publique »* et de leur hostilité à la loi sur l'avortement.

Je ne pourrais, sans violer le secret médical, répondre à une patiente, même si elle a pu, grâce à vous, publier des contre-vérités. Par contre, il ne m'est pas interdit de rappeler que, dans un article que j'envoyais au *Monde* au mois de novembre 1973, je me prononçais déjà, en matière d'avortement, pour une législation qui réponde aux faits, pour que soit « décriminalisé » l'avortement.

Ainsi, avant même que les textes nouveaux aient été suivis de décrets d'application, le service universitaire d'obstétrique et gynécologie de Créteil a été doté, à mon initiative de structures destinées à permettre les interruptions de grossesse, en accord avec le directeur de l'action sanitaire et sociale du Val-de-Marne.

Mais nous ne pouvions, hélas ! agir que dans le cadre d'un service dont la capacité n'est que de cinquante-six lits, avec un équipement hôtelier vétuste, qui nous pose de graves problèmes sur le plan de la sécurité, et qui ne possède qu'une salle d'opération à peine digne de ce nom.

Cependant, nous avons voulu agir en donnant aux patientes des consultations obligatoires avec le maximum de garanties sur le plan *médical*, mais aussi sur le plan psychologique.

C'est le motif pour lequel trois rendez-vous sont proposés : consultation gynécologique, entretien avec une assistante sociale et un psychologue. Les rendez-vous de consultation médicale sont donnés en surcharge de ceux qui étaient déjà inscrits depuis parfois plusieurs semaines. Deux de ces rendez-vous sont portés sur les listes de chaque consultant, y compris du chef de service (qui assume deux consultations publiques hebdomadaires). Au total, cinq à huit de ces demandes donnent lieu à des rendez-vous chaque jour (cinq jours par semaine). Les informations recueillies au cours de ces divers entretiens sont confrontées lors d'une réunion tenue chaque matin, qui dure près d'une heure, vise à apprécier les conditions de détresse de ces patientes, pour retenir les plus graves (ou les plus désespérées) dans la limite des capacités d'hospitalisation et d'activité médicale. Le délai moyen entre la première visite médicale et la réponse, que nous essayons de donner aussi rapidement que possible, est de quatre jours, ce qui est plus court que les prescriptions légales. En cas de refus, une liste des cliniques que nous connaissons est indiquée aux patientes, qui reçoivent évidemment le document attestant qu'elles ont accompli les formalités prévues par la loi.

Enfin, ces interruptions de grossesse se déroulent dans des conditions de sécurité maximum et les moins onéreuses. Le coût en est de 600 francs, la durée de séjour hospitalier est de douze heures, l'intervention est pratiquée par aspiration, sous anesthésie générale, après qu'un examen ait été effectué par un médecin anesthésiste réanimateur. Un rendez-vous est systématiquement proposé à ces patientes dans les trois semaines de l'intervention. Au 31 décembre 1976, sept cent trois interventions ont été pratiquées dans ces conditions rigoureuses.

J'ai la conviction profonde qu'en matière d'avortement il ne saurait être question d'imposer à quiconque une conduite contraire à ses convictions intimes. Je suis contre toutes les intolérances pour l'application raisonnable de la loi.

Est-il juste, dans ces conditions, de lancer contre nous des accusations de sectarisme et de mensonge ?

[Que la colère de notre correspondante l'ait conduite à une interprétation abusive et péjorative des faits qu'elle avait vécus, et que chacun peut contrôler, est une chose, et il est normal que le professeur Gautray en conçoive une amertume *d'autant plus justifiée* que son service a accompli un effort considérable pour s'ouvrir à l'application de la loi sur l'avortement.

Mais il paraît difficile de nier que les conditions matérielles dont il dispose sont insuffisantes pour permettre une interruption très précoce de la grossesse, comme le préconisent tous les spécialistes, et il n'est pas inutile que de simples patients, que les « usagers de la médecine », puissent dénoncer avec vigueur (au risque d'en mal interpréter les causes) une situation nuisible à la santé publique et que le professeur Gautray ne manque pas de déplorer lui-même. — Dr E. L.]

ÉDUCATION

Dans l'enseignement technique

Des collégiens qui s'organisent

C'est dans une atmosphère studieuse qu'une centaine de collégiens et de collégiennes ont participé, dimanche 6 février, à la Bourse du travail de Montreuil (Seine-Saint-Denis), au premier forum national organisé par la coordination permanente des collèges d'enseignement technique (C.P.-C.E.T.).

Proches par leur origine sociale et leurs conditions de travail de la classe ouvrière, les élèves des C.E.T. sont traditionnellement peu politisés. Aucun appui n'a donc fait défaut à la « coordination permanente » lorsqu'elle a entrepris de remédier à cette situation. Ni celui des syndicats, en particulier de la C.G.T., qui a participé activement à sa création et continue de lui apporter son concours financier. Ni celui des organisations politiques de jeunes qui, tel le Mouvement de la jeunesse socialiste, samedi 5, appellent régulièrement leurs adhérents et sympathisants collégiens à rejoindre ses rangs.

En même temps, l'action de la C.P.-C.E.T. correspond au souci de ces organisations de renforcer leur influence dans l'enseignement technique : la Ligue communiste révolutionnaire au nom du « tournant ouvrier » décidé en 1974, les jeunes communistes en liaison avec la campagne du P.C.F. en faveur des plus défavorisés (*le Monde* du 14 décembre 1976), les jeunes socialistes par référence à la *notion de « front de classe »*, base théorique de leur action.

Tout cela, joint aux réelles difficultés qu'éprouvent les collégiens pour mener à bien leurs études et trouver des débouchés, explique la rapide progression des effectifs de la C.P.-C.E.T. qui, vingt-six mois après sa création, revendique cinq mille sept cent cinquante adhérents. Bien que faible en valeur relative — il y a sept cent mille collégiens en France — ce chiffre la situe désormais devant Ceux du technique, organisation concurrente animée par Lutte ouvrière.

Autant pour ménager ses divers soutiens que par souci de situer son action sur un plan strictement syndical, la C.P.-C.E.T. fait preuve d'un grand œcuménisme. En témoigne l'appel lancé dimanche par son « responsable national », M. Patrick Mender : *« Tu es catholique, tu es adhérent d'une organisation politique, tu n'as aucune tendance philosophique, tu sais que, de toute manière, une machine sans sécurité ne fait pas la différence pour arracher un doigt, alors tu as ta place parmi nous. »*

Parce qu'elle avance en terrain vierge, la C.P.-C.E.T. veut éviter de se donner des objectifs politiques trop ambitieux. Elle mise surtout pour accroître son influence sur le « ras-le-bol » diffus des collégiens et sur la prise en compte de leurs difficultés quotidiennes.

Le contenu des « cahiers de revendication » qu'elle fait circuler dans les C.E.T. donne un aperçu de cette démarche. D'une écriture maladroite, des collégiens du sud de la France se plaignent que la préparation de leur diplôme de peintre se résume au badigeonnage, cent fois recommencé, de salles de classe. D'autres réclament l'installation d'un vestiaire, protestent contre la mauvaise insonorisation des locaux, le manque de chauffage, la piètre qualité des repas ou l'exiguïté d'un atelier.

Les témoignages entendus dimanche prouvent qu'il en faut parfois moins pour déclencher une grève de collégiens, alors que ce sont *surtout* les grandes « causes » — la réforme Haby ou celle du deuxième cycle universitaire — qui mobilisent lycéens et étudiants.

N'était-il pas paradoxal d'appeler ces collégiens à une *« semaine nationale d'action », « pouvant aller jusqu'à des débrayages »*, alors que venait d'être démontré le caractère très local des revendications susceptibles de les mobiliser ?

Cette semaine d'action, au cours de laquelle seront adressées des pétitions au ministère de l'éducation, aura pourtant lieu — du 7 au 12 mars. Autant semble-t-il pour faire aboutir une série de revendications mettant l'accent sur la sécurité dans les ateliers et la participation des élèves à la vie des établissements, que pour donner à la C.P.-C.E.T. une image « nationale » qui, en raison d'un manque de coordination interne, lui fait actuellement défaut.

BERTRAND LE GENDRE.

★ C.P.-C.E.T. : Bourse du travail, esplanade Benoît-Frachon, 93100 Montreuil, tél. 858-91-82.

CONTRE LES PROJETS SOCIALISTES

Deux mille parents se sont réunis à Paris pour la défense de l'école libre

Plus de deux mille personnes ont participé, lundi 7 février, à la salle de la Mutualité de Paris, à une « réunion d'information sur l'école catholique face à son avenir », *organisée par la Fédération des associations de parents de l'enseignement libre (APEL) de Paris. Les partisans de l'école catholique ont une nouvelle fois rejeté les propositions socialistes de nationalisation et répondu à M. François Mitterrand, qui avait désigné l'UNAPEL comme principal orchestrateur de la nouvelle* « guerre scolaire » (le Monde *du 15 janvier).*

Personne ne s'y est trompé. Ni ce public, venu nombreux, composé en majeure partie de responsables locaux des APEL, ni les responsables nationaux : cette réunion d'information sur l'*« avenir »* de l'enseignement catholique était, en fait, l'*occasion* pour l'UNAPEL d'une réplique à la menace socialiste de nationalisation et de réaffirmer, dans une ambiance souvent proche de celle d'un meeting, un droit à une éducation différente.

M. Patrick Lefeubvre, président académique, dénonça le *« laxisme intellectuel »* de ceux qui souhaitent voir l'enseignement libre disparaître, *« au nom de la liberté de pensée ». « Les portes de l'école catholique,* déclara-t-il, *doivent être ouvertes aux enfants des classes modestes (...), mais il faut maintenir la formation des élites qui ont reçu de Dieu des dons différents pour assurer leur mission sur la terre. »* M. Henri Lefebvre, président national, estima que M. Louis Mexandeau, responsable de l'avant-projet *éducatif socialiste, était « capable de faire des boulettes »*, et que des organisations *« sectaires »* comme la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et le Syndicat national des instituteurs (SNI) étaient en mesure de *« rappeler M. François Mitterrand à l'ordre »*.

Estimant que l'existence de l'école libre allait dans le sens du développement de la vie associative, Mme Nicole Fontaine, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, a d'abord critiqué l'éventualité d'un retour à une situation de monopole pour le service public. M. Patrick Lefeubvre avait auparavant déclaré que cette situation présenterait *« les mêmes dangers que le journal unique, le syndicat unique, le parti unique »*.

Autre risque contenu dans le projet socialiste : l'abandon, en cas de nationalisation, de l'enseignement religieux. Pour les parents de l'école libre, les établissement catholiques restent *« des lieux d'éducation et de foi ». « Mettre la religion hors de la vie serait contraire à l'Evangile »*, a déclaré Mme Fontaine.

Au cours de la soirée, se sont ainsi succédé les arguments pour le *statu quo*, donnant parfois de l'UNAPEL l'image d'une association repliée sur une position défensive. M. Patrick Lefeubvre a rappelé les positions favorables de l'épiscopat français, les recommandations de la déclaration conciliaire de 1965, *Gravissimum Educationis*, celles de la Déclaration internationale des droits de l'homme, et *« les services rendus par l'enseignement libre »*.

Le parti socialiste n'a cependant pas été le seul destinataire des reproches de l'UNAPEL. M. Henri Lefebvre a aussi critiqué les *« rêves »* des enseignants C.F.D.T. de l'école libre, et les souhaits de certains maîtres de voir l'école catholique réintégrer le service public. *« Les militants catholiques ne pourront pas révolutionner l'éducation quand ils connaîtront le carcan du fonctionnarisme »*, a déclaré M. Lefebvre.

PHILIPPE BOGGIO.

● *M. Jack Lang*, fondateur du Festival mondial du Théâtre de Nancy il y a quinze ans, a été élu le 4 février — à l'unanimité moins deux voix, — directeur de l'U.E.R. de sciences juridiques et économiques de Nancy-II, en remplacement de M. Paul Jaquet.

Agé de trente-sept ans, M. Jack Lang est agrégé de droit public. Il a mené de pair une carrière universitaire et théâtrale. Il est titulaire de la chaire de droit international depuis juin 1976. Directeur du Théâtre national de Chaillot (T.N.P.) de mars 1972 à juillet 1974, M. Jack Lang demeure président du conseil d'administration du Festival mondial du Théâtre de Nancy. *(Corresp.)*

● *M. Kuberski, ministre de l'éducation et de l'instruction publique de Pologne* fait une visite officielle en France du 8 au 12 février, sur l'invitation de M. René Haby. Les entretiens des deux ministres porteront sur les problèmes de réforme de l'enseignement et sur les échanges entre la France et la Pologne dans le domaine de l'éducation. Des visites d'établissements sont prévues dans la région parisienne et à Nancy.

● *La réunion prévue le* 9 février prochain pour recevoir le don qu'Aragon fait au C.N.R.S. de ses collections et manuscrits ainsi que du legs littéraire d'Elsa Triolet a été remise à une date ultérieure, par suite d'un empêchement de M. Robert Chabbal, directeur général du C.N.R.S. On s'étonne que cette date n'ait pas encore été fixée.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Ferrari et Parmegiani à la Semaine du G.R.M.

Au Groupe de recherche musicale, on n'entend pas que des chefs-d'œuvre mais on ne s'ennuie pas. Personne ne prétend vous assener la vérité pure et dure ; les compositeurs proposent, s'expliquent, selon des formules variées ; d'où l'atmosphère détendue du Théâtre Récamier pour cette semaine « Musique, Image, Expérience », qui réunit un public jeune et assez nombreux, en lui proposant chaque jour un programme non-stop de 18 heures à 23 h. 30 La « radiothèque » de Jack Vidal, qui explore l'histoire de la musique électro-acoustique, et d'excellents films musicaux y encadrent soit un concert, soit une grande séance expérimentale.

* *

Le concert Luc Ferrari de dimanche marquait le retour de ce franc-tireur au talent fertile et original, qui n'est jamais où on l'attend Avec Cellule 75 *pour piano, percussions et bande, il faisait, il y a deux ans, une entrée en force dans la musique répétitive. Le pétard paraît un peu mouillé aujourd'hui, après le déferlement des Reich et Glass à l'automne bien que la présence de l'électro-acoustique comme maître de chapelle y mette un sel et un grain sonore particuliers, tandis que Gérard Frémy et Jean-Pierre Drouet, auxquels le compositeur laisse de grandes latitudes d'invention rythmique, font une démonstration éblouissante.*

Bien plus original apparaît le « film » purement sonore sur la Révolution agraire, *rapporté par Ferrari d'un séjour en Algérie, dans la ligne de* Presque rien n° 1. *Cette symphonie de bruits et de cris d'animaux, de musique et de danses populaires, de paroles arabes et d'exposés en français sur le partage des terres, a une prégnance étonnante ; les images sonores sont plus denses que des images visuelles et donnent une impression de densité de vie où l'on mord à belles dents. La beauté des voix parlées et de l'admirable chant en vocalises, les rythmes de danse durs et saoulants qui répondent aux bruits de tracteurs ou de marteaux, l'omniprésence de la nature brûlante, les voix des enfants au même niveau que les discours sur la réforme agraire, tout cela est composé avec un art et une force auxquels le public n'a pas assez prêté attention. C'est pourtant un des plus riches exemples de véritable « musique concrète ».*

* *

Lundi, Bernard Parmegiani présentait la première des séances expérimentales confiées aux « patrons » du G.R.M. ; séances d'atelier, d'initiation, d'esthétique, en même temps que concerts. Dialoguant avec deux jeunes stagiaires (Philippe Mion et Jean-Christophe Thomas), plus comme un père que comme un gourou, le compositeur à la barbe blonde analysait avec simplicité quelques-uns de ses schémas familiers tels qu'ils apparaissent dans sa musique : concepts plastiques (variations autour d'une ligne), formels (macro-microscopique ; écoulement rupture ; proche-loin) ou principe de développement (les métamorphoses). Et ces descriptions précises et réflexives, judicieusement illustrées, constituaient une initiative ou au moins un excellent apprentissage de l'écoute de la musique électro-acoustique.

A travers ces exemples, ainsi que de plus longs extraits de De natura sonorum *et d'une composition nouvelle,* Dedans-Dehors, *on appréhendait mieux la somme de recherches, la progression expérimentale régulière qui soustendent cette œuvre imposante, massive, nourrie par une puissance lyrique et surtout dramatique peu commune.*

Parmegiani présentait aussi le « cymatoscope », un procédé de J.-P. Charrière qui permet de produire les images animées par une action directe de la musique sur des plaques magnétiques vibrantes. Quelles belles images, à côté des habituels combats de bacilles, permettent d'entrevoir une production d'effets plastiques exactement synchronisés avec tous les paramètres musicaux. Recherche intéressante, mais ce jeu a-t-il beaucoup d'avenir ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce mardi : Ivo Malec ; mercredi : Guy Reibel ; jeudi : François Bayle (Théâtre Récamier, 20 h. 30).

Musées

Chefs-d'œuvre autour de « la Danse » de Matisse

La Danse, *de Matisse, enfin sortie des réserves où elle était reléguée depuis une quarantaine d'années ! Et, autour, une ronde de chefs-d'œuvre, certains mis en dépôt par des collectionneurs, constituent une nouvelle salle au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Elle est inaugurée au moment même où s'ouvre le Centre Beaubourg.*

Il a fallu plusieurs années de travaux d'aménagement pour transformer l'ancien musée du costume qui était installé en une seule et monumentale salle située juste sous l'espace de la Fée Electricité, *de Duty. Bien que de dimensions plus modestes,* la Danse ou les Nymphes, *de Matisse (1932), représente également une vaste étendue de peinture, conçue pour décorer la Fondation Barnes à Merion (Pennsylvanie).*

C'est de l'architecture de ce musée, construit par un mécène pour sa collection, que le tableau de Matisse tient sa forme en triple arcade de 15 mètres de long et 3,50 de haut. Pour le peindre, Matisse s'était installé dans un cinéma désaffecté de Nice, au retour d'un voyage à Tahiti, où il avait fait provision de lumière. Après avoir cent fois tenté de saisir le rythme d'une danse, il dessine d'une seule coulée, au fusain attaché à une longue canne de bambou, ces grandes nymphes dansantes. Quelques traits linéaires et quatre couleurs : le bleu, le rose, le gris clair et le noir, traités avec un grand souffle et avec la franchise d'un papier découpé.

Matisse revenait à ces « moyens les plus simples *» et* les moins nombreux pour *«* atteindre la sérénité *» qu'il avait montrée vingt ans auparavant, en 1910, dans* la Danse, *faite pour le palais du collectionneur moscovite* Stchoukine. *A la suite d'une erreur, les dimensions du tableau ne convenaient pas au musée de Merion. Matisse dut peindre une seconde version, et la* Ville *de Paris acheta la première... pour la ranger aussitôt dans les réserves du Petit Palais.*

La blancheur d'un grand oiseau

D'un côté et de l'autre du chef-d'œuvre de Matisse, une grande peinture de Braque de 1952-1955 où éclate la fraîcheur d'un grand pan vert-pomme à côté de sombres ocres rouges et de la blancheur d'un grand oiseau, à l'œil fait d'un seul trait qui survole une bouteille carrée. Ce chef-d'œuvre, au pied duquel trône une sculpture de Laurens, a été mise en dépôt au musée par un collectionneur avec plusieurs autres tableaux principalement cubistes. En tête, un autre Braque les Grands Arbres *de 1908, œuvre cézanienne très proche de la* Femme assise *de Picasso, accrochée sur le mur d'en face et peinte l'année suivante en 1909. Dans cet ensemble que le musée révèle au public* Guitare et Composition *de Juan Gris (1913),* Portrait *de Villon, presque tachiste, « touchiste » en fait un tableau de Léger (1924) parmi les meilleurs.*

Voici maintenant le Bœuf écorché *de Chagall, fantastique tableau de 1947 : Vitebsk peint de mémoire avec ses rues de terre battue, ses isbas sur les toits desquelles vont coqs au plumage bleu. L'ange volant, les bras en croix, en caftan et le coutelas sacrificiel à la main. Et ce bœuf mort qui semble sourire...*

Parmi les œuvres du musée qui accompagnent ces « prêts à long terme », l'Oiseau bleu *cubiste de 1913, de Gleizes,* l'Equipe de Cardiff *de 1913 de Robert Delaunay avec tour Eiffel avion biplan et grande roue ; un Léger de 1918... Ils ont tous été achetés pour la Ville de Paris en 1937, l'année de l'Exposition universelle et de la construction du musée où ils sont.*

JACQUES MICHEL.

En bref

Cinéma

● **« UNE FEMME, UN JOUR », de *Léonard Keigel*. — *U.G.C. Opéra, Danton, Biarritz, Liberté.***

Un tango chanté par Carlos Gardel sert de thème à l'amour malheureux de Nicky *(Mélane Brévan)*, marchande d'antiquités aux Puces, pour Caroline (Caroline Cellier), jeune bourgeoise séparée d'un mari névrosé et qui a surtout besoin qu'on s'occupe d'elle et de son petit garçon.

Ce tango, on le ressent comme la romance nostalgique des cœurs incompris. Léonard Keigel s'est appuyé là-dessus (et sur un scénario écrit par une femme, Simone Bach) pour aborder, sentimentalement, le thème de l'homosexualité féminine. Rien d'équivoque n'est offert aux spectateurs. C'est la tendresse qui marque les rapports de Nicky, Caroline et l'enfant.

Mais l'originalité de ce film — par rapport aux préoccupations habituelles des réalisateurs français — c'est qu'il met en question, sous *l'anecdote romanesque, l'emprise* sociale, morale et psychologique des hommes. Caroline ne parvient pas à se détacher des figures du père et du mari, dispensateurs d'éducation, d'argent et de sécurité. Nicky, homosexuelle sans honte, se cogne sans arrêt à la loi masculine. Léonard Keigel renvoie le monde des hommes *à ses clichés (ses acteurs n'ont pas* des rôles qui les favorisent) et se penche avec une attention presque douloureuse sur la faiblesse féminine. On dirait qu'il l'éprouve comme une blessure personnelle lorsqu'il scrute le visage et le comportement de ses deux actrices, pour nous les rendre proches dans leur vérité.

JACQUES SICLIER.

Danse

● **LES BALLETS DE LA CITE, à la Cartoucherie de Vincennes. — 20 h. 45. Jusqu'au 28 février.**

A Quevilly, dans la proche banlieue de Rouen, où elle s'est implantée depuis plus de deux ans, Catherine Atlani accomplit avec sa troupe des Ballets de la Cité un intéressant travail d'animation auprès des enfants et des adultes. Et puis, de temps à autre, elle produit un spectacle de danse qu'elle vient ensuite présenter à la Cartoucherie de Vincennes.

Alefa, sa dernière création, s'ouvre *d'entrée de jeu sur un décor lumi*neux de Bernard Vigier, comme une immense lessive de draps blancs frémissant dans l'air d'une ville méditerranéenne. Le roman d'Andrée Chédid, *la Cité fertile*, y est mis à plat, récité par deux bons comédiens-danseurs : Dominique Boivin, le conteur, et Véronique Simottel, l'image gracile et dure à la fois d'Alefa, femme sans âge, qui vit, se souvient et meurt au milieu des bruits et de l'agitation de la rue.

Quel rôle peut tenir la danse dans un théâtre où les comédiens disent et ne jouent pas ? On peut l'imaginer comme l'ombre portée d'un texte simple et beau, tout vibrant d'émotion et rythmé par la musique attentive d'Anne-Marie Fijal. Malheureusement, la chorégraphie de Catherine Atlani est totalement dépourvue d'invention. Les vagues gestes épars — toujours les mêmes — qu'elle interprète avec ses danseurs ne répondent à aucune nécessité intérieure Très vite, ils engendrent chez le spectateur un ennui fondamental qui va, croissant, jusqu'à un sentiment de claustrophobie.

MARCELLE MICHEL.

■ **Paris-Ecologie organise une *« Etonnante fête »* le *12 février*, à l'Hippodrome de Paris, porte de Pantin. De 14 heures à 3 heures du matin, Roger Mason, Paco Ibanez et de nombreux groupes musicaux se *succéderont sous le chapiteau.***

Disques

● **ART TATUM : « *The Tatum group masterpiece* ». Avec Lionel Hampton (Pablo 23.35.725), Harry Edison (Pablo 23.10.731), Bennie Carter (Pablo 23.10.732), Roy Eldridge (Pablo 23.10.734), Ben Webster (Pablo 23.10.737) (Distribution Polydor).**

C'est Tatum, non plus solitaire, non plus abandonné, sans frein à sa douce inclination pour l'exposé très étiré des ballades, avec, égrenée entre les phrases, l'arabesque ou *l'arpège ornementaux*. C'est Tatum, tenu de façon heureuse par son rôle, donnant la réplique à des comparses de haut vol. Tatum, le collègue, a, le premier dans le jazz, à la main droite (*alors que la gauche* accompagnait), joué des mélodies répondant au solo de l'autre, et lui donnant une parure. Cette manière (qui revint nettement avec John Lewis dans le M.J.Q.) et le souci de Tatum de varier les harmonies du thème, à chaque séquence ou presque, de bons exégètes les considèrent comme très importants. Ils n'ont certainement pas tort.

CLAUDE FLEOUTER.

Expositions

● **GERARD SINGER. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine. Jusqu'à fin février.**

Le polystyrène, c'est léger, maniable, spongieux, alvéolaire. On peut le couper, le brûler, l'égrener, le débiter comme du chou-fleur. Gérard Singer le sait parfaitement. Il en a une certaine pratique, puisque c'est avec du polystyrène qu'il fait les *moules négatifs de ses sculptures* en résine époxy. Singer, qui est devenu sculpteur après avoir été peintre — jusqu'en 1960, — a pas mal flirté avec les surfaces planes, comme il flirtait avec le relief quand il était *peintre*. Et *comme beaucoup* de sculpteurs, il dessine.

Alors, quoi d'étonnant à ce qu'il nous serve aujourd'hui des dessins-reliefs, faits de polystyrène et de papier ? Rien, sinon que le mariage est heureux, parfaitement inédit et personnel. C'est du Singer décontracté, qui se fait plaisir, qui a la saveur de pages de carnet de notes de quelque vieil artiste humaniste égaré quelque part en haute montagne.

Singer sculpteur, à Vitry, Evry ou ailleurs, installait sa nature dans l'architecture, mettait rochers, canyons et cheminées de fée à la portée du piéton ; dessinateur, il vous décrit la faille, les concrétions calcaires, l'éboulement, l'érosion de la pierre tendre, la moraine du glacier, à hauteur d'œil, et cela dans un format souvent à peine plus grand que 21 × 27. Quel spectacle pourtant, entre le moutonnement des nuages et les *plongées au cœur des éponges, des* anémones de mer et du corail. Le polystyrène devient vapeur, granit, sable, végétal ; relief vrai, il émerge blanc de la plage blanche, repris au trait d'encre, en hachures ou alvéoles.

GENEVIEVE BREERETTE.

Petites nouvelles

■ **Les Etoiles du cinéma 1976, décernées par l'Académie du cinéma, *ont été attribuées aux cinéastes* Werner Herzog et Marguerite Duras et aux interprètes Patrick Dewaere, Patrick Bouchitey et Jeanne Goupil.**

■ **Nathalie Nerval devient pensionnaire de la Comédie-Française. Son contrat prend effet le 1er avril.**

■ **Après « Zizanie Bretelle », Evelyne Dandry et Josiane Lévêque donnent chaque soir, à 21 h. 45, aux Blancs-Manteaux, leur nouveau spectacle, « Au niveau du chou ».**

■ **Le planiste José Iturbi vient de recevoir la cravate de commandeur de la *Légion d'honneur*, à titre étranger, pour services rendus à la musique française. Pur produit de l'école française, il avait remporté le premier prix d'excellence du Conservatoire de Paris. *Notons, par ailleurs,* qu'Hélène Fourestier, promue officier de la Légion d'honneur (« le Monde » du 2 janvier), n'est autre que la pianiste Lucette Descaves.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1976

Commission paritaire des journaux et publications n° 57437.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : 15 h., Quelle joie de vivre, de T. Garnett ; 18 h. 30, les Choses de la vie, de C. Sautet ; 20 h. 30, la Paloma, de D. Schmid ; 22 h. 30 : les Couleurs d'Iris, de N. Panayotopoul...

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56).

L'AGE DE CRISTAL (A.), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE GANG (Fr.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Montparnasse Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (31-51-16) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic, 15e (828-20-64).

KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Git-le-cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MARCHE TRIOMPHALE (**) (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) — v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (**) (It., v.o.) (1re partie) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

1900 (**) (It., v.o.) (2e partie) : Styx, 5e (633-08-40) — v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (P.-Can., v. angl.) : Dragon, 6e (548-54-74), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) — v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA PREMIERE FOIS (*) (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Biarritz, 8e (723-69-23).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

OU EST L'ISSUE ?, film égyptien de Saïd Marzouk, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (ven débat après séance de 22 heures).

LES REVOLTES DE L'AN 2000. (**) film espagnol de N.I. Serrador, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

THE SONG REMAINS THE SAME, film anglais de P. Clifton, avec Led Zeppelin, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).

LA FOLLE ESCAPADE, film américain de N. Tokar, v.o. en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

L'OMBRE DES ANGES, film suisse de Daniel Schmid (v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UNE FEMME, UN JOUR, film français de L. Keigel (*) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).

SŒURS DE SANG, film américain de Brian de Palma (**) v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43), Maxéville, 9e (770-72-86).

A CHACUN SON ENFER (**), film français d'A. Cayatte : A.B.C., (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Les Images, 18e (522-47-94).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL, film américain d'Irwin Kershner, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Verre d'eau.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.
Petit TEP, 20 h. 30 : PAR. 34-41.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, I, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Bain de vapeur.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Aléfa (ballet).
Centre culturel du Marais, 20 h. : Surfaces.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.

Mardi 8 février

Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : la Tentation occidentale.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 21 h. : Jésus II.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Haute-Autriche.
Gennevilliers, Théâtre des Grésillons, 20 h. 45 :
Ivry, Studio, 21 h. : Martin Eden.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : la Surface de réparation. — Grande salle, 19 h. 30 : François Béranger.

Les concerts

Théâtre Montparnasse, 18 h. 30 : S. Maroto, guitare.
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : G.R.M.-I.N.A. Soirée Malec, films Aperghis, J.-P. Drouet.
Palais des congrès, 18 h. 30 : Trio *Rouvier, Kantarov, Muller* (Schubert).
Salle Rossini, 18 h. 30 et 21 h. : Quatuor Lœwenguth (Beethoven).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Nystrom, piano (Kartoff, Matschalariani, Stenhammar, Mihalovici, Gavrilin).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : T. Santos et O. Caceres, guitare (Scheidler, Cimarosa, Beethoven, Brouwer, Bartok, Albeniz, de Falla).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 45 : Concert Orpheus (Vivaldi).
Porte de la Suisse, 20 h. 45 : Stalder Quintett (Janacek - Mozart, Lehmann - Villa-Lobos, Wilberger).
American Center, 21 h. : Marendra Bataju, Krishna Govinda (musique indienne).
Ecole supérieure de commerce, 21 h. : *Quatuor* Bernède, avec B. Duboc, clarinette (Mozart, Brahms, Debussy).

Jazz, pop' et rock

Campagne-Première, 22 h. 30 : K. Clarke, E. Louiss, J. Gourlay.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Rock.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Groupe Assum.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : *Alefa.*
Studio Chardon, 21 h. : Tulipe de la nuit.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 9 au 15 février)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h 30.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 14 h et dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, à Belle-Epine (686-69-84), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 16 h. 30.
Marionnettes André Roggers (589-05-99), Théâtre 13, mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Marionnettes André Verdun, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : Robinson Crusoé.
Marionnettes du Jardin d'acclimatation (637-07-87), t. l. j., 15 h. 15 : Guignol.
Marionnettes du jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam et dim., 15 h 15.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Marionnettes du parc Montsouris (273-39-56), mer., sam., dim., 15 h. : Guignol.
Au Bec fin (203-34-49), mer., *15 h 30 : les Animaux malades de* la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h. 30 et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-3) et 887-97-58), mer et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h ; sam., 15 h. : Pierre et *Félicia ; mer., 14 h. et 16 h. : Ate*liers.
Musée des enfants (Musée d'art moderne) (723-70-94), tous les jours, sf mardi, 10 h. à 17 h. : Peaux de vaches et Folle gabarre.
Pavillon royal (500-51-00), mer. et dim., 15 h. : le Carnaval des animaux.
Théâtre de l'Atelier (535-57-64), t.l.j., sf sam. et dim., à 14 h. 20 : le Roman de Renart.
Théâtre Aydar (878-33-47), les 9, 10 et 11, à 14 h. 30 : le Pauvre Mounoun.
Théâtre du Jardin (624-10-80), le 12, à 15 h. 30 : Sonates pour piano et violon.
Théâtre de la Cité internationale (589-38-69), le 13, à 14 h. : la Fête chez Ben Ali.
Théâtre du Livre-Vivant (033-53-81), mer., 14 h 30, dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre du Manitout (325-60-13), mer. et dim., 15 h.
Théâtre Montparnasse, t. l. j. sf sam. et dim., 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Max le Siffleur.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer et dim., 15 h : Cendrillon.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), mer., 15 h. : Filibert et sa moto.
La Vieille Grille (707-60-93) sam. et dim., 15 h. : Contes en poudre.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'État à la culture : (enfants) Cocorico M. Poulet, la Panthère rose, la Rose et la Flèche, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, le Voyage au bout du monde, Chantons sous la pluie ; (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, l'Affiche rouge, Un éléphant ça trompe énormément, Dersou Uzala, Ambulances tous risques, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe, la Revanche d'un homme nommé Cheval.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Importante Société Constructions Métalliques
recherche

Un Responsable Commercial Export
pour l'Europe et notamment l'Allemagne
Résidence PARIS
Connaissance de l'Allemand lu et parlé indispensable.

Un Responsable Commercial
pour le Moyen-Orient
Résidence RIYAD (Arabie-Saoudite)
Très bonne connaissance de la langue Anglaise et si possible Arabe.

Mission pour les 2 postes :
— Suivi et négociations des projets (accord de groupement d'entreprises) ;
— Supervision des Agents et Représentants ;
— Bonnes connaissances biens d'équipement et grands travaux.

Adresser C.V. et photo à n° 97.231, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

UNION CARBIDE

PRODUCT DEVELOPMENT REPRESENTATIVE AGRICULTURAL CHEMICALS

The position we offer is located at our European Headquarters in Geneva and includes the following major duties :

- To implement experimentation programmes and to secure registration by product and crop of our proprietary pesticides ;
- To provide technical service to ensure successful and safe use of our products ;
- To search for solutions to technical problems such as application methods or combinations of pesticides ;
- To identify new opportunities.

We require several years of experience in these fields and the ability to communicate easily and efficiently with people on different levels and of different nationalities. Fluency in English is essential.

We require several years of experience in these Europe.

Please send your detailed curriculum vitae with photograph to :

UNION CARBIDE EUROPE S.A.
Mr W. Büchi, Personal Manager
5, rue Pedro-Meylan - 1211-Geneva 17.

SERI RENAULT Engineering
recherche pour sa division
ENTREPRISE GÉNÉRALE EXPORTATION

responsable commercial de haut niveau

POUR SON SECTEUR MOYEN-ORIENT ET PAYS DE L'EST

- Il aura pour mission de trouver des marchés porteurs pour l'étude et la réalisation d'unités industrielles et d'organiser l'action commerciale de la société dans ces pays.
- La prospection demandera des voyages fréquents de courte et moyenne durée.
- Il serait souhaitable qu'il puisse associer à une solide expérience de la vente à l'exportation de biens d'équipement ou d'engineering une connaissance pratique des pays à visiter et si possible de leur langue, l'anglais étant indispensable.
- Le niveau de rémunération pour cette fonction de responsabilité tiendra compte de la valeur du candidat.

Votre dossier comprendra lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, références et prétentions. Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

SERI RENAULT ENGINEERING
Service du Personnel de la SERI - BP 19
2, av. du Vieil Etang
78390 Bois d'Arcy

---

directeur financier

Vous avez une bonne formation (niveau Sciences Eco - D.E.C.S. ou équivalent), quelques années d'expérience dans l'industrie. Vous êtes parfaitement bilingue anglais. Vous souhaitez recevoir une formation financière internationale dans le cadre d'un groupe industriel très diversifié et multinational ayant son siège aux U.S.A.

Nous vous proposons 2 *ans de stage complet et rémunéré au siège, une* situation stable aux U.S.A., en France ou en Europe.

Pour tous renseignements sur cette offre exceptionnelle les candidats peuvent adresser leur C.V. *manuscrit* avec une photo sous référence 76-22 à :

EUROLEAD 68, rue de Rennes - 75006 PARIS.

We are the European Medical Division OF CORNING GLASS WORKS

A large U.S. multinational Corporation. We develop manufacture and market in-vitro diagnostic materials and instruments for the clinical laboratory.

We are looking for a

CLINICAL MANAGER

of either sex, who will report directly to the business manager, clinical instruments and be responsible for all technical aspects of sales and marketing.

The manager will be based in our head office in HALSTEAD (Essex) some 80 km from London.

— responsabilities will encompass definition of technical needs of market ;
— liaison with professional organisations ;
— evaluation of market opportunities and training policy for distributors and customers.

Candidates should be graduates with quality expérience in clinical chemistry specifically in electrolytes and blood gas measurement. Business experience would be particularly relevant.

perience in clinical chemistry specifically in A good command of english and french is necessary.

The job will entail some international travel.

An excellent salary and terms will be negotiated for this senior appointment. Financial assistance will be given with relocation costs where appropriate.

Send C.V. + photograph + references + salary requires to C.A.P.I.C., 18, rue Volney, 75002 PARIS sous n° 77034

GROUPE INDUSTRIEL D'INGENIEURS CONSEIL
Siège Paris, recherche pour études d'aménagements hydrauliques et de constructions portuaires

UN INGÉNIEUR DE GÉNIE CIVIL
DE GRANDE EXPÉRIENCE

Les candidats doivent être diplômés d'une Grande Ecole et pouvoir effectuer des séjours de longue durée à l'étranger.
Une excellente connaissance de l'anglais est obligatoire.

Envoyer lettre de candidature, C.V. détaillé tout particulièrement en études de projets hydrauliques, d'ouvrages portuaires et maritimes, réf. et prétent. ainsi qu'un numéro de téléphone où nous pourrons vous joindre rapidement, à n° 8.852.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

---

un nouveau
service concernant l'emploi

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

☐ Direction générale, fonctions multipostes.
☐ Marketing relations publiques publicité.
☐ Informatique.
☐ *Production entretien.*
☐ Ingénieurs.
☐ Etudes organisation et recherche.
☐ Direction financière et administrative.
☐ *Comptabilité.*
☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
☐ *Direction commerciale* vente.
☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions demandées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP4207-23 Paris)
ETRANGER - envoi aérien : + 1 F. par fonction et par semaine

PA 9/2/77

Le Centre International pour l'Elevage en Afrique
B.P. 5689, Addis Abeba, Ethiopie
sollicite des candidatures pour les postes scientifiques suivants :

1) Spécialiste petits ruminants — Contrat de 2 ans avec possibilité de renouvellement. Responsable des recherches sur les petits ruminants, travaillant avec les petits propriétaires.
Parfaite connaissance du français ou de l'anglais, plusieurs années d'expérience exigées.
Salaire de base : de 18.000 à 24.000 dollars U.S. par an avec d'autres bénéfices.

2) Consultant en matière de systèmes sur les productions animales — Contrat de 6 mois. Responsable pour la préparation d'un programme de recherche sur les systèmes de production animale.
Parfaite connaissance du français ou de *l'anglais, plusieurs années d'expérience* exigées.
Salaire calculé sur la base de 18.000 à 28.000 dollars U.S. par an.

Les demandes de candidature doivent être reçues le 15 février 1977, au plus tard.

SOCIETE IMPORTANTE AU CAMEROUN RECHERCHE POUR

DOUALA
CADRE CONFIRME

NIVEAU D.E.C.S.

Formation éc. SUP. COMMERCE souh. comme : ADJOINT DIRECTEUR ADMINISTRATIF Responsable services comptable et financier.
Préférence candidat nationalité CAMEROUNAISE.

Adr. C.V. et photo sous n° 98.169 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Un groupe international de Conseil en Management *recherche dans le cadre de son expansion un consultant, 30 ans minimum, pour devenir son*

Délégué en Algérie

Il aura pour missions :

- d'une part, de localiser les besoins d'assistance de l'Industrie et de l'Administration algériennes *dans le domaine du Management, puis en étroite* liaison avec le Directeur des opérations internationales et son équipe de consultants, de concevoir, de négocier et de programmer les solutions et *les moyens s'y rapportant ;*
- d'autre part, d'exercer lui-même, compte-tenu de ses compétences spécifiques, une activité de conseil auprès de ces entreprises.

Diplômé d'une grande école et résidant, ou ayant résidé pendant quelques années en Algérie, il justifiera d'une expérience professionnelle diversifiée dans ce pays, l'ayant mis en contact avec de nombreuses personnalités et lui permettant par ses relations, par sa connaissance des différents milieux, de développer lui-même de telles activités avec succès.

Le groupe, de par sa dimension et ayant déjà des activités en Algérie, offre des perspectives de développement de carrière intéressantes.
La rémunération annuelle envisagée tiendra compte essentiellement de la valeur, de l'expérience et de l'envergure du candidat ; s'y ajoutent bien entendu toutes les indemnités conformes.

Envoyer lettre manuscrite et CV détaillé sous référence no. 4267 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

IMPORTANT
ÉTABLISSEMENT BANCAIRE
recherche
POUR SON SIEGE A
CASABLANCA

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

EXPERIENCE EN :
D.O.S. - V.S.
COBOL - A.M.S.
C.I.C.S.
CONNAISSANCES EN :
- D.L. 1 APPRECIEES

NATIONALITE MAROCAINE EXIGEE.
Ecr. n° T 98107 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence d'Architecture rech.
pour ALGÉRIE
INGÉNIEUR
fluides, électr. bâtiment
et TECHNICIEN
5 ans expér. min., marié, sans enfant si possib. Emploi pour conjoint si activité ds bâtiment. Env. C.V., anc. sal. et prét., SCORE, 12, rue L.-Pasteur, 92100 BOULOGNE, qui transm.

FUTUR FONDÉ DE POUVOIRS (hme ou fme)
Responsable animation et gestion petit complexe loisirs, Restauration parahôtellerie.
Résidence agréable Afrique francoph. Ecr. n° 97.724 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LES MAISONS Bruno-Petit

Troisième constructeur français de maisons individuelles

Notre expansion est rapide, elle nécessite des hommes de qualité. Pour les trouver et les aider à s'épanouir dans leurs fonctions, nous créons en

CHAMPAGNE

un poste de

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES

MISSIONS :

- Recrutement, appréciation des besoins, *définition des fonctions.*
- Accueil des nouveaux collaborateurs.
- Gestion dynamique des carrières (salaires, mutations, promotions) et gestion administrative.
- Formation et Information.
- Réglementation du travail.
- *Relations avec les représentants du personnel.*
- *Etablissement du bilan social de l'entreprise.*

Les hommes de Personnel intéressés (formation supérieure, au moins 5 années d'expérience dans *la fonction) écrivent sous la référence 80,* 41, rue des Sorrières - 92190 MEUDON.

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION PERMANENTE

recrute

UN ASSISTANT DE FORMATION

Le candidat retenu :

— sera âgé de 35 ans minimum ;
— aura une formation supérieure (type H.E.C., E.S.C.A.) *ou équivalent ;*
— aura une expérience concrète de 10 ans de l'entreprise industrielle ou commerciale ;
— aura au cours de son expérience professionnelle antérieure, occupé divers postes dans les domaines de la gestion administrative, financière et commerciale ;
— aura une expérience de la formation des hommes ;
— disposera d'un bon équilibre général ainsi que d'un goût développé des contacts humains.

Le poste à pourvoir :

— *conception et animation de programmes* de stages à destination des populations E.T.A.M. (Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise) et CADRES ;
— extension éventuelle à d'autres fonctions si l'efficacité du candidat est reconnue ;
— résidence à ALENÇON (ORNE) ;
— nécessité de fréquents petits déplacements ;
— rémunération à discuter en fonction de la qualification du candidat.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à :
I.S.F. NORMANDIE-MAINE
ROUTE DU PONT DE FRESNE
A 61250 DAMIGNY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

dont le siège social se trouve à PARIS recherche pour son bureau

DE SENS

UN COLLABORATEUR STAGIAIRE

ayant une expérience professionnelle de 1 à 2 ans.

Env. C.V. manusc. + photo + prétent. à Mme Kienner, 5, r. de Prony. 75017 Paris, qui tr.

---

emplois internationaux

RAZEL

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES
TRAVAUX PUBLICS
recherche

cadre administratif et comptable

Formation D.E.C.S. ou équivalente exigée. Expérience Travaux-Publics souhaitée. Après 1 à 2 ans passés au Siège de l'Entreprise en région parisienne le candidat retenu sera muté Outre-Mer.

Ecrire avec CV et photo à
ENTREPRISE RAZEL FRERES
Christ de Saclay BP 109 - 91403 ORSAY Cedex

Importante Société intégrée Filature Tissage *Teinture coton et mélangés* établie en Afrique recherche

INGÉNIEUR TEXTILE

expérimenté et dynamique capable d'assurer la direction de l'usine.

Logement assuré.

Candidature avec C.V. et références, sous n° 8.376 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

La Presse Quotidienne Régionale une autre facon de régionaliser la publicité

La Presse Quotidienne Régionale vous invite aujourd'hui à participer à son développement.

Votre expérience de chef de publicité Régie, une solide formation aux techniques de marketing peuvent vous permettre de rejoindre

l'AGENCE HAVAS

dans une grande métropole de province.

Que vous soyez disponible immédiatement ou que vous prévoyiez de l'être dans quelques mois, nous attendons votre c.v. adressé à la Direction des Relations Humaines de l'Agence Havas, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly S/ Seine qui vous assure d'une totale discrétion.

HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES UN FABRICANT DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION AFFILIÉ A UN GROUPE ANGLO-SAXON.

Nous cherchons pour notre usine (ville agréable de province – 250 km de Paris) le

responsable de la comptabilité analytique

C'est un jeune cadre d'environ 30 ans, capable, avec une bonne équipe, de produire la comptabilité analytique (il met la main à la pâte) mais surtout d'analyser les écarts, de suivre les prix de revient, en liaison avec les différents responsables. Il participe également à l'élaboration et au suivi des budgets, réalise des études de *rentabilité, etc.*

Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 3162 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MATRA

recherche pour son département Génie Civil

INGENIEUR DE TRAVAUX

- Il est chargé des travaux d'équipements de plateforme du métro de Lille :
  — mise au point du projet
  — *préparation et lancement des appels d'offres*
  — contrôle et suivi des travaux.
- Ce poste concerne un Ingénieur confirmé (Grande Ecole. T.P. . . .) ayant déjà au moins une expérience de 5 ans du B.E. et des chantiers acquise soit en Bureau d'Etudes techniques soit en Entreprise.
- Il devra avoir des solides connaissances en Béton Armé et en Conctruction Métallique (si possible en Etude et Pose de voies ferrées).
- Un détachement à Lille est à prévoir pour une durée de 2 ans environ.

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK-191

MATRA Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

Directeur de Filiale

100/120.000F

Un groupe industriel allemand de grande notoriété (effectif 9.000 personnes, C.A. annuel 1 milliard de D.M.) recherche le Directeur de l'une de ses récentes filiales françaises implantée en Moselle et spécialisée dans la charpente et les constructions métalliques (effectif 100 personnes, C.A. annuel 20.000.000 F). Placé sous l'autorité et le contrôle de la Direction Générale de la maison *mère en Sarre, outre la direction effective de la filiale et le rendement* optimum des moyens de production, il aura pour mission essentielle de développer l'impact commercial impliquant de sa part une action directe dans la prospection, au plan national et européen, et dans la négociation à tous les niveaux.

Ce poste sera confié de préférence à un Lorrain d'origine, diplômé d'une école d'ingénieur, bilingue français-allemand, 40 ans minimum, justifiant déjà de plusieurs années d'expérience de la gestion, de la fabrication et de la vente de ces matériels, ainsi qu'une bonne connaissance des marchés concernés. La rémunération annuelle envisagée tiendra compte essentiellement de la valeur et de l'expérience du candidat.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + CV détaillé à Fr. ROUSSEAU sous réf. 6036/M, Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Le CNES (CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE)

recherche pour sa division Information Documentation

UN CADRE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES PUBLICATIONS

— de formation supérieure et attiré par les problèmes scientifiques, le candidat retenu sera responsable de la conception, de la rédaction et de la réalisation de l'ensemble des publicat. de l'établissem.
— Le poste exige des compétences techniques dans le *domaine de l'édition et de* l'imprimerie alliées à des qualités de rédacteur scientifique plus particulièrement dans le domaine des activités spatiales.
— Anglais souhaité.

Adr. C.V. dét. et prétent. à Division du Personnel, 18, av. Edouard-Belin, 31055 TOULOUSE Cedex.

RIVOIRE & CARRET

recherche pour son USINE DE L'OISE

UN RESPONSABLE

DES EXPEDITIONS ET DE L'EXPLOITATION DU MAGASIN

Il devra avoir :
- une solide formation en organisation et méthode de manutention en gestion des stocks ;
- une connaissance en matière de transport, exploitation et réglementation ;
- des qualités d'animateur.

Rémunération en rapport de l'expérience.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. complet, photo et prétentions à RIVOIRE & CARRET Relations du Travail - Boîte Postale 518 - 13219 MARSEILLE Cedex 01.

EN LORRAINE

Filiale d'un très important groupe multinational
FREINS GIRLING S.A.
57320 - BOUZONVILLE
1100 personnes - C.A. 270M

RECHERCHE

JEUNE DIPLOME

— Débutant accepté.
— Trilingue anglais - allemand.
— Esprit d'analyse et de synthèse.
— Volonté d'aboutir.

Après une période de formation incluant travail en production et stages dans différents services, le candidat devra prendre un poste de liaison impliquant de nombreux contacts, tant au sein du groupe *qu'avec l'extérieur. Poste d'avenir* pour candidat performant.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions au Département du personnel.

SOCIETE MULTINATIONALE SPECIALISEE EN REGULATION ET AUTOMATISATION DES PROCESSUS INDUSTRIELS recherche POUR SA FILIALE FRANÇAISE

INGÉNIEURS APPLICATION

responsables de la mise en œuvre et de l'adaptation aux processus industriels de systèmes électroniques et informatiques complexes.

TECHNICIENS

responsables de l'application industrielle et de la maintenance de systèmes électroniques et informatiques complexes.

Les candidats devront :
— Etre expérimentés,
— Travailler sur sites clients,
— Avoir des facilités de contacts,
— Accepter des déplacements de courte et moyenne durée,
— Maîtriser l'Anglais,
— Avoir une voiture personnelle.

Ces postes sont à pourvoir dans plusieurs régions : Rhône-Alpes, Sud-Ouest, Est, Nord.

Envoyer curriculum vitae très détaillé avec régions géographiques préférées et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 33419, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

RHONE - ALPES
recherche

ADJOINT DIRECTION DU CREDIT possédant formation bancaire complète, connaissances juridiques et gestion des entreprises.

Age minimum : 35 ans.

Cadre non bancaire s'abstenir.

Ecrire HAVAS LYON, n° 5.885.

IMPORTANTE SOCIETE D'HYPERMARCHES dans le cadre de son expansion

recherche

pour ses unités de la région Nord, des hommes dynamiques (30 ans et plus) possédant une expérience professionnelle dans la grande distribution ou ayant le potentiel pour tenir des postes de :

CADRES COMMERCIAUX

capables d'animer, de former et de contrôler une équipe de responsables en « non alimentaire ».

Env. C.V., photo récente et prét. sous n° 568.192 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e), qui tr.

PARIS
LYON MARSEILLE

directeurs agences

FONCTIONS DE HAUT NIVEAU

Formation en mécanique ou en électricité. Spécialisation en thermique possédée ou à acquérir dans l'entreprise.

Hautes compétences pour animer, organiser, contrôler la vente, le montage et l'après-vente de nouveaux systèmes de chauffage domestique et industriel.

Cand. man., C.V., prétentions à
Sud Marketing N° 12.109
248 Av. R. Salengro
13015 Marseille

---

roche-informatique

est le 1er a proposer aux experts-comptables une veritable revolution dans leurs méthodes de travail.
Nous engageons dans ce but, pour LYON et CLERMONT :

2 CADRES COMMERCIAUX

DECS, ESC gest./fin. ou équival.

Ils peuvent avoir 30 ans ou la cinquantaine mais, outre une expérience comptable, la pratique de la vente est indispensable. Une formation *complementaire leur sera donnee. Libres de leur action,* ils auront à gérer toute la clientèle de leur secteur et participeront aux reflexions de l'équipe de direction.

La rémunération est composée d'un fixe + interessement permettant de se situer entre *60.000 F et 120.000 F/an selon aptitudes.* Les candidatures seront traitées confidentiellement par :

GERARD SCHNEIDER
Conseil en Recrutement
52, Rue Molière - 69006 LYON

Groupe industriel important recherche pour l'une de ses usines (900 personnes) VAL DE LOIRE

responsable production

futur directeur d'usine

Nous recherchons un ingénieur de formation générale ayant acquis une expérience réelle dans la conduite et la gestion d'une production à forte main-d'oeuvre.

Le candidat idéal aura 7 à 10 ans d'expérience en fabrication et production, une forte personnalité, un tempérament de leader et portera un intérêt particulier aux problèmes de relations humaines.

La Société est en expansion et permet d'envisager une carrière intéressante.

Pour inf. compl. écrire sous réf. 5150A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

LOIR ET CHER

Entreprise en forte expansion plus de 300 personnes.
Fabriquant pièces mécaniques grande série pour gros utilisateurs internationaux.
Recherche comme :

responsable études nouveaux produits

Ingénieur AM - ICAM - ECAM - IDN...

Rattaché à la Direction Générale, il devra :
- Etudier les adaptations des produits existants aux besoins des clients utilisateurs,
- Concevoir et mettre au point les produits nouveaux jusqu'au stade de la pré-série,
- Etudier des améliorations à long terme et des procédés nouveaux.

Proximité ville dans site agréable.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 47 M 023
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Cabinet de Conseils Juridiques
recrute pour PARIS

conseil juridique

spécialité : Droit des Affaires
(contrats, litiges et réglementation économique).

conseil juridique

spécialité : Droit Fiscal.

Statut salarial.

Envoyer C.V. et prétentions : Services LAMY, Mme Brou, 155 bis, rue Legendre, 75017 PARIS.

Havas Contact

Groupe MOGUNTIA INTERNAT. Aromates, épices, adjuvants rech.
VENDEURS EXCLUSIFS
visitant salaisonniers et fabricants de charcuterie, région parisienne + Nord. Adr. C.V. man. + photo à EREL CONSEIL qui transm. sous réf. 220 A/77, B.P. 681, 57011 METZ CEDEX.

COURTIER DE BANQUE
sur marché monétaire
recherche :
COLLABORATEUR
expérimenté. Adresser C.V. et prétentions sous n° 92.687 B à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Etabliss. second. privé laïque proche banlieue Nord, recherche pour le 1er mars un ou deux professeurs d'anglais temps complet ou partiel pour les classes de 4, 3, 2, 1re terminales. Ecr. n° 566.271, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

Société française recherche

JEUNE ANALYSTE SYSTEME

pour réseau Benelux, expérience réseaux de télé interrogations mitra appréciée, anglais nécess. Envoyer C.V. + prétentions à n° T 098.194 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE
proche BANLIEUE OUEST
recherche pour son département
PNEUMATIQUE HAUTE PRESSION

INGÉNIEUR ÉTUDES

Les candidats devront :
- *être âgés de 35 minimum,*
- avoir une expérience confirmée dans le domaine industriel,
- écrire et parler anglais courant.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 97.533, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FABRICANT FRANÇAIS
COMPOSANT ÉLECTRONIQUE
LEADER DANS SA SPECIALITE
recherche

1 CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

- Basé Région parisienne + déplacements province une à deux semaines par mois (Sud, Sud-Ouest).
- Formation électronique.
- Bon niveau et expér. labo exigés.
- 30 ans minimum.

Envoyer C.V. + photo ± prét. ss réf. 1.586 à : INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

emplois régionaux

Une première expérience dans la fonction Personnel en milieu industriel vous a permis, d'en aborder tous les aspects,

Notre équipe jeune et active, recherche avant tout un HOMME de contact, capable de METTRE EN PLACE et de PROMOUVOIR la fonction de

RESPONSABLE des relations sociales

dans notre société (300 personnes) située à 80 km Ouest de Paris.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. photo et prétentions sous No 96853, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

FABRICANT D'ENGRAIS
recherche pour région
HAUTE NORMANDIE - PICARDIE

CHEF DES VENTES

- *Formation supérieure commerciale et agricole.*
- *Capable d'entretenir et de développer un réseau de distributeurs.*
- *Devant manager une équipe de 6 à 8 représentants.*

SALAIRE : 80.000 F + primes d'objectifs + frais de route.

Merci d'envoyer votre C.V. dét. et ph. à nº 8.887.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

BRAUD & FAUCHEUX, Manitou
recherche
Pour l'Est et le Nord

DEUX ANIMATEURS COMMERCIAUX

ayant déjà l'expérience de la vente de produits identiques, et qui devront résider dans le secteur d'activité.

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions :

ZONE INDUSTRIELLE - 44150 ANCENIS

Fabricant de produits semi-élaborés pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique cherche pour Lyon un jeune

pharmacien
diplomé IPI de préférence

Après quelques mois de formation complémentaire, il sera CONSEILLER TECHNIQUE pour :

- assister les laboratoires français et *étrangers dans les mises au point* et formulation des produits
- informer les milieux professionnels et universitaires avec le souci de détecter de nouvelles applications ou de nouveaux produits

Sa fonction nécessite fréquents déplacements.

Les candidatures seront traitées *confidentiellement par*

GERARD SCHNEIDER
conseil en recrutement
52, rue molière 69006 Lyon

Banque Populaire Bretagne Atlantique
recherche pour son siège à Nantes.

UN CHEF DE SERVICE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

- Son activité s'exercera sur la promotion et les prêts immobiliers, l'étude de produits nouveaux, l'organisation et le contrôle d'une quinzaine de personnes.
- Ses connaissances seront attestées par une formation universitaire juridique ou économique et une expérience du guichet et du crédit.

Adr. C.V. détaillé et photo à B.P.B.A. Serv. recrut. 3X - 44040 Nantes Cedex

Adresser C.V. détaillé et photo à B.P.B.A. Service recrut - 3X - 44040 - Nantes Cedex

---

Installée à LYON, nous sommes la plus importante société d'Ingénieurs-Conseils régionale. *Notre développement nous conduit à compléter notre équipe par*

2 INGÉNIEURS EN ORGANISATION

a) FINANCE, GESTION

ayant l'expérience de la conception et de la mise en place de systèmes de gestion dans les entreprises *(comptabilité analytique, gestion prévisionnelle,* budgets, tableaux de bord) et de réelles connaissances des moyens de traitement de l'information.

b) MARKETING et DEVELOPPEMENT des ENTREPRISES

possédant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise dans des fonctions commerciales ou d'organisation générale acquise de préférence dans des produits industriels.

Ces postes (basés à Lyon) seront confiés à des hommes jeunes et diplômés d'une grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs.

Merci d'adresser votre C.V. et photo à nº 8.865.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES MATIÈRES NUCLÉAIRES (COGEMA)
GROUPE C.E.A.
ETABLISSEMENT DE MARCOULE
RECHERCHE

DES CHEFS DE QUART

responsables d'une équipe d'exploitation :

- possédant très bonne expérience dans l'industrie pétrochimique ou chimie (minimum : 5 ans) ;
- formation ENP, BTS ou DUT dans les spécialités : ELECTROTECHNIQUE, ou CHIMIE, ou MECANIQUE ;
- aptitude au commandement.
  - TRAVAIL EN SERVICE CONTINU.
  - AVANTAGES SOCIAUX.
  - TRANSPORT.
  - RESTAURANT D'ENTREPRISE.

Adresser candidature *et curriculum vitae* dét., à : COGEMA - B.P. 170 - 30200 BAGNOLS-sur-CEZE.

SOCIETE INDUSTRIELLE
MATERIEL POUR BATIMENT
recherche pour région
Nord France

DIRECTEUR RÉGIONAL

Age minimum 45 ans.
Expérience commerciale indispensable.
Ecr. avec C.V. et prétentions à HAVAS LYON, nº 5.874.

Importante Société LYON-8e rech. pr service informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Format. supér. 3 ans expér. gestion mini. Connaiss. matériel IBM 370 et DOS appréciée.

Ecr. av. C.V. man. détail. à nº 566.193 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q. t.

---

offres d'emploi

etap

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. 230 MILLIONS) AFFILIÉE A PUISSANT GROUPE - RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION DANS LE CADRE DE SON EXPANSION ET RECHERCHE

CADRE SUPÉRIEUR FINANCES ET ADMINISTRATION

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT, AVEC DE RÉELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE, IMPLIQUANT LA RESPONSABILITÉ
- de la comptabilité ;
- de l'informatique ;
- des achats ;
- de l'administration du personnel ;
- du juridique.

Ce poste peut convenir à candidat diplômé grande école commerciale ou juriste, ayant de bonnes connaissances juridiques et solide expérience en finances et comptabilité, témoignant de qualités marquées d'organisation, de synthèse et de contact.

Logement assuré ville EST FRANCE.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
130.000 F +

Ecrire sous référence OW 351 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE - 1 000 PERSONNES - PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS EN PROVINCE
recherche pour siège PARIS (Etoile)

CADRE DE PERSONNEL

CHARGÉ D'ASSURER AU SEIN DE LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES

des études et des travaux de réglementation sociale (classification, rémunération, participation, plan de carrière, questions sociales, etc.), ainsi qu'une participation effective à la gestion du personnel.

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure, licence en droit ;
- d'une expérience de 5 à 8 ans acquise au sein d'une direction de personnel et des relations sociales.

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT QUALIFIÉ

Ecrire sous référence NX 365 AM.

GRANDE FIRME EUROPÉENNE COMPOSANTS ÉLECTRO-ACOUSTIQUES HI-FI - MARQUES RENOMMÉES INTERNATIONALES
recherche pour PARIS

RESPONSABLE VENTE ET MARKETING FRANCE

28 ans minimum, solide formation et expérience vente *domaine constructeurs et* distributeurs chaînes et compacts haute fidélité.

SITUATION ÉVOLUTIVE ET AVENIR POUR *HOMME JEUNE ET DYNAMIQUE PASSIONNÉ* HI-FI

- Premier temps (maxi un an) activité autonome exercée de son domicile pour prises de contacts clientèle existante et *élargissement.*

Deuxième temps évolution vers constitution et direction société filiale, bureaux, *magasins, stocks...*

Ecrire sous référence *OY 366* AM.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS MINÉRAUX - FILIALE PUISSANT GROUPE CRÉE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION DEUX POSTES A PARIS

ATTACHÉ COMMERCIAL

CHARGÉ D'ACCROITRE LES VENTES D'UN PRODUIT DESTINÉ AUX INDUSTRIES MINIÈRES

Le candidat disposera d'une bonne formation technique et aura l'expérience des industries minières, soit en ayant travaillé dans celles-ci, soit en leur ayant vendu du matériel. Il témoignera de réelles aptitudes commerciales, il mènera avec dynamisme et autonomie toutes actions visant à la promotion de son produit (contacts, essais chez les clients, négociations).

Ecrire sous référence LV 363 AM.

INGÉNIEUR DES VENTES

CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS FINEMENT BROYÉS DESTINÉS A DES INDUSTRIES VARIÉES

Il s'agit de développer des marchés existants et de rechercher des possibilités d'applications nouvelles.

Le candidat sera un ingénieur chimiste diplômé, il aura une expérience industrielle. Il témoignera de qualités techniques lui permettant d'être un interlocuteur valable pour les services techniques des clients et le laboratoire de la société et des qualités commerciales lui permettant de négocier et promouvoir ses produits. Il disposera de bonnes connaissances en anglais.

Ecrire sous référence MW 364 AM.

GROUPE INDUSTRIEL (5 000 PERSONNES - SECTEUR TERTIAIRE) METTANT EN ŒUVRE IMPORTANTS MOYENS EN MATÉRIELS ET PERSONNELS - OFFRE DANS LE CADRE D'UN FORT DÉVELOPPEMENT POSTES DE

RESPONSABLES DE MARKETING

Formation supérieure, ayant 2 à 3 ans d'expérience commerciale ou marketing de préférence au sein d'entreprises. Ils seront chargés d'activités d'études, promotion, relations publiques dans un secteur en *fort développement.*

Postes villes de province. Une certaine mobilité géographique est possible.

Ecrire sous référence IS 360 AM.

CHEFS D'EXPLOITATION

chargés de diriger des activités faisant appel à des effectifs importants (de 200 à 400 personnes) ainsi qu'à des matériels et des techniques à mise en œuvre diversifiée.

Postes pouvant convenir à des ingénieurs ayant une expérience professionnelle solide et *impliquant* COMMANDEMENT ET ORGANISATION.

Postes villes de province.

Ecrire sous référence JT 361 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR ALIMENTAIRE
15 ETABLISSEMENTS
recherche pour son Siège Social
proche Banlieue Sud

ASSISTANT OPERATIONNEL DIRECTION DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES

Pour liaisons permanentes avec unités de production. Expérience en usine indispensable. *3 ans minimum, avec diplôme d'enseignement* supérieur
ou expérience 10 ans dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous No96613, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

RANK XEROX
recherche
pour son Centre Informatique

UN ANALYSTE CONTROLE QUALITE

Mission :
Assumer une fonction de contrôle qualité sur tous les projets informatiques de la Société, dès leur conception, *et durant leur exploitation.*

L'homme :
Un analyste confirmé intéressé par les problèmes d'exploitation, de formation *supérieure, ayant 5 ans d'expérience* dans l'analyse et la conception d'applications informatiques.
Une expérience d'Audit Informatique serait particulièrement appréciée.
Anglais souhaité.

Lieu de travail : AULNAY S/BOIS

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., sous réf. C. 10, à Catherine RAFFIT - Service Recrutement

RANK XEROX B.P. 63 93602 - Aulnay s/Bois

LEADER EUROPÉEN DU DIAGNOSTIC AUTOMOBILE
recherche

2 CADRES EXPORT

FONCTION :
- animation des agents et filiales de vente à l'étranger ;
- *suivi des équipes sur le terrain ;*
- extension du réseau et recherche de nouveaux débouchés.

EXPERIENCE :
- connaissance du marché automobile ;
- formation commerciale acquise dans le secteur électromécanique ou électronique.

Anglais courant obligatoire, allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à SOURIAU, 11, rue Galliéni, 92103 BOULOGNE.

Importante Société Importation
branche loisirs
recherche

CHEF DE GROUPE DE PRODUITS

spécialiste Extrême-Orient

Anglais courant *indispensable.*
30 ans minimum.

Adresser C.V. manuscrit + photo à : Eudico, réf. 3065, 1, rue Bourdaloue, *75009, Paris, qui transmettra.*

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

PARIS 14e

recherche pour son

département Montage

UN INGÉNIEUR

ou

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Le poste :

- conduite de chantiers de longue durée à l'étranger pour le montage et les essais de matériels destinés à l'industrie pétrochimique, de génie chimique ou similaires (chaudronnerie, tuyauterie, manutention) ;
- relations avec les clients, marketing pour travaux de montage, préparation de dossiers et de comptes rendus de chantiers.

Le candidat :

- âge minimum : 30 ans ;
- quelques années d'expérience de chantiers et également, de préférence, de bureau d'études ou de fabrication ;
- *très bonnes connaissances en anglais : pratique* de la langue indispensable à partir de 1979.

Ecrire avec curriculum vitae à C.C.M. SULZER, 51, bd Brune, Paris-14e Cedex 59, 75306 Paris-Brune.

---

le centre d'études de prévention

Département
«CONTROLE CONSTRUCTION»

recherche

POUR LA REGION PARISIENNE

1) INGENIEURS GRANDE ECOLE

compétence technique et expérience en mécanique des sols, géologie, infrastructure pour contrôle documents techniques et exécution de fondation de bâtiments, connaissance des structures appréciée.

2) INGENIEURS

ayant longue expérience du bâtiment et des contacts avec les Promoteurs et Maître d'Oeuvres pour prospection commerciale à haut niveau.

POUR LA REGION DU NORD (Lille)

3) INGENIEURS GRANDE ECOLE

C.H.E.B.A.P. apprécié
possédant grande compétence en béton armé, gros oeuvre et toutes techniques du bâtiment Évolution rapide vers poste chef de service en fonction des compétences.

Ces postes nécessitent des aptitudes aux relations humaines et pour les postes 1 et 3 d'importantes responsabilités sur le plan technique.

Adresser CV détaillé et prétent. à la Direction administrative en rappelant le poste souhaité au CEP 34, rue Renneguin Paris 17e sous référ. - DCCY
Discrétion assurée.

---

et... si vous commenciez à vivre...

Les enfants sont élevés ou presque. Un vide se crée que l'on ne vous a pas appris à combler. La sous-information vous environne, soit parce que l'on n'a pas cherché à vous éclairer, à prévoir le moment où, très jeune encore, vous pourriez aspirer à vous réaliser - enfin par vous-même -, soit parce que sur-occupée par la tâche écrasante que vous aviez choisie, vous ne perceviez même pas l'information timide qui vous était proposée.

Pourtant des opportunités existent. Nous ne sommes pas les seuls à les offrir. Mais, nous sommes préparés à le faire.

Nous possédons le cadre pédagogique et matériel, l'ambiance compréhensive et la patience indispensable à l'épanouissement

des jeunes femmes

qui se sentiraient concernées par cette annonce.

- Une occupation lucrative,
- Une véritable carrière sont encore possibles avec nous.

AGP
Expansion

30 ans au moins, une bonne formation générale, une volonté réellement affirmée, suffiront sans doute à déclencher le déclic de la découverte d'une personnalité que vous n'appréhendiez peut-être plus :
la vôtre.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 301 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ

VEPRO/CONSEIL recherche un collaborateur de premier plan, capable de prendre en charge la réalisation des études de marché et les contacts avec la clientèle (enquêtes semi-directives, quantitatives et qualitatives)

Pour réussir, il faudrait avoir une formation universitaire supérieure, une expérience minimum de 3 ans dans un Cabinet d'Études de marché.

Ce poste offre la possibilité de collaborer au sein d'une équipe marketing performante.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle à :

VEPRO/CONSEIL - Mme LEGRAND
38, rue Boissière,
75116 PARIS.

Très importante Société
INDUSTRIE ALIMENTAIRE,
située à CRETEIL, recherche pour son
SERVICE TECHNIQUE

ingénieur

1 à 2 ans d'expérience

engineering
bureau d'études

Il lui sera confié la responsabilité du développement technique de nos équipements actuels et futurs : projets, budgets, négociations de marchés, réalisation et mise en route, en liaison avec bureaux d'études spécialisés et fournisseurs.

Ce poste devrait convenir à un ingénieur :

- diplômé d'une grande école AM, ICAM, IDN, ENSI ou équivalent,
- désireux après une première expérience professionnelle d'élargir le champ de ses responsabilités et dans le cadre d'une activité à dominante technique de s'intéresser aussi aux aspects économiques et humains de l'entreprise,
- ayant le goût des contacts et de la négociation,
- intéressé par une entreprise ayant - du fait de son développement - d'importantes réalisations en projet.

Les candidats intéressés adresseront leur CV, avec photo et prétentions au Service 11.765 M
HAVAS CONTACT
156, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS

EUREQUIP

jeunes ingénieurs

Pour contribuer aux actions diversifiées de formation de personnel (ouvrier et maîtrise) d'unités industrielles en P.V.D. que nous sommes appelés à effectuer, nous recherchons de jeunes ingénieurs.

Diplômés de grandes écoles, ils auront déjà une première expérience (industrie ou coopération), parleront anglais ou espagnol et ne seront pas rebutés par des conditions de vie parfois difficiles.

Une formation préalable aux méthodes EUREQUIP leur sera assurée. Après quelques années une évolution de carrière pourra être envisagée vers la résolution de problèmes plus globaux d'organisation et de structures des entreprises.

Les candidatures seront étudiées dans les plus brefs délais par Michel GIRARDOT, Directeur du Personnel d'EUREQUIP afin que les engagements soient effectués au plus tard fin mars. Ecrivez lui sous réf. 60-16-M B.P. 6 - 92420 Vaucresson.

MATRA

développe ses Activités Industrielles et recherche pour son projet SPACELAB

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grande Ecole :
ESE - INPG - ENSEEIHT

— Il participe à la définition des essais du système de contrôle temps réels et aux essais en laboratoire d'intégration.
— Il travaille en étroite collaboration avec le groupe projet et est amené à avoir des contacts extérieurs.
— Le profil recherché concerne un ingénieur ayant une expérience de 1 à 2 ans et des connaissances en calculateur temps réel.
— La maîtrise de l'anglais est indispensable. Réf. A

AGENT TECHNIQUE

pour programmer sur mini-calculateur temps réel *(MICRAL)* et pour assurer le développement et la mise au point des baies de tests.
— La connaissance du langage Assembleur est indispensable. Réf. B

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 190 (A ou B)

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n°1 78140 VÉLIZY

CARRIERE BANCAIRE CHANGE

- Vous avez acquis, au cours de vos deux premières années de banque, une bonne connaissance des opérations de change.
- Vous souhaitez vous perfectionner dans le métier de *CAMBISTE*.
- Votre excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé vous permet de communiquer facilement avec les correspondants anglo-saxons.
- L'expansion de notre Salle de Change entraîne la création d'un poste susceptible de vous intéresser.

Adresser lettre et C.V. ss référence 2352/F A.M.P. 40, R. Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra (Discrétion assurée)

CAP SOGETI

La Société du Groupe CAP-SOGETI spécialisée dans le Logiciel de Base et les systèmes Temps Réel

LOGICIEL

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

Formation IUT, 2 ans d'expérience, désirant s'orienter vers la réalisation de logiciels, d'application et de système, intégrés à des automatismes industriels.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

2 ans d'expérience minimum, de préférence chez un constructeur ou dans l'équipe système d'un utilisateur (DOS, OS, GECOS 3, SIRIS 7-8)

INGÉNIEURS SPÉCIALISTES TÉLÉTRAITEMENT

Expérience dans les domaines suivants : transmissions, réseaux, émulation de procédures, terminaux, programmables, connexion, liaison.

Envoyer C.V., photo, prétentions à :
CAP-SOGETI
LOGICIEL
5, rue Louis-Lejeune,
92128 MONTROUGE
CEDEX

SELECTION

CGCT recherche

INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR

ELECTROMECANICIEN EXPERIMENTE

pour suivi de développement et gestion de dossiers techniques d'appareils mécaniques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Possibilité de voyages à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétent. sous réf. 04 à
CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel
251 rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES DU MARCHE COMMUN
recrute pour son service :

MÉTHODES ORGANISATION

JEUNE COLLABORATEUR

MISSION :
— travaux d'organisation ;
— études de circuits ;
— mise en place et contrôle de procédures administratives en collaboration avec les différents services.

PROFIL :
— 25 ans minimum ;
— études supérieures orientées de préférence vers l'organisation ;
— expérience adéquate souhaitée ;
— connaissance de la langue allemande appréciée.
13e mois et demi - Restaurant d'entreprise.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions annuelles à HAVAS CONTACT, 156, boulevard *Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 33.468.*

---

directeur des ventes

150 000 F +

CONSTRUCTEUR AUTOMOBILES

Nous sommes un des premiers constructeurs internationaux, largement présents sur le marché français.
Rattaché au Directeur commercial, l'homme que nous recherchons aura la mission d'animer les forces de vente décentralisées par régions (effectif : 100 personnes). Il devra être capable d'envisager une politique de vente à long terme pour orienter l'action des Directions régionales vis à vis des concessionnaires.
Ce poste ne peut convenir qu'à un professionnel de l'automobile ayant prouvé ses qualités d'animateur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 701121/M (à mentionner sur l'enveloppe) à M. PERCHE, responsable branche industrie.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING PETROCHIMIQUE
recherche

INGÉNIEUR INSTRUMENTATION

CONFIRME
(Bilingue Anglais - Notions allemand)
Pour poste impliquant responsabilité de décision et de commandement.

Env. curriculum vitae détaillé et prétentions, à :
RÉGIE-PRESSE, n° T 098.199 M,
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Premier Fabricant Européen d'Aliments du Bétail

SANDERS

recherche

pour postes technico-commerciaux, en régions, avec large délégation de responsabilités au niveau du développement des ventes

2 VÉTÉRINAIRES

ayant le goût et le sens des contacts humains.

- Formation technique complémentaire assurée par l'entreprise.
- Possibilités de développement de carrière suivant aptitudes.
- Activité au sein d'une équipe dynamique.

Adresser curriculum vitae et photo à :

SANDERS S.A.
Service du Personnel
17, quai de l'Industrie
91200 ATHIS - MONS.

Société de Réparation de Moteurs d'Avions
proche banlieue Ouest
recherche
pour son département commercial

UN ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Ingénieur, spécialité aéronautique ou mécanique (ENICA - ENSM - ETACA...) ayant 2 à 3 ans d'expérience technique.
Il serait chargé de :
— la définition des conditions de vente
— la prospection de clientèle
— la négociation des contrats
Forte motivation commerciale nécessaire.
Formation commerciale assurée.
Connaissance de l'Anglais courant nécessaire.
Voyages à l'Etranger fréquents et de courte *durée.* Réf. 3536/1

UN ATTACHE COMMERCIAL

Formation Supérieure Sciences Economiques, ou Ecole Supérieure de Commerce ayant 3 ans minim. d'expérience professionnelle.
Il serait chargé :
— des études économiques et statistiques sur *les ventes, les prix de vente et de revient*
— de l'étude et de la mise en forme des plans de charge.
Connaissance de l'Anglais souhaitée.
Réf. 3536/2

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

CNRC

Depuis 7 ans minimum. Vous travaillez dans la **Construction, l'immobilier ou l'urbanisme** où vous avez des responsabilités importantes.
Vous avez une solide formation supérieure.
Vous avez l'expérience de l'animation de groupe.
Nous sommes devenus en 2 ans, le 1er organisme de formation dans la Construction.
Nous vous offrons de rejoindre une équipe de professionnels de très haut niveau comme

animateurs stages

Disponibilité souhaitée 2 à 7 jours par mois.
Rémunération élevée selon connaissances pédagogiques et techniques.
Si votre expérience professionnelle a eu lieu en *BET* ou chez un *MAITRE D'OUVRAGE*, nous vous offrons de rejoindre notre équipe dirigeante où nous créons le poste de

responsable stages bâtim-construction

Position cadre supérieur.
Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous réf. 72882 M à plein emploi, 10, rue du Mail, PARIS 2e

---

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche pour son département
POLYMERES TECHNIQUES

UN JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

Secteur Région Parisienne et Province ayant une expérience commerciale et une bonne formation technique.

Poste intéressant pour un homme dynamique bon NEGOCIATEUR, désirant se créer une situation dans un groupe international

Adress. C.V. manuscrit, prétent., et photo à A.M.P. No 2350/F 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

Totale discrétion et réponse assurées

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

OCDE / OECD

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

PARIS

Poste vacant à la

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE L'EDUCATION

pour effectuer des travaux portant sur les indicateurs sociaux et sur l'analyse des problèmes de politique sociale qui se posent dans ce domaine. Ces travaux, qui auront trait à une vaste gamme de problèmes *sociaux, seront essentiellement axés sur la sécurité* économique des personnes, la santé, les conditions de travail ainsi que sur la répartition des chances sur le plan économique et social.

Qualifications recherchées : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; expérience considérable de l'analyse empirique appliquée et de l'élaboration de comptes rendus de recherches ; excellente *connaissance de l'une des langues officielles* (français ou anglais) et aptitude à bien rédiger dans cette langue (bonnes notions de l'autre).

Engagement de deux ou trois ans ; rémunération, exonérée d'impôts, entre 83.000 et 104.000 francs français par an (marié résident).

Candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé rédigé en français ou en anglais, et portant la mention «SME», à adresser à Division du Personnel, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour son département
INSTRUMENTATION MEDICALE

CHEF DU SERVICE APRÈS-VENTE

35 ans minimum

Formation technique, électronique ou électromécanique et expérience de gestionnaire nécessaires.

Chargé de la formation et de l'animation d'une équipe de techniciens régionaux et de l'harmonisation entre les contrats d'entretien et les impératifs du commercial.

IL DEVRA AVOIR :
- une expérience confirmée *dans l'organisation* et la gestion d'un service analogue ;
- une aptitude à assimiler des techniques de pointe ;
- une bonne faculté d'adaptation ;
- *des qualités de négociateur ;*
- une connaissance de l'anglais parlé.

Si vous répondez à ces critères, écrivez à C.A.P.I.C., 18, rue Volney, PARIS-2e en env. C.V., références et prétentions ss n° 77.022.

Discrétion absolue assurée.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE *CONSTRUCTION NUCLEAIRE*
nous créons des postes

INGENIEURS D'AFFAIRES

au sein de notre service

ELECTRICITE ET INSTRUMENTATION

- pour des fonctions de coordination et de contacts techniques avec nos clients et fournisseurs *pour nos affaires en France* et à l'exportation.
- pour des fonctions études et développement dans nos sections "Installation Générale Electrique" MT, BT.

Les ingénieurs que nous recherchons doivent posséder des connaissances en centrales thermiques et/ou nucléaires.

Ecrire à *No 97062, Contesse Publicité, 20 av. de l'Opéra,* 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

1) INGÉNIEUR DE PROJETS

Ayant une expérience minimum de 3 ans en commutation et transmission de données, intéressé par les contacts commerciaux.

2) INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

en matériel de transmission et de téléinformatique.

3) INGÉNIEURS D'ÉTUDE

traitement du signal, commutation, transmission de données.

Adr. C.V. et prétentions à : T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

---

futur chef de vente

PARIS

SOCIETE ALIMENTAIRE implantée au niveau européen, recherche, *dans le cadre de son développement* vers les **SURGELES** CADRE DE VENTE.

28 ans minimum, ayant une formation commerciale et qui, après **une expérience réussie dans les produits alimentaires** – dont au moins 2 ans **axés sur collectivités, restauration** – souhaite évoluer vers un poste de responsabilités, comportant l'animation d'une équipe.

Rémunération fixe intéressante avec possibilité ultérieure de participation aux résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 6883-M à I.C.A. qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

beicip
DIVISION
des ETUDES INDUSTRIELLES
recrute

INPECTEUR MATERIEL PETROCHIMIE

Formation : Ecole Ingénieurs

Connaissances nécessaires en :
- *corrosion*
- *soudure*
- *métallurgie*

Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un service Inspection de raffinerie de pétrole ou dans l'industrie pétrochimique et avoir une pratique convenable de l'anglais

Prière adresser candidature au :
Bureau d'Etudes Industrielles et de Coopération de l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
366, avenue Napoléon Bonaparte
92502 RUEIL-MALMAISON

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICE
(20.000 personnes)
quartier SAINT-LAZARE, recherche

Attaché de Direction

- affecté au département des affaires générales, dépendant de la direction des services financiers du groupe ;
- chargé de participer directement à la révision et la réorganisation des procédures comptables, et à l'analyse des bilans ;
- âgé de 25 ans minimum, le candidat sera *diplômé d'une école commerc. (HEC, ESSEC, ...)* ou aura une formation universitaire complétée par un DECS ;
- il aura acquis 3 ou 4 années d'expérience dans un poste similaire ou comme adjoint au responsable *d'un service comptable.*

La fonction nécessite :
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- grandes capacités de rédaction ;
- qualités d'adaptation ;
- sens des relations humaines.

Env. C.V. détaillé + photo + prét. sous n° 56.988, **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris (qui transmettra).

Très importante Société de Services

recherche pour son siège social à PARIS

Assistant de Direction

Administrative et Comptable

Agé de 35 ans au moins, de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, IEP), et ayant une réelle pratique administrative et comptable, il sera chargé dans un premier temps de missions et d'études ponctuelles en position fonctionnelle. Le poste, évolutif, fait appel au sens de l'équipe et à l'esprit d'initiative dans un contexte de grande rigueur intellectuelle.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux *candidats concernés.* On peut aussi adresser son dossier. Réf. 947. 65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière SVP.11.11

INGÉNIEUR AGRONOME

STAGIAIRE

Nous sommes une société de produits chimiques pour l'agriculture d'envergure internationale

Nous recherchons un ingénieur agronome stagiaire :
- *Ayant une bonne connaissance de l'Anglais ou* de l'Allemand écrit et parlé.
- Diplômé d'une école supérieure d'agronomie ou titulaire de diplômes universitaires équivalents.
- Désirant se former à la pratique des problèmes de développement des produits phytosanitaires.

Ce stage peut déboucher sur un poste TECHNICO-COMMERCIAL au sein de notre société.

Ecrire avec C.V. à
CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF,
Service du personnel,
12, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.

---

hamm Pianos Orgues
Instruments de musique
135-139 rue de Rennes - 75006 Paris

Recherchent :

1 ATTACHE COMMERCIAL
(Vente pianos)

1 VENDEUR CONFIRME
(Autres instruments)

Bonne rémunération selon expérience
Références exigées
Tél. Mme Gentils - 544.38.66

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL

97480 SAINT-JOSEPH

ILE DE LA REUNION

recherche
pour ses services de chirurgie et de maternité

UN CHIRURGIEN

de préférence temps plein. Avantages accessoires. S'adresser au directeur du centre hospitalier et joindre C.V.

Le Directeur administratif et financier d'un important groupe de distribution (Siège Social Banlieue Sud) recherche pour étoffer son équipe

CADRE JURIDIQUE ET FISCAL

DE HAUT NIVEAU

Afin de lui confier les missions d'assistance et de contrôle des entités juridiques du groupe en ce qui concerne l'ensemble des questions fiscales et juridiques des sociétés.

Les candidats devront être âgés de 34 ans minimum, posséder une formation supérieure (Droit, ESC ou équivalent) complétée par une solide expérience en matière de Droit fiscal et de Droit des sociétés, acquise soit dans un Cabinet d'Expertise, soit en Entreprise à un poste identique.

Envoyer CV, photo et rém. act. sréf. 327M à Cabinet Jean-Claude MAURICE - Conseil en gestion du personnel 42, rue Legendre 75017 PARIS

Cabinet International de Recrutement
recherche

COLLABORATEUR

Le poste conviendra à une personne avec les qualifications suivantes :
- format. universitaire ou grande école ;
- goût pour les contacts humains ;
- quelques années d'expérience industrielle *ou commerciale ;*
- bonne connaissance de l'anglais.

Une expérience préalable du recrutement n'est pas obligatoire car la sélection sera basée plutôt sur les qualités personnelles du candidat. De plus une *période de formation est prévue. Salaire de départ* intéressant et excellentes perspectives d'avenir.

Env. C.V. dét. sous numéro 97.520, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

Banque Européenne de Financement
(The Fidelity Bank France)
recherche, pour s'intégrer à l'équipe chargée de l'étude des risques d'entreprises françaises et de crédits internationaux,

analyste de crédit

Débutant

H.E.C. - E.S.S. - E.S.C.P. - SC. ÉCO.
ou équivalent.

Très bonnes connaissances comptables (D.E.C.S.) et pratique courante de l'anglais.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo au Service du Personnel B.E.F.
104, Champs-Elysées, 75008 Paris.

COMMISSIONNAIRE AGRÉÉ

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

recherche pour son département clientèle privée :

HOMME ou FEMME (minimum 25 ans)

ayant le sens du contact commercial et possédant de préférence une expérience boursière ou bancaire. Le (ou la) candidat (e), après une période de formation intensive, sanctionnée par un examen officiel, pourra accéder à une situation de tout premier ordre :

REMISIER :

un métier neuf et passionnant, rémunéré à la commission.

Ecrire av. C.V. détaillé et photo ss référence 1.020 G à N.S. et ASS., 44, r. Lamarck, 75018 Paris, qui tr.

AMPEX

leader mondial de l'enregistrement magnétique
21 rue du Dôme - 92100 Boulogne
recherche

INGENIEUR TECHNICO-CCIAL

pour son département
BANDES MAGNÉTIQUES

Formation Ingénieur Electronicien, expérience enregistrement vidéo BROADCAST appréciée.
Anglais lu et parlé nécessaire.
Envoyer C.V., photo et prétentions.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLE

recherche

CADRE D'EXPLOITATION

Formation technique de base lui permettant après stage de formation complémentaire d'assurer en France la gestion d'un centre de livraison.

Ce poste implique des qualités d'organisation du travail, le goût des contacts commerciaux, le sens du commandement et une forte intensité de travail.

Il conviendrait à un jeune Officier de Marine qui souhaiterait changer d'orientation.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser C.V. et photo sous n° 97.243 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

MATRA

recherche pour son département informatique équipé d'un ordinateur 370/158 avec télétraitement

2 ANALYSTES

Le premier poste concerne un Ingénieur débutant à un an d'expérience ayant une formation supérieure en informatique (MIAGE - IIE...) Réf. A

Le deuxième poste concerne un Analyste confirmé par une expérience minimum de 4 ans sur des applications de gestion et justifiant d'une bonne connaissance du matériel I.B.M. Réf. B

PROGRAMMEURS

débutants

de formation BTS ou DUT informatique pour travailler sur des applications de gestion. Réf. C

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 189 (A, B, ou C.)

MATRA Monsieur KORFAN BP n° 1-78140 VELIZY

BRAUN FRANCE

recherche

CHEF DE PRODUIT

collaborateur du Directeur du Marketing, il sera chargé, pour une ligne de produits en fort développement :
- De définir et mettre en œuvre les plans *de marketing ;*
- D'élaborer et suivre les campagnes promotionnelles et publicitaires ;
- De suivre en permanence l'évolution des marchés et de la distribution afin d'être en mesure de faire des recommandations de produits nouveaux.

Ce poste s'adresse à un homme (ou femme) de formation supérieure possédant 2 à 3 années d'expérience professionnelle (produits de grande *consommation, équipements ménagers).*

L'expansion du groupe, son caractère international offrent d'intéressantes possibilités de carrière à un candidat (e) entreprenant et actif.

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures (C.V. et prétentions) doivent être rapidement adressées sous n° 565.844 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui tr. Une discrétion totale est assurée.

SOCAMETT

Société de caution mutuelle, nouvellement créée, recherche pour renforcer son équipe

auditeur interne

- dont la mission s'exercera sur les sociétés adhérentes ou postulantes dans les domaines suivants :
  - *analyse financière,*
  - *contrôle du respect des règles sociales et fiscales,*
  - *détermination et révision des garanties.*
- Formation souhaitée : ESC, DECS ou équivalent.
- Expérience cabinet d'audit souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à : M. JHOUDAYER SOCAMETT 87 rue St-Lazare 75009 PARIS

A. MINET PUB.

INFORMATIQUE - ORGANISATION

Le Service Méthodes et Systèmes d'un Etablissement Financier national recherche :

CHEF DE PROJET TECHNIQUE

- pour coordonner la mise en œuvre des services existants (dimensionnement des configurations, étude des réseaux, choix des matériels, plans informatiques, saisies *décentralisées) ;*
- animer des groupes de travail siège-agences province ;
- diriger 3 à 5 ingénieurs

Expérience 4 à 5 ans d'organisation ou d'informatique *de préférence dans la Banque.*

Très nombreux déplacements en province.

Envoyer C.V. + salaire à n° 8.814 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui transmettra.

GROUPE EUROPÉEN
recherche

CHEF DES VENTES

POUR RESEAU NATIONAL
AYANT EXPERIENCE DANS SECTEUR
PEINTURES ET ENDUITS
POUR BATIMENT - T.P.

NOUS OFFRONS :
- position cadre confirmé rattaché à Direction Générale ;
- rémunération importante et avantages divers inhérents à cette position.

NOUS PROPOSONS : une situation avantageuse à un candidat capable de s'intégrer à une équipe jeune et dynamique et possédant *esprit de collaboration.*

Toute discrétion assurée.

Adr. votre candidature avec C.V. et photo à n° 8.840 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

Société filiale d'un des 10 plus grands groupes français fabriquant et commercialisant des biens d'équipements industriels recherche, pour son siège parisien

RESPONSABLE SERVICE EXPORTATION

formation Sup. de Co., ESSEC, ou HEC.
30-35 ans, parfaitement trilingue anglais-allemand.
Son rôle consistera à animer et développer le secteur européen et international nouvellement créé.
La situation implique des possibilités d'évolution intérieure dans le groupe.

Adresser CV et prétentions sous réf. 2054
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche

2 Jeunes Ingénieurs diplômés

disponibles pour déplacements à l'étranger de durée variable.

Anglais souhaitable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous nº 96.837 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Société de renom international recherche pour PARIS

responsable logistique

(Transports et Dépôts)

L'importance des affaires traitées par ce poste exige une formation supérieure complétée par une expérience concrète dans les domaines suivants :
- *transports terrestres internationaux,*
- Douane,
- Gestion de dépôts,
- *Relations avec l'informatique.*

La connaissance de l'Allemand est impérative

Nous n'envisageons pas de contacter des candidats dont la rémunération actuelle est inférieure à 85.000 F/an.

Les dossiers de candidature sont à adresser s/réf. 5193 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE PARIS

Recherche pour poursuivre le développement de ses activités un

JEUNE CADRE MARKETING

ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Il sera chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique de promotion de la diffusion de plusieurs revues spécialisées. Une bonne connaissance des techniques de mailing sera appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à : S.P.M. Madame PASCAL 17, rue d'Uzès - 75002 PARIS.

CONSULTANT SENIOR

100 000 F — PARIS

Un des plus importants conseils d'entreprises souhaite intégrer au sein de son équipe de consultants en Ressources Humaines un homme ayant acquis une solide expérience du recrutement de cadres et de la gestion de personnel, soit en entreprise, soit chez un conseil.

Autonome, dans une structure décentralisée, ce collaborateur aidera les entreprises clientes à définir et mettre en place les hommes et les structures adaptés à leur développement.

Adresser C.V., photo sous la référence no 4152 :
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

BANQUE PRIVEE

filiale importante banque internationale *recherche pour son service* CREDIT

JEUNE CADRE

chargé de l'étude des dossiers de crédits aux entreprises. Il est demandé :
- *diplôme Etudes Supérieures*
- *3 ans minimum d'expérience bancaire dans le domaine des crédits aux entreprises*
- *goût du travail en équipe*
- *sens du risque, esprit de synthèse.*

Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

Envoyer CV, photo et salaire annuel désiré sous référence 9028 à

organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

SINTRA

recherche

PROGRAMMEURS

niveau BAC, D.U.T.
Pratique langage ASSEMBLEUR exigée.

Envoyer curriculum vitae, prétentions à la Direction du Personnel.
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.
92600 ASNIERES.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

PARIS (8e), recherche

1° **ASSISTANT D'EXPERT-COMPTABLE**

2° **RÉVISEURS COMPTABLES**

3° **COMPTABLE CONFIRMÉ**

minimum 2e ÉCHELON

Rémunération en fonction des connaissances et capacité, de 4.000 à 9.000 F/mois.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 697/M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

GIXI

filiale du groupe CISI

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour assurer des missions sectorielles de commercialisation de systèmes de gestion clés en main, BASES SUR MINI-ORDINATEURS :
- FORMATION INGENIEUR ;
- 5 ANS D'EXPERIENCE TECHNIQUE EN INFORMATIQUE ;
- EXPERIENCE D'AVANT - VENTE AUX ENTREPRISES MOYENNES APPRECIEE.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions et date de disponibilité, G.I.X.I. S.A., 20, rue Saarinen, B.P. 226 SILIC, 94528 Rungis Cedex.

ingéniérie informatique

CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES - PARIS recherche pour début mars

UN (E) CHARGÉ (E) RELATIONS PUBLIQUES ET PRESSE

Dynamique et méthodique.
Très bon rédacteur (trice).
Sens de l'organisation.

Ecrire lettre man. avec C.V. et photo indispens.
Discrétion assurée.
Réponse après étude des candidatures.

Ecrire nº 60.702 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

Organisme public recrute un (e) agent contractuel (le)

Niv. D.U.T. ou D.E.U.G.

connaiss. STATISTIQUES ou (et) INFORMATIQUE, titulaire d'un bac scientifique, pour participer au développement d'une banque de données sur la pollution. Poste à plein temps. Tél. au 758-12-12, poste 31-84.

SOCIÉTÉ PARIS (13e)

recherche

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

DISPONIBLE IMMEDIATEM.
AGE MINIMUM : 35 ANS.
Autorité, excellent dynamisme pouvant justifier solide EXPERIENCE.
Adresser C.V. manuscr. détaillé, PHOTO et PRETENTIONS à : B.P. nº 334, M. GUY. 75624 PARIS CEDEX 13.

SOCIETE RECH. POUR SON DEPARTEMENT MARKETING

JEUNE CADRE INFORMATICIEN

pour la mise en œuvre d'un système de synthèses *des informations intérieures* et extérieures à l'entreprise.
(SUR IBM 370/115)

Ecr. ss référ. 2979 à GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

— Vous aimez contacts et problèmes financiers.
— Vous voulez créer et suivre une clientèle particulière.

HOMMES ou FEMMES

Notre société a besoin de vous.

— Rémunération importante sur commission.

Envoyer C.V. ou se présenter M. LEFORT, Sté CICOMAP, 4, av. Marceau, 75008 PARIS.

IMPTE BANQUE PRIVEE recherche

UN RÉDACTEUR

Pour ETUDES DE BILANS et DOSSIERS DE CREDIT.
Expérience bancaire confirmée.
Poste à pourvoir à PARIS.
Adress. C.V. avec référ. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 s/réf. 692/M, q. tr.

Importante Société recherche Pour Sud de la France

CADRE

Formation supérieure 30-35 a., gestionnaire, contact ccial, expér. industrie aliment ou hôtellerie. Format. continue assurée. Possib. promotion rapide. Plan de carrière long terme France-Etranger. Langue anglaise souhaitée.
Ecr. nº T 098039 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

M.I.T. INFORMATIQUE

recherche rapidement

ANALYSTES PROGRAMMEURS PL 1

Connaissances IMS - PL 1 souhaitées.

Se prés. 5, r. du Helder, 75009, ou tél. pour r.-vs : 770-95-49.

Mensuel féminin à diffusion nationale (siège à Paris) cherche :

1. Une rédactrice spécialisée pr ses pages pratiques (bricolage, mode, cuisine, beauté, etc.) Expér. ds ce type de rubriques. Age souhaité : 25 a. minimum.
2. Un rédacteur-reporter. Emploi temporaire 7 mois. Expér. prof. Age souhaité : 35 a. minimum.

Envoyer C.V. et prétentions au nº 8.374 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ets petit effectif rech. :

ÉDUCATEUR

pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents. Expérience demandée. - INSTITUT PSYCHOPEDAGOGIQUE, 60740 St-Maximin - Téléph. : 455-96-10.

SOCIETE 140 M.F. de chiffre d'affaires, spécialisée dans le développement et la fabrication de systèmes techniquement évolués recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

EXPERIMENTE (SUPELEC ou niveau)

Il est demandé au candidat :
— une expérience de 10 ans dans l'étude et le développement d'électronique analogique pour système asservi : amplificateurs - réseaux correcteurs - calculs analogiques simples.
— Une connaissance au moins théorique d'électronique numérique. Après une période d'adaptation à l'entreprise, ce poste peut déboucher sur la responsabilité technique pour l'ensemble de l'entreprise des études et développements en électricité et électronique.

Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 97.458 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Nous sommes une société française de 1re importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels

Nous leur offrons :
— une formation complète,
— une activité prenante,
— un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrivez avec C.V. et photo, à nº 2.687, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris.

La *préférence* sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur *personnalité.*

STE RECH JEUNE HOMME

pr poste Technico-Commercial. Min. 25 ans. Formation assurée. Secteur imprimerie parisienne. Fixe + % + frais. Ecrire C.V. sous le numéro 57.504, à **J.R.P.** 39, rue de l'Arcade, Paris 8e

---

CABINET IMMOBILIER
Rech. J. F., av. voit. pour négocier vente, achat, apparts. Pourcent. 40 %. Tél. 633-48-99.

Clinique MCO, Porte des Lilas, recherche - urgent : Infirmière D.E. jour ; Aide-soignante jour ; 2 Aides-soignantes certifiées nuit. — Téléphoner ce jour : 203-94-76, poste 224.

SOCIETE DELATTRE BEZONS recherche pour son service informatique équipé d'un ordinateur HB 58

UN ANALYSTE-PROGRAMM.

dipl. IUT, connaiss. COBOL et FORTRAN. Adr. C.V. + prét. à M. Forest, Sté Delattre, Bezons, Centre Paris Pleyel, Tour Ouest. 93521 SAINT-DENIS - CEDEX.

Recherchons :
BIBLIOTHECAIRE ENS
Fontenay-aux-Roses
remplacement maternité
C.A.F.B. ou équivalence.
702-60-50 - Poste 228.

Société internationale Courtage Tourteaux - Céréales Graines oléagineuses recherche :

COLLABORATEUR, 30 ans env.

Anglais parfait, pratique indiscutable des négociations clientèle France-Europe pour développer ses activités. Non spécialisé s'abstenir. Sérieuses références professionnelles et morales exigées.

Ecr. man. C.V., prét. Régie Pr., 98.201 M, 85 bis, r. Réaumur-2e.

STE TOURISTIQUE ET HOTELIERE recherche

JEUNE INGÉNIEUR

CELIBATAIRE
dégagé obligations militaires

— Formation fluide et électricité
— Anglais parlé et écrit
— Pour un premier stade de 2 ans environ, prendre responsabilités entretien hôtels *et villages-hôtels hors de* France, puis dans une deuxième phase la direction des études et travaux pour la réalisation des villages-hôtels à travers le monde.

Env. C.V. avec photo d'identité sous référence nº 7.481, à **L.T.P.** 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS qui transmettra

---

MEASUREX

filiale société internationale *américaine* (systèmes de contrôles industriels par ordinateur) *recherche pour* PARIS

COMPTABLE QUALIFIÉ

Ce collaborateur, âgé d'au moins 26 ans, doit détenir une formation du niveau secondaire ou Ecole supérieure de commerce et posséder une très bonne formation comptable. Il devra nécessairement avoir acquis une expér. de la comptabilité américaine. Anglais courant exigé. Ces tâches seront très variées : mise comptabilité sur ordinateur, préparation du budget, réalisat. bilan, statistiques, liaisons avec bureaux anglais et américains, déclarations diverses. Entreprise en expansion, très bon climat de *travail, évolution possible.*

Adr. C.V. + photo + prétentions, sous référ. 704 M à SODECI, 18, rue Violet, 75015 Paris

---

IMPTE STE D'AUTOMATISME recherche

INGÉNIEURS

Ayant une bonne expérience

PDP 11 - T 2000 SIEMENS

Pour postes :

CHEF DE PROJET

Env. C.V. man., photo et prét., à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, s/réf. 701, qui transmettra

---

COMPAGNIE ASSURANCES recherche pour SERVICE SINISTRES

RÉDACTEUR SINISTRES

TRES AU COURANT RISQUES CONSTRUCTION

Ecrire sous référ. 5.447, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

ETABL. PUBLIC NATIONAL recherche

COMPTABLE (H. ou F.) B T S C

même débutant

Ecrire avec C. V., à CNAMTS, 66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14

FILIALE PETROLIERE D'UN GROUPE INDUSTRIEL ET MINIER recherche pour ses bureaux à

PARIS-MONTPARNASSE,

UN COMPTABLE DÉBUTANT

diplômé B.E.P. + ou B.T.S.

Libéré des obligations militaires, et ayant des notions d'anglais.

Il travaillera au sein d'un petit groupe très opérationnel.

Adresser C.V. explicite et photo sous référence FR/CD à CETAGEP 30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

Cherche J. F. au PAIR Nourrie, logée pour garder 2 enfants. 4 ans et 10 mois (le matin). Tél. : 076-65-07 (L'après-midi).

VIGILE 2001 RECRUTE :
— 1 Directeur Régional ;
— 8 V.R.P.
Coupons-réponses, fort %.
Envoyer curriculum vitae au : 41, rue IBRY - 92521 NEUILLY.

COMPAGNIE D'ASSURANCES QUARTIER TRINITE recherche

TECHNICIEN D'ACTUARIAT AFFIRMÉ ASSURANCE DE GROUPE

(REDACTION TARIFICATION)
Ecrire nº 5.445, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE SOCIETE (Paris-La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE DE GESTION

des ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(D.U.T. ou équivalent)
Adresser C.V. à *Mme VALLET*, B.P. 108, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

C. MAILLARD GENEALOGISTE (recherche d'héritiers) 3 bis, rue de l'Alboni (16e), 224-97-64, rech., urgent,

JEUNE LICENCIÉ

en droit privé, excellente présentation exigée. De préf. célib., dynamique, aimant voyager. Adresser C.V. manuscrit, photo, et prendre rendez-vous. Situation intéressante.

Métro Hoche Sté recherche UNE MECANOGRAPHE FACTURIERE sur machine L 4000 Burroughs UNE AIDE-COMPTABLE DACTYLO
Emploi stable
40 h. semaine - 13e mois
Ecr. nº 6432 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

IMPORTANTE SOCIETE recherche

HOMME JEUNE

minimum 30 ans
Bonnes connaissances générales désirant se spécialiser notamment en informatique.
Tél. pour *rendez-vous* : 770-64-30

secrétaires

CORNING GLASS INTERNATIONAL S.A.
Porte Maillot
recherche pour son Directeur du Marketing Europe

SECRÉTAIRE BILINGUE

expérimentée, anglais parfait.

Doit pouvoir travailler avec minimum de supervision.

Contacter Corning Glass International S.A., 251, bd Pereire, 75017 PARIS.

représent. offre

Important cartonnage province recherche Collaborateur (trice) exclusif ou, éventuellement, multicartes pour développer ses ventes à clientèle industrielle Paris et Région. — Contacts à hauts niveau. — Expérience cartonnage et impression demandée. —

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo à : HAVAS AVIGNON, sous le nº 2.671.

proposit. com. capitaux

Hypothèque PRETS tous besoins RAPIDE F.P. 14 %. 770-44-59. C.F.C., 18, fg Poissonnière-10e.

INDUSTRIEL REALISANT DES ENSEMBLES comp. les spécialités suivantes :
— TOLERIE
— SOUDURE
— PEINTURE
— MECANIQUE
— ELECTRONIQUE
(mise au point, industrialisation, fabricat., contrôle S.a.V.), rech.

ALLIANCES OU CONTRATS

pr MARCHES MEME IMPORT.
Adressez correspondance : COGEFI 92081 PARIS LA DEFENSE - CEDEX 9.

cours et leçons

Anglais par profess. d'origine. Résultat garanti. 233-37-81, mat.

Professeur CHINOIS donne cours particuliers - 857-69-81.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES

AIDE EFFICACEMENT

DEMANDEURS EMPLOIS

Adresser lettre + C.V. + grande enveloppe retour rédigée. ECIT - 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT PARIS

occasions

A VENDRE :
3 classeurs rotatifs ROTET R, comprenant 6 containers de chacun 4 bacs amovibles, P/Fiches de 410 × 300. - Faire offre à URSSAF, 85030 La ROCHE-SUR-YON. 37-60-95.

autos-vente

le meilleur rapport QUALITE-PRIX
Automobiles mazda
Garantie 1 an, P. et M.O
Livraison immédiate
PAN-CARS 380.02.11 380.10.11
14, Avenue Carnot 17e

Nouveau Concessionnaire
MERDECES
AUTO LUX 583.05.20
69 rue de Tolbiac 13ème

FIAT-LANCIA
Neuves - Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.59.70

MERCEDES-BENZ
LAOS PARIS
96, av de Suffren 567.79.20

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

boxes-autos

MONTPARNASSE PARKINGS
A vendre parkings
1er sous-sol. Livrable mars 1977.
71, r. Froidevaux ou t. 329-39-27.

PARIS (11e)

Investissement 1er ordre : *Lot 59 parkings sous magasin* grande surface - VIP, 567-54-56.

demandes d'emploi

VENDRE, C'EST COMMUNIQUER
je sais vendre, je sais communiquer.
VENDRE, C'EST TRAVAILLER EN EQUIPE SUR DES OBJECTIFS PRECIS
je sais vendre et atteindre, avec la collaboration de tous, les quotas fixés et les surpasser.

HOMME DE MARKETING DE VENTE ET DE COMMUNICATION « STAFF et ON LINE »
je peux aider par mon action et mes connaissances à réaliser vos projets.

L'homme de tête d'une société doit aimer les chiffres, je les aime et je les respecte
sans eux pas de preuves,
sans eux pas de progression.

Je peux à vos côtés combattre pour un idéal, une idée, un produit, un service et triompher des obstacles de la conjoncture et de la concurrence.

POUR UN PREMIER CONTACT ET C.V.
SANPERA 747-49-11
ou écrire sous référ. 714 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UN AMERICAIN A PARIS

INFORMATICIEN

PROBLEM - SOLVING

Recherche EMPLOI
REGION PARIS
EX-UNESCO, ISUP, INSERM, IRIA, INSEAD, FAO, PRINCETON
20 ANS EXPERIENCE

TÉL : 525-55-18

RELATIONS INTERNATIONALES

DIPLOMÉ SCIENCES ÉCO. - INSTITUT R.I.
TRILINGUE
LANGUE ORIENTALE :
Japonais (fac. Tokyo)
Allemand (fac. Innsbruck)
Anglais.
Cherche poste dans société ayant service IMPORT-EXPORT au JAPON.

Ecrire nº 320 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ASSISTANTE P.-D. G. de P.M.E.

Collaboratrice haut niveau, 20 ans expérience. Polyvalente spécialisée achats, édition, contentieux, assurances, gestion personnel. Dynamique, créative, bonne gestionnaire, libre rapid., cherche situation stable, soit :
— Responsab. bureau parisien firme province.
— Adj. au P.-D. G. d'une P.M.E.
— Adj. au D. G. multinationale.
— Responsab. service imprimés.
Ecr. nº 368 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. cherche emploi HOTESSE D'ACCUEIL expérience hôtesse dans syndicat d'initiative. PARLANT COURAMMENT FRANÇ., ESPAGN., ITALIEN. Ecr. nº 6.433 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 44 ans, dynamique, expér. publicité cciale et vente par correspondance rech. situation stable, étudie ttes propositions. Tél. 236-02-26, M. J. Saillard, 4, r. Poirier, 94160 St-Mandé.

J. F., 27 ans
LICENCIEE ESPAGNOL
connaissant anglais, notions allemand, cherche poste ENSEIGNEMENT ESPAGNOL traductions littér. et tech.
Ecr. nº T 098139 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 24 a., D.U.T. gestion comptabilité, ch. 1er emploi.
Ecr. : Nicolas Philippe, Plaine-St-Pierre, 34500 Béziers.

GESTIONNAIRE
Homme, 30 ans, 4 ans expér. lic. D.E.S., Sc. Eco., D.E.C.S. rech. poste organisme but non lucratif.
Ecr. nº 8.353 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR 3e CYCLE, agr. de math., ens. du supér., exp. sec., form. adultes et rédac. scient. Etudie ttes prop. collab. extér.
Ecr. nº 339 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICO-COMMERCIAL
Caractère, dynamisme.
H. 29 a., format. T.P. Eyrolles. 4 A. EXP. T.P. Etudes de prix, contact client, conduite chantier, séminaires exploit. et gestion. 3 A. EXP. BANQUE. Vente de haut niveau. Conseil invest. immob. partic. + institutionnel rech. poste opérationnel à responsab. Etud. ttes prop. sér. en rapport compétences. Région indiffér. Dispon. rapide.
Ecr. nº 329 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. 35 a., I.A.E., C.P.A., rech. RESPONSABILITE D'UNITE ou conduite de P.M.E.
Ecr. nº 373, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 37 ans, D.E.C.S. + C.S. juridiq. et fiscal + C.S. organisation et gestion, 10 ans expérience entreprise et 4 ans expérience cabinet expertise, recherche poste à responsabilité en rapport avec capacité et expérience acquise. Ecrire nº 97.609, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

CADRE COMMERCIAL
GRANDE EXPER. AFRIQUE
négociateur haut niveau, spécialité électro-mécanique, électro-ménager, matériels industriels et automobiles, recherche situat. AFRIQUE francophone. Etudie toutes propositions.
Ecr. nº T 98.265 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 30 ans, très bonne présent., télexiste trilingue angl., allem. 4e échelon, grande expérience, ch. emploi respons. serv. télex.
Ecr. nº T 098 188 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGENIEUR 27 ans
3 ans expérience installations thermiques, cherche situation correctement rémunérée. Ecrire nº T 098.187 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 27 ans, excellente présentation, grande expérience vente par téléphone, notamment dans les P.A.T., cherche poste évolutif, stable, rémunérateur. Bonnes conditions travail exigées.
Ecr. nº T 098.197 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Spécial. commerce international minerais, mét., prod. chimiq., E.S.C., bil. angl., esp., not. all., expér. gestion, ch. poste en rap. Etud. ttes prop. France ou étr.
Ecr. nº 370, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 30 ans, Sc. Po, Eco-Fi, lic. angl., D.E.S. droit privé et publ., étudie toutes proposit. P. DION, 30, rue La Boétie, PARIS (8e).

CADRE SUPERIEUR
DIRECTION BANQUE
grande expérience département étranger, trésorerie et organisation. Rompu aux pratiques financières, possédant relations privées et commerciales conséquentes. Souhaiterait poste à responsabil. et initiative banque *direction dynamique.*
Ecrire nº T 98.118 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 22 a., dég. O.M., diplômé E.C.C.I.P. (école Chamb. com. Paris) ch. poste ds sté commerciale. Représentation exclue. — DENIS Didier, 1, r. du Tintoret, 92600 ASNIERES. Tél. 793-49-84.

SECRETAIRE DE REDACTION
J.F. 28 ans, 5 ans expér. presse et édition, cherche place stable (4 jours sur 5) Paris. 337-41-56.

J.H. 28 ans, format. littéraire, expér. approfondie des problèmes de recrutem. (en particulier par voie d'agence), ch. p. ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL Paris ou proche banlieue. Libre sous 2 mois. Prétentions 5.000 F mens. Ecr. nº 97.642, Contesse, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

J. fme ital., part. bil., ch. pl. stable d'interprétariat ou empl. qualifié France ou Italie. Que me proposez-vous ? 3.200 F min.
Ecr. nº 366, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 26 a., maîtr. E.N.S. philo, bnes not. doc., ch. empl. mi-tps, excel. prés., étud. ttes propos. Tél. 527-23-96, Mlle Villeroux.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
32 a., 8 a. exp. industr. circuits et systèmes anal. et digitaux. Libre de suite. Ecr. FABRIZI, 66, av. de Breteuil, PARIS-7e.

VOUS : PDG surchargé entreprise expansion. MOI : depuis 10 a. chef d'ét.-major admin. et ccial imp. aff. industr., 43 ans, ESC, Sc. Po., courageux et souple, quittant 71 pr rais. famil., prop. ma collab. Paris, France Ouest. Ecr. : De Carne, 12 bis, r. des Prés, 71300 MONTCEAU-LES-MINES.

Secrét. tr. bonne Sténodactylo, anglais, assurerait travaux dépannage, traductions, tenue comptes, temps partiel.
Ecr. à 348 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 7427 Paris-9e.

H., 30 ans, cherche emploi PROGRAMMEUR GAP II, 2 ans exp. IBM 3/10. Lib. sous 1 mois, Paris ou banl. NORD.
Ecr. à 0.316, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR FINANCIER d'un important groupe immobilier et banc., 31 a., rech. poste de conseil financier à mi-temps.
Ecr. nº 0.318, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL P.M.E.
format. supér., référ. 1er ordre.
- Longue expér. import-export textile, alimentation, etc.
- Gestion Personnel.
- Contentieux client.
- All., angl., hollandais cour., cherche poste stable.

Ecr. T 098.130 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Française, 30 ans, ch. emploi dynamique, non commercial, à ALGER. Ecr. nº 62.917 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.F., bac, bilingue ANGLAIS, active, bon contact, intéressée *par fonction* RELATIONS PUBLIQUES COMMUNICATIONS, cherche formation complémentaire dans société commerc.. Publicité. - Ecr. à 94.930 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CADRE MARKETING

32 ans
(diplômé 76 « GESTION »)
10 a. de responsabilités en POLITIQUES MARKETING, ETUDES COMMERCIALES, GESTION PUBLICITE...
ch. poste ccial sédentaire à responsabilités. Toutes régions. DEMOLLIERE, 14 pl. du Marché 78600 MAISONS-LAFFITTE

E.C.S. 1re année, 25 a. titulaire DECS, expérience fiduc. 7 ans, stage mi-temps dans cabinet Audit ou de révision.
Ecr. à 332 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Voir la suite des demandes d'emploi en page 27

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Sur PLACE DES VOSGES RAVISS. APPT 200 m2 environ, boiseries. Soleil. T. : 622-82-17.

PORTE DAUPHINE Beau 6 P. 248 m2, 5e ét., balc., asc., bel imm. pierre de taille, Pptaire direct. Visites : mardi, mercredi, de 14 h. 30 à 18 h. 16, rue SPONTINI - 723-86-70.

RAYNOUARD - Imm. standing Rez-ch., 2 p., bns, 45 m2, remis neuf. 220.0000 F - 539-67-52.

Dans bel imm. tt cft, liv. dble, 2 chbres, 2 bains, 120 m2, belle décoration, chambre personnel. Visite : mercredi de 14 à 17 h. : 1, SQUARE VILLARET-DE-JOYEUSE

RAYNOUARD - Bel Immeuble pierre de t., 5/6 p., tt cft, chbre service. Professions libérales. MARTIN, Dr Droit : 742-99-09.

Métro PARMENTIER Except. 5 pces, neuf, 130 m2 + 52 m2 terrasse, 7e ét., cuisine et dressing équipés. VIP, 567-54-56.

RIVOLI, PRES CHATELET IMM. CARACT. Studio et 2 pces en duplex, cuisine, bains. C. MAHOUT - 563-11-59.

BD FLANDRIN - 2/3 p., cuis., bains, tout cft. Tél. 379.000 F. CH. MAHOUT - 563-11-59.

EXCEPTIONNEL BUTTES-CHAUMONT - 4 PCES 78 m2, tt cft, imm. récent, 5e étage. Parking. Calme. Soleil. 320.000 - FONCIAL, 266-32-35.

GEORGES-MANDEL Immeuble récent, grand luxe. Charmant 74 m2 + balcon., 6e, asc., sans vis-à-vis. Garage. 635.000 F - FONCIAL, 266-32-35.

MAINE-MONTPARNASSE Appt + bureau, tt cft, 65 m2 + gde cave. 280.000 F. 12/17 h. : 1, RUE ASSELINE

ETOILE, 15, rue LAURISTON Pptaire vend gd sél., 1 ch., tout cft, décorat. raffinée. Me voir : lundi et mardi, de 14 à 17 h.

MARAIS - BASTILLE Imm. pierre de taille, 15 Appts du stud. au 3 p.-duplex, terrasses. Fin 77. Loyer S.A. - 277-97-26.

Me VILLIERS, pour placement, 2 p., cuis., wc, bains, chauff. central. Loué : 820 F mensuel. Prix 108.000 F - 255-66-18.

PRES CENTRE BEAUBOURG Beau liv. dble + chbre, cuis., bains - REFAIT NEUF 348.000 F - 704-88-18

16e Imm. anc. pierre de taille S/place et jardin APPT d'angle en 6 P. 2 bains. 3 chbres serv. 2 caves. Chauff. individuel gaz. - Tél. LAB. 45-52.

INNO (près). 5 p. tt conft + serv. 125 m2, 3 chbres sur jard. Soleil. 2e ét. - 553-34-24 matin. - 233-84-16 l'après-midi.

PRES MONCEAU 7 PCES Elégant et lumineux 4 sanitaires, service. Impeccable. 578-93-93 mat. repas.

PARC MONCEAU Imm. gd LUXE 220 M² 7 P. grande hauteur sous plafond ZANNETTACCI 296-17-01 poste 210

CHAMPS-ELYSEES (près) IMM. PIERRE de T. RAVALE 5e ETAGE - ASC. - BALCON 5 P. cuisine, 2 bains, TEL. moquette, chauffage REFAIT NEUF. PROF. LIBER. PRIX 750.000 F Mardi, mercredi, 14 h à 18 h : 11 BIS, RUE DU COLISEE ou Tél. 723-96-05

AV. P.-DOUMER (Près) 5, SQUARE MIGNOT, dans bel immeuble 2e étage, dble living + ch., hall d'entrée, salle de bains, cuisine, 90 m2. téléph., tt cft. Sur place mardi, mercredi, 14-18 h., ou 254-39-91.

17e - ATELIER ARTISTE 3e ETAGE, 124 M2. SEJOUR avec LOGGIA, 2 CH., bns, cuis., TEL., chauf. central. 522-65-33.

HOTEL DE SAENS 16, rue Charlemagne, 3 pièces, entrée, cuis., sal. de bains, tél., soleil. 280.000 F. Sur pl. mardi, mercredi, de 14 hres à 18 hres.

17e - RÉSIDENTIEL 5 pces 150 m², tout confort. Bel imm. pierre de taille, standing. 2 chambres de service. CALME. 880.000 F. — 373-04-52.

PLACEMENT 11e, PERE-LACHAISE Petit immeuble livrable studios, 2 pces, 3 pces, gestion assurée. 720 - 38 - 67.

16e - BORD DE SEINE 3 pces, clair, confort, balcons. C.I.B., 355-24-85.

Paris Rive gauche

7e - 25, QUAI VOLTAIRE Beau Duplex 50 m2. Soleil. Calme. Prix 420.000 F. Visites : tous les après-midi.

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE
6-7 PIECES : 220 m²
5-6 PIECES : 170 m²
2 PIECES : 70 m²
TOUT CONFORT EMPLAC. ET VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alph.-de-Neuville, 75017 PARIS.
766 - 04 - 17
227 - 55 - 17 — 227 - 54 - 74

ECOLE - MILITAIRE Dans imm. 1930 rénové, Appt : 110 m2 au 6e ét. av. terrasse : 70 m2. PL. SUD, gd liv., 2 ch., 2 bains, tél. Gar. poss. S/pl. : 13, r. Chevert, lundi, mercredi, 14 h. 30 à 18 h. 30 - 292-28-51.

ECOLE - MILITAIRE 13, rue Chevert PLUSIEURS STUDIOS et 2 PIECES de différentes surfaces sur rue et cour-jardin. Immeuble 1930 en cours de restauration, tt cft par imm. Garage possib. Vis. lundi, mercredi, vendredi 14 h. 30-18 h. 30.

MONTPARNASSE - Stud. calme, conft. Prix 120.000 - 326-08-94.

PROX. ODEON - ODE. 95-10 170 m2. RENOVATION LUXE. ASCENSEUR FINITIONS GRE ACHETEUR - CARACTERE

BD ARAGO Immeuble neuf MAGNIFIQUE 2 P., park. + gd balcon, tél. Prix 350.000 F. - SEG. 36-17.

Duplex 100 m2 + balcon 60 m2, gd confort. - Tél. 542-40-90.

METRO ODEON 4, RUE CREBILLON DUPLEX SALON, LOGGIA, CUIS., S. d'EAU, w.-c., tél., s/rue. Imm. CARACT. MARDI-MERCREDI, 14-17 H.

PANTHEON STUDIO CARACT. 30 m2. Tél. ts les jours, après 18 h 30. 329-53-52.

Immeuble neuf tt confort PORTE DE VERSAILLES 376, rue de Vaugirard Beau studio 38 m2 + balcon-loggia, 6e étage, tél., cave, park. S/place mercredi, 10-15 h. Renseign. SEICAP, OPE. 73-45.

Près PARC MONTSOURIS 3 P. 68 m2, immeuble 1961. 270.000 F - 589-49-34.

RUE MONGE BEL IMM. AU CALME LIVING + 2 CHB., w.-c., bains, luxueux tél., chauff. - 544-48-44.

97, R. A.-MOUCHEZ 185.000 Charmant 2/3 P. confort, parfait état, 2 chbres, sur cour, 2e étage. - 577-96-85.

15e RECENT - PRES PARC 4 p., cuis., bains, terrasse Tél. Park. 480.000 F. 577-74-38.

CARDINAL-LEMOINE SUR COUR-JARDIN DANS IMMEUBLE RESTAURE DUPLEX 85 M2 environ 4-5 PIECES, cuis., bains, s. d'eau, w.-c. séparés. ENTIEREMENT AMENAGE Très calme, plein soleil. Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

PASTEUR Profession libérale Libre de suite 3 p., standing (85 m2), 2 l. tél. Prix total 240.000 F. Pr 13 ans ou location-vente 197, rue de Vaugirard (1er étage s/rue). Mardi, merc., 13-16 h.

Me MONTPARNASSE. Charmant duplex séjour, 2 ch. tout confort 80 m2. Soleil, calme. Après-midi 277-63-37, le matin 346-58-36.

XVe r. Général-Estienne, no 2. Sél. + 2 ch. tt cft., imm. récent P.D.T., parkg, tél. Vis. mercr., jeudi 14 à 16 h. 30 ou 742-99-09.

VIe BELLE DEMEURE XVIIIe S. élégant appart. de réception 250m2 sur rue et cour CALME étage noble, parkg. T. 742-02-44.

XVe VAUGIRARD 842-57-00. Petit immeuble de luxe. LIVRAISON AVRIL 1977 2 p. 46m2 à partir de 304.000 F. 3 p. 69m2 à partir de 424.000 F.

CARDINAL-LEMOINE dans bel imm., studio, cuisine équipée, bains, W.-C., Px : 96.000 F. T. : 325-40-66.

SAXE jamais habité. LUXUEUX STUD. 2 et 3 P. en DUPLEX. Sur pl. mercredi 14 h. à 17 h. 14, AVENUE DE SAXE.

SAINT-MICHEL/LUXEMBOURG 65 m2 séjour + 2 P.. CALME. SOLEIL ODE. 42-70.

UNIQUE PROF. LIBERALE 2 p. 1r. gd standing. R.-de-Ch. Bd des Invalides, BAG. 41-21.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS bel appartement standing 220m2, 6e asc., 2 chbres de service. Très bon état. Prix : 1.200.000 F. Téléph. : 548-67-61 et 222-70-63.

MONTPARNASSE Petite résidence luxe livrable avril 77 très beaux 3 pièces, double exposition. confort exceptionnel. Prix définitifs à partir de 6.200 F le m2. Visite sur place, 71, rue Froidevaux, ou téléphoner 329-39-27. Possib. revente apparts anciens.

BON 14e, Me ALESIA, classique 4 p. en 90 m2, lumineux, état rare, 470.000 F. ODE. T. : 73-37.

Dr FINLAY beau 4-5 p., tt cft, 11e ét., soleil, vue, standing. Px 695.000 F. T. : bur. 588-01-87.

STUDIOS tout confort, 65.000 F. « FAC » 337-69-59.

LACEPEDE/CONTRESCARPE 100 m2, 4 P., SOLEIL. CALME SANS VIS-A-VIS. ODE. 42-70.

MAZARINE. Splendide grenier 80 m2. Imm. 17e siècle. tt cft, Tél. UNIQUE. Tél. : 580-01-20.

NOTRE-DAME. Potaire vd ds imm. caract. STUDIOS, décorat. raffinée. T. 734-93-36, hres bur.

7e, 25, QUAI VOLTAIRE A saisir avant rénovation bel appt 5/6 p., 3e ét., s/Seine face au Louvre, possib. parking. 1.700.000 F. Vis. ts les ap.-midis.

RUE D'ALESIA. Imm. de stdg, 5 p. 135 m2 + balc., 6e ét., état neuf, 834.000 F. Tél., cave, box inclus. Téléphone : 222-27-97.

VAL-DE-GRACE STUDIO, tout confort, 75.400 F. 2 pièces plein Sud. 170.000 F. MEL, 325-60-80.

Région parisienne

MAISONS-ALFORT VETERINAIRE - Récent, étage élevé, studio tout cft. Parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

RER, VINCENNES FONTENAY GD LIV. + 3 CH., 2 sanit. Grd BALC. S/BOIS. TEL. Parking. Parf. ét. 780.000, Créd. vendeur possible - 325-89-90

FONTENAY-LE-FLEURY (5 km Versailles) - Appt 6 p. 112 m2; 2e et dernier étage, Sud-Ouest. Calme. 390.000. 955-06-41.

MEUDON-LA-FORET - Le LAC, Part. vd à Part. Appt lux., 4 ch. Sél., s. de bns, s. d'eau, cuis. + vaste séchoir, loggia. Vue tr. agréable s/parc et pièces d'eau. Prix 370.000 F - Tél. : 631-71-42.

(78) PLAISIR Particulier vend appartement 4 pces, cuisine équipée, salle de bains, dressing. 190.000 F dont 33.000 F Crédit foncier. Téléphone : 055-59-77

P. à P., 2' gare de Melun, 30' Paris gare de Lyon, Appt 80 m2 + grand balcon. Cave. Box. IMM. GRD STANDING, à 300 m forêt de Fontainebleau. Téléphone : 437-49-51

Calme - Verdure NEUILLY - BAGATELLE 119-121, rue de Longchamp Liv. + 2 ch. + ch. de service. Parking. S/place le 9-2, 14-17 h. Claude ACHARD - 624-76-97

NEUILLY (pr. Me) - Dans imm. en rénovation, SURFACES AMENAGEABLES, 38 à 100 m2. CH. MAHOUT - 563-11-59

SCEAUX - Vue panoramique, dans petit imm. neuf, Duplex : 138 m2 AVEC TERRASSES 52 m2 avec TERRASSE PROMOTEUR : 224-95-27

COURBEVOIE Pont de Levallois - Imm. récent, 4e ét., 3 pièces tout cft, 68 m2, 185.000 F. Mercredi, 14/17 h. : 6, BD G.-CLEMENCEAU

FONTAINEBLEAU, pr. centre Imm. grand standg, APPT EXCEPTIONNEL 166 m2, luxueus. aménagé, hall d'entrée, cuisine moderne, réception en L, 55 m2, belle cheminée, 4 ch., gde roberie, 2 s. de bains douche, cab. de toil., 2 wc, 2 garages. Caves. Jdin privatif 400 m2 env. arbres décor., pelouses. Ecr. : S.M.P., no 3.936, B.P. 34 77302 FONTAINEBLEAU Cedex.

BOULOGNE, 200 m Me Pte-St-Cloud, dans imm. constr. 76, sd cft, reste quelques très beaux studios, cuis. équipée, belle s. de bains. Moquette. A partir de 157.000 F. ROUSSEL, 825-36-49.

SAINT-CLOUD (Gare) (SOMPTUEUSE RESIDENCE) 4-5 P. Très beau - Tt conft Sur gd parc - Parkg. 266-16-65

NEUILLY face Bois 350 m2 Imm. très gd standing. Appart. exceptionnel - 567-22-88.

NEUILLY Me PONT-DE-NEUILLY STUDIO DE QUALITE 38 m2 loggia 8 m2, soleil, tél., calme. 260.000 F. - 331-89-46.

BOULOGNE Cours des Longs-Prés IMM. 1960, calme, soleil, téléph. 5 PCES, 90 M2, DBLE LIVING 35 M2. TRES BON ETAT. Prix 430.000 F. - Tél. 874-70-47.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Dans maison caractère avec jardin, séjour dbe, 3 ch., 120 m2, jolie décorat. 963-28-02.

VERSAILLES Immeuble façon château Appt 135 m², liv. + 3 ch., 2 bs, gde cuis., chbre serv. Parking. Terrasse 120 m². S/parc privatif. Immeuble 2 ha 1/2. — 704-82-43.

SAINT-CLOUD Appartement 120 m² (refait), séjour, 3 chambres, sal. de bains, cabinet toilette, cuisine aménagée, cave, parking, étage élevé.

J.A. TIFFEN 766 - 04 - 66.

Province

SKI en HAUTE-SAVOIE 74 à CHATEL Dans CHALET savoyard au pied des pistes. Exposition plein sud. Stud. 115.000 F, av. 23.000 cpt, 2-3 p. RENTABILITE ASSUREE. ERIGE 524-66-87.

COTE BASQUE superbe STUDIO avec terrasse plein sud dans résidence 3e âge. Sacrifié cause départ. Prix 110.000 F. LE BATIMENT, 2, av. Verdun, Biarritz.

AVORIAZ (Morzine) A vendre studios, 2, p., 3 p. PRIX INTERESSANTS. SONGIP, 13, bd de Levallois, 92200 NEUILLY. Téléph. 637-04-15, 722-36-19.

VOTRE STUDIO, appartement au bord LAC LÉMAN est au bout de votre téléphone 887-43-40 AVIS, 68, bd Sébastopol (3e).

appartem. achat

ANNICK REGY paie comptant APPTS ttes surf. 15e - 16e - 7e. 73, bd de Grenelle - 578-88-11.

Urgent, rech. pour Stés apparts PARIS, BOULOGNE, NEUILLY, TEL. : 265-53-94.

RECH. PR PLACEM. 2 ou 3 p. vides ou occupées, bon XVIIIe. Tél. : 255-66-18, heures bureaux.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Tél. : 873-23-55.

Ach. directement COMPTANT URGENT 2 à 4 PIECES PARIS. Avec ou sans travaux. Préférence pr. FACULTE. 873-20-67.

Rech., PARIS-15e, 7e arrdt, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

maisons individuelles

GARONS - NIMES - A VENDRE DANS LOTISSEMENT 2e TRANCHE PAVILLONS 5 et 6 PIECES PRIME P.I.C. — VISITE SUR PLACE, rue des Alizées, de 9 à 12 heures. Samedi et dimanche de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Téléphone : 87-96-31.

Dans village à 8 km. de Nice : professeur vend maison caractère : 210.000 F. — Téléphone : (93) 80-18-72 ou 844-26-34 Paris.

demandes d'emploi

J. H., 26 ans, Dég. O.M. MAITRISE ÈS SC. BIOCHIMIE ch. pl. rég. parisienne, début. industrie aliment. ou pharmaceutique. Allemand courant. Ecr. no T 98.104 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

RÉDACTEUR EN CHEF magazine économique internat. REFER. PREMIER ORDRE étud. toutes propositions presse, relations publiques, etc. Ecr. no 253 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE — URBANISTE FRANÇAIS, 36 ANS 11 ANS D'EXPÉRIENCE DONT 7 AU LIBAN aimerait revenir travailler à BEYROUTH, position cadre expatrié dans société ou Groupe français. Ecr. no E - 5114 Havas 31002 TOULOUSE CEDEX.

CADRE DIRECT. COMMERC. 49 a. Dipl. gde école, technico-commercial, très bien introduit milieu constructeurs automobiles et assimilés, exp. administrative (prix de rev., budgets). Contact France, étranger. Rech. poste similaire. Déplacem. acceptés. Ecr. no 6.436 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CONSEIL EN GESTION EXPERT-COMPTABLE DIPLOME se propose à temps partiel pour assistance direction FINANCIERE OU GENERALE P.M.E. sur Paris ou rég. paris. Ecr. no T 96.093 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR EXPORT POSTE A L'ETRANGER E.S.C.P. 40 a. 5 ann. résidant étranger comme direct. bureau industr. et ccial de gde sté fcse indust. mécan. ds gde ville étrang., rech. poste similaire ds secteur indust., ccial ou tertiaire ds gde ville U.S.A., Canada, pays de langue anglaise ou éventuellement espagnole. Anglais courant Etudes espagnol Ecr. no 365 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PROJETEUR - Routier 33 ans - 10 ans d'expérience, dont 5 à l'étranger. - Etudes tracés routes et autoroutes, contrôle de travaux routiers, topographie, métrés, recherche poste à Paris avec possibilité courts déplacements en province ou à l'étranger. — M. REMY, 19, avenue du Docteur-Calmette, 92140 CLAMART. - Tél. 644-50-17.

GRADE IV Grande expérience et poste de responsabilité dans grande banque de dépôts, étudie toutes propositions pour poste à l'étranger, pays indifférent. Libre rapidement. Ecr. no 323 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIEN SUPERIEUR INDUSTRIES ALIMENTAIRES Titul. du D.U.T., dipl. CNFTC ENSIA. Expérience : mise en route d'usine jus de fruits et encadrement de la production. Dégagé O.M. Ch. place stable France ou étranger. Libre suite. Ecr. Dumartin Patrice, 5, rue du Parc, 91240 St-Michel-s/Orge.

DIRECTEUR CCIAL 40 ans, spécialiste vente grand public. 10 ANS EXPERIENCE Vente directe V.P.C., coupons réponses publicité. a créé, formé, géré, recruté, force de vente, cherche place équivalente dans société française ou étrangère, faire offres : BERNARD JABOUR, 13, bd des BATIGNOLLES, 75008 Paris

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C. V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

H., lic. droit pub.+DES droit privé, 10 a. exp. prof. postes à responsab., effectuerait recherches, études, collaboration, enseign. par corresp. ou édition. Ecr. à 364, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE BILINGUE cherche travaux français, angl. 508-49-70.

traductions

Demande

TRADUCTRICE RUSSE J.F. orig. soviet., études sup., université Moscou, rech. toutes traduct. (techn., jurid., comm.) franç.-russe-franç., angl.-russe. Ecr. Svietlana Maithot, 85, rue H.-Khan, 69100 Villeurbanne.

immeubles immeubles

8e AV. FRIEDLAND A VENDRE Petit immeuble commercial libre Elégante construction 1930 Très clair. Bon état 600 M2 sur 6 NIVEAUX Sous-sol - Terrasse - Ascenseur Très bonne utilisation 766-35-14 — 766-18-22

HOUILLES, 13' ST-LAZARE Immeuble 18 studios, 18 caves, 24 parkings à terminer : 1.150.000 F. ou terminer : 2.250.000 F. Sélection Immob. Tél. 962-94-97.

CLICHY PORTE - IMM. récent loué 4.181 m2 à 2.000 le m2. 75 % comptant, solde long terme, intérêt de 4,25 %. C.M., 2, r. La Boétie. 265-62-45.

COPROR 94, rue LAURISTON, Paris-16e, rech. TTE URGENCE imm. partiellement vides ou hôtels 500 m² environ - 504-96-20.

locations non meublées Offre

Paris

ORSAY 20' DENFERT - Dans parc privé, neuf, tt cft, tél., park. 4 P., 84 m2. 1.400 F + ch. : 99, r. de PARIS Lundi, mercredi et samedi, de 14 à 17 h, ou ALM. 13-72.

Hôtel particul. 5-6 p., grand cft refait neuf, 4.000 F mois, 125m2. « FAC » 337-69-59.

AVENUE D'IÉNA BEL APPT 450 M2, tout conft. Possibilité professionnel. 7.500 F + charges. — 266-16-50.

PASSY 5 p., clair, tout confort, téléph., chambre service. CIB, 700-64-70.

Région parisienne

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 4 pièces 90 m2, loyer 1.225 F charges 332 F. 5 pièces, 105 m2, loyer 1.422 F. charges 332 F. S'adresser au gardien : 1, avenue Nationale, Massy. Tél. : 920-48-90/920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

NEUILLY 60 m2 professionnel, 2 p., 3 lignes tél., jardin privé, 1.500 F C.C., reprise 15.000 F. Tél. : 277-92-53.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE lux. 3-4 PIECES, 130 m2, dans parc, 3.200 ch. compr. T. : 963-28-02.

BOURG-LA-REINE, prox. Métro imm. neuf. STUDIOS 2 et 4 P. tout cft, libre immédiatement. SOGECIM 260-65-67.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. ch. appart 4-5 p., Ouest ou Centre de préférence, 2.800 F environ. Mai 77, toutes garanties. Téléph. : 224-96-76. av. 10 heures ou apr. 19 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE ch. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 à 3 ANS. T. 551-22-66.

Région parisienne

Couple sans enfant., sér. référ., rech. pour avril location longue durée, luxueux meublé 2 pièces c., bs, T., pkg. Neuilly, 16e, 17e. Ecrire no 371, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Me Opéra. Seuls frais 300 F - 742-78-93.

locaux indust.

A louer, 25 km d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3.100 m2, possibilité de séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé de 8.300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements, écrire « le Monde » Publicité, no 6.422, qui transm., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

STÉ ACH. USINE Libre de suite 500 à 1.000 m², Accès facile camions. 387-56-50.

constructions neuves

SUISSE. Station été, hiver. A vendre du studio au 5 pièces + chalets. Grand confort. Crédit - Autorisation étranger. - Renseignements : tél. 757-03-97.

9, rue Geoffroy-St-Hilaire - 5e LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE Imm. de qualité, façade classée. Disponible 12 appts luxueux : de la chambre au 4 pièces Livraison : fin 1er trimestre 1977 PRIX FERME ET DEFINITIF Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h (sauf mardi). SAGE - 874-49-32

TROCADÉRO 48, r. de Longchamp, Paris-16e Disponible : 9 appart. luxueux, du studio au 3 pièces, 1 triplex 5 pièces, terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. Informations sur place, tous les jours, de 14 à 19 h., sauf dimanche. SAGE - Téléph. : 874-49-32

hôtels-partic.

PASTEUR - Maison d'artiste, LIVING, 2 CHBRES, atelier, bains, 120 m², IMPECCABLE. JARDIN 120 m². Tél. RIC. 02-44.

20e HOTEL PARTIC. 1926, 8 P. PRINC., 2 s. bns + toil. Chauf. central, garage, cour. 490.000 F. F. CRUZ. 265-68-98.

TROCADÉRO Hôtel particulier 500 m² habitables parfait état. 567-22-88.

échanges

13e. - Immeuble neuf, échange 2 appts 2+3 p. contre 5 pièces cft Paris. 580-90-57, H. Repas.

bureaux

LA DEFENSE. Propriétaire loue 1 à 5 burx neufs, ent. équipés. Permanence téléphonique. Possib. service secrétariat. Libres immédiatement, parking assuré. - T. 776-16-42.

Me MONTMARTRE (angle boulevard), étage élevé. Cède bail bureaux (310 m²), impeccables. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

1 à 20 BURX. Tous quartiers, à partir de 400 F par mois. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

PARIS XVIIe Me NEUF - Grand STANDING A LOUER Bail NEUF 3, 6, 9 ans 290 m2 décorés, climatisés 6 lignes tél. Loyer annuel 120.000 H.T. Rens. poste 212 - 266-56-50

8e - SAINT-AUGUSTIN A LOUER dans immeuble grand standing BUREAUX Climatisation Parkings - Tél. 293-62-52

BOISSY-SAINT-LÉGER Face au R.E.R. 125 m2 bureaux neufs, standing, équipés. Téléphone. 4 parkings. Location immédiate 3, 6, 9. Téléphoner au 526-36-03 ou 05.

PROPRIÉTAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf - Tél. : 758-12-40.

PARIS EST METRO PORTE-BAGNOLET Bureaux de 120 à 1.200 m2 à louer entièrement équipés et cloisonnés. Restaurant. TELEPH. : 766-72-42

8e Proximité SAINT-LAZARE Ds imm. grand standing A LOUER 800 m2 répartis en 32 bureaux sur UN SEUL NIVEAU 293-62-52

fonds de commerce

Vds tr. belle affaire fleurs ou autre commerce, 73 m2, haut. plaf. 4 m., 3 vitrines, sous-sol 73 m2, appt 3 P., cft, cuis., S. de B. Téléphoner pour rendez-vous au : 236-05-69 (Paris - 1er).

8e Grande artère commerçante Prix très intéressant Libre, superbe MAGASIN 150 m2 Grande façade. — Tél. 551-68-39.

MADELEINE Cause maladie cède BRASSERIE-BAR sup. affaire à saisir. - 551-68-39.

RESTAURANT PARIS quartier affaires 370m², 120 places, terrasse 15m², installation et matériel neufs. Prix justifié. La RUCHE, 33, r. Vivienne-2e.

AUBERGE RENOMMEE, Ouest Paris par autoroute Cède, urgent, avec 250.000 cpt. T. 603-60-08 ou le soir 602-92-58.

locaux commerciaux

BAGNOLET 600 m² en 2 niveaux, 6.000 F par mois, sans reprise - DID.54-99.

Chelles. Pav. comm. 90 m² en 2 niveaux, cft, tél., 1.800 F par mois sans reprise - 345-89-38.

VENTE d'un pas-de-porte, CENTRE VILLE D'ANNECY 2 MAGAS. de 200 m² chacun, SUPERFICIE STOCKAGE, avec POSSIBILITE D'EXPOSITION ENVIR. 600 m² + bur. 100 m², av. parkg. 16. (50) 57-42-12, H.B.

Boutiques

PRES MOUFFETARD murs et boutiq. 45 m2+sous-sol 20 m2. 220.000 F. Tél. 331-81-11.

pavillons

CLAMART. Vends pavillon 1930, 6 Pièces, tout confort, garage, terrain clos 430 m2 environ. — MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

LE PERREUX SPLENDIDE HOTEL PARTIC. EPOQUE ARCHITECTURE 1880 Présentation exceptionnelle Dans cadre résid. 1er ordre : 10 p., réception. Parc 2.500 m2, AG. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX - T. 324-17-63

RUEIL - 10' R.E.R. Living, 3 ch., confort. Jardin. 550.000 F - 967-62-03

RUEIL - 13' R.E.R. Belle Maison, sél., 4 chambres, tout cft. Beau jardin 1.480 m2, 840.000 F - 967-62-03

maisons de campagne

AGENCE SAN PEYRE 84-MENERBES. T. (90) 72-22-81. LUBERON MAS à restaur., caract., tr. gds volumes, ttes possib., bien expo., 2 hectares. Prix : 450.000 francs.

TERRAIN 4.500 m2 au village, site protégé, tr. belle vue, certificat d'urbanisme. Prix : 130.000 F.

VAISON-LA-ROMAINE HT VILLAGE. Mais. de caract. entièrem. rest., 10 Pièces, chff. centr., jard. + terras., solarium, vue exceptionnelle. PRIX : 690.000 FRANCS.

terrains

Urgent. Vds terrain, lot 320 m2, 77-Villeparisis, 99.000. 344-77-89.

REGION ETAMPES. Beau terrain boisé 22 ha à lotir. Viabilité, panorama. Tél. : 225-66-10.

ROYAN (20 km) En pleine forêt TERRAIN 3 ha constr. (C.U.) Accès direct R.N. 150. 6 F le m2, possib. EXTENSION. PROMOTEL S.A. « Le Seillery » LA CLISSE 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01

CROISSY-SUR-SEINE Calme Beau TERRAIN 910 m2, gde façade d'angle, entièrement viabilisé. PRIX T.T. COMPR. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

L'ÉTANG-LA-VILLE Terrains viabilisés Lots de 1.000 à 1.400 m2 430 F le M2 Vendus en toute propriété dans FORET DE MARLY Pour R.-V. : F.P.I., 976-07-06.

viagers

Vendez rapidement en viager : Conseil - Expertise - Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. - Tél. : 700-00-99.

PIGALLE 4 pièces, 80 m2, calme, soleil. 87 ans. Direct. propr. : 633-81-54.

Bd PEREIRE. Beau studio cft, 2e ét., asc. Occupé 1 tête 73 ans. Cpt 7.500 F. Rente 1.100 mensuel LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-85-75

Pte Champerret. Gd 5 p. tt cft. 168.000 + 500 F. Occupé 68 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

Vendez aux meilleures conditions FONCIAL 36 ans d'expérience Expertise gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-35

RECHERCHE VILLA COTE D'AZUR EN VIAGER - COMPTANT + RENTE MENSUELLE. LIBRE JUILLET ET AOUT OU AOUT SEULEMENT. AGENCE S'ABSTENIR. Ecr. no T 004.708 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

villégiatures

En ROUSSILLON, à Port-Barcarès, mer, soleil, loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Documentation gratuite. - PORT-BARCARES Vacances, 66420 Port-Barcarès.

propriétés

Vend à 2 km. mer propriété 60 ha., qualité, avec château XVIIIe - Prix : 6.500.000 F. Agence du PORT, 11210 PORT-LA-NOUVELLE Tél. (68) 33-23-19.

VILLE-D'AVRAY. Sur 2.300 m2, 12 Pièces, 4 garages, possibilité division : 2.000.000 F. 950-00-23.

HOTEL PARTICULIER HISTORIQUE XVIIIe SIECLE restauré et décoré 1972 sur parc, lisière forêt DE LOUVECIENNES piscine, tennis, pavillon invités, 6 garages, surface habitable de 750 m2 dont réception de 150 m2. Demeure d'exception conviendrait ambassade. F.P.I. M. BOUVET : 976-07-06.

A VENDRE, PRES DE SAUMUR : PROPRIETE avec un manège couvert pour chevaux, carrière, boxes, dépendances + 10 ha prés. PRIX 1.000.000 F. S'adr. Cabinet GRUAT-BELEY, 30, rue Beaurepaire, SAUMUR. Tél. 51-84-65

ROYAN SAINTONGE ROYAN (15 km) Bords Gironde SITE CLASSE CASTEL XVIIIe-XIXe, 13 pces, partie restaur., parc 1 ha 70. LA ROCHELLE (20 km) Maison charent. ancien. SAINTES (15 km) Bourg tous commerces - Maison bourgeoise, pierre de taille, 6 p. Tout confort. - Parc 3.000 m2. PROMOTEL S.A. (Le Seillery) LA CLISSE 17600 SAUJON Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

18 km MER CALVADOS Rég. HOULGATE BELLE MAISON NORMANDE Séjour, chambre, cuisine, w.-c. Garage. Jardin. Prix 175.000 F. Avec 60.000 compt. — 887-55-16.

PROVENCE - ALPILLES Bastide XVIIIe, située dans site protégé. Jardin de pins, cyprès, lavande. 10 hectares de bois et terres. Ag. E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-de-PROV. (90) 92-01-58.

TRÈS RARE 45 km. de Paris, ancien relais de chasse, sur SUR 2 ha 6 DE PARC traversé par l'Essonne. Prix : 1.700.00 0F. Tél. 871-36-96, de 15 à 18 h.

RUEIL-MALMAISON ds parc privé de la Malmaison propriété de caract. restaurée, récept. dble et bur., 5 chbres, 2 s. bs, cab. toil., cuis., sous-sol, chbre domestique. Sur 5.000 m² env. de parc av. riv. J.A. TIFFEN 174, bd Haussmann, 8e. 766-04-66.

villas

VAUCRESSON, propriété (1930), 200 m2 hab., séj., S. à M., cuis. + 4 ch. + 2 ch. serv., 2 S. de B., 1 dche, envir. except. Calme. Parc 1.400 m2. Prix 1.050.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

ST-CLOUD. Propriété caractère, rénovée, 300 m2 habit., 1.500 m2 terr. Partie compt. 1.400.000 F, partie viager 3.650 F/mois une tête 74 ans. J.M.B. : 970-79-79.

PART. achète villa ou terrain, VAR, proche mer, max. 400.000. Téléphone : (16-1) 928-18-93.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Belle maison 7 pièces Jardin - Garage - 963-28-02

CROISSY-SUR-SEINE Bord SEINE VILLA ANCIENNE - Réception 45 m2, 2 ch., cuis., s. bains. Grand grenier. Jardin 450 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-50-90

« MEWS » disponibles à la vente entièrement restaurées 125 m2 habitables 858 m2 jardin : 560.000 F. 154 m2 habitables 819 m2 jardin : 580.000 F. Parc de MAISONS-LAFFITTE F.P.I., M. MASSON, 976-07-06.

châteaux

Château (Var), parc 4.600 m2. Prix 650.000 F. Possible 110 ha. Tél. : 329-33-32 ou (91) 52-64-65.

Etudes de Mes Baudet, Beillard et Raux, notaires associés, 45, r. de la Bretagne, 14-Bayeux, Tél. (31) 92-80-40 : à vendre, entre Caen et Bayeux, un château de 26 Pièces, entièrement rénové, tout confort, tennis. parc 5 ha 58 a. — S'adresser à l'étude.

fermettes

REGION LE GRAND-LUCE (72) 2 km bourg - Fermette 2 pces, dépend. attenantes aménageabl. S/2.000 m2 terrain. Eau. Electr. 90.000 F - S'adresser S.A. IND. VENDOMOIS 41-VENDOME - T. (54) 77-35-91.

chalets

STATION DES ORRES Au soleil des Alpes du Sud, CHALET LUXUEUX, pr. piste, 5 p., mezz., 2 s. bs, 2 wc, cheminée centrale, 125 m² de surf. hab.+ss-sol aménageable. C. HEYSER (92) 44-01-38. Transimo. Bureau de vente du PIC VERT, 05200 Les ORRES.

ÉDITION

Le livre et son avenir

(Suite de la première page.)

Voilà expliqué par Gilles Plazy, Odile Van de Walle et Serge Gévin — une équipe qui s'y connaît, — l'essentiel de ce qu'il faut savoir de l'existence d'un livre, de sa naissance à sa mort, de l'autographe *raturé, manière Proust,* à la tristesse du pilon qui, pour certains, existe aussi. Il y a ce qui n'a pas changé et ce que l'on voudrait voir changer. Il y a les courants nouveaux, *qu'ils soient ceux de la* littérature féminine ou des syndicats d'écrivains. Place a été faite à ce qui, aujourd'hui, n'est sûrement pas littérature au sens pur, mais reste bel et bien livre : cette multitude de documents en tous genres inspirés par l'actualité, animés par le vedettariat, facilités par le magnétophone. Sans qu'il soit besoin de mettre les points sur les i, on comprend vite la part prise par la distribution et la diffusion, 52 à 60 % du prix d'un ouvrage ; l'imprimeur, l'éditeur, l'auteur, la T.V.A., la publicité se partagent ce qui reste.

De cette situation commencent *à s'inquiéter nombre d'auteurs, mais aussi de lecteurs* — on l'a vu à Nanterre. A Beaubourg, le public passe, pas encore très bien habitué à cette liberté qu'on lui laisse, heureux et perdu à la fois. A Nanterre, il s'agissait pour lui de parler, de questionner, autant qu'il le voulait, les écrivains qui étaient là pour lui répondre.

Des six débats proposés, « Littérature et société », « Femmes et écriture de femmes », « Roman historique », « L'avant-garde aujourd'hui », « Littérature et régions », « Poésie au présent », les deux premiers ont été assurément les plus courus. C'était prévisible. Ce public de Nanterre avait des choses à dire. Cependant, entre l'affirmation de Jean Thibaudeau assurant à ceux qui étaient en face de lui : « Il *n'y a pas* de différence entre vous et nous » et la constatation de ce responsable de comité d'entreprise rappelant qu'il est bien difficile de lire après des journées *où le travail et le transport* occupent dix heures, on mesurait quand même, non certes un fossé, mais l'inévitable distance.

Dans ces dialogues, la lutte des classes ne devait pas être oubliée. Au total, on a plus posé de questions qu'apporté de réponses. C'est le propre de telles rencontres. A *quoi sert-il de lire un livre et qu'est-ce même que lire un livre ?* On pourrait trouver des variantes à l'infini. Est-ce l'enseignement, l'école, qui permettrait de rendre « lisibles » ceux à qui il fut, à l'occasion, reproché de ne point l'être ? Et qui apaisera jamais l'angoisse de ces écrivains demandant à cette assemblée : « Que représentons-nous pour vous ? » Du moins pouvait-on se retrouver pour déplorer que tous les livres n'aient pas la même chance et mettre en accusation des critères commerciaux que l'exposition de Beaubourg fait, elle aussi, apparaître. Convenait-il d'en faire porter *la responsabilité à Jean Ferniot,* qui, pour être là comme écrivain, s'est vu soudain accuser de privilégier dans son émission de TF 1 telle ou telle *catégorie de livres ?*

On n'a pas pu dire avec davantage de netteté s'il y avait ou non une écriture féminine. Il semble seulement qu'on se soit retrouvé pour proclamer que la création était une, sinon indivisible.

En allant d'une salle à l'autre, *d'un débat à un autre, une constatation* pourtant s'est imposée : ce public, ces écrivains dans leur diversité, s'accordaient finalement pour demander à la littérature, et pour commencer au roman, d'être un reflet de la société et du même coup une contribution à l'histoire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

PRESSE

Nouvelles actions judiciaires engagées contre M. Hersant

La C.F.D.T. a réuni, lundi 7 février, une conférence de presse consacrée aux problèmes de l'information. M. Maire, secrétaire général, a dénoncé « *l'opération politique que recouvre l'action engagée par Robert Hersant* » et le danger qu'il y aurait à l'« enterrer ». « *En ce qui concerne la presse,* a-t-il précisé, *Robert Hersant est à Chirac ce que, sur le plan des libertés, Poniatowski est à Giscard.* » (Nos dernières éditions d'hier.)

Il a annoncé que sa confédération avait décidé, en 1977, de mettre l'accent sur ce problème de l'information et d'organiser, à la fin de l'année, un colloque public.

Répondant à une question relative au monopole syndical du Livre C.G.T., M. Maire a noté qu'il y avait « *une contradiction grave dans les positions de la C.G.T. entre ses déclarations de principe en faveur de la liberté et l'application qui en était faite dans ce secteur* », ajoutant aussitôt cependant : « *L'émulation a beaucoup de vertus.* »

Le secrétaire général a souligné qu'il ne fallait pas « *dissocier le règlement des problèmes de l'emploi dans la presse et le type de produit fabriqué* ».

Se référant à l'exemple du *Chili et du Portugal,* M. Maire considère que le rôle joué par l'information risque d'être décisif demain pour la réussite ou l'échec d'un gouvernement de gauche en France, et qu'à cet égard « *l'entreprise Hersant aboutit à une dégradation de la qualité de l'information* ».

Après l'intervention de M. Sylvestre Gilloire, au nom du Livre C.F.D.T., M. Monier, secrétaire général du syndicat des journalistes C.F.D.T., a annoncé qu'une plainte contre X..., avec constitution de partie civile, appuyée par la C.F.D.T., allait être déposée par les syndicats de journalistes S.N.J. (autonome), C.F.D.T. et F.O. pour non-respect par M. Hersant de l'ordonnance de 1944 : interdiction d'utiliser des prête-noms, de diriger plus d'un quotidien...

Rappelons que le syndicat des journalistes C.G.T. a déjà déposé, le 20 janvier, une plainte contre M. Hersant et toutes autres personnes, fondée sur les mêmes motifs. Il a adressé une demande de levée d'immunité parlementaire de M. Hersant.

Pour M. Maire, le non-respect de ce texte « *doit entraîner le démantèlement du groupe Hersant et la mise sous séquestre de ce groupe pour la redistribution des publications, étant entendu que celles-ci doivent continuer de paraître* ». Il est indispensable, a-t-il ajouté, d'établir un statut de l'entreprise de presse qui assure l'indépendance de l'information.

هكذا من الأصل

Europa — Le Monde — THE TIMES — LA STAMPA — DIE WELT

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les prévisions des instituts

UN ASSEZ SOMBRE TABLEAU

Le tableau des perspectives *économiques des mois à venir* brossé par les prévisionnistes européens est sombre. Non que le *noir y prédomine, mais les plages* claires restent rares sur notre continent. Tout le monde est *d'accord pour dire qu'en 1977 la* production évoluera plus lentement qu'en 1976, alors que l'an*née dernière n'avait pourtant pas* été précisément une année d'expansion. Le problème principal, celui *du chômage*, reste entier, une croissance réelle de 3 % pour la Communauté, telle que la pré*voit la Commission de Bruxelles*, ne pouvant suffire à abaisser le nombre de chômeurs.

Les mouvements économiques et en premier lieu les activités d'investissement sont trop faibles pour maintenir la reprise amorcée l'année dernière (il ne saurait être question de la renforcer). La moindre croissance du commerce mondial, l'augmentation moins rapide de la consommation privée et publique, les stocks à nouveau importants en sont la cause. L'année dernière, la reconstitutino des stocks avait été, au contraire, une source importante d'impulsions de croissance ; cela n'existe plus.

Pour la Communauté, la situation est d'autant plus difficile que les différences entre les pays deviennent de plus en plus marquées. Les experts de Bruxelles prévoient ainsi une croissance réelle allant de 4 % pour la République fédérale d'Allemagne à seulement 2,5 % pour l'Italie. Quant à la hausse des prix, la fourchette irait de 4 % pour la République fédérale à 20 % pour l'Italie.

Disparités croissantes

● POUR L'ALLEMAGNE, le ministère de l'économie est plus optimiste que la Commission de Bruxelles. Son rapport annuel prévoit une croissance réelle de 5 % en 1977, une hausse des prix contenue au-dessous de 4 % et une baisse du taux de chômage (de 4,6 % à moins de 4 %). Ces chiffres se recoupent à peu près avec les *estimations de l'Institut* allemand de recherches économiques de Berlin (Deutsches Institut *für Wirtschaftsforschung*), *comme* le monrte le tableau ci-dessous. Le chômage restera en tout cas élevé. Le programme des investissements publics, qui sera arrêté au cours des semaines prochaines, porterait sur un volume de 12 milliards de DM et s'étendrait sur une période de quatre ans.

● EN FRANCE, la Banque de France aussi bien que l'INSEE *s'attendent*, d'après leurs derniers rapports sur la conjoncture pour la période allant jusqu'au prin*temps prochain, que* le niveau actuel de l'emploi soit maintenu. Mais, il y a un mois, les deux or*ganismes s'exprimaient en termes* encore plus pessimistes. La Chambre de commerce et d'indus*trie de Paris prévoit*, pour sa part, un nombre de chômeurs supérieur à celui de 1976. Etant *donné que les « classes pleines »* sont actuellement à la recherche d'un emploi, il faudrait en effet *que l'économie française progresse* de 6 à 7 % pour que le chômage n'augmente pas, ce qui apparaît impossible au vu des pronostics actuels.

● *EN GRANDE-BRETAGNE*, l'espoir du Trésor britannique de voir la croissance atteindre 2,3 % en 1977 n'est pas partagé par les autres experts en prévision. D'après ceux-ci, le taux d'expansion devrait être nettement inférieur à 2 % ; le nombre de chômeurs, qui a atteint un nouveau record, avec 1,4 million, ne diminuerait guère. Cependant, la hausse des prix (+ 15 %) s'accentuerait au lieu de s'atténuer. Après les dernières promesses de crédits, le déficit prévisible des postes courants de la balance des paiements se trouve couvert. Pour la deuxième moitié de l'année, un excédent commercial durable est annoncé.

● EN ITALIE, en revanche, le gouvernement se trouve toujours aux prises avec des déséquilibres profonds. Pour des raisons de balance des paiements, une « croissance zéro » est souhaitable. Aussi envisage-t-on à Rome de réduire le pouvoir d'achat en relevant les impôts. Pour l'instant, le produit national brut continue à monter et, avec lui, le *déficit du commerce extérieur*. Ce n'est que si le galop des prix pouvait être freiné que les me*sures d'encouragement des exportations* deviendraient efficaces. Le gouvernement va en tout cas au*toriser le travail à temps partiel* : actuellement, le nombre de chômeurs est de 740 000 environ.

HANS JURGENS MAHNKE.

LES PRÉVISIONS POUR 1977 (par rapport à 1976)

	Allem. fédérale (1)	France (2)	Grande-Bretagne (3)	Italie (4)	Japon (5)	Etats-Unis (6)
Produit national brut	+ 5,5 %	+ 3 %	+ 2,2 %	— 2,5 %	6,7 %	4,2 %
Consommation privée	+ 4,5 %	+ 3,2 %	— 1 %	— 0,25 %	13,7 %	8,9 %
Investissements	+ 8 %	—	+ 1,8 %	— 4,75 %	12,2 %	11,9 %
Exportations	+ 9,5 %	+ 8 %	+ 8,3 %	+ 7,25 %	11,9 %	—
Importations	+ 9 %	+ 5 %	+ 4,2 %	— 1,25 %	16,1 %	—
Prix à la consommation	+ 4 %	+ 9,5 %	+ 15 %	+ 20,5 %	7,7 %	4,9 %
Salaires	Env. 7 %	—	—	+ 24 %	—	—
Chômeurs	900 000	1 000 000	—	—	1 200 000 1 300 000	—

(1) Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, Berlin (janvier).
(2) Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (décembre).
(3) Trésor (décembre).
(4) O.C.D.E. (décembre).
(5) Economic Planning Agency of the Government (janvier) pour l'exercice fiscal (30 mars - 1er avril).
(6) Manufacturers Hanover Trust (décembre).
(—) Les sources de renseignements retenues ici ne fournissent pas d'indications à ce sujet.

CONJONCTURE

Le climat des affaires s'est amélioré

estime le C.N.P.F.

« C'est le terme de stabilisation qui convient le mieux pour décrire la situation de l'économie française en ce début de 1977. Le climat des affaires, qui s'était sensiblement dégradé à l'automne, s'est amélioré comme ont d'ailleurs pu le constater tous les observateurs », écrit le Conseil national du patronat français dans sa dernière analyse de conjoncture.

« Sur certains points, l'évolution économique récente a été plus satisfaisante que prévu. Il semble que la consommation ait manifesté en fin d'année et au début du mois de janvier une certaine fermeté, en liaison avec un léger recul de l'épargne. D'autre part, la baisse d'activité saisonnière, traditionnellement enregistrée pendant la période des fêtes, n'a pas eu autant d'ampleur qu'on pouvait le craindre. Mais on constate qu'aucune amélioration n'a été enregistrée au niveau des stocks, dont le montant est souvent considéré comme légèrement supérieur à la normale. Par ailleurs, les trésoreries des entreprises se sont encore resserrées, les intentions d'investissement s'en ressentant. »

« Le changement d'appréciation sur la situation économique s'explique avant tout par les chances de réussite du programme de lutte contre l'inflation. Le rythme d'augmentation des prix s'est infléchi, ce qui rend possible un ralentissement de la hausse des rémunérations et des coûts. Les derniers résultats du commerce extérieur et la bonne tenue du franc sur le marché des changes permettent d'espérer une réduction progressive du déficit commercial. »

Les premiers résultats du plan Barre

« L'année 1977 devrait permettre à l'économie française de retrouver une croissance modérée autour de 3 %, accompagnée d'un retour des grands équilibres », a, de son côté, déclaré M. Arrighi de Casanova, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, au cours de l'assemblée générale des délégués consulaires de la même chambre de commerce. L'accroissement de la consommation en volume devrait, en 1977, se situer entre 2,5 et 4 %, tandis que les investissements devraient croître de 3 % (en volume). Le commerce extérieur, dont le déficit s'est élevé à 20,5 milliards en 1976, ne devrait pas, cette année, être déficitaire de plus de 8 à 10 milliards.

Selon M. de Casanova, les premiers résultats du plan Barre commencent à se faire sentir. *La décélération du rythme de la* hausse des prix — qui ne devrait pas dépasser en moyenne 0,5 % par mois au premier trimestre, — l'encadrement des salaires *(« L'Etat donne l'exemple »)*, la *« résignation syndicale »*, l'arrêt de la dégradation des taux de change (qui, en 1976, a été responsable de 2,5 % de hausse des prix, maintenant stoppée), devraient permettre à l'économie française de retrouver une croissance modérée mais durable à long terme.

M. Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré, au cours de la même assemblée : *« Relancer aujourd'hui globalement l'investissement est impossible. Les encouragements à l'investissement ne peuvent prendre que deux formes : réorientation de l'épargne vers les investissements productifs, notamment en facilitant l'augmentation des fonds propres des entreprises et les interventions du gouvernement de manière sélective dans les secteurs en difficulté. »*

Répondant à M. Thèves, président de la chambre de commerce, qui réclamait le retour à la liberté dés prix, M. Durafour a déclaré : *« Dans une période d'inflation, la liberté complète des prix et des salaires ne peut que se traduire par une surenchère des uns et des autres. Seule une discipline simultanée des prix comme des salaires nous permettra de revenir à une situation où la liberté sera à nouveau la condition de l'efficacité. »*

DES AUTORISATIONS D'IMPORTATION DE FUEL LOURD VONT ÊTRE ACCORDÉES A UNE VINGTAINE DE GRANDS CONSOMMATEURS

Le conseil des ministres du mercredi 9 février devrait, en principe, approuver un projet de décret, présenté par le ministre de l'industrie et de la recherche, autorisant une vingtaine d'entreprises grosses consommatrices (E.D.F., les *quatre groupes* sidérurgiques, les cimenteries)... à importer directement du fuel lourd.

Ce décret, approuvé par le Conseil d'Etat, découle directement des décisions prises au *printemps dernier par les pou*voirs publics de « libéraliser » le marché du fuel lourd en France. *Les prix de ce produit étaient* libérés, mais en contrepartie les compagnies pétrolières perdaient *leur rôle d'intermédiaire privilégié* pour l'importation et la distribution de ce produit. En juillet, qua*tre sociétés chimiques* (dont PUK et Rhône-Poulenc) avaient ainsi obtenu l'autorisation d'acheter *directement du fuel lourd* et du naphta sur le marché européen.

Ces entreprises auront le droit d'acheter autant de fuel industriel qu'elles le désirent sur le marché européen (à Rotterdam). Cela à la condition qu'elles respectent certaines normes (capacité de stockage d'au moins trois mois de consommation ; obligation d'utiliser les pavillons français pour leurs importations de fuel lourd). Le cas d'E.D.F. est un peu particulier. L'établissement public consommant chaque année 11 millions de tonnes de fuel lourd, il est exclu qu'elle importe directement de telles quantités.

En fait, les autorisations spéciales sont un droit théorique. Elles *fixent un cadre juridique*. Les entreprises qui en bénéficient décideront si elles les utilisent ou *non, en fonction* de l'évolution des prix du marché. Actuellement, les tarifs du fuel lourd en France — *bloqués dans le cadre du plan* Barre — sont inférieurs d'environ 80 F à ceux pratiqués sur le marché européen.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● AUGMENTATION DU CAPITAL DE L'IDI. — L'Institut de développement industriel (IDI) va procéder en 1977 à une émission d'obligations convertibles. D'un montant global de 300 milions de francs, cette opération s'étalera en fait sur quatre années, la première tranche, de 100 millions de francs, étant émises en 1977.

● *LA SOCIETE JAZ*, premier fabricant français d'horlogerie de gros volume (réveils, pendules), vient de signer un important contrat avec le principal distributeur mondial, la firme américaine Sears Roebuck Overseas, portant sur la livraison de vingt mille réveils électroniques.

● *LE GROUPE CERABATI* vient de racheter la majorité des actions de la société de *porcelaine Theodor Haviland*, une des plus anciennes et des plus importantes entreprises de *Limoges*.

Étranger

● PLAMBEE DES PRIX DE GROS EN GRANDE-BRETAGNE. — *La* hausse a atteint 3,25 % en janvier, ce qui constitue le taux le plus élevé enregistré depuis deux ans. En un an, l'indice — qui s'est établi à 244,9 en janvier (base 100 en 1970) — a augmenté de 19,6 %. — *(A.F.P.)*

Commerce

● *LA PREMIERE CHAMBRE REGIONALE DE L'ENTREPRISE INDEPENDANTE vient d'être créée dans le* Nord-Pas-de-Calais à l'initiative du CID-UNATI. M. André *Declerck*, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, en a été *élu président*. Les partisans de M. Gérard Nicoud reprochent aux industriels de la région une attitude sectaire qui les empêche de s'exprimer et fait obstacle à des propositions constructives.

Pour fonctionner, la nouvelle chambre réclame à la chambre de commerce une contribution proportionnelle à celle versée par les ressortissants du CID-UNATI. — *(Corresp.)*

Industrie

● C.D.F.-CHIMIE, filiale des Charbonnages de France, et la société d'Etat portugaise Companhia Nacionale de Petroquimica (C.N.P.) *ont décidé de* débloquer les crédits nécessaires à la construction du complexe *pétrochimique de Sines* (200 kilomètres au sud de Lisbonne). C'est en mars 1976, que les deux firmes avaient signé l'accord relatif à l'édification de ce complexe. Le montant des investissements s'élèvera, estime-t-on, à 800 millions de francs. L'allocation de ces crédits, dont le déblocage reste encore soumis à l'approbation des gouvernements français et portugais, se fera à hauteur des participations détenues par C.d.F.-Chimie (28 %) et la C.N.P. (72 %) dans la filiale commune créée pour construire et exploiter le complexe de Sines.

AFFAIRES

CENTRALE NUCLÉAIRE CONTRE PÉTROLE ?

La société FRAMATOME négocie depuis plusieurs mois la fourniture à l'Iran de deux centrales nucléaires. Ce pays paiera-t-il en pétrole ?

M. Etemad, directeur iranien de l'énergie atomique, l'a laissé entendre. Le programme nucléaire iranien, qui prévoit l'installation en 1990 de 23 000 Megawatts, représente un investissement estimé à près de 120 milliards de F. Compte tenu des difficultés financières que rencontre Téhéran, il n'est pas surprenant que les dirigeants iraniens envisagent des accords de troc, qui leur permettraient de surcroît d'écouler leur brut.

Les négociateurs français, qui restent très prudents quant à l'issue des discussions en cours, admettent qu'un telle formule est effectivement envisagée.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La bataille commerciale entre les Neuf et le Japon

(Suite de la première page.)

Lors de leur précédente session, le 18 janvier à Bruxelles, les ministres avaient constaté qu'aucune réponse satisfaisante n'était encore venue de Tokyo et ils avaient invité la Commission à maintenir sa pression sur le Japon.

La décision annoncée, lundi, par la Commission d'appliquer une taxe antidumping de 20 % sur les importations de roulements à billes en prevenance du Japon démontre que la mise en garde de la Communauté ne doit pas être prise à la légère. D'autres mesures protectionnistes risquent fort d'être arrêtées si Tokyo ne consent pas un effort réel pour *tempérer* le zèle de ses exportateurs.

Des efforts non négligeables

Des engagements non négligeables ont déjà été pris par le Japon, en ce qui concerne ses exportations de produits sidérur*giques et d'automobiles.*

● SIDERURGIE. — Les Japonais *ont accepté,* en novembre dernier, de plafonner leurs ventes d'acier aux Neuf au niveau de *1,4 million de tonnes, contre* 1,2 million de tonnes en 1976. Deux difficultés ont néanmoins subsisté. En premier lieu, un fort dépassement des exportations japonaises vers la CECA a été enregistré en 1976, du fait des productions « *indépendantes* », qui ne s'étaient pas considérées comme liées par l'accord signé avec les six grands de l'acier nippon.

Pour *y remédier,* le *MITI* (ministère de l'industrie japonais) a recommandé la formation d'un cartel d'exportateurs regroupant les grands et les indépendants. En second lieu, le compromis passé avec la CECA ne s'applique pas aux pays « périphériques », comme la Suisse, l'Espagne, l'Autriche, etc., pays vis-à-vis desquels les livraisons japonaises ont connu une progression spectaculaire, considérée parfois comme « suspecte ».

Ainsi, la Suisse a reçu en 1976 450 000 tonnes d'acier nippon, sur lesquelles 80 000 tonnes seulement *sont restées sur le territoire helvé*tique, le reste étant réexporté... Sur ce point précis, les Japonais ont tout de même accepté de faire une concession, promettant de limiter à 200 000 tonnes en 1977 leurs exportations vers ce petit pays.

● AUTOMOBILE. — A la suite des discussions engagées depuis octobre 1975 entre la Commission de Bruxelles et les autorités japonaises, celles-ci ont accepté trois demandes européennes : les voitures européennes disposeront d'un délai de trois ans pour se conformer aux normes antipollution qui entreront en vigueur au Japon en 1978 ; une partie des contrôles d'homologation seront effectués par des organismes européens agréés ; enfin, le Japon enverra en Europe des experts qui procéderont sur place aux examens d'homologation.

Au cours du premier semestre 1976 les ventes européennes au Japon ont atteint 13 000 unités, alors que les constructeurs nippons ont vendu en Europe 243 000 véhicules, soit environ *6,3 % du marché européen total.* Pour le moment, la C.E.E. n'a pas entamé de négociations avec le Japon en vue d'une autolimitation des exportations d'automobiles japonaises en Europe, et la plupart des firmes européennes espèrent que le problème sera abordé dans le cadre des négociations du « Tokyo Round », engagées au sein du GATT. Plutôt que sur une limitation quantitative des exportations, les discussions porteraient d'ailleurs sur le maintien des droits de douanes de la C.E.E. à l'égard des automobiles japonaises et sur une réévaluation du yen.

● CHANTIERS NAVALS. — Mardi 8 et mercredi 9 février se tient à Paris, à l'O.C.D.E., la « *réunion de la dernière chance* » pour essayer d'aboutir à un accord entre l'Europe et le Japon sur la construction navale : 93 % des commandes de navires des pays de l'O.C.D.E. ont été prises par le Japon au troisième trimestre de 1976. Ce quasi-monopole est jugé par tous les pays européens « *inacceptable* ».

La Commission européenne a demandé aux Japonais de réduire leur capacité de production jusqu'à 50 % du marché mondial puis, dans un second temps, à 40 %, pour que la crise soit équitablement répartie dans le monde. Mais jusqu'à maintenant le gouvernement et les constructeurs nippons ont fait la sourde oreille à ces propositions.

On estime dans les milieux professionnels européens que la situation des chantiers est à ce point critique qu'il faudra que les gouvernements et la commission de Bruxelles prennent d'urgence des mesures coordonnées de sauvegarde de leurs entreprises, essentiellement des aides directes aux chantiers et des incitations financières aux amateurs européens. Parmi les chantiers européens les plus menacés à court terme figurent les entreprises néerlandaises.

D'autres pays que le Japon (par exemple l'Espagne, la Corée du Sud e tles pays de l'Est) exercent aussi sur le marché mondial une redoutable concurrence.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf devaient pour*suivre mardi* leurs discussions sur un autre thème, relevant, lui aussi, d'un certain protectionnisme, à savoir la mise en place d'une nouvelle politique commune de la pêche. Après que l'Union soviétique a *fait* savoir au Royaume-Uni, pays assurant actuellement la présidence des Neuf, qu'elle était prête à négocier un accord sur ce point avec la Communauté, celle-ci devra préciser, selon quelles modalités pourront s'engager des pourparlers. La Pologne a également fait savoir aux Neuf qu'elle était disposée à négocier.

Dernier point à l'ordre du jour, mais non le moins important : comment la C.E.E. peut-elle envisager ses relations avec le Portugal ? L'objectif est de définir une position commune avant la tournée des capitales du Marché commun que va entreprendre M. Soares à la mi-février.

« Achetez français »

L'ÉTAT DONNE-T-IL LE BON OU LE MAUVAIS EXEMPLE ?

M. Jean Kiffer (C.N.I.P.), député réformateur de la Moselle, demande, dans une question écrite au premier ministre, s'il est exact que l'E.D.F. vient de passer une grosse commande de camions Mercedes et que 50 % des uniformes français sont importés d'Espagne et d'Algérie.

Se référant aux déclarations du président de la République incitant à la consommation de produits français, le député mosellan interroge : « *Ne pensez-vous pas, monsieur le premier ministre, qu'il appartient à l'administration et aux entreprises nationalisées de donner l'exemple ?* » Il ne faut pas tomber, poursuit M. Kiffer, dans un excès de protectionnisme, mais « *faire la chasse aux sociétés « bidon » qui prétendent fabriquer du matériel français alors qu'elles ne vendent sur le marché intérieur que du matériel importé* ». A titre d'exemple, le député mosellan cite le marché des glissières de sécurité pour autoroutes.

AGRICULTURE

LE CAFÉ A PLUS DE 3 000 LIVRES LA TONNE

Après trois semaines de répit, une nouvelle poussée de fièvre a saisi le marché du café. Pour la première fois, les cours ont franchi les 3 000 livres sterling la *tonne, lundi 7 février, à Londres,* soit une hausse de plus de 600 livres par tonne par rapport aux cours de clôture du vendredi 4. La hausse a été vive également à New-York, où les cours sont désormais de l'ordre de 2,36 dollars par livre, et à Paris, où les transactions se font à 2 550 F le quintal.

A L'ÉTRANGER

UNE NOUVELLE « AFFAIRE » INDONÉSIENNE ?

Le prix du téléphone à Java

De notre correspondant

New-York. — La presse américaine, qui suit la campagne électorale se déroulant en Indonésie, vient de rapporter une nouvelle « affaire » qui, s'ajoutant aux malheurs de Pertamina (1), ne va pas améliorer l'image de marque du pays malgré les louables efforts déployés par plusieurs ministres pour assainir la situation (2).

L'Indonésie a décidé la mise en place d'un système de communications par satellites destiné à relier entre elles les îles indonésiennes, qui s'étendent sur environ 5 000 kilomètres. Coût : 61 millions de dollars. Plusieurs officiels de haut rang sont maintenant accusés d'avoir sollicité des « pots-de-vin » de la General Telephon and Electronics Corporation, numéro 2 américain pour les télécommunications. Ces officiels auraient demandé qu'on leur verse 40 millions de dollars en espèces. Refus de la General Telephon. En revanche, Hughes Aircraft Company se serait montrée plus compréhensive et aurait versé 12 millions de dollars. La société dément formellement.

Le programme de communica*tions via* satellites est, en Indonésie, le domaine réservé du général Soehardjono, qui occupe le poste de directeur général des postes et télécommunications. Les spécialistes américains affirment que l'Indonésie a déjà investi 840 millions de dollars dans son programme de communications intérieures, sans qu'il y ait eu d'amélioration, « *même au sein de la capitale* ». La mise en place des satellites et d'une unité de contrôle a été confiée conjointement à Hughes Aircraft Company, à Philco-Ford et à une filiale d'I.T.T. Philips et Nederland Carbo Fabrik se sont vu attribuer un contrat de 200 millions de dollars pour la mise en place du système téléphonique de Djakarta, tandis que Bell Telephon Manufacturing de Bruxelles (filiale d'I.T.T.) a obtenu un contrat de 128 millions pour une installation du même type à Java.

Ces contrats n'ont pas été sérieusement examinés ni contrôlés, à en croire le *New-York Times.* Le gouvernement indonésien a déclaré qu'il demanderait à ce journal de lui livrer les documents sur lesquels il s'appuie pour porter ces accusations. Mais ni l'ambassade américaine à Djakarta ni le *New-York Times* n'ont jusqu'à présent reçu de demande du gouvernement indonésien.

Le *New-York Times,* citant des sources indonésiennes, pense que le gouvernement s'efforcera d'étouffer cette nouvelle affaire dont les incidences pourraient être gênantes le 2 mai, date des élections. Les pouvoirs publics doivent être d'autant plus embarrassés que deux scandales avaient déjà été signalés récemment. Le premier était relatif au programme de la culture du riz: 15 millions de dollars auraient été détournés par des officiels à des fins personnelles ; le deuxième concernait un emprunt effectué par la banque Bumidaya, contrôlée par le gouvernement : 50 millions de dollars auraient été subtilisés. Tous les membres du conseil d'administration ont donné leur démission depuis.

LOUIS WIZNITZER.

(1) *Le Monde* du 5 février.

(2) La balance commerciale de l'Indonésie, qui avait été déficitaire en 1975, a été excédentaire en 1976 de 1,5 milliard de dollars. La balance des comptes, déficitaire en 1975, a été excédentaire de 732 millions de dollars l'année dernière. Les réserves de devises du pays, qui étaient passées de 1,5 milliard de dollars à la fin de 1974 à 400 millions de dollars au début de 1976 sont revenues à 1,5 milliard de dollars à la fin de l'année dernière.

SOCIAL

LA POLITIQUE A L'ENTREPRISE

Très faible participation au débat organisé à la SNECMA

Une vingtaine de personnes, représentant des partis politiques (P.S. et P.C.), des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O.), des magistrats et des avocats, ont, en présence de journalistes, participé à la conférence de presse-débat organisée par le comité d'établissement de la SNECMA (Société nationale d'étude et de construction de matériel aéronautique), à Suresnes, lundi 7 février, entre 12 et 14 heures. Le tribunal de grande instance de Nanterre avait autorisé cette réunion, estimant qu'elle « *ne présentait pas, compte tenu des circonstances, le caractère d'une réunion de propagande politique, qui serait* [elle] *illicite* ».

Au cœur de la discussion, s'est trouvé le cas de M. Jean-Louis Cailloux, délégué syndical, renvoyé par la direction pour avoir introduit dans l'entreprise, en avril 1976, M. Aubry, sénateur (communiste) des Hauts-de-Seine. A cette époque, le personnel poursuivait (ce fut finalement sans résultats) des mouvements de grève pour obtenir l'application d'un accord revalorisant les classifications professionnelles (conclu entre F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. et l'organisation patronale U.I.M.M.). Les syndicats firent des démarches auprès des groupes parlementaire, et seul M. Aubry répondit à leur invitation.

L'inspection du travail s'étant opposée au licenciement de M. Cailloux, la direction obtint néanmoins gain de cause, en novembre 1976, auprès de M. Beullac, *ministre du travail.* L'affaire doit incessamment venir devant le tribunal administratif. Au-delà de ce cas, les syndicalistes se sont élevés contre « *la politique gouvernementale et patronale qui refuse aux travailleurs le droit à l'information politique dans leur entreprise* », thème repris avec force par MM. Dominique Frelaut, député (communiste) des Hauts-de-Seine, Marcel Caille, secrétaire confédéral C.G.T., J.-C. Fontaine (C.F.D.T.), Reboulet (F.O.), etc., M. J.-P. Rosenczveig, du Syndicat de la magistrature, souligna de son côté combien la loi « *est incertaine* ».

Les salariés de l'entreprise n'ont participé qu'en petit nombre au débat : à peine le dixième des cinq cent cinquante personnes de l'usine. Ils craignaient, selon les syndicalistes, de faire l'objet de sanctions plus ou moins camouflées.

CONFLITS

GRÈVE MAINTENUE A LA R.A.T.P. MERCREDI

Les organisations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de la R.A.T.P. ont confirmé lundi soir leur mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le mercredi 9 février, après l'échec d'une deuxième rencontre avec la direction sur l'évolution des salaires en 1977. Selon ces syndicats — qui représentent ensemble quelque 80 % des trente-six mille agents de la R.A.T.P., — la direction s'en tient à sa position première : ajustement trimestriel des salaires si la hausse des prix ne dépasse pas 6,5 %, mais suppression des provisions versées par anticipation au début de chaque trimestre.

La grève sera sans doute très suivie par les conducteurs d'autobus. Le trafic du métro sera moins perturbé puisque 52 % des conducteurs des rames sont affiliés à l'organisation autonome, qui ne font pas grève. Quant à la C.F.T.C., elle devait fixer son attitude mardi soir à l'issue de la réunion annuelle du conseil national de son syndicat R.A.T.P.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/8	5 1/8	3 1/2	4 1/2	1/2	1 1/2	9 3/4	9 7/8
1 mois ..	4 1/2	5	4	4 1/2	1 1/8	1 5/8	10 1/8	10 3/8
3 mois ..	4 3/4	5 1/4	4 1/8	4 5/8	1 1/4	1 3/4	10 7/8	11 1/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	1 1/2	2	11 1/2	11 3/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

56, rue de Châteaudun, PARIS-9e

La Société *ECAP,* Société d'étude centrale d'accession à la propriété, S.A. au capital de 200 000 F, siège social, 72, boulevard de Sébastopol, Paris (2e), ayant cessé toute activité, la garantie dont elle bénéficiait depuis le 1er février 1973 pour les opérations de :

Transactions sur immeubles et fonds de commerce visées par la loi du 2 janvier 1970 cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

En raison de la cessation d'activité de la Société ECAP, les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque parisienne de crédit, 56, rue de Châteaudun, dans les trois mois de cette insertion.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

Le conseil, réuni le 28 janvier sous la présidence de M. Louis Decoster, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, qui sera convoquée pour le 30 mars, la mise en distribution d'un dividende net de 7,30 F, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 1,63 F, contre respectivement 7,30 F et 1,56 F au titre de l'exercice 1975, soit un dividende global de 8,93 F comparé à 8,86 F.

Au 31 décembre 1976 le capital s'élevait à 187.574.900 F contre 187.903.300 F au 31 décembre 1975. Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'élevait respectivement à 154.13 F et 157.43 F.

LES MARCHÉ[S]

PARIS
7 FÉVRIER

La baisse s'accélère

LONDRE[S]

BOURSE DE PARIS - 7 FÉV[RIER]

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 FÉVRIER

La baisse s'accélère

La semaine a plutôt mal commencé ce lundi à la Bourse de Paris où les valeurs françaises ont subi une baisse sensible, les différents indices perdant près de 2 % en moyenne.

Aucun secteur de la cote n'a échappé au mouvement général, les plus touchés étant la construction électrique, la métallurgie, les magasins, les pétroles, les chimiques et, dans une moindre mesure, la construction mécanique et le bâtiment.

Quelques points de fermeté ont été relevés aux établissements de crédit (B.C.T., U.F.B.) et à l'alimentation (Béghin-Say), où la majorité des titres ont cependant baissé.

Les reculs les plus notables ont été enregistrés par U.C.B. (— 4,5 %), Certificat Aquitaine (— 4 %), Institut Mérieux (— 4,5 %), Roussel-Uclaf (— 3 %), Michelin (— 3 %) et L.M.T. — 3,5 %).

Si beaucoup, sous les colonnes du palais Brongniart, ne s'attendaient pas à une séance particulièrement ferme, la profondeur de la baisse et l'étendue des dégâts ont tout de même légèrement surpris. Tout en soulignant l'extrême maigreur des échanges, certains spécialistes avançaient que l'agitation sociale du moment pouvait avoir provoqué quelques dégagements de précaution. L'absence d'acheteurs a fait le reste.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont été irrégulières et les pétroles internationaux soutenus. Les mines d'or et métalliques se sont vigoureusement redressées.

Sur le marché de l'or, le lingot (50 unités échangées) s'est établi à 21 495 francs après 21 500 francs contre 21 440 francs et le napoléon a coté 234,60 francs en hausse de 0,20 franc. Le volume des transactions est resté très réduit à 2,61 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/2	8/2
1 dollar (en yens) ...	287 975	287 40

LONDRES

Le repli des cours s'est sensiblement accentué mardi matin, après l'annonce d'une forte hausse des prix de gros en janvier. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 6,4 points, à 391,1. Recul des pétroles et des fonds d'Etat, mais avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 135 .. contre 134 25

VALEURS	CLOTURE 7/2	COURS 8/2
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 3/4
Beecham	412	406
British Petroleum	930 ...	918 ..
Shell	518 ...	511 1/2
Vickers	158 ...	156
Imperial Chemical	348 ...	343 1/2
Courtaulds	104 ...	102 .
De Beers	202 ...	200 1/2
*Western Holdings	11 ...	11 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	184 ...	183 ...
*West Driefontein	13 7/8	14 ...

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 13/16 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.C.O.A. — Pour l'exercice clos le 30 septembre 1976, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 104,3 millions de francs contre 73,4 millions. Le résultat net de la société-mère s'établit à 26,5 millions de francs contre 24,07 millions. Le dividende global est fixé à 7,20 F contre 6,75 F.

SOCIETE D'EPARGNE MOBILIERE. — Le dividende global de l'exercice 1976 s'élève à 8,93 F contre 8,86 F.

SOLEX. — *Les résultats bénéficiaires des filiales en 1976 permettent d'envisager la reprise d'un dividende global du même ordre que celui de l'exercice 1974 (4,50 F).*

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 atteint 9,06 millions *de dollars contre 10,14 millions en* 1975. Le dividende sera fixé à 4,32 dollars contre 4 dollars pour 1975.

ALCAN ALUMINIUM LTD. — Un dividende trimestriel de 20 cents américains sera distribué contre 10 cents pour le trimestre précédent et 20 cents pour la période correspondante de 1975.

INCO LTD. — Bénéfice net pour l'exercice 1976 : 196,8 millions de dollars U.S. (2,64 dollars par action) contre 186,9 millions (2,51 dollars). Le chiffre d'affaires s'élève à 2 milliards de dollars contre 1,7 milliard. Ces bons résultats sont attribués à l'augmentation des livraisons durant le quatrième trimestre.

NEW-YORK
Irrégulier

Une tentative de reprise a tourné court lundi et, à l'issue d'une séance marquée par une tendance assez irrégulière, l'indice Dow Jones a finalement fléchi de 1,58 point pour s'établir à 946,31 après l'échange de 20,7 millions de titres seulement contre 23,13 millions précédemment.

Bien que le Dow Jones ait perdu 57 points au cours des cinq dernières semaines, les opérateurs restent préoccupés par les conséquences du mauvais temps sur la conjoncture économique.

La très forte augmentation du volume des crédits à la consommation en décembre dernier, la plus forte enregistrée depuis juillet 1973, a cependant incité nombre d'opérateurs à prendre quelques timides initiatives.

Sur 1 884 valeurs traitées, 725 se sont inscrites en hausse, 830 en baisse et 400 sont restées inchangées. Pour la troisième séance consécutive, la valeur la plus active a été Gulf and Western Industries.

Il est également intéressant de noter que soixante-quinze valeurs se sont inscrites à leurs plus hauts niveaux depuis quatorze mois contre 12 seulement à leurs plus bas.

Indices Dow Jones : transports, 228,19 (+ 0,4) ; services publics, 109,47 (+ 0,29).

VALEURS	COURS 4/2	COURS 7/2
Alcoa	51 1/2	52 ...
A.T.T.	63 1/2	63 1/2
Boeing	39 5/8	40
Chase Manhattan Bank	31 3/4	31 5/8
Du Pont de Nemours	130 3/8	129 3/4
Eastman Kodak	72 ...	71 ...
Exxon	53 ...	53 1/2
Ford	58 7/8	58 5/8
General Electric	51 1/8	50 7/8
General Foods	32 1/8	32 ...
General Motors	75 ...	74 7/8
Goodyear	22 3/4	22 1/4
I.B.M.	268 1/4	270 1/8
I.T.T.	33 3/4	33 7/8
Kennecott	27 5/8	27 5/8
Mobil Oil	66 7/8	66 3/4
Pfizer	27 1/8	27 ...
Schlumberger	63 3/8	62 5/8
Texaco	28 3/4	28 5/8
U.A.I. Inc.	23 ...	23 ...
Union Carbide	57 1/4	57 1/4
U.S. Steel	46 ...	45 ...
Westinghouse	17 7/8	17 1/2
Xerox	52 3/4	52 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 févr.	7 févr.
Valeurs françaises ..	96,4	95,2
Valeurs étrangères ..	98	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63	62,4

BOURSE DE PARIS - 7 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7.2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 978	4 977	4 93
Canada ($ can. 1)	4 877	4 875	4 86
Allemagne (100 DM)	205 800	205 370	204 50
Autriche (100 sch.)	28 920	28 920	28 15
Belgique (100 F.)	13 427	13 402	13 30
Danemark (100 krd)	84 100	83 670	83 50
Espagne (100 pes.)	7 221	7 221	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 540	8 550	8 58
Italie (1 000 lires)	5 654	5 647	5 450
Norvège (100 k)	93 790	93 420	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	197 055	196 805	195 75
Portugal (100 esc.)	15 440	15 390	14 25
Suède (100 krs)	116 780	116 450	115 90
Suisse (100 fr.)	198 100	197 275	197 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7.2
Or fin (kilo en barre)	21400 ..	21485 ..
Or fin (kilo en lingot)	21440 ..	21495 ..
Pièce française (20 fr.)	234 40	234 60
Pièce française (10 fr.)	204 50	204 50
Pièce suisse (20 fr.)	204 ..	203 70
Union latine (20 fr.)	186 90	185 20
Souverain	214 80	214 20
Pièce de 20 dollars	989 60	990 40
Pièce de 10 dollars	527	525 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	.. ..
Pièce de 50 pesos	876 ..	870 50
Pièce de 10 florins	283 ..	283 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1977 a été tiré à 608 406 exemplaires.

FAISANT L'OBJET DE POURSUITES DISCIPLINAIRES

Mlle Joly, juge à Douai, comparaîtra devant le Conseil supérieur de la magistrature

Juge d'instance au tribunal de Douai, Mlle Claude Joly a été informée officiellement que, faisant l'objet de poursuites disciplinaires (*le Monde* du 3 février), elle sera traduite devant le Conseil supérieur de la magistrature.

Ces poursuites disciplinaires engagées contre Mlle Joly continuent de provoquer de nombreuses réactions. En effet, en réponse à la lettre adressée au *Monde* par M. Henri Dontenwille, directeur des services judiciaires au ministère de la justice — lettre dans laquelle M. Dontenwille, après avoir démenti que la procédure engagée contre Mlle Joly soit motivée par la nature de certaines décisions prises par ce juge d'instruction, se refusait à faire état des griefs réels retenus, par respect de l'obligation de réserve et du secret qui s'attache aux procédures disciplinaires (*le Monde* du 5 février), le Syndicat de la magistrature a publié le communiqué suivant : « *(...) Le Syndicat de la magistrature dénonce l'attitude de M. Dontenwille qui, pour « mieux informer le public », s'abrite derrière le secret et l'obligation de réserve.*

» *Il affirme pour sa part que le secret, loin de profiter à la personne poursuivie, nuit à une information « objective » et peut même être propice à certaines manipulations.*

» *Il constate en tout cas qu'aujourd'hui le secret permet au ministère de la justice de prétendre que Claude Joly n'est pas poursuivie pour son activité juridictionnelle, sans s'expliquer pour autant sur la présence au dossier de plus de quatre-vingts jugements sur les deux cent quarante pièces que compte celui-ci.* »

De son côté, le bureau confédéral de la C.G.T. déclare dans une lettre adressée au Syndicat de la magistrature que « *la traduction de Mlle Joly devant le Conseil supérieur de la magistrature constitue une grave atteinte à l'indépendance des magistrats et aux libertés syndicales. Tout démontre*, ajoute M. René Lomet, secrétaire confédéral, *que cette mesure est liée à des pressions intolérables de nature politique. La C.G.T. sera au côté du Syndicat de la magistrature dans l'action qu'il pourra mener pour que soit rapportée cette décision scandaleuse* ».

Enfin, M. Roland Veil, avocat à la cour de Paris, commentant cette affaire au cours d'une réunion organisée lundi 7 février à Douai par le Syndicat de la magistrature, s'est élevé « *contre une situation jamais vue depuis le Second Empire, car c'est bien l'indépendance du magistrat qui est en cause puisque l'on conteste le sens de ses décisions. On reproche à Mlle Joly*, a-t-il ajouté, *de ne pas être assez productive. (...) En fait, on lui reproche surtout d'appliquer une justice qui s'oppose aux intérêts de classe des gens en place* ».

WASHINGTON N'ENTEND PAS RENVERSER M. SMITH affirme M. Young

Le massacre, dimanche 6 février, par des guérilleros nationalistes, de sept missionnaires rhodésiens (« le Monde » du 8 février) suscite de vives réactions. Paul VI a « dénoncé » lundi cet « acte de violence exécrable », tandis que M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a condamné le même jour « cette tuerie insensée ».

Le Père Dunston Meyrscough, prêtre catholique blanc et unique survivant de la tuerie de Musami, a affirmé lundi qu'elle était l'œuvre de « la guérilla nationaliste africaine ». « Il n'y a aucun doute dans mon esprit », a-t-il dit.

Les forces rhodésiennes ont lancé une vaste opération de recherche dans la région. Un porte-parole de la police a affirmé que les meurtriers appartenaient au ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) de M. Mugabe. Le Front patriotique, dont ce dernier est l'un des dirigeants, a dénoncé lundi « ce crime ignoble », qu'il attribue à des supplétifs noirs de l'armée rhodésienne.

Avant de quitter Nairobi pour Lagos, où il est arrivé lundi soir, M. Young, représentant américain à l'ONU, a affirmé que les Etats-Unis n'entendaient pas en Afrique australe « renverser les personnalités au pouvoir ». « Les Etats-Unis s'intéresseront davantage au continent noir, a-t-il précisé, mais ils ne veulent en aucun cas assumer la totalité du fardeau. Si on veut mettre fin à la guerre, il faut parler avec les gens qui ont des fusils, c'est-à-dire avec le Front patriotique et avec M. Smith. » — (A.F.P., Reuter.)

A l'exclusion des pays de l'Est

Boeing s'est assuré en 1976 plus de 72% du marché mondial

Le constructeur américain Boeing s'est assuré, l'an dernier, près des trois quarts des ventes d'avions commerciaux à réaction dans le monde, à l'exclusion des ventes d'appareils soviétiques aux pays de l'Est. Cette estimation ressort d'une étude établie par une publication spécialisée en Suisse, *Interavia air letter*, à partir des ventes annoncées en 1976 par les différents constructeurs d'avions en Occident.

A lui seul, le constructeur américain Boeing a vendu, l'année dernière, 171 avions commerciaux à réaction de tous les modèles, tandis que le reste des industriels aéronautiques, en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, ont reçu commande de 66 exemplaires au total. Boeing a donc assuré plus de 72 % du marché.

Les ventes de Boeing en 1976 se sont réparties ainsi : 114 moyen-courriers triréacteurs Boeing-727, ce qui porte à 1 358 le nombre de ces avions commandés à ce jour dans le monde ; 39 court-courriers biréacteurs Boeing-737, soit 502 exemplaires vendus au total ; 14 quadriréacteurs Boeing-747 de grande capacité, ce qui porte à 315 exemplaires le nombre global des ventes, et 4 quadriréacteurs intercontinentaux Boeing-707, soit 920 avions au total.

On peut estimer, dans ces conditions, que chacun des quatre grands programmes de Boeing dans l'aviation commerciale a atteint ou dépassé le stade de la rentabilité, puisque les experts considèrent que le lancement d'un avion civil est rentable après 300 exemplaires.

Le quasi-monopole acquis par Boeing, du moins dans le marché des pays non socialistes, a ceci de préoccupant qu'il a été obtenu non seulement aux dépens de la construction française ou britannique par exemple, mais surtout au détriment d'autres industriels américains. En effet, la société McDonnell - Douglas a dû se contenter de vendre, en 1976, 25 moyen-courriers biréacteurs DC-9 et 16 triréacteurs DC-10, et Lockheed seulement 8 triréacteurs Tristar.

A elle seule, l'industrie aéronautique américaine aura conquis, l'an dernier, environ 93 % du marché mondial non socialiste.

DEUX COSMONAUTES SOVIÉTIQUES VONT REJOINDRE LA STATION SALIOUT-5

Deux cosmonautes soviétiques, Victor Gorbatko et Youri Glazkov ont été lancés dans l'espace, lundi 7 février, à 17 h. 12 (heure française) à bord de Soyouz-24 ; ils doivent rejoindre la station orbitale Saliout-5, s'y amarrer et y faire un séjour dont la durée n'est pas précisée. Il y a quelques jours, rappelons-le, les Soviétiques ont fait retomber vers le Pacifique la station orbitale Saliout-4 et ont signalé que Saliout-5 continuait sa mission.

Victor Gorbatko est un vétéran de l'espace. Né en 1934, il fit partie du premier contingent de cosmonautes soviétiques. Le 19 octobre 1969, il participa au vol conjoint de trois vaisseaux Soyouz. En 1965, il était le remplaçant éventuel d'Alexis Leonov, qui fut le premier « piéton de l'espace ». Il est président de la Fédération soviétique de parachutisme.

L'ingénieur de bord, Youri Glazkov en est, lui, à son premier vol. Agé de trente-sept ans, il est cosmonaute depuis 1965.

La dernière mission Soyouz fut un échec. En octobre 1976, Soyouz-23 n'a pu s'amarrer sur Saliout-5 et revint précipitamment sur terre. Les raisons précises de l'échec n'ont jamais été annoncées. Ce n'était probablement pas la station Saliout-5 qui était en cause, puisque les responsables soviétiques renvoient vers elle une équipe de cosmonautes.

AVANT L'EXAMEN DU DOSSIER PAR LE GOUVERNEMENT

L'UNAF et la Fédération de l'éducation nationale se prononcent sur les rythmes scolaires

Le conseil des ministres, qui devait entendre, mercredi 9 février, des communications de M. René Haby, ministre de l'éducation, sur les programmes des collèges et les rythmes scolaires, et de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, sur la politique sportive et les loisirs des jeunes, n'a pas été reporté au 23 février, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 8 février, sur la foi d'informations recueillies au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Il aura lieu à une date qui n'a pas encore été fixée, a précisé, lundi 7 février, l'Elysée. Ce conseil sera précédé d'un conseil restreint présidé par M. Giscard d'Estaing, qui attache à la question des rythmes scolaires « *une importance particulière* » comme on l'indique à l'Elysée.

D'autre part, M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, devait être reçu ce mardi 8 février après-midi par le premier ministre.

L'Union nationale des associations familiales (UNAF) a pris position, lundi, sur cette question. Observant que certains pays « *gèrent mieux que la France le temps de leurs enfants, sans que leurs performances économiques, culturelles et politiques soient inférieures* », l'UNAF préconise un allongement de l'année scolaire et une meilleure organisation de celle-ci. Elle regrette en particulier les perturbations provoquées par les examens du troisième trimestre.

L'UNAF s'oppose à la suppression des cours le samedi matin et demande la limitation du repos du mercredi à une demi-journée. Elle préconise un allégement des programmes et la réduction à quarante-cinq minutes de la durée des cours pour les plus jeunes élèves.

L'UNAF s'est fixé, en outre, trois « *orientations prioritaires* » pour les deux années à venir : 1) obtenir l'autonomie d'un certain nombre d'établissements scolaires afin de se servir de ceux-ci comme « *pôle d'entraînement et de diffusion des réformes* » ; 2) accroître le pouvoir des parents et des élèves dans les lycées et les collèges ; 3) réduire progressivement les cours magistraux consacrés « *à la seule transmission des connaissances abstraites* ».

La Fédération de l'éducation nationale, pour sa part, pense que ces réformes doivent respecter le rythme biologique et les besoins de formation des jeunes ainsi que leur développement psychique.

La FEN demande un accroissement des moyens d'accueil des enfants et des adolescents pendant le temps de travail des parents : activités sportives et préscolaires, colonies de vacances, etc. Elle réclame, comme l'UNAF, le maintien des cours le samedi matin, sans exclure toutefois des expériences « *scientifiquement conduites* » de libération des élèves ce jour-là. La FEN se prononce enfin pour la généralisation de la coupure du mercredi.

Sécurité sociale

PARTICIPATION FINANCIÈRE ACCRUE DES ASSURÉS POUR LES SOINS PARAMÉDICAUX ET LES TRANSPORTS

Un décret paru au « Journal officiel » du 5 février modifie les conditions de remboursement par la Sécurité sociale de certains frais de santé. Il augmente le ticket modérateur (participation financière) des assurés (qui passe de 25 % à 35 %) pour les soins dispensés par certains auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures, orthoptiens). Il institue en outre un ticket modérateur (30 %) pour les frais de *transport, à l'exception de ceux qui* concernent le déplacement d'un établissement de soins à un autre lorsque l'état de l'hospitalisé nécessite ce transfert.

Ces mesures, qui ont été annoncées en septembre dernier (« le Monde » du 25 septembre) à l'occasion du plan Barre, doivent aboutir à une économie pour la Sécurité sociale, en année pleine, de 80 millions de francs pour les soins paramédicaux et de 170 millions de francs pour les frais de transport.

L'Académie des sciences élit deux membres à sa section de mécanique

Lors de sa séance du lundi 7 février, l'Académie des sciences a élu deux nouveaux membres à sa section des sciences mécaniques : MM. Robert Dautray et Alexandre Favre. Candidats de première ligne et élus au premier tour (il y avait soixante-treize votants et huit procurations), ces deux scientifiques sont autant des théoriciens que des praticiens et des animateurs, puisque le premier a des responsabilités au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le second est directeur, depuis 1960, de l'Institut de mécanique statistique de la turbulence (I.M.S.T.), à Marseille.

M. ROBERT DAUTRAY

[M. Robert Dautray est né le 1er février 1928, à Paris. Agé de quarante-neuf ans, il satisfait aux nouvelles normes visant à rajeunir l'Académie. Sorti major de la promotion 1949 de l'Ecole polytechnique, il y enseigne les mathématiques appliquées depuis 1957 ; il est ingénieur en chef des Mines depuis 1967. Mais toute sa carrière s'est déroulée au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), où ses travaux et ses responsabilités lui ont fait jouer un rôle important dans la mise au point des deux premières bombes thermonucléaires françaises qui ont explosé dans le Pacifique, en 1968.

M. Alain Peyrefitte, qui était à cette époque ministre de la recherche scientifique, rappelle dans son dernier livre, *le Mal français*, que, fils de juifs d'origine russe — son père était mort à Auschwitz, — M. Robert Dautray avait dû, pendant la guerre, abandonner ses études pour gagner sa vie comme berger. Il prépara seul son baccalauréat, en 1944, avant d'entrer, l'année suivante, premier à l'Ecole des arts et métiers.

Jusqu'en 1967, M. Dautray a été affecté à la direction des études de piles où il a eu la responsabilité de la circulation de l'hexafluorure dans l'*usine de séparation isotopique* de Pierrelatte. Il fut aussi chef du projet du réacteur à très haut flux franco-allemand de Grenoble. Depuis 1967, et encore à l'heure actuelle, il est directeur scientifique de la direction des applications militaires de l'énergie atomique, poste créé pour lui. M. Dautray est lauréat de l'Académie des sciences.]

M. ALEXANDRE FAVRE

[*M. Alexandre Favre est né le* 23 février 1911 à Toulon. Licencié ès sciences, diplômé de l'Ecole d'ingénieurs (1932), il est docteur ès sciences physiques en 1938. D'abord chargé de conférences de mécanique de l'atmosphère, météorologie, calcul *des probabilités et statistiques* de la faculté des sciences de Marseille, il y est successivement maître de conférences, puis professeur titulaire (depuis 1951). Mais on le connaît surtout en tant que fondateur et directeur depuis 1960 de l'Institut de mécanique statistique de la turbulence.

Son invention de l'aile à paroi mobile et du compresseur centrifuge à diffuseurs séparés ont eu d'importantes applications dans le domaine de la navigation aérienne et dans celui de l'énergie nucléaire pour l'enrichissement de l'uranium. Ses recherches en mécanique statistique des fluides turbulents ont permis diverses applications. Lauréat de l'Académie des sciences en 1960 et correspondant pour la section de mécanique depuis 1971, M. Favre est membre de plusieurs sociétés savantes (Société française de physique, Société mathématique de France). Il est, depuis 1947, conseiller scientifique au C.E.A. et responsable du troisième cycle de mécanique des fluides de l'université de Provence et de l'université d'Aix-Marseille depuis 1976.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Trois enfants ont été enlevés, le 4 février*, dans un camp de nomades situé à Pontoise (Val-d'Oise). C'est sous la menace de son arme que M. Cerbon Selimovic a fait irruption à l'intérieur de la caravane des époux Kouacs, entraînant à sa suite les trois enfants du couple, âgés de six, cinq et quatre ans. M. Selimovic se déplacerait à bord d'une DS portant des numéros trafiqués, tractant une caravane à l'intérieur de laquelle se trouveraient les enfants. Il pourrait s'agir d'un règlement de comptes.

● *Disparition d'un enfant de six ans à Lyon.* — Le petit Yves Bert, six ans, demeurant à Lyon, a disparu jeudi 3 février à la sortie de son école. En dépit de l'étroite collaboration de la police et de la population lyonnaises, aucune piste, aucun témoignage positif, n'a été découvert en six jours d'enquête. Un tract portant la photographie de l'enfant doit être tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et distribué dans les boîtes à lettres du quartier de la Villette.

Les parents du petit garçon ont lancé pour leur part, lundi 7 février, un appel aux éventuels ravisseurs : « *Quels que soient les motifs des personnes qui auraient enlevé Yves, si notre enfant est retrouvé sain et sauf, nous ne déposerons pas plainte. Les personnes qui le détiennent n'ont qu'à l'abandonner dans un lieu public.* »

● *Le marché Decaux contrôlé.* — M. Michel Hamaide, président du Syndicat de la signalisation et des équipements routiers urbains (S.S.E.R.U.), vient de demander au préfet de Paris, M. Jean Taulelle, la résiliation de la convention conclue entre la Ville de Paris et la société Jean-Claude Decaux et portant sur la fourniture de deux mille mâts de signalisation à la Ville de Paris (*le Monde* du 30 juin 1976).

A « TÉLÉ-7 JOURS » VAGUE DE LICENCIEMENTS

La direction de *Télé-7 jours* et du magazine *Parents* a informé les comités d'entreprise de ces deux publications que quatre-vingt-six licenciements sont envisagés, annonce la section syndicale C.F.D.T. Ces compressions de personnel, qui frapperaient notamment le laboratoire photo, seraient consécutives aux opérations de cession de *Paris-Match* par Hachette, au groupe Filippachi (Cogedipress). De nombreux salariés rattachés au titre *Paris-Match* — qui regroupait alors *Télé-7 jours* et *Parents* — n'auraient pas été repris en compte par M. Filippachi.

Les sections C.F.D.T. des deux magazines ont adressé une requête auprès du directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre et « *se réservent le droit d'engager toute autre procédure juridique ou syndicale au cas où cette démarche n'aboutirait pas* ».

A B C D E F G

هكذا من الأصل

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 475 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 3 FÉVRIER AU MERCREDI 9 FÉVRIER

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TÉLÉPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

N° 1475

Canada, 0,40 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing. ; Turquie, 6,80 L.T. ; U.S.A., 0,35 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Étranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 6.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

EMPIRISME ET REFUS DES GRANDS CHOIX

Le malaise italien

Voilà sept mois bientôt que M. Giulio Andreotti tient la gageure de gérer la politique italienne en faisant de la « non-défiance » le principe du jeu parlementaire. Le concept est simple: la démocratie chrétienne, seule, appuie le gouvernement ; les autres partis constitutionnels (ce qui exclut les néo-fascistes) s'abstiennent de voter contre, choisissent rarement de voter pour, et le plus souvent déposent des bulletins blancs. Ainsi se compose une majorité qui inclut les communistes en fait, mais pas encore en droit.

Aucune stratégie à long terme ne guide M. Andreotti, et c'est grâce à cet empirisme qu'il a pu durer. Comme les précédentes, la troisième phase de son plan de réformes économiques, qu'il vient de publier, se borne à des procédés techniques : augmentation de la T.V.A. et coups de pouce à l'échelle mobile. Tous les partenaires sociaux, syndicats et patronat, ont été consultés, comme les « non-défiants » politiques, et ont apporté une contribution sérieuse à la préparation des différentes mesures.

Si M. Andreotti et ses ministres ont pourtant décidé seuls, ils s'appuient moins sur le consentement que sur la peur du vide que créerait la chute du cabinet. Bien des forces souhaitent la fin de l'actuelle formule, mais leurs motifs sont trop divers pour permettre une alliance tactique, même temporaire. Cela n'exclut pas, certes, une mise en minorité par surprise.

Ainsi, du sein de la démocratie chrétienne, le président du conseil est-il surveillé sans que ses adversaires se découvrent encore. Autant que le refus plus ou moins catégorique d'une évolution qui conduirait à gouverner avec les communistes, c'est la conservation, sinon l'élargissement, des réseaux de clientèles et de l'appareil du pouvoir à tous les échelons qui importe aux dirigeants. Chez les socialistes, la guerre interne a repris contre le secrétaire général, M. Bettino Craxi, mais s'agit-il seulement d'un combat d'idées sur l'opportunité d'une union de la gauche ?

Les dirigeants communistes sont-ils, quant à eux, aussi impatients de participer au pouvoir que le prétendent leurs adversaires ? C'est précisément parce qu'ils ne sont pas dans une situation d'opposition radicale qu'ils viennent de relancer un débat fondamental qui vaut pour toute l'Europe : celui de la nécessité de l'« austérité ». On a vite fait de l'attribuer au puritanisme de M. Enrico Berlinguer. Il s'agit surtout de poser encore une fois la question d'une stratégie du développement et de ses fins.

Mais qui est disposé à partager cette vue des choses ? Derrière les mécanismes classiques de la gestion du pouvoir, on a le sentiment que les forces qui, depuis 1969, ont alimenté en Italie la « stratégie de la tension » poursuivent leur dessein, même si les concours étrangers semblent leur faire défaut : elles cherchent à susciter la « déstabilisation » de la société italienne. L'attentat manqué sur le train Naples-Milan aurait pu concrétiser une peur diffuse, mais surtout provoquer à l'intérieur de la fragile majorité gouvernementale une cassure irrémédiable. Provocation organisée par certains services gouvernementaux ou agissements de petits groupes de « desperados » ?

Dans de telles conditions, combien de temps sera-t-il possible encore de prendre l'empirisme quotidien pour règle de gouvernement ? La « question communiste » n'est pas moins actuelle que la « question démocrate-chrétienne ». La lutte contre l'inflation elle-même ne saurait se séparer longtemps d'un choix clair sur l'orientation des investissements ou d'une politique pour le Midi.

Voici bien des années que la gestion du pouvoir en Italie a consisté à repousser les grands choix en évitant cependant d'aller jusqu'au pied du mur. Suffit-il d'être habile pour survivre ?

(Mardi 8 février.)

Une nouvelle politique militaire est mise au point à Pékin

D'importantes réunions consacrées à la défense nationale viennent d'avoir lieu à Pékin. Elles ont porté sur le développement des industries d'armements et la modernisation de l'armée, deux aspects essentiels de la politique militaire de la nouvelle direction chinoise.

La presse, d'autre part, demande d'approfondir la dénonciation de la « bande des quatre » et invite chaque citoyen à « se mettre au pas ».

De notre correspondant

Pékin. — Après la *conférence* sur l'agriculture, qui s'est tenue en décembre 1976, et avant celle sur l'industrie, prévue pour mars, un ensemble de réunions consacrées à *la défense nationale* viennent d'avoir lieu à Pékin. Leur importance est soulignée par la cérémonie au cours de laquelle les délégués ont été reçus, le samedi 5 février, non seulement par M. Hua Kuo-feng, mais aussi par tous les membres du bureau politique résidant normalement à Pékin. *Le Quotidien du peuple* a consacré, dimanche 6 février, une large place à l'événement, rompant ainsi avec une longue tradition selon laquelle les divers conclaves intéressant la *défense* nationale ne recevaient aucune publicité, du moins sur le moment.

La conférence en question se décomposait en quatre « réunions » organisées à l'échelle nationale, et concernant respectivement la défense aérienne, le « *troisième ministère des industries mécaniques* », c'est-à-dire, croit-on savoir, la construction aéronautique, — la planification et la recherche scientifique. Huit cents personnes ont participé aux discussions, *qui*, d'après l'agence Chine nouvelle, ont porté sur le développement des industries militaires et la modernisation de la défense. Si l'on ne sait rien des décisions et des orientations prises, il est certain que ces assises ont eu pour objet de définir deux aspects essentiels de la politique militaire de la nouvelle direction : quels objectifs précis les forces armées doivent-elles se fixer en matière de « modernisation », particulièrement en ce qui concerne les forces aériennes et sans doute les fusées ? Quelle part des ressources nationales peut leur être consacrée pour cette tâche ?

Pour M. Hua Kuo-feng, il s'agit de problèmes politiques autant qu'économiques et militaires. Le nouveau président du P.C. doit trop à l'armée, qui lui a accordé son soutien lors de son accession et de sa confirmation au pouvoir, pour ne pas être contraint de prêter l'oreille la plus attentive aux revendications des responsables militaires. S'il s'y refusait, ses partenaires militaires risqueraient de compliquer la solution du problème posé par la réintégration de M. Teng Hsiao-ping, qui passe pour bénéficier de solides amitiés dans l'armée. Le rôle croissant joué depuis peu de temps par le maréchal Yeh Chien-ying, ministre de la défense et deuxième personnage du régime, indique en tout cas qu'on ne laissera pas au successeur désigné de Mao Tse-toung le loisir d'oublier ce genre de réalités.

En toute hypothèse, des choix difficiles se présentent à propos des dépenses d'intérêt militaire : de leur volume d'abord, et les signes sont clairs — en particulier le discours de Mao de 1956, qui sert aujourd'hui de texte d'orientation — que M. Hua Kuo-feng souhaite se conformer à un ordre de priorités qui fait passer les armements après l'agriculture et les industries de base. En ce qui concerne la répartition des crédits, la question des effectifs des forces armées pourrait être posée parallèlement à celle de la qualité des armements. Le débat sur ce point n'est pas simple, même parmi les chefs militaires, les partisans des « gros bataillons » pouvant avoir un point de vue différent de celui des chercheurs nucléaires ou des experts en balistique.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

La bataille commerciale s'intensifie entre les Neuf et le Japon

L'intensification de la bataille commerciale entre les grands pays industrialisés connaît cette semaine des rebondissements multiples. A Bruxelles, les neuf ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ont examiné, le mardi 8 février — outre l'état des relations entre la Communauté et le Portugal, — la définition d'une nouvelle politique commune de la pêche et l'attitude à adopter à l'égard des pratiques commerciales japonaises.

On apprenait le 8 février à Tokyo que le gouvernement japonais allait faire appel devant la Cour internationale de justice de la décision prise la veille par la Commission de Bruxelles d'appliquer une taxe antidumping de 20 % sur les importations de roulements à billes japonais, jugées par les Neuf contraires aux règles internationales sur le commerce.

Simultanément, le cas japonais — concernant la construction navale cette fois — était examiné les 8 et 9 par l'O.C.D.E. Il s'agissait de savoir si les chantiers navals nippons, qui ont enlevé jusqu'à 90 % des commandes de navires des pays de l'O.C.D.E. ces derniers temps, accepteront de limiter leur part à 50 % du total.

La décision prise lundi 7 février par la Commission européenne de taxer les importations de roulements à billes japonais a été annoncée la veille du jour où se réunissent à Bruxelles les ministres des affaires étrangères des Neuf. Le fait est révélateur du souci qu'a la commission de renforcer ses mises en garde au Japon. Cette taxe antidumping de 20 % s'ajoutera au droit de douane normal de 9 %.

Cette décision est l'aboutissement de l'enquête effectuée par les services bruxellois depuis novembre, à la suite d'une plainte des industriels communautaires. La Commission est arrivée à la conclusion qu'il y avait effectivement dumping de la part des exportateurs japonais. Les importations de roulements à billes japonais dans la C.E.E. ont beaucoup progressé au cours des dernières années, passant de 5 500 tonnes en 1968 à 15 600 tonnes en 1974 et à 19 000 tonnes en 1975. Cette tendance s'est poursuivie en 1976.

Il en est résulté une réduction de l'ordre de 10 % de la production communautaire entre 1974 et 1976. Pourtant la part des importations japonaises, qui était déjà de 16,1 % en 1972, n'a pas dépassé 16,8 % en 1976. La décision de la commission est valable *pour trois mois* : ce sera ensuite au conseil des ministres des Neuf de décider quelles mesures définitives doivent être prises. En ce qui concerne deux firmes exportatrices japonaises, la taxe antidumping est limitée à 10 % : les services de la Commission ont, en effet, constaté que le dumping pratiqué par ces deux firmes était moins accentué que dans le cas des autres entreprises de ce pays.

On affirmait, mardi 8 février, à Tokyo que le Japon allait faire appel de la décision européenne devant la Cour internationale de justice de La Haye. L'association japonaise des constructeurs de roulements avait annoncé la veille qu'après consultation du gouvernement elle allait porter l'affaire devant ce tribunal.

C'est sur cette toile de fond que les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. devaient entendre le mardi 8 février un rapport de la Commission sur les différentes discussions en cours avec le Japon. Lors du Conseil européen de la fin novembre à La Haye, les chefs de gouvernement, constatant « *la détérioration rapide de la situation des échanges entre la Communauté et le Japon* », avaient mis l'accent sur la nécessité de consentir d'urgence « *des efforts particuliers (...) afin de remédier à cette situation* ».

Le conseil européen avait précisé qu'il escomptait « *que des progrès notables auraient été accomplis avant sa prochaine réunion* ».

Lors de leur précédente session, le 18 janvier à Bruxelles, les ministres avaient constaté qu'aucune réponse satisfaisante n'était encore venue de Tokyo et ils avaient invité la Commission à maintenir sa pression sur le Japon.

(Lire la suite page 8.)

La tentation du protectionnisme

Ce n'est pas encore la guerre commerciale ; mais de nombreux pays industriels se livrent, depuis déjà plusieurs mois, à de sérieuses escarmouches, se reprochant mutuellement d'user de méthodes déloyales pour la conquête des marchés. Devant la persistance d'un chômage élevé, chacun s'efforce, pour faire tourner ses usines, d'accroître ses ventes à l'étranger, tout en limitant ses achats.

Ce n'est pas encore le protectionnisme ; mais des mesures sont prises ici ou là pour se protéger des produits étrangers qui mettent à mal des industries nationales. Ainsi, dans le duel qui oppose le Japon et la Communauté européenne, la Commission de Bruxelles vient, face à l'« offensive » nippone, de monter une nouvelle parade : une taxe exceptionnelle de 20 % a été instaurée pour trois mois sur les *importations de roulements* à billes japonais.

Cette mesure constitue un avertissement sérieux. Elle est intervenue — ce qui n'est évidemment pas fortuit — à la veille d'un conseil des ministres à Bruxelles et de négociations à Paris. Au cours d'une réunion sur la construction navale, qualifiée de la « dernière chance », qui se tient au siège de l'O.C.D.E., les Européens vont à nouveau demander aux Japonais de réduire leur capacité de production à 50 % du marché mondial.

La décision de Bruxelles a d'ores et déjà provoqué le mécontentement des responsables japonais du ministère des affaires étrangères et de celui du commerce et de l'industrie. Tokyo regrette qu'un tel pas ait été franchi sans que les Neuf aient eu pleinement recours à des consultations gouvernementales. Les professionnels nippons évoquent, quant à eux, des motivations politiques.

En cette année qui doit voir la reprise des négociations commerciales multilatérales à Genève, la tension monte dangereusement dans le monde occidental. Insidieusement, la tentation du protectionnisme gagne les industriels et les gouvernements.

En France, le président du patronat, M. Ceyrac, vient de dénoncer les « excès de la concurrence sauvage ». M. Ceyrac ne s'en est pas tenu au cas du Japon. Il a reproché aux uns de laisser « volontairement ou involontairement » leur monnaie se déprécier, aux autres de bénéficier d'un niveau de salaires très bas, à d'autres, enfin, comme les pays de l'Est, d'exporter à des prix inférieurs à leurs coûts de revient. Le paradoxe n'est-il pas, dans ce dernier cas, que les produits concurrents puissent venir, directement ou indirectement, des usines livrées par les industriels occidentaux ? Cet effet de boomerang se fait d'ailleurs aussi sentir dans les pays en développement.

Face à cette concurrence, les divers gouvernements mettent en avant leurs problèmes de l'emploi, et demandent aux consommateurs, de façon plus ou moins feutrée, d'acheter les produits nationaux. Le président de la République française vient de lancer en Bretagne un appel à cet effet. Au Royaume-Uni, le premier ministre, M. Callaghan, a demandé, lui aussi, aux armateurs de réserver leurs commandes de nouveaux navires aux chantiers britanniques.

Une telle attitude risque, de proche en proche, d'entraîner plus de dommages que d'avantages. Fascinés depuis des années par la nécessité d'exporter, les responsables prennent aujourd'hui conscience du choc en retour des importations. Il serait certes naïf de ne pas se prémunir contre les abus ; mais il serait dangereux de procéder à des ripostes au coup par coup. Les pays de l'O.C.D.E. ne se sont-ils pas engagés solennellement, il y a trois ans, à ne pas recourir à des mesures entravant la liberté des échanges internationaux ?

(Mercredi 9 février.)

A PROPOS D'UN SONDAGE

L'IMAGE DU FRANÇAIS

par ALAIN DUHAMEL

Il va falloir réviser des idées reçues et changer de mythologie. La France n'est plus une société bloquée. Le « mal français » n'est pas incurable. Notre pays ressemble de moins en moins à cette nation archaïque où les sociologues anglo-saxons discernaient un mélodrame politique permanent, une société pétrifiée, corsetée par une guerre idéologique inexpiable et surtout brisée en deux camps fratricides. Cette France d'avant-hier, elle est en train de disparaître. Le consensus n'est pas introuvable, il n'est que clandestin. Dans ses ressorts psychologiques profonds, la France est en voie de modernisation et même de « social-démocratisation ». Voilà ce que révèle un sondage de la SOFRES publié dans *l'Expansion* de février.

D'abord, l'idée de patrie évolue. La France passe, hors de nos frontières, pour un pays volontiers nationaliste, parfois cocardier, toujours susceptible. L'histoire de la V[e] République y a sans doute aidé. C'est pourtant une erreur : le sondage révèle un patriotisme sincère mais tranquille, profond mais ouvert ; 86 % des Français, s'ils avaient pu choisir leur nationalité de naissance, auraient opté pour l'Hexagone. Certes, 66 % (contre 8 %) considèrent qu'aujourd'hui l'idée de patrie a moins d'importance qu'autrefois et 50 % des jeunes avouent que ce jugement global correspond bien à leur cas particulier. Mais c'est tout simplement que ce patriotisme ne se sent plus menacé, qu'il se fait plus européen. Une immense majorité (67 % contre 9 %) ne voit aucune contradiction entre le patriotisme et le fait d'être favorable à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Georges Marchais et Michel Debré seront peut-être déçus : c'est aussi le cas de la plupart des électeurs communistes ou R.P.R. Mais l'ancien premier ministre aura une consolation, alors que le secrétaire général du P.C. va avoir un autre motif de désenchantement : 53 % des Français (contre 29 %) pensent également que l'existence de la force de dissuasion nucléaire est une bonne chose (et cette fois la clientèle du P.C. est d'un autre avis).

La conclusion est simple. Les Français savent bien que l'unité nationale est irréversible, qu'elle est solidement garantie, que les mouvements autonomistes ou régionalistes ne la menacent pas profondément. Comme ils sont sans crainte, ils s'ouvrent vers l'extérieur.

Civisme et classes

Et puis le Français se révèle bon citoyen et, somme toute, très *attaché* à ses libertés *et* à ses prérogatives. Il y a du Suisse dans ce Gaulois-là. On le décrivait classiquement sceptique et frondeur. Ce n'est pas si simple : 87 % des Français proclament qu'il est important d'être un bon citoyen. Mais — ce qui est plus intéressant — le premier critère du sens civique c'est, à ses yeux, de chercher à s'informer sur la vie du pays. On disait que le Français est le type même du citoyen passif. C'est moins vrai. Il est pénétré (dans 81 % des cas) de l'idée que chaque vote a son importance et peut changer le résultat des élections. Le coude à coude de la *majorité* et de l'opposition y est sans doute pour quelque chose, mais l'intérêt est là. Qui l'aurait prédit à ce point ?

Bien plus, les Français ne tiennent pas seulement à leurs droits acquis. Ils ne veulent pas qu'on touche à la Sécurité sociale, naturellement, mais ils tiennent aussi à chaque droit politique, et à la liberté de fonder une entreprise et de *choisir celle où ils travaillent*. Souci sans doute un peu théorique, par les temps qui courent, mais révélateur d'un goût pour l'initiative qui n'était pas évident.

Le pourcentage de ceux qui pensent que l'État doit savoir « *demander des sacrifices pour améliorer la vie des générations futures* » passe, de 1970 à 1976, de 28 à 38 %, les Français persuadés qu'il faut d'abord s'occuper de ceux qui vivent aujourd'hui reculant dans une proportion comparable. L'égoïsme n'est plus sacré. Autre cliché suranné.

Enfin, les Français ont le sentiment que les distances sociales tendraient plutôt à se réduire. Bien sur, les Français interrogés par la SOFRES pour *l'Expansion* ont le sentiment — le plus souvent (68 % contre 26 %) — d'appartenir à une classe sociale. C'est le contraire qui serait étonnant. Outre la conscience de classe habituelle chez les ouvriers et les paysans, on peut d'ailleurs relever que deux artisans et petits commerçants sur trois se rangent dans les classes moyennes, mais le troisième dans la classe ouvrière ; qu'un employé sur deux a le sentiment d'appartenir au prolétariat et l'autre aux classes *moyennes* ; plus curieusement, que plus d'un cadre moyen sur quatre se range lui aussi dans la classe ouvrière ; qu'enfin moins d'un cadre supérieur, d'un membre de *profession libérale ou d'un industriel* sur trois se déclare bourgeois et que les autres se situent, eux aussi, dans la classe moyenne.

Mais le fait nouveau, c'est qu'une majorité estime que la possibilité de s'élever dans l'échelle sociale augmente (57 % contre 34 %), et c'est l'avis de presque un ouvrier sur deux, et que l'accès à l'Université, notamment dans les milieux populaires, permet d'accélérer le brassage social. Le sentiment général est que, chez les jeunes, les différences sociales tendent à se réduire. Optimisme inhabituel qui débouche sur l'idée bien acceptée, par trois sur quatre des Français, que peu à peu ouvriers *et employés s'intégreront*, avec d'autres, dans une classe moyenne élargie. La nature des sondages, c'est vrai, ne met pas en valeur les phénomènes d'exclusion. C'est le règne des majorités qui y triomphe. Mais il est bien clair que le guesdisme vieillit et que l'idée d'une démocratisation progressive de la société progresse.

Reste tout de même un sujet sur lequel le consensus, loin de s'imposer, reculerait plutôt : *c'est l'image du président de la* République. 69 % des personnes interrogées contre 26 % estiment que de Gaulle était plus le président de tous les Français que du seul camp qui avait voté pour lui ; la balance demeure positive (51 % contre 41 %) pour Georges Pompidou ; elle s'inverse brutalement (30 % contre 60 %) pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Il est vrai que le consensus rétrospectif est toujours ambigu, surtout pour une personne de la taille du général. Il est vrai que le sondage a été fait pendant la première semaine de décembre, quand la popularité du président actuel était au plus bas. Il n'empêche : le chef de l'Etat, qui, dès qu'il s'agit de politique étrangère, incarne la France aux yeux de ses citoyens (64 % *contre* 25 %), est manifestement perçu comme le chef de file d'un camp en politique intérieure.

De ce sondage, qui prend tant d'idées à rebrousse-poil, il ressort que les clivages politiques prospèrent et s'épanouissent sur ce socle social plus cohérent et plus solide qu'on ne se le figurait. Tout se passe comme si les batailles politiques de plus en plus acharnées et équilibrées cachaient un consensus social se renforçant discrètement. On peut considérer que les deux phénomènes sont en contradiction. On peut imaginer aussi qu'ils forment, au *contraire*, un *couple* naturel et que l'alternance ne pouvait cesser d'être une hypothèse improbable qu'à condition que la société française ait d'abord renforcé sa *cohésion*. Une telle *explication* n'est évidemment pas très marxiste. Mais c'est en somme ce qui se passe dans toutes les social-démocraties européennes.

(Mardi 8 février.)

Inde

Mme Gandhi et son fils

A peine a-t-elle annoncé la tenue d'élections générales, en mars prochain, que Mme Gandhi fait face à une nouvelle et grave menace, cette fois au sein de son parti, le Congrès. Pour la première fois depuis la proclamation de l'état d'urgence, en juin 1975, une personnalité dirigeante parmi les plus influentes, M. J. Ram, quitte avec éclat à la fois la formation gouvernementale et le cabinet de Mme Gandhi, dont, à l'âge de *soixante-huit ans, il était le* doyen. Ministre de l'agriculture et de l'irrigation, poste important en Inde — il avait été également ministre de la défense au moment du conflit indo-pakistanais de 1971, — M. Ram vient de se lancer dans un violent réquisitoire contre le régime, dénonçant ses « tendances inquiétantes » à l'autoritarisme et la « concentration du pouvoir entre les mains d'une coterie, ou même d'une personne ».

Vieux routier de la politique indienne, assuré de trouver de solides appuis, surtout auprès de nombreuses *communautés des intouchables* (plus du septième de la population) et des minorités tribales, dont il était le principal représentant au Parlement, M. Ram a attendu l'annonce des élections pour faire part de sa décision. Mais la crise couvait depuis plusieurs mois, surtout depuis la fulgurante ascension — phénomène unique dans l'histoire de l'Inde contemporaine — du fils cadet du premier ministre, M. Sanjay Gandhi. Car c'est avant tout l'héritier présomptif du premier ministre qui est visé par la véritable déclaration de guerre lancée par le ministre démissionnaire. A travers ce geste, c'est un conflit de générations plus qu'une crise idéologique qui éclate au grand jour.

Les membres de la vieille classe du Congrès et à plus forte raison ses dirigeants de longue date, comme M. Ram, ont la nostalgie de l'époque où ils tiraient les ficelles du jeu politique. Ils n'ont *accepté qu'à contrecœur, et en* raison de l'« esprit de discipline » imposé par l'état d'urgence, d'être *« court-circuités » par un nouveau* venu, fût-il le fils de Mme Gandhi et le petit-fils de Nehru. Poussé en avant par sa mère, et devenu plus puissant qu'un ministre, bien qu'il ne soit pas l'élu du peuple (il se présentera vraisemblablement aux prochaines élections), M. Sanjay Gandhi, âgé de trente ans, a joué ces derniers mois un rôle de premier plan dans les affaires nationales. *Le* premier ministre n'a pas apaisé la vieille classe politique en assurant qu'il ne serait pas appelé à assumer de très hautes fonctions.

Il ne fait pas de doute non plus que de nombreux parlementaires congressistes, issus du mouvement national pour l'indépendance, et qui règnent comme des potentats sur leurs fiefs électoraux depuis trente ans, éprouvent le sentiment que leur autorité est battue en brèche par la montée des jeunes aspirant au changement, et qui adhèrent par millions, selon New-Delhi, au mouvement de jeunesse animé par M. Sanjay Gandhi. Ces jeunes voient en lui un dirigeant sans complexe qui propose un programme simple mais audacieux, puisqu'il prévoit notamment l'abolition *du système des castes et* de la dot. Mme Gandhi souhaite que cette puissante vague de fond favorise un renouvellement et un rajeunissement de sa majorité parlementaire.

Comment Mme Gandhi va-t-elle réagir à cette nouvelle épreuve ? La censure étant levée, l'événement ne manquera pas d'apparaître à tout Indien comme un grave camouflet pour le chef *du gouvernement.* M. Ram demande la levée de l'état d'urgence, et finalement le retour à la situa*tion qui prévalait* avant qu'il ne soit imposé. De nombreuses lois d'exception entravent encore l'exercice des libertés fondamentales.

La démission de M. Ram rend *plus délicate* encore *la bataille* que le premier ministre va devoir livrer au cours des prochaines semaines.

(Vendredi 4 février.)

L'AFGHANISTAN EN QUÊTE D'UNE RÉPUBLIQUE

De notre envoyé spécial

Kaboul. — Dans les grandes artères de la capitale, un cortège s'avance, un peu fantomatique, au milieu des bourrasques de neige. Deux à trois mille personnes défilent en criant, sans excessive conviction, des slogans en pashtoun : « *Vive la République !* » ou « *Vive la Grande Assemblée !* ». Elles portent des banderoles rouges exaltant « *l'unité nationale* » et arborent, à des dizaines d'exemplaires, un portrait fleuri. Cet homme aux traits lourds et au crâne chauve dont *l'image — répandue dans tous les* lieux publics et les boutiques de l'Afghanistan — semble surveiller les allées et venues de chacun, c'est le « *leader de la révolution* » le ci-devant *sardar* (prince) Mohammed Daoud, président de la République depuis trois ans et demi, après avoir été, pendant dix ans, une sorte de régent du royaume.

La petite troupe des manifestants est composée, pour l'essentiel, d'hommes, habillés à l'occidentale. La foule des curieux, qui contemple le défilé, compte, elle, davantage d'hommes portant les traditionnels *tchapan* (manteau) et turban, et de *femmes* vêtues du *tchadri*, ce voile, noir ou bleu ciel, qui les dissimule de la tête aux pieds. Les familiers de Kaboul ne s'y trompent pas : ces manifestants transis sont, pour l'essentiel, des fonctionnaires des ministères de l'intérieur et des finances, descendus dans la rue en service commandé.

Soudain, alors que le cortège s'écoule, le chef de l'Etat apparaît tête nue dans la bourrasque, tenant son couvre-chef à la main en un geste étonnamment humble. L'homme fort de l'Afghanistan serre des mains, tandis que les manifestants l'ovationnent.

Les manifestations auxquelles a donné lieu la « campagne » pour la désignation des membres de la Grande Assemblée ne pouvaient guère avoir un contenu politique précis : à quelques jours de la séance inaugurale de cette *loya jirgah*, chargée d'approuver la première Constitution républicaine de l'Afghanistan, nul ne pouvait encore donner la moindre indication sur ce texte, élaboré dans le plus grand secret, des mois durant, par une commission de vingt membres triés sur le volet par le chef de l'Etat. On ne savait même pas combien de députés compterait l'Assemblée !

Une seule certitude : aux côtés des quelque trois cent cinquante élus et d'une cinquantaine de personnalités siégeant ès-qualité — ministres, membres du comité central de la révolution, membres de la Cour suprême et du comité de rédaction de la Constitution, — des civils et des militaires désignés par le président de la République participent aux travaux de la *loya jirgah*. Ainsi M. Daoud a-t-il entendu atténuer l'incertitude pesant sur la composition de l'Assemblée.

Incertitude relative, néanmoins. Les représentants du peuple, en effet, n'ont pas été élus selon le mode occidental, mais désignés par acclamations à l'occasion d'assemblées de villages ou de quartiers : dans ces circonstances, la *notoriété compte* évidemment bien davantage que les opinions. Sur le plan idéologique, cela ne pouvait manquer de donner une assemblée fortement conservatrice imprégnée de toutes les nuances de l'esprit islamique, parfois progressiste chez certains élus urbains mais le plus souvent rétrograde.

Le « leader de la révolution », le président Daoud, a-t-il songé à rétablir l'équilibre par une « injection » massive dans l'Assemblée de militaires et de civils progressistes désignés par ses soins ? Bien que la *loya jirgah* ne soit nullement, dans la tradition historique afghane, une institution de nature démocratique (1) le chef de l'Etat ne souhaitait certainement pas prêter *le flanc aux accusations de « manipulation »* ou de *« pseudo-consultation »* que des adversaires intérieurs ou des observateurs étrangers étaient décidés à lui adresser. La *« démocratisation »* du pays n'était-elle pas — avec la lutte contre la corruption — un des objectifs annoncés de la *« révolution »* du 17 juillet 1973 !...

Mais, surtout, l'homme que la presse anglo-saxonne *avait naguère* surnommé *« le prince rouge »* n'est peut-être pas désolé d'être en présence d'une « chambre introuvable ». M. Daoud a été porté sur le devant de la scène par une poignée de jeunes *officiers* progressistes, voire communisants, dont la conjuration avait peut-être un peu facilement réussi et qui, ne sachant trop quoi faire du pouvoir, l'ont remis au plus prestigieux des militaires afghans (2). Or, depuis plusieurs mois, le nouvel *homme* fort du pays a entrepris de mettre à l'écart les éléments les plus avancés. Des ministres, des gouverneurs, des commandants militaires, ont, ainsi, dû se retirer.

Sur le plan institutionnel, cette évolution s'est manifestée, assez rapidement, par la mise en veilleuse du mystérieux comité central — sorte de conseil de la *révolution, composé d'une dou*zaine de jeunes officiers — au profit du gouvernement, et surtout du président. Celui-ci, qui cumule les fonctions de chef de l'Etat et du gouvernement, de ministre des armées et des affaires *étrangères, dirige désormais* le pays avec une équipe de conseillers et de jeunes ministres dont il exige le dévouement à sa personne plutôt que des brevets de progressisme.

construisant des routes et des infrastructures de toute nature, offrant ses compétences en matière de planification économique et de prospection géologique, déversant sur le pays des centaines de techniciens... Bien que les chefs de gouvernement qui se sont succédé à Kaboul de 1963 à 1973 aient eu à cœur de faire également contribuer l'Occident — et notamment les Etats-Unis *et l'Allemagne fédérale — au dé*veloppement du pays, le poids de la présence soviétique ne pouvait qu'inquiéter ce nationaliste sourcilleux que demeure, par-delà les changements de régime, M. Daoud. Il s'efforce, aujourd'hui, d'échapper à la relative « finlandisation » de son pays en se tournant vers un autre candidat à l'hégémonie dans cette partie du continent *asiatique, l'Iran. Le président* afghan a obtenu des prêts si importants du chah que Téhéran a supplanté Moscou comme premier bailleur de fonds de Kaboul.

Si l'on ajoute à cela une amélioration des relations, depuis longtemps médiocres, entre l'Afghanistan et le Pakistan (3), le président Daoud a donc quelques succès à son actif.

*Il y a quelques mois, la mon*naie locale a été réévaluée de 40 % par rapport... au dollar. Est-ce d'avoir fait de l'afghani la devise... la plus forte du monde qui donne à M. Daoud la certitude qu'il jouit de la confiance de ses concitoyens ? L'afflux des aides étrangères, bien au-delà de ce que le pays peut absorber ; les envols de fonds de près d'un million de travailleurs afghans émigrés — surtout en Iran, mais aussi dans le Golfe, au Pakistan et en Inde ; les excédents de la balance des comptes, et, enfin, les bénéfices, moins avouables, que vaut au pays le trafic du pavot vers les nations voisines : autant de sources d'enrichissement pour l'Afghanistan.

Mais la prospérité du pays n'est pas nécessairement celle de ses habitants. L'Afghanistan fait partie des vingt-cinq nations les *plus pauvres du monde, et le* revenu annuel moyen est estimé à 80 dollars par tête. Quatre années successives de bonnes récoltes ont quelque peu éloigné le spectre de la famine chez ce peuple demeuré paysan à 80 % (4). *Mais chacun sait, ici, qu'un hiver* sans neige ou un printemps sans pluie provoquerait une catastrophe comparable à celle de 1972. Or bien peu a été fait, depuis trois ans et demi que la République a été instaurée, pour améliorer le *sort des Afghans*. Kaboul se modernise, mais les surfaces irriguées s'accroissent peu. Le réseau de routes asphaltées s'allonge, mais aucun emploi industriel n'a été créé. Ce régime, comme le précédent, semble hésiter à donner le coup de pouce qui ferait définitivement sortir l'Afghanistan de sa torpeur quasi médiévale. Sage prudence, sera-t-on tenté de dire. Voici un pays sans bidonvilles, sans mendiants, sans la déplorable « clochardisation » et sans cette ostentation de la consommation de la part des riches qui sont le lot ordinaire des pays lancés dans un *développement trop rapide. Voici* un pays où la société traditionnelle, paternaliste, protège, relativement, les plus faibles...

Le président Daoud est déjà venu à bout de cinq ou six « complots » — disqualifiés comme « réactionnaires » — depuis son retour au pouvoir en 1973. Le dernier remonte à décembre. Enfermé dans le sombre palais pseudo-médiéval qu'il a hérité de son prédécesseur, au centre de Kaboul, il ne paraît guère entendre la rumeur des mécontentements qui montent du pays : notables empêchés de faire des affaires par les mesures « socialisantes » prises ces dernières années ; Kabouli victimes de la rénovation urbaine ; paysans de plus en plus à l'étroit *sur leurs terres ;* étudiants et jeunes officiers rêvant d'améliorer le sort du peuple... Il est à craindre que la *loya jirgah* ne se fasse pas l'écho de toutes ces protestations.

Tout changer pour tout garder

Est-ce à dire que le président afghan a mis au rencart un de ses objectifs proclamés, qui était de faire des « *réformes* » ? Les quel*ques mesures importantes prises* en 1974 et en 1975 — nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, réforme agraire — demeureront-elles sans suite ? Beaucoup d'observateurs créditent, au contraire, l'actuel chef de *l'Etat d'excellentes intentions. Ils* le situent dans la ligne des monarques qui, au début de ce siècle, cherchèrent à moderniser le pays. Il semble, pourtant, que ses déclarations favorables à une « *économie socialisante* » s'espacent. *Elles pourraient céder le pas à* des proclamations en faveur d'un progressisme « *islamique* » — pavillon susceptible de recouvrir les marchandises les plus diverses...

M. Daoud — unanimement reconnu comme un politicien avisé et un fin connaisseur de la réalité de son pays — cherche, sans trop s'embarrasser de dogmatisme, à naviguer entre les deux écueils sur lesquels se sont brisés, à un demi-siècle d'intervalle, deux chefs d'Etat afghans : *le « volontarisme »*, qui conduisit le roi Amanoullah à brûler, entre 1919 et 1929, les étapes de la réforme, dressant contre lui les milieux traditionalistes musulmans, et, finalement, le peuple tout entier ; *et l'immobilisme, qui finit par per*dre le très débonnaire Zaher Shah, et, avec lui, la monarchie.

La monarchie, mais pas la famille royale ! La chute du souverain, en 1973, a été à peu près unanimement applaudie par les Afghans.

Mais ceux-ci avaient-ils pris conscience que le pouvoir était remis à un homme rien moins que « neuf » ? Neveu de Nader Shah — vainqueur des Anglais en 1919, deux fois héros national, roi de 1929 à 1933 et père du souverain déposé en 1973 ; membre du clan pashtoun des Mohammedzai, qui régnait sur l'Afghanistan depuis 1826 ; de surcroît ancien premier ministre, et, en quelque sorte, « régent » du pays de 1953 à 1963 : pouvait-on penser que M. Mohammed Daoud — dont on savait, à Kaboul, qu'il attendait son heure — se convertirait sans arrière-pensée à l'idée républicaine ? Toujours est-il que les personnes de la lignée royale ont, dans l'ensemble, gardé les positions qu'elles occupaient avant le coup d'Etat ; que l'ancien souverain reçoit, dans son exil romain, une liste civile apparemment confortable ; et que d'aucuns supputent déjà les chances de succession au pouvoir du général Abdul Wali, ancien bras *droit de Zaher Shah, arrêté lors* du coup d'Etat et libéré il y a quelques mois — une remarquable intelligence politique, dit-on, mais aussi cousin germain de l'ancien roi... et de l'actuel président. Dans sa retraite italienne, Zaher Shah *médite peut-être sur ce précepte* du « *guépard* » de l'écrivain Lampedusa : « *Tout changer, pour tout garder !* »

Le surnom de « *prince rouge* » avait, en partie, été donné à M. Daoud en raison de sa politi*que étrangère favorable à Moscou* entre 1953 et 1963. La conclusion, en 1964, contre le vœu de Kaboul, du pacte militaire de Bagdad, dont faisait partie l' « *ennemi héréditaire » pakistanais ;* le refus de Washington de moderniser l'armée *afghane* : autant de raisons qui l'avaient alors poussé à faire entorse au non-alignement rigoureux dont il se réclamait, et à se tourner vers *Moscou*.

L'Union soviétique n'avait guère hésité à répondre à l'invite, équipant et suréquipant l'armée,

JEAN-PIERRE CLERC.

(Jeudi 3 février.)

(1) La « loya jirgah » est, à l'origine, l'assemblée des chefs des tribus pashtoun dominant le sud du pays. Elle a été convoquée à de nombreuses reprises dans l'histoire de l'Afghanistan, le plus souvent pour confirmer le pouvoir d'un roi récemment monté sur le trône. La dernière grande assemblée traditionnelle avait été réunie en 1964. Elle avait approuvé la Constitution octroyée par Zaher Shah, qui prévoyait l'élection d'un Parlement. L'un des premiers actes de gouvernement de M. Daoud, en juillet 1973, avait été la dissolution de ce Parlement.

(2) Le sardar Mohammed Daoud avait été commandant en chef de l'armée afghane. De surcroît, comme premier ministre, il était particulièrement intéressé à la modernisation des forces militaires du pays.

(3) L'Afghanistan ne conteste pas le tracé de sa frontière avec le Pakistan, la « ligne Durand-Mortimer », qui remonte à 1893, époque de la colonisation anglaise aux Indes, et où Londres avait, de surcroît, établi son protectorat sur Kaboul. Il ne cesse de revendiquer le droit à l'autodétermination pour les provinces pakistanaises peuplées de Pathans, qu'il englobe sous l'appellation de « Pachtounistan ».

(4) Les estimations officielles faisant état de 16 à 18 millions d'habitants paraissent fortement « gonflées ». Selon des sources étrangères, cette population serait de 10 à 12 millions de personnes dont 1 à 2 millions de nomades. Un recensement, le premier de l'histoire du pays, est en préparation sous l'égide des Nations unies.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

Chine

Une nouvelle politique militaire est mise au point à Pékin

(Suite de la première page.)

A première vue, la nature des organisations représentées aux réunions qui viennent de se tenir à Pékin — comme les trois expériences nucléaires réalisées depuis la mort de Mao — laissent supposer que le nouveau président du P.C. et ceux qui l'entourent sont prêts à donner l'avantage à la mise au point et à la production d'armements modernes, et perfectionnés, plutôt qu'à l'entretien indéfini de troupes innombrables dotées d'un équipement élémentaire, sinon désuet. Tous les chefs de l'armée, y compris ceux à qui le commandement d'importantes garnisons donne une autorité politico-géographique rien moins que négligeable, s'accommoderont-ils de ce choix ?

La publicité exceptionnelle donnée à cette rencontre entre les dirigeants politiques et les hauts responsables de la défense nationale est sans doute destinée à créer une impression d'harmonie dans les instances les plus élevées du régime, d'autant plus nécessaire que de graves questions d'« *organisation* » restent en suspens. Pour s'en tenir au domaine militaire, le poste de chef d'état-major général des forces armées — *occupé par M. Teng Hsiao-ping* jusqu'à sa destitution, en avril — reste sans titulaire.

Parallèlement, la campagne de condamnation de la « *bande des quatre* » donne des signes d'essoufflement. Dans son numéro de *samedi*, *le Quotidien du Peuple* a reproduit un article du dernier numéro du *Drapeau rouge* critiquant « *certains camarades* » « *qui n'ont pas une compréhension suffisante de la gravité de cette lutte* » et « *sous-estiment l'influence néfaste exercée par les inepties révisionnistes contre-révolutionnaires de la « bande des quatre »*. L'organe du P.C.C. revient à la charge sur le même thème, ce lundi 7 février, avec un éditorial — conjoint au *Drapeau rouge* et au journal de l'armée, *Libération* — qui précise le sens de ces mises en garde. Ce texte, curieusement, ne dit mot de la lutte de classes, mais parle beaucoup de la lutte de lignes. S'appuyant sur une citation de Mao suivant laquelle « *la compréhension progressive de la contradiction entre socialisme et capitalisme* » constitue « « *le sujet principal* » et l' « *axe* », ses auteurs affirment : « *Approfondir notre dénonciation de « la bande des quatre », voilà à l'heure actuelle notre sujet principal et notre axe.* »

Mais la dénonciation des « quatre » et de leurs méfaits n'est présentée que comme un moyen d'atteindre les objectifs « *de stabilité et d'unité* » fixés par le président Hua, et de réaliser les tâches de l'édification économique. Un appel très ferme est lancé à la discipline, et les cadres sont invités à « *prendre leurs responsabilités* », à « *participer personnellement au travail* » et à « *renforcer le travail idéologique et politique de manière convaincante et concrète* ».

Sans doute ces consignes de discipline et d'unité — chaque *citoyen chinois est littéralement* prié de « *se mettre au pas* » — sont-elles en partie destinées à conjurer les tensions sous-jacentes au sein du régime. Elles paraissent surtout répondre à des manifestations de lassitude dans le développement de la campagne en cours. Ces manifestations sont d'autant plus préoccupantes qu'elles risquent de faire tourner court l'opération de mobilisation des énergies lancée à partir de la critique et de la dénonciation des dirigeants déchus. En bref, le danger pour M. Hua Kuo-feng est ni plus ni moins de voir l'appel qu'il a lancé à un effort exceptionnel pour la réalisation des tâches énumérées dans son discours à la conférence nationale sur l'agriculture, se heurter à la force d'inertie d'une société fondamentalement paysanne, peu encline au changement.

ALAIN JACOB.

(Mardi 8 février.)

PROCHE-ORIENT

Égypte

Un texte renforçant l'arsenal répressif sera soumis à référendum le 10 février

Violente attaque de M. Sadate contre les nassériens

De notre correspondant

Le Caire. — Pendant la retransmission du discours radiotélévisé de cent dix minutes prononcé le jeudi 3 février par le président Sadate, le chef de l'État égyptien a signé le décret fixant au jeudi 10 février le référendum par lequel les Egyptiens sont *invités à avaliser un texte* aggravant les peines prévues en cas de manifestations ou de fraude. Ces mesures ne seront pas rétroactives. Dans la *conjoncture* actuelle, elles visent au premier chef les opposants nassériens ou marxistes.

Sur le plan social, le Raïs n'a annoncé qu'une seule décision de portée pratique. Mais elle concerne la majorité des Egyptiens : à l'avenir, les exploitants possédant moins de 3 feddans (1 hectare un tiers) et les contribuables ayant un revenu annuel inférieur à l'équivalent de 5 000 F ne paieront plus d'impôts.

Prononcée deux semaines après les troubles qui ont ébranlé les villes égyptiennes et fait quatre-vingts morts, l'allocution présidentielle a été écoutée plus qu'aucune autre depuis le conflit de 1973. La vigueur extrême avec *laquelle le Raïs a critiqué le nassérisme* a stupéfié nombre d'Egyptiens, mais elle a levé définitivement une ambiguïté que M. Sadate *avait lui-même entretenue* jusqu'ici.

Désormais on saura qu'aux yeux du président égyptien « *il n'y a plus de distinction entre les communistes et les héritiers de Nasser* ». Mieux encore : « *Il n'y a plus de nassériens, mais seulement des rancuniers.* » « *Nasser*, a-t-il dit encore, *est mort lors de sa défaite de 1967.* »

En dénonçant les nassériens et en les associant à ses pires ennemis, les communistes, M. Sadate, qui ne peut ignorer que, politiquement ou sentimentalement, une bonne partie des Egyptiens sont restés attachés au souvenir du premier Raïs, risque de grossir les rangs de ses détracteurs. Mais cette clarification de l'orientation du régime égyptien, ainsi que les propos du président portant en filigrane une inimitié de plus en plus vive à l'endroit des Soviétiques, plairont en Occident, et surtout dans les cours de la péninsule Arabique. L'accentuation de l'anticommunisme est aussi de nature à apporter au Raïs le soutien non négligeable de divers courants islamiques intégristes qui, jusqu'à présent, se sont montrés *réservés ou hostiles à son* égard.

A partir de maintenant, les personnes participant à des « *grèves, manifestations, destructions ou occupations de biens* » ou appartenant à des « *organisations secrètes* » seront passibles des travaux forcés à perpétuité. La même peine, mais à temps, sera infligée aux fraudeurs fiscaux. Tout Egyptien a trois mois pour informer l'État de tout ce qu'il possède. « *Accapareurs* » et « *éléments subversifs* » seront sanctionnés.

Dans l'immédiat, ce sont essentiellement *les militants* nassériens ou marxistes qui sont visés. Selon le Raïs, le Rassemblement progressiste (quatre députés au Parlement) *de M. Khaled Mohieddine* a été seulement « *utilisé* » par les « *comploteurs* ». Mais dans son emportement M. Sadate a regretté *de ne pas avoir écarté* toute la gauche de la vie politique lors des événements de mai 1971, qui furent suivis de l'arrestation des principaux dirigeants nassériens amis de Moscou. (Ils ont tous été libérés depuis, à l'exception de deux d'entre eux.)

Aujourd'hui, la gauche légale, malgré la suspicion du chef de l'État à son égard, est en principe assurée de pouvoir survivre, puisque celui-ci « *ne reviendra ni sur la liberté ni sur la vie démocratique* ». Comment, en effet, rendre crédible le retour au multipartisme sans une formation de gauche ?

Dès l'avant-veille du discours, on savait que l'expérience de libéralisation en cours ne serait pas remise en question : une rencontre entre le Raïs et des étudiants, au cours de laquelle ceux-ci s'en prirent avec une violence inouïe à l'ensemble de la *politique* du régime, a été, à l'étonnement général, intégralement radiotélévisée.

Le contraste entre la volonté de restaurer le pluralisme et la décision d'alourdir l'arsenal répressif a été illustré par cette formule du président aux étudiants : « *Notre démocratie aura des dents.* »

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Samedi 5 février.)

Israël

La rencontre à Genève entre MM. Rabin et Houphouët-Boigny est présentée comme un important succès diplomatique

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Un mini-Entebbe électoral !* » C'est en ces termes que beaucoup d'Israéliens *ont commenté, dès qu'ils en eurent* connaissance, le vendredi après-midi 4 *février*, la rencontre *que* venait d'avoir, à Genève, M. Itzhak Rabin avec le président de la Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny.

La rencontre, qui avait été *tenue secrète*, a, *apparemment*, été préparée comme une véritable opération militaire. Les membres du gouvernement n'en ont été informés que dans l'après-midi de jeudi, alors que, deux semaines plus tôt, le directeur du cabinet du premier ministre avait mis au point, avec un proche collaborateur du président ivoirien, les détails de l'entrevue. C'est en décembre que M. Houphouët-Boigny avait exprimé le souhait de s'entretenir avec M. Rabin.

La rupture de 1973

Le président du conseil israélien, accompagné d'un nombre très réduit de collaborateurs, avait *quitté l'aéroport Ben-Gourion* à 2 heures du matin dans la nuit de jeudi à vendredi, à bord d'un petit avion de fabrication israélienne. A 10 heures, vendredi, il était accueilli par le président Houphouët-Boigny dans la villa de l'ambassadeur ivoirien, dans la banlieue de Genève. Le directeur général adjoint du ministère israélien des affaires étrangères, M. Moshe Allon, a servi d'interprète. Les deux interlocuteurs se sont séparés à 13 heures, après avoir apposé leur signature sur un communiqué commun.

Une partie seulement de ce document, qui constitue une adhésion de la Côte-d'Ivoire aux thèses de Jérusalem sur les conditions dans lesquelles devrait s'engager la négociation de paix, a été révélée de source israélienne. On indique, à Jérusalem, que MM. Houphouët-Boigny et Rabin estiment, dans leur communiqué, que cette négociation doit être fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, lesquelles ne prévoient pas la participation de l'O.L.P. aux négociations de paix.

Telle *qu'elle* a été présentée aux Israéliens, la rencontre de vendredi à Genève marquerait un important succès diplomatique puisque la Côte-d'Ivoire, qui entretenait naguère des rapports très amicaux avec Israël, s'était ralliée au camp arabe, comme la plupart des pays du tiers-monde, lors de la guerre d'octobre 1973, et avait rompu ses relations diplomatiques avec Jérusalem.

Des entretiens sont prévus avec d'autres chefs d'État africains

L'entretien secret de vendredi *pourrait donc marquer une évolution* favorable des rapports israélo-ivoiriens, mais M. Rabin a tenu à préciser, dès son retour en Israël, qu'il ne fallait pas s'attendre à une reprise imminente des relations diplomatiques. Cependant, a-t-il indiqué, les contacts devraient se multiplier à tous les niveaux, et surtout aux plus élevés. Prenant la parole à une assemblée de kibboutz, dans la nuit de vendredi, le premier *ministre* a annoncé que *des* rencontres avec d'autres chefs d'Etat africains étaient prévues, sans toutefois *donner la moindre précision sur l'identité de ses futurs* interlocuteurs ni sur les dates des rendez-vous.

Les révélations faites par M. Rabin *mettent* en lumière les initiatives des deux plus importants dirigeants de l'Afrique noire francophone dans le conflit du Proche-Orient. Une divergence semble toutefois se dessiner : alors que M. Senghor, qui a rencontré à Paris des représentants du Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne, et des délégués de l'O.L.P., paraît soutenir une participation palestinienne aux pourparlers de paix, M. Houphouët-Boigny, en se référant aux résolutions 242 et 338, et en choisissant de s'entretenir avec M. Rabin, paraît se rallier à la thèse du gouvernement israélien.

M. Rabin a toutefois laissé entendre que le président ivoirien ne lui avait pas paru insensible à l' « ensemble » des arguments arabes. M. Houphouët-Boigny avait rencontré récemment à Genève une délégation de l'O.L.P.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lundi 7 février.)

[N. D. L. R. — C'est le 25 janvier dernier que M. Houphouët-Boigny a rencontré à Genève le Dr Issam Sartaoui, chargé par M. Arafat des contacts secrets avec les Israéliens. On apprenait alors de bonne source que le président ivoirien avait assuré le représentant de l'O. L. P. que les relations diplomatiques ne seraient pas rétablies entre Abidjan et Jérusalem avant que M. Rabin n'adopte une « attitude positive » à l'égard du problème palestinien.]

AMÉRIQUES

Pérou

Des élections générales pourraient avoir lieu en 1980

Le gouvernement de *Lima a publié*, le dimanche 6 février, un plan de quatre ans qui évoque la nécessité « d'institutionnaliser les réformes du régime » et prévoit des élections générales à une date qui n'est cependant pas précisée. On estime dans les milieux politiques *que cette consultation pourrait avoir lieu en* 1980. Les réformes envisagées par le plan quadriennal sont d'autre part plus techniques que structurelles, ce qui confirme l'influence grandissante des secteurs conservateurs des forces armées.

De notre correspondant

Lima. — Les militaires péruviens ont-ils l'intention de remettre le pouvoir aux civils ? Cette question fait aujourd'hui l'objet des conversations politiques à Lima. Les indices d'une évolution en ce sens existent. La presse évoque la perspective d'élections municipales cette année. Répondant, à la fin de l'année dernière, lors d'une conférence de presse, à une question du correspondant du *Monde* à Lima, le président Francisco Morales Bermudez déclarait que, dans un délai de trois à quatre ans, le gouvernement ferait « *participer progressivement les civils du pays* » au pouvoir politique en vue de « *le leur remettre* ». Il annonçait également qu'une commission composée de *militaires terminait l'élaboration* d'un « *plan politique* ».

L'idée d'un retour aux casernes a, récemment, gagné du terrain au sein même des forces armées. A l'époque du président Velasco Alvarado, le concept d' « *élections traditionnelles* » était l'objet de tous les anathèmes. Pour *les officiers* radicaux, la « *démocratie représentative* » — fréquemment interrompue, d'ailleurs, par des *coups d'État — s'était souvent* limitée, au Pérou, à une série de pactes douteux entre appareils de partis totalement coupés des réalités du pays. Soumises à l'influence des « *caciques* » locaux, les élections n'étaient qu'apparemment démocratiques : lors de la dernière consultation électorale, en 1963, il y avait à peine deux millions de votants, pour une population estimée alors à 13 millions. Seules les forces armées, poursuivaient-ils, étaient à même de réaliser les réformes dont le pays avait besoin.

Les termes du débat ont changé. D'une part, les militaires aux commandes depuis plus de huit ans doivent faire face à l'usure, classique, du pouvoir. De plus, le gouvernement des forces armées, face à la crise économique, cherche, désormais, avant tout, à retrouver la confiance des investisseurs, nationaux et étrangers. Ces officiers ont, il y a quelques mois, demandé et obtenu, le départ de ministres radicaux qui faisaient, estimaient-ils, obstacle à la nouvelle stratégie économique. Ils vont, désormais, *au bout de* leur raisonnement : ils affirment que seul le retour des civils au pouvoir restaurera la *confiance des milieux financiers*. Ils soulignent, également, que la permanence des militaires au gouvernement risque de mettre en péril l'unité des forces armées à une heure où le pays fait face, à ses frontières, à une situation délicate.

Mais de quelle façon transférer le pouvoir ? Le président Morales a exclu des « *élections traditionnelles* ». Il voudrait « *commencer à essayer* » des formules nouvelles « *au niveau local* ».

Ballons d'essai

Les militaires sont-ils unis sur cette question ? Rien n'est moins sûr, bien que la nécessité de trouver une solution soit reconnue de tous. Le président Morales Bermudez, le général Arbulu, premier ministre, et plusieurs chefs de régions militaires devraient quitter le service actif à la fin de cette année.

Le général Morales abandonnera-t-il le pouvoir l'année prochaine ? Des ballons d'essai sont parfois lancés en faveur de l'élection d'une Assemblée constituante et de la nomination à la présidence d'un militaire à la retraite. *L'actuel chef de l'État serait* un candidat tout indiqué. Mais d'autres généraux retraités n'hésitent pas à affirmer, en privé, que, dans ce cas, on les trouverait sur les rangs.

Sur quelles forces pourrait s'appuyer l'actuel président ? En autorisant le retour au Pérou de plusieurs personnalités conservatrices liées à l'ancien régime et qui étaient en exil, en permettant la déportation d'officiers radicaux « vélasquistes », en remettant en cause plusieurs réformes de la « *première phase de la révolution* », le général Morales Bermudez semble avoir *délimité* un espace politique. Mais de quelle marge disposera-t-il face aux officiers « durs » qui contrôlent des postes importants au sein du gouvernement ou à la tête de régions militaires ?

On estime souvent à Lima que l'expulsion d'officiers généraux « vélasquistes » a été décidée à la majorité au sein des forces armées, sans que le président ou le premier ministre l'aient forcément approuvée. Bien que cédant progressivement aux pressions des officiers les plus conservateurs, le chef de l'Etat ne serait pas prêt, pour autant, à *s'aligner sur eux* en acceptant le démantèlement de la « révolution », et une « remise en ordre » inspirée de l'*exemple de certains* pays du sud du continent.

Les secteurs centristes de l'époque « vélasquiste », quant à eux, n'excluent pas un rapprochement avec l'APRA. *La* vieille Alliance pour la révolution américaine apporterait, dans l'opération, son *poids* électoral. Elle apparaîtrait, ainsi, plus acceptable aux yeux d'une armée anti-apriste depuis 1932. Une telle formule, qualifiée de « *rassemblement de la droite populiste* » par ses adversaires et d' « *ébauche d'un mouvement social-démocrate* » par ses promoteurs constituerait l'alternative à un « front des gauches », que la crise économique réunira vraisemblablement. Le général Mercado Jarrin, autre *militaire à la retraite*, qui avait été premier ministre de 1973 à 1975, pourrait en prendre la tête.

Chacun se place donc en vue d'une éventuelle consultation électorale ; mais aucune organisation n'a encore rendu public un programme susceptible de venir à bout de la crise économique — problème évidemment prioritaire. Dans les états-majors des formations de droite, on se contente d'affirmer que le retour des civils au pouvoir « *restaurera la confiance* » du secteur privé. Les milieux industriels, qui, après huit ans de « *processus révolutionnaire* », paraissent *n'avoir* rien appris et rien oublié, réclament un démantèlement quasi total des réformes des années antérieures. Un tel *pas en* arrière aurait sans doute pour conséquence un regain de l'agitation sociale et de la répression, comme dans d'autres pays de la région. Face à une droite réactionnaire, à des partis sans imagination, à une gauche atomisée, à une crise économique dont personne — et surtout pas l'opposition — ne voit comment sortir, les forces armées sont, aujourd'hui, elles-mêmes très perplexes.

THIERRY MALINIAK.

(Mardi 8 février.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

LUNDI 31 JANVIER

LONDRES. — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf arrêtent une position commune sur le Proche-Orient et les suites de la conférence d'Helsinki.*

MOSCOU. — *Selon des témoins suédois, un homme se suicide par le feu sur la place Rouge. Cette information sera démentie plus tard par les autorités soviétiques.*

PRAGUE. — *Les autorités tchécoslovaques affirment qu'elles ne banniront pas les signataires de la Charte 77.*

SALISBURY. — *Quatre cents écoliers noirs rhodésiens sont enlevés par des maquisards nationalistes au cours de la nuit du 30 au 31 janvier et acheminés sur le Botswana.*

MARDI 1er FÉVRIER

PARIS. — *Mort de Mgr Rodhain, président du Secours catholique français. Il était âgé de soixante dix-sept ans.*

— *M. Giscard d'Estaing juge avec sévérité l'attitude de Jacques Chirac qui vient de repousser les propositions de M. d'Ornano visant à constituer, à Paris, des listes d'union de la majorité.*

— *L'ancien ambassadeur de France au Vatican, M. Gérard Amanrich tue sa femme et ses deux enfants avant de se livrer à la police.*

DILI. — *Un diplomate australien affirme que près de cent mille personnes auraient été massacrées par les forces indonésiennes lors de l'annexion de Timor oriental par l'Indonésie.*

FREETOWN. — *L'état d'urgence est proclamé et le couvre-feu est imposé sur l'ensemble de la Sierra-Leone après des affrontements entre manifestants progouvernementaux et étudiants demandant la démission du chef de l'Etat.*

MERCREDI 2 FÉVRIER

KHARTOUM. — *Une tentative de mutinerie est déjouée à l'aéroport de Juba, dans le Sud-Soudan.*

NEW-DELHI. — *M. Jagjivan Ram, ministre de l'agriculture, se retire avec éclat du gouvernement et du parti du Congrès.*

JEUDI 3 FÉVRIER

ADDIS-ABEBA. — *Des éléments opposés au Conseil militaire provisoire (DERG) déclenchent une épreuve de force dans les quartiers militaires du Conseil. Cette tentative de coup d'Etat est écrasée par les éléments les plus radicaux de la junte, qui prennent le pouvoir. Le général Teferi Bante, président du DERG, ainsi que six autres personnes sont tuées au cours des affrontements.*

DAR-ES-SALAAM. — *M. Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, arrive dans la capitale tanzanienne, première étape d'un voyage en Afrique.*

MADRID. — *Le secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Carrillo, est nommé par l'opposition démocratique dans l'une des commissions chargées de négocier directement avec le gouvernement.*

MOSCOU. — *M. Alexandre Guinzbourg, qui gère en Union soviétique un fonds d'aide aux familles de détenus politiques ou d'opposants privés de travail, est arrêté par le K.G.B.*

VENDREDI 4 FÉVRIER

PARIS. — *Fin du « sommet » franco-allemand commencé la veille. M. Giscard d'Estaing annonce que Paris et Bonn renforceront désormais leur coopération dans le domaine de la conjoncture économique grâce à une concertation périodique, « par exemple trimestrielle ».*

Une déclaration commune sur les problèmes monétaires et énergétiques est adoptée, affirmant notamment l'intention des deux gouvernements de faire au conseil européen, avant la fin de 1977, des propositions tendant à harmoniser les politiques économiques des Etats membres de la Communauté.

Paris et Bonn affirment enfin leur volonté commune « de ne pas favoriser la prolifération d'armes nucléaires » et de poursuivre leur échange de vues à ce sujet.

GENEVE. — *La conférence des Nations unies sur le droit d'asile territorial se sépare sur un constat d'échec après plus de trois semaines de débats.*

— *Entretiens « secrets » entre le président du conseil israélien, M. Rabin, et le président de la Côte-d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny.*

MOSCOU. — *M. Georges Krimsky, l'un des quatre journalistes de l'agence américaine Associated Press en poste à Moscou, est expulsé par les autorités soviétiques. M. Carter demande un rapport sur cette affaire au département d'Etat.*

PRAGUE. — *On apprend qu'une liste de deux cent huit nouveaux signataires de la Charte 77 vient d'être diffusée dans la capitale tchécoslovaque.*

SALISBURY. — *M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, refuse toute négociation avec les nationalistes, « instruments de l'impérialisme soviétique », et lance un nouvel appel aux Etats-Unis.*

WASHINGTON. — *Collision dans le métro de Chicago : onze morts et plus de deux cents blessés.*

SAMEDI 5 FÉVRIER

DAMAS. — *M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, rencontre M. Arafat. Il quitte le lendemain matin la Syrie pour l'Arabie Saoudite — où il s'entretient avec le roi Khaled — avant de poursuivre sa tournée au Proche-Orient à Beyrouth, où il demeurera toute la journée du 7 février.*

WASHINGTON. — *Le gouvernement américain expulse un correspondant de l'agence Tass.*

DIMANCHE 6 FÉVRIER

DAR-ES-SALAAM. — *Aux cérémonies marquant la naissance du nouveau parti unique de Tanzanie, le Parti révolutionnaire, M. Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, invité par le chef de l'Etat, M. Nyerere, qualifie M. Smith de « hors-la-loi ». Le président zambien, M. Kaunda, demande à Washington de reprendre l'initiative d'une négociation de paix sur le problème rhodésien.*

SALISBURY. — *Sept missionnaires catholiques blancs sont assassinés au cours de la nuit par des guérilleros nationalistes.*

LUNDI 7 FÉVRIER

PARIS. — *M. Giscard d'Estaing entreprend un voyage de deux jours en Bretagne pour « confirmer le caractère de priorité qui s'attache au développement de cette région ». La veille, deux attentats à l'explosif, revendiqués par le Front de libération de la Bretagne - Armée républicaine bretonne (F.L.B.-A.R.B.) avaient été commis à Rennes et à Redon.*

GENEVE. — *Ouverture de la trente-troisième session de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Un nouveau membre : l'Ouganda — à propos duquel un rapport d'Amnesty International, publié la veille, rappelle que depuis l'arrivée au pouvoir de M. Idi Amin Dada, les exécutions sommaires ont fait des dizaines de milliers de victimes.*

La révolution pétrolière en Arabie Saoudite

III. - Le Coran et le cimeterre

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Bien que l'Arabie Saoudite dispose de revenus fabuleux, la mise en œuvre de son plan quinquennal se heurte à de *nombreuses difficultés*, notamment la pénurie de main-d'œuvre. Les principaux *bénéficiaires* de la révolution pétrolière sont les firmes étrangères et la grande bourgeoisie saoudienne, mais d'autres couches de la population, en particulier la classe moyenne, profitent *également de la prospérité*. (Notre précédent numéro.)

Ryad. — *L'étranger* qui prendrait la peine de se rendre avant midi au gouvernorat de Ryad, vieux palais situé sur la place *centrale de la capitale*, serait le témoin d'un spectacle insolite pour lui, coutumier pour les Saoudiens. Il pourrait assister, sans la moindre vérification *d'identité*, au *majliss* (conseil) quotidien que tient le prince Sattam Ben Abdel Aziz, vice-gouverneur de la ville, l'un des nombreux demi-frères du roi Khaled.

Le salon d'apparat où se tient *la réunion* est une vaste pièce au plafond élevé, éclairée par de gigantesques lustres en cristal; le sol est recouvert de riches tapis d'Orient ; les fauteuils *dorés*, style XVII[e] siècle, alignés le long des murs, sont revêtus de tissus soyeux. Plusieurs dizaines d'hommes se tiennent assis ou debout, vêtus à la manière traditionnelle : longue robe blanche (le « *thawb* ») recouverte d'un manteau noir en forme de cape (le «*michlah*»), la tête enveloppée du «*ghoutra*», châle à carreaux *noirs ou rouges* retenu par le « *ogal* », un tour de tête noir en cordon tressé; le sabre ou le poignard recourbé suspendu à la *taille est serti ou non de pierres* précieuses, selon le statut social de celui qui le porte.

A son arrivée, le prince salue l'un après l'autre ses visiteurs, qui lui baisent l'épaule ou le front ou, plus familièrement, le nez. Pour la plupart de simples citoyens — Bédouins venus de la steppe ou petits boutiquiers de Ryad, agriculteurs, manœuvres ou fonctionnaires, — ils sont venus présenter une doléance, demander une faveur, une aide financière ou seulement se rappeler au bon souvenir du vice-gouverneur. Telle est la coutume tribale observée par les responsables de tout rang, en commençant par le roi, les princes et les ministres, qui règlent au jour le jour les problèmes que posent *leurs administrés*.

Entouré de ses principaux collaborateurs, le prince Sattam — la quarantaine, la moustache bien taillée, portant des lunettes d'écaille — écoute patiemment ses visiteurs, qui se présentent à tour de rôle, parcourt les documents qu'ils lui remettent, donne de brèves instructions à un secrétaire qui prend des notes. « *Est-ce une forme de démocratie directe ?* », demandons-nous au prince. « *Non, c'est la pratique de l'Islam* », répond-il d'un ton cassant, *comme si le mot de démocratie* l'avait irrité. Eduqué dans une université catholique des Etats-Unis, notre interlocuteur ajoute dans un anglais parfait : « *Notre système de gouvernement est le meilleur du monde ; il mériterait d'être appliqué dans tous les pays et à toutes les époques.* »

De même, les lois en vigueur, inspirées du Coran ou de la tradition, lui paraissent exemplaires : le consommateur d'alcool pris en flagrant délit est flagellé avant d'être emprisonné, le voleur récidiviste est amputé de la main, l'assassin est décapité à l'aide d'un cimeterre, la femme adultère — qui n'a pas *droit* à une *mise à mort* aussi « *noble* » — est lapidée. Il est vrai que ces sanctions, appliquées pour l'exemple sur la place publique, face au gouvernorat, sont infligées de plus en plus rarement.

Il est midi, la voix tonitruante du muezzin appelant les fidèles à la prière résonne dans la ville. Le vice-gouverneur, suivi des fonctionnaires et de ses visiteurs, se retire pour accomplir ses dévotions dans une pièce aménagée à cet effet, comme dans toutes les autres administrations de l'Etat. *Les rues perdent de leur animation.* Les « *moutawaoun* », les gardiens de la foi, sorte de police des mœurs, courent la badine à la main, hurlant « *salat ! salat !* » (prière), pour inciter les commerçants à fermer boutique, les piétons à presser le pas pour se rendre à la mosquée la plus proche.

La société saoudienne est un univers d'hommes. La ségrégation des sexes empêche la femme d'exercer la quasi-totalité des métiers. Il lui est interdit de *conduire une voiture, de se montrer* sans raison valable. Cloîtrée chez elle, elle ne sort, le plus souvent accompagnée par un mâle de sa *famille*, que pour *faire* ses emplettes. Vêtue de noir de la tête aux pieds, on l'aperçoit dans les souks soulevant un coin d'un voile épais (le *hegab*) pour examiner de près — coquetterie oblige ! — un tissu ou un bijou. *Pour éviter toute promiscuité*, les étudiantes, voilées dès la puberté, suivent les cours de leur professeur sur un écran de télévision.

L'islam puritain des Wahabites aurait-il réussi à figer la société saoudienne dans sa physionomie du dix-huitième siècle ? Rien n'est moins sûr. Si l'on se contente d'observations superficielles, les entorses aux mœurs risquent de paraître futiles : les autorités tolèrent la mise en vente de revues étrangères exhibant des photos de femmes légèrement vêtues, autorisent les magasins de confection à présenter des mannequins dans les vitrines et — suprême audace — exigent depuis peu que les passeports de femmes soient munis de photos d'identité.

Bien plus significative est l'évolution des mentalités. L'installation des premières écoles de filles, en 1960, avait provoqué des soulèvements armés, et celle d'un poste émetteur de télévision, en 1965, des émeutes populaires. Aujourd'hui, plus de cinq cent mille filles, presque aussi nombreuses que les garçons, fréquentent les établissements scolaires de tous cycles, et rares sont les foyers qui ne disposent pas du petit écran. Mieux, l'emploi de speakerines dévoilées, la diffusion de films dans lesquels figurent des femmes qui le sont également, ont cessé d'indigner les foules. Certes, les *cinémas* sont toujours interdits, mais les salles « clandestines » se multiplient dans les villes. La consommation de l'alcool en privé est tolérée, encore que seuls les privilégiés peuvent se payer le luxe d'acheter le whisky au marché noir, au prix de 300 à 500 francs la bouteille.

Modernistes et traditionalistes

Rares sont ceux qui doutent que le développement économique ne finira pas par miner les structures de la société saoudienne. L'urbanisation accélérée a déjà fait tomber en désuétude une institution pourtant authentiquement islamique : la polygamie. Les travailleurs des villes, déracinés *du désert* ou de la campagne, n'ont plus la possibilité d'entretenir deux épouses, encore moins quatre, comme les y autorise le Coran. L'afflux d'ouvriers étrangers, inaccoutumés au rigorisme de l'islam wahabite, vivant dans la promiscuité et souvent dans le besoin, a eu comme effet de favoriser la délinquance juvénile, voire la dissolution des *mœurs*.

C'est précisément pour résorber la pénurie de main-d'œuvre que la bourgeoisie saoudienne, surtout la grande, qui vit « à l'européenne » dans ses foyers, appelle de ses vœux l'émancipation de la femme. *Est-il logique* de condamner la moitié de la population au chômage alors que des centaines de milliers d'ouvriers étrangers ne suffisent pas à nos besoins, est-il logique d'éduquer des centaines de milliers de filles pour leur interdire ensuite toute activité ? écrivait en substance, il y a quelques mois, le quotidien *Oukaz*.

Ce journal qui, *autrefois*, publiait une docte étude « démontrant » que la terre était plate et immobile, tandis que le soleil tournait autour de notre planète, s'est fait, depuis lors, le porte-parole des réformistes sous l'impulsion de son nouveau directeur, le cheikh Ali Chabonkchi, riche hommes d'affaires, et de son rédacteur en chef, M. Rida Larry. Cibles d'une virulente campagne dans le journal *Al Madina*, qui avait exigé leur arrestation pour « *incitation à la débauche* », injuriés par des prédicateurs du haut des chaires des mosquées, ils n'ont pas été pour autant inquiétés. Et pour cause : ils bénéficient de la sympathie d'une bonne moitié des ministres — comme eux roturiers éduqués à l'étranger. Le clan « moderniste » au sein de la famille royale, le prince héritier Fahd en tête, en butte à l'aile « traditionaliste » de la dynastie, *a adopté dans la polémique une* attitude « neutre », d'autant plus significative qu'elle est rare dans un pays où la presse est tenue en tutelle.

Le récent épilogue de « l'affaire Hoda », qui a divisé l'opinion en déclenchant les passions, illustre bien le délicat équilibre qui prévaut au sein du régime. Répondant, en 1972, à un questionnaire d'un magazine, une fillette, alors âgée de douze ans, prénommée Hoda, avait eu le malheur d'écrire qu'elle « aimait » (sous-entendu, *sa voix*) *le grand chanteur populaire* Talal Maddahe. Le cheikh Nasser ben Rached, directeur de l'éducation féminine, la couvrit d'opprobre pour son « impudeur », avant de la mettre sur la liste noire de tous les établissements scolaires du royaume. Hoda dut changer de nom et de ville, afin de pouvoir poursuivre ses études.

Quand elle voulut, récemment, s'inscrire à l'université, elle fit appel à l'aide du rédacteur en chef de l'*Oukaz*, M. Larry, qui prit publiquement sa défense en dénonçant l'« obscurantisme » du vénérable cheikh Nasser, lequel riposta avec la même vigueur dans le quotidien *Al Madina*. La controverse s'envenima, enflamma les milieux religieux. Saisi de l'affaire, le conseil des ministres décida de « réhabiliter » Hoda en lui permettant de s'inscrire à l'université sous son vrai nom. Le rédacteur en chef d'*Oukaz* a été arrêté pour « outrages » à un haut fonctionnaire, et relâché une semaine plus tard sans autre forme de procès. Ce « match nul », *apparemment fantaisiste*, a permis en réalité de sauver tout à la fois les apparences et la cohésion de l'équipe dirigeante.

Si des lézardes sont apparues dans l'édifice de la société traditionnelle, les fissures dans celui des institutions, tout aussi anciennes, sont à peine perceptibles à l'œil nu. La presse observe à cet égard un silence, si l'on peut dire, religieux. Il est malséant ici d'évoquer l'absence de Constitution alors que le royaume, vous fera-t-on remarquer sèchement, *est doté de la meilleure du monde* : le Coran. Tout au plus des éléments éclairés consentent-ils à parler d'une « *charte fondamentale* » qui s'inspirerait des livres saints, pour codifier les droits et les devoirs des citoyens, les rapports entre ceux-ci et les gouvernants.

Telle est, depuis les années 50, la principale revendication politique d'une bourgeoisie qui espère, par ce biais, s'associer à un pouvoir qui lui échappe largement.

Il est vrai que la disparition du *nassérisme, en tant que force* politique dominante au Proche-Orient, le fantastique enrichissement de la bourgeoisie, comblée de faveurs, une meilleure intégration de ses représentants dans les centres de décision économique, notamment dans l'administration, ont eu comme effet de désarmer les contestataires issus de ses rangs. Le prince Talal, qui avait, dans les années 60, levé l'étendard de la révolte *en* faveur d'une république parlementaire, avant de se réfugier au Caire, est aujourd'hui l'un des plus grands hommes d'affaires de Ryad. Réintégré, si non récupéré par le système, il déclare à qui veut bien l'entendre, qu'il « *ne fait plus de politique* ». Après avoir connu une longue période de turbulences, la monarchie saoudite est aujourd'hui l'un des très rares régimes du Proche-Orient qui ne se heurte à aucune opposition organisée, publique ou clandestine, dont on connaisse l'existence.

Le fonctionnement du régime, incarné dans la famille régnante, *seule à détenir* les leviers de commande, demeure largement un mystère. L'une des rares parties visibles de l'iceberg est le conseil des ministres, qui constitue plutôt un rassemblement de technocrates. L'émir Fahd, prince héritier et vice-président du conseil, est le véritable chef de l'exécutif. Il dispose vraisemblablement du consensus de milliers de princes pour faire ratifier ses décisions par le roi Khaled, monarque débonnaire qui lui a délégué l'essentiel de ses prérogatives dès son *accession* au trône, en mars 1975.

Le prince Fahd est également le chef d'un clan, celui des « sept frères Sudeiri » — fils du fondateur du royaume, le roi Ibn Saoud, et de la même mère, issue de la famille Sudeiri, — qui contrôle, entre autres, le ministère de l'intérieur et de la défense nationale. Si cette faction « moderniste » de la famille régnante a le soutien de l'armée régulière, recrutée dans les milieux urbains, les « traditionalistes » s'appuient sur la « garde nationale » constituée *intégralement de Bédouins* originaires de tribus connues pour leur loyalisme à la dynastie. Son commandant en chef est le prince Abdallah, partisan d'un conservatisme intégral. Divisés sur une foule de questions, les princes Al Saoud sont cependant « *unis comme les doigts d'une main* », assure-t-on partout, quand il s'agit de problèmes mettant en jeu *l'avenir du régime*.

Si efficace qu'il soit, le système n'est plus à l'évidence adapté à la société industrielle en gestation. « *Nous n'avons plus le temps de tenir un* majliss *quotidien pour résoudre les menus problèmes des citoyens* », nous a dit un ministre. « *Le gouvernement n'a plus les moyens d'exercer tout à la fois les pouvoirs législatif et exécutif ; il est indispensable que nous nous dotions d'institutions à la hauteur des tâches qu'exige une économie en pleine croissance* », nous a dit un autre membre du cabinet.

Les responsables sont conscients du *décalage* qui grippe l'appareil de l'Etat. Mais la plupart reculent devant les échéances, de crainte que la moindre réforme n'entraîne l'écroulement non seulement du système, mais aussi des structures sur lesquelles repose le pouvoir de la famille régnante.

(Mercredi 26 janvier.)

IV. — La Mecque du monde arabe

Ryad. — Les sirènes hurlent ; une auto-mitrailleuse bondée de soldats en kaki et béret rouge de la garde royale et une escouade de motards précédant en trombe une Cadillac noire ; plusieurs autres voitures officielles arborant des fanions variés se succèdent. Le remue-ménage ne suscite qu'indifférence dans la foule bigarrée *de piétons et de badauds* qui grouillent dans ce quartier. Deux conférences arabes, au niveau ministériel, sont en cours simultanément à Ryad. Deux de plus. Autrefois simple bourgade, élevée à la dignité de capitale par le fondateur de la dynastie, le roi Ibn Saoud, Ryad est depuis peu le point de ralliement du monde arabe dans toutes ses composantes.

Deux guerres ont contribué à donner le rôle de vedette à l'Arabie Saoudite : la défaite des régimes progressistes après la guerre de six jours, en 1967, lui a permis de poser sa candidature à la succession de l'Egypte en tant que leader du monde arabe ; l'affrontement de 1973, en suscitant le quadruplement du prix du « brut », lui a donné les moyens de sa politique.

Depuis, les ministres, les chefs d'Etat ou de gouvernement, des leaders de partis, accourent à Ryad en quête de soutien politique ou d'aide financière. Si l'organisme spécialisé créé en 1974 pour financer à l'étranger les projets dignes d'intérêt tarde à accorder ses faveurs, le représentant de tel ou tel pays ou formation viendra plaider sa cause. Il repartira les mains pleines le plus souvent, s'il a su prendre les engagements politiques appropriés auprès du roi Khaled ou, mieux encore, du prince héritier Fahd, vice-président du conseil.

La diplomatie du pétrodollar

Ryad combie les déficits budgétaires, finance généreusement les achats d'armements, contribue à la réalisation de projets de développement, investit davantage dans les entreprises à caractère spéculatif. Mais l'appât du gain est secondaire par rapport aux objectifs politiques : le royaume wahabite entend combattre partout le « communisme », affaiblir l'influence soviétique au bénéfice de celle des Etats-Unis dans la région, susciter la « libéralisation » des économies de « frères égarés » qui *ont* opté pour le socialisme, consolider les régimes qui se situent dans la mouvance saoudienne, dont l'un des deux « domaines réservés » est la diplomatie, l'autre étant le pétrole. La somme déboursée *pourrait ne pas figurer* dans la comptabilité nationale. Les fonds secrets de l'Etat et les caisses privées des trois ou quatre princes qui détiennent les rênes du pouvoir sont suffisamment pourvus pour répondre aux besoins de solliciteurs soucieux de discrétion.

Des chiffres précis sur l'assistance étrangère ne sont donc pas *disponibles. Ceux qui nous ont été* fournis par le ministère des finances sont déjà d'un ordre de grandeur impressionnant : les subventions accordées, de préférence sur la base d'accords bilatéraux, et plutôt sous la forme de prêts à faible intérêt que de dons, ont fait un bond de 65 millions de dollars en 1972, à la veille du renchérissement du pétrole, à 1,7 milliard de dollars en 1975, soit 13,8 % du produit intérieur brut (PIB). La totalité de l'aide consentie aux pays en voie de *développement*, de 1973 à 1975, *soit* en trois ans, a été supérieure à 11 milliards de dollars, alors qu'elle n'avait été, dans les six années précédentes (1967-1972), que de 0,7 milliard de dollars.

Le nombre des bénéficiaires donne la mesure des ambitions du royaume sur la scène internationale : la trentaine de pays assistés vont du Tchad à l'Equateur, de la Corée du Sud au Mali, de l'Ouganda à la Chine nationaliste. Berceau de l'islam et site des Lieux saints, l'Arabie Saoudite *donne tout naturellement la* préférence aux populations musulmanes qui lui permettent d'entretenir un rayonnement planétaire. Mais les privilégiés se situent surtout dans le monde arabe, « hinterland » du royaume.

Les pétrodollars ainsi disséminés avec discernement ont porté leurs fruits, dans un laps de temps étonnamment court, dans des pays réputés naguère « progressistes ». L'Egypte a expulsé quelque vingt mille conseillers militaires soviétiques avant de rompre virtuellement avec Moscou ; les relations entre la Syrie et l'U.R.S.S. sont au plus bas depuis que l'armée du président Assad s'est chargée, avec l'appui de Ryad, de mettre au pas, au Liban, le front de la gauche et les *organisations palestiniennes*. Les deux camps dans la guerre civile libanaise ont bénéficié des libéralités du royaume wahabite : les chrétiens — selon les milieux diplomatiques bien informés de Ryad — ont reçu, entre autres, *des hélicoptères et des armes* ; les formations musulmanes (exclusivement conservatrices) et l'aile droite de l'O.L.P. ont eu droit, pour leur part, à un soutien multiforme, dont des fonds considérables. Le comportement saoudien est, malgré les apparences, cohérent : au-delà de la dimension confessionnelle du conflit libanais, somme toute secondaire, les *dirigeants wahabites* ne perdaient pas de vue que l'essentiel, pour eux, était de combattre les « rouges », que ceux-ci soient chrétiens, musulmans ou palestiniens.

Une fois ces derniers vaincus militairement, le roi Khaled convoqua les principaux intéressés, le président syrien Assad et M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., *en les sommant d'interrompre* immédiatement les combats. Les flammes de la guerre civile, que personne n'avait réussi à maîtriser en dix-huit mois, se sont éteintes, comme par enchantement, quelques jours après le « petit sommet » de Ryad du 18 octobre dernier...

A l'occasion, la diplomatie du royaume s'exerce avec plus de *subtilité. Ainsi*, l'Arabie Saoudite subventionne-t-elle la guerre menée par le sultan d'Oman contre les maquisards marxisants du Dhofar tout en aidant financièrement l'allié de ces derniers, le gouvernement « athée » de la République démocratique et populaire du Yémen, malgré les relations privilégiées que celle-ci entretient avec les capitales communistes. *Le gouvernement* de Ryad vient, en effet, de verser 50 millions de dollars à Aden, après avoir établi, en mars 1976, des *relations diplomatiques* avec un régime qu'il refusait de reconnaître depuis 1967. Dans cette affaire encore, les résultats sont *probants : les* responsables yéménites ont diminué considérablement leur aide aux guérilleros dhofaris, et ont cessé de dénoncer les « réactionnaires » et les « suppôts de l'impérialisme » qu'étaient pour eux les dirigeants wahabites ; le sultan Qabous n'élève pas la moindre protestation quand il apprend que l'Arabie Saoudite a fait établir unilatéralement un nouveau tracé de frontières privant Oman d'une partie de son territoire...

Cependant, le « grand dessein » *de la diplomatie saoudite* se situe ailleurs. Si paradoxal que cela puisse paraître, l'objectif prioritaire des dirigeants wahabites est de hâter l'avènement de la paix au Proche-Orient. « *Nous la voulons pour 1977* », répètent, sur tous les tons, les responsables. *Le* roi Fayçal, malgré ses préoccupations spirituelles et idéologiques qui confinaient à l'obsession, ne recherchait rien d'autre en finançant la guerre d'octobre. Il accueillit avec le même empressement, *mais avec plus de discrétion* que MM. Sadate et Assad, la conférence de Genève et la diplomatie dite « des petits pas » de M. Kissinger.

Mais le vieux monarque indisposait l'ancien secrétaire d'Etat américain en *lui* répétant que ce qui comptait pour lui, c'était la « libération » de Jérusalem « *ville sainte de l'Islam* », où il espérait accomplir ses dévotions avant de mourir. Il irritait surtout le chef de la diplomatie américaine en essayant de le *convaincre* avec insistance de sa thèse selon laquelle « *le communisme a été engendré par le sionisme mondial* ». (*Le* roi *Fayçal* croyait au « complot juif », mais il avait le tact de ne pas l'évoquer explicitement en présence de M. Kissinger, que les manifestants israéliens, par ailleurs, traitaient péjorativement de « jew boy ».)

Deux mois à peine après l'assassinat du roi Fayçal, en mars 1975, les nouveaux dirigeants s'appliquaient à apporter des retouches à leur image de marque, en en précisant les traits. Le roi Khaled déclarait, dès la fin de mai, au *Washington Post*, que l'Arabie Saoudite était disposée à admettre *l'existence d'Israël dans ses frontières* de 1967, à condition que *satisfaction soit donnée au peuple* palestinien. Depuis on parle un peu moins du sort de Jérusalem — encore que le communiqué franco-saoudien y ait fait allusion — et il n'a jamais plus été question, comme le soulignent complaisamment des diplomates en poste à Djeddah, « *ni de la mère, ni de la fille* » (sionisme et communisme sont, en arabe, du genre féminin). En outre, tous les exemplaires des *Protocoles des Sages de Sion* — faux antisémitique commis par la police tsariste que les autorités saoudiennes n'avaient pas hésité à distribuer aux journalistes français qui accompagnaient M. Michel Jobert lors de la visite, en 1973, de l'ancien chef de la diplomatie française — ont été brûlés.

La plupart des journaux du royaume évoquent le nom de l'Etat d'Israël, sans plus le faire suivre, comme naguère, d'adjectifs péjoratifs ; ils informent leurs lecteurs de l'évolution du conflit d'une manière étonnamment *sereine. Les contacts secrets* israélo-palestiniens, qui ont eu lieu récemment à Paris, ont été fidèlement rapportés. « *La dimension passionnelle du conflit s'estompe* nous a dit à ce propos un membre du gouvernement ; *c'est un signe encourageant. Pour notre part, nous cherchons à préparer notre opinion à un proche règlement.* »

Pourquoi cette hâte d' « *en finir une fois pour toutes avec le conflit* » ? Les raisons avancées officiellement, selon lesquelles Ryad cherche à prévenir une nouvelle effusion de sang et à alléger le fardeau financier des Etats arabes belligérants, ne sont pas fallacieuses. Mais elles sont secondaires par rapport à une préoccupation majeure que nous a exposée une personnalité proche du pouvoir : « *Une impasse persistante*, nous a-t-elle confié, *mettra en péril tous les régimes modérés de la région. Après la guerre d'octobre, nous avons fait pression sur d'autres pays arabes pour lever l'embargo sur le pétrole afin de ne pas indisposer les Etats-Unis ; nous avons poussé l'Egypte et la Syrie à se détourner de l'U.R.S.S. et à accepter la seule médiation de M. Kissinger ; plus récemment, à la conférence de l'OPEP, nous avons suscité l'indignation de la plupart des pays membres en nous opposant à la hausse du prix du brut. Là encore, nous avons suggéré que notre modération nous vaudra la compréhension de Washington dans le conflit israélo-arabe. Si nous n'obtenions pas gain de cause, c'est toute notre politique au Proche-Orient qui s'écroulerait. L'opinion arabe ne comprendrait plus la confiance que nous plaçons dans les Américains...* »

La présence américaine

La faillite de la diplomatie de Ryad serait d'autant plus manifeste que l'Arabie Saoudite ne voudra ou ne pourra pas imposer un *nouvel embargo sur le pétrole*. Car dans cette éventualité, fait observer notre interlocuteur, « *la saisie de nos avoirs à l'étranger, en guise de riposte, voire un débarquement américain dans nos champs pétrolifères ne seraient pas une vue de l'esprit* ».

On imagine mal, cependant, une épreuve de force entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, dont les stratégies au Proche-Orient se confondent à force de converger. Le royaume, qui recèle un tiers des réserves pétrolières du monde *non communiste, est le premier* fournisseur de l'Amérique en hydrocarbures (un baril sur quatre importés), l'un des meilleurs *clients de ses industries civiles* et militaires, un grand pourvoyeur de fonds des banques américaines. On estime à 30 milliards de dollars les surplus monétaires saoudiens placés aux Etats-Unis.

L'économie et la sécurité du royaume wahabite dépendent de la pérennité des relations privilégiées entretenues avec Washington. Son pétrole est extrait et *commercialisé* par des sociétés d'outre-Atlantique ; son plan quinquennal a été élaboré par des experts de Stanford ; ses routes, ses centrales électriques, ses grands complexes industriels, sont construits pour une large part grâce à la technologie et aux équipements américains. La compagnie Saudi Airlines est gérée par la T.W.A. ; la Bendix Corporation est chargée de l'intendance *de l'armée régulière* ; la garde nationale dotée d'armes exclusivement américaines, est entraînée par la Vinnel Corporation, et les gardes-côtes le sont *par l'Avco* Corporation ; la société Raytheon fournit les installations de fusées, tandis que la Lockheed assure le bon fonctionnement du système de défense aérienne. Au total, une trentaine de milliers d'Américains, soit cinq fois le chiffre de 1971, résident dans le royaume. *Leur* nombre doublera dans les deux prochaines années. Les dirigeants saoudiens s'en félicitent : la plupart d'entre eux, formés aux Etats-Unis, ne tarissent pas d'éloges sur les qualités technologiques, politiques et humaines de leurs alliés.

C'est dire à quel point les responsables de Ryad redoutent les conséquences d'une impasse prolongée dans le conflit du Proche-Orient. Déjà ils s'inquiètent de la crise que traverse le régime égyptien, des difficultés grandissantes que connaît la Syrie du président Assad. A n'en pas douter, l'avenir du royaume wahabite se joue davantage sur la scène arabe qu'à l'intérieur de ses frontières.

FIN

(Jeudi 27 janvier.)

Le dénouement de l'affaire Claustre renforce l'influence de la Libye

Arrivés mardi 1er février, à 17 h. 25, à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, M. et Mme Claustre ont aussitôt été conduits au centre hospitalier Purpan, où ils ont été soumis à des examens médicaux.

Notre correspondant à Alger, Paul Balta, expose ci-dessous le contexte géopolitique dans lequel s'insère le dénouement heureux de l'affaire Claustre. Les négociations ayant conduit à la libération des deux otages ont fourni au colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, l'occasion de renforcer son influence auprès de la rébellion tchadienne.

De notre correspondant

Alger. — Le Dr Abba-Sidick a suivi avec *« détachement »* les comptes rendus *« dithyrambiques »* de la presse française sur la libération de Mme Claustre à Tripoli *« Au lieu d'une condamnation sans appel de ces actes odieux, indignes d'un mouvement révolutionnaire qui se respecte, le battage organisé autour de cette affaire s'apparente, en fait, à une prime à la prise d'otages »*, nous a déclaré le secrétaire général du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), le mardi 1er février.

En ce qui concerne le *« prétendu Front révolutionnaire tchadien »*, sous l'égide duquel, selon les informations en provenance de Tripoli, se serait déroulée la libération des Claustre, le Dr Abba-Sidick a soutenu que celui-ci *« n'existe que dans l'esprit de ceux qui l'ont inventé »* ; il souligne en outre que M. Hissène Habré *« n'a jamais appartenu au Frolinat »* et que *« Goukouni Oueddei en avait été exclu statutairement en 1972 parce que, conseillé par Habré, il était entré en dissidence sur des bases tribales contre la direction légitime du Frolinat »* (1).

Pour les observateurs qui ont suivi à partir d'Alger l'affaire de l'enlèvement de l'ethnologue française, son contexte politico-diplomatique comporte plusieurs zones d'ombre. En recoupant des informations provenant de plusieurs sources diplomatiques ainsi que des mouvements de libération, trois questions se posent : Goukouni est-il aussi désintéressé qu'il le prétend ? A-t-il agi de son propre chef ou n'est-il qu'un pion dans une partie complexe dont la plupart des données lui échappent ? Enfin, pourquoi M. Hissène Habré, longtemps considéré comme la clé de l'énigme Claustre, s'est-il brusquement trouvé hors jeu ? En fait, les réponses à ces questions sont liées au jeu du colonel Kadhafi dans cette région frontalière qui constitue pour la Libye une voie de passage importante vers l'Afrique noire.

Pour comprendre le jeu libyen, il faut savoir que l'un des grands desseins du président Kadhafi est d'installer trois bases militaires à des points stratégiques : à l'est, à la frontière égypto-soudanaise, à l'ouest, à la frontière tunisienne, et au centre, à Aozou, bande du territoire tchadien occupée depuis 1973 par les troupes libyennes.

Dans la capitale libyenne, on se prévaut, pour justifier cette présence, d'un accord conclu en janvier 1935 entre Laval et Mussolini par lequel la France, qui occupait le Tchad, cédait à l'Italie, qui occupait la Libye, ses droits sur cette portion de territoire. En fait, cet accord, approuvé par la Chambre des députés, n'a jamais été ratifié par le Sénat français. De plus, lorsque l'Italie déclara la guerre à la France en 1940, l'accord Laval-Mussolini ainsi que d'autres conventions franco-italiennes ont été dénoncés aussi bien par Paris que par Rome.

Des contacts existaient depuis 1974 entre la Libye et le groupe Habré-Goukouni au sujet de ce territoire qui fait partie du B.E.T. (Borkou-Ennedi-Tibesti). Il semble que, dans un premier temps, les Libyens aient obtenu à la fois l'accord de l'ancien président Tombalbaye et de M. Hissène Habré, alors insurgé contre le gouvernement de N'Djamena, pour le stationnement de leurs troupes à Aozou. Le chef de l'Etat tchadien renversé depuis par le général Malloum, aurait même reçu du colonel Kadhafi 5 milliards de francs C.F.A. (100 millions de francs français) à valoir sur un montant de 23 milliards de francs C.F.A. (460 millions de francs français) pour le prix de son consentement.

De son côté, M. Habré aurait accepté le fait accompli, en exigeant cependant que la Libye n'aille pas plus loin qu'Aozou. Cette entente a été rompue en 1976 lorsque les troupes libyennes, tentant de franchir la ligne fixée par M. Habré, se sont heurtées aux forces de ce dernier entre Aozou et Bardaï. Au cours de l'engagement, les Libyens auraient eu dix morts et dix-sept prisonniers ; ils auraient également perdu un important matériel. M. Goukouni, qui se trouvait alors à Tripoli, aurait négocié pour la Libye la libération des prisonniers, mais il aurait également dénoncé M. Habré *« comme un élément viscéralement anti-arabe »*.

Un scénario complexe

Cette brèche dans le front Habré-Goukouni devait faire l'affaire des Libyens. Alors qu'ils avaient misé sur M. Habré, ils ont changé leur fusil d'épaule et cherché à renforcer à tout prix M. Goukouni Oueddei. Ils gagnaient ainsi sur plusieurs tableaux : ils se maintenaient dans la bande d'Aozou, et conservaient un moyen de pression sur le gouvernement Malloum, tout en poursuivant leur tactique qui consiste à soutenir officiellement le Frolinat en limitant cependant son autonomie ; enfin, ils négociaient la libération des Claustre — fermement promise à M. Jacques Chirac lors de sa visite à Tripoli, en mars 1976 — et en l'obtenant, ils espèrent en contrepartie bénéficier d'un geste de la France. Ce geste pourrait être le « feu vert » du gouvernement français à la construction de centrales nucléaires projetée par Tripoli pour prendre la relève du pétrole.

Dans la capitale algérienne, M. Goukouni apparaît désormais comme un « otage politique » entre les mains du colonel Kadhafi, qui tenterait de mettre sur pied, dans la mouvance libyenne, un Front national tchadien avec la participation d'autres dissidents du Frolinat, relevait M. Mariani, qui se présente comme le chef de « l'armée du volcan », au Tibesti. L'épisode Claustre ne serait donc qu'un élément d'un scénario stratégico-politique assez complexe, élément qui aurait permis de tester la bonne volonté de M. Goukouni d'entrer dans le jeu de la Libye. Le colonel Kadhafi, il est vrai, n'aurait pas lésiné sur les moyens pour atteindre son objectif : il aurait donné au fils du derdei quelque 5 millions de francs, ainsi que deux cents fusils Kalatchnikov et cent mille cartouches pour qu'il libère Mme Claustre à Tripoli. C'était également une façon de l'indemniser, M. Habré ayant disparu avec les rançons perçues pour libérer divers otages, dont l'ethnologue française. Victime d'une machination tribale de M. Goukouni, M. Hissène Habré se serait alors réfugié dans sa tribu d'origine, celle des Anakaza. Il se trouverait, aux dernières nouvelles, dans la région de Largeau.

D'autre part, selon le Frolinat, le commandant Galopin aurait été brûlé sur un bûcher le 16 décembre 1974, et non pas exécuté en avril 1975, comme on l'a écrit.

PAUL BALTA.

(Jeudi 3 février.)

(1) Les représentants du Frolinat à Alger avaient annoncé, le mercredi 10 novembre, que M. Goukouni Oueddei, qui avait commandé leur « IIe armée », était revenu au sein du mouvement et était considéré par ce dernier comme un « révolutionnaire sincère » qui avait été trompé par M. Hissène Habré.

« DISCRÉTION »

M. et Mme Claustre ont quitté dans la soirée du jeudi 3 février l'hôpital Purpan de Toulouse, où ils avaient subi divers examens, pour une « destination inconnue ». Ils vont désormais pouvoir, comme ils se le proposaient, « retrouver l'obscurité des gens anonymes ».

Toutefois, ce souci bien compréhensible après une telle épreuve n'explique pas entièrement un silence persistant et proche du mutisme. Mme Claustre, qui exprima naguère son « amertume » et sa « rancœur » à l'égard du gouvernement français, lui mesure l'expression de sa reconnaissance. Les remerciements chaleureux adressés au colonel Kadhafi font, par effet de contraste, paraître d'autant plus discrète la mention de la « persévérance » dont l'ethnologue a crédité au passage le président de la République dans la brève déclaration lue le 3 février à Toulouse.

M. et Mme Claustre se sont-ils engagés à cette extrême discrétion ? Ou préfèrent-ils, de leur propre gré, le silence à des déclarations qui pourraient être déplaisantes sinon déplacées ? « Jamais je n'aurais pensé que le gouvernement français soit si lâche ! », s'écriait l'otage dans l'émission de télévision qui, le 12 septembre 1975, bouleversa la France. Les efforts déployés par Paris pour sa libération l'ont-ils fait revenir sur ce jugement ? — P.-J. F.

(Samedi 5 février.)

LES ÉVÉNEMENTS D'ADDIS-ABEBA

Le chef de l'État éthiopien a été tué dans les affrontements

Les autorités éthiopiennes contrôlent la situation à Addis-Abeba, où la radio a appelé, vendredi matin 4 février, à un vaste rassemblement de solidarité avec le conseil militaire administratif provisoire (DERG), au lendemain des sanglants événements survenus jeudi dans la capitale éthiopienne. Sept militaires membres du DERG, dont son président, le général Teferi Bante, et un civil, ont trouvé la mort au cours d'affrontements au quartier général de cet organisme.

Selon une déclaration publiée jeudi 3 au soir par le DERG, des officiers préparaient un « coup d'Etat fasciste » avec le concours d'une coalition hétéroclite rassemblant le parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP), marxiste ; l'Union démocratique éthiopienne (UDE), formation de droite, et le Front de libération de l'Erythrée (FLE), qui mène la lutte armée dans la province septentrionale. Cet affrontement au sein de la junte semble avoir éliminé des « modérés » au profit des éléments les plus radicaux.

L'élimination des « modérés »

Pour la troisième fois en moins de trois ans, Addis-Abeba vient d'être le cadre d'un règlement de comptes sanglant.

En novembre 1974 déjà, le général Michaël Aman Andom avait été destitué, puis assassiné en même temps qu'une soixantaine de personnalités ayant appartenu à l'ancien régime. En juillet 1976, le général Getachew Nadew, commandant en chef de la province de l'Erythrée, à la tête de laquelle il avait été placé en application de la loi martiale, fut « exécuté par ses troupes » au moment où, affirment les autorités d'Addis-Abeba, il s'apprêtait à perpétrer un coup d'Etat. Jeudi 3 février, c'est le général Teferi Bante qui, avec plusieurs de ses compagnons d'armes, a été tué au moment où il venait, à son tour, d'être accusé de vouloir renverser ses collègues de la junte.

Ces différentes purges présentent un point commun. Elles ont mené à l'élimination progressive de la plus grande partie des éléments de l'armée éthiopienne considérés comme modérés. Avec le général Teferi Bante disparaît l'un des derniers représentants de la hiérarchie militaire au sein du Derg. Diplômé de l'Ecole de Harrar, *pépinière des cadres de l'ancien régime impérial*, cet officier général resta pendant longtemps un simple porte-parole, apparemment *dépourvu de tout pouvoir* réel. Mais, ayant joué habilement entre les tendances qui existent au sein de la junte, et notamment entre la gauche regroupée derrière le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam et la droite, plus proche du lieutenant-colonel Atnafu Abate, il avait pris un certain ascendant au cours des derniers mois.

En voulant mettre au pas, sinon éliminer, la petite équipe de civils qui donnait au Derg son orientation marxiste-léniniste, le général Teferi Bante a déclenché la crise qui a entraîné son élimination. Les éléments les plus intransigeants ont saisi le prétexte de la « menace » qu'il faisait peser sur eux pour prendre *totalement en main* la situation.

L'aggravation des combats en Erythrée ne va guère faciliter la tâche des nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba. Il en va de même de la détérioration continue du climat politique dans la plupart des provinces. Il est vrai que tant en pays Afar qu'au Tigré et au Godjam, on assiste à un clivage de plus en plus prononcé au sein des mouvements de rébellion entre deux tendances : la première, régionaliste et parfois même tribaliste ; la seconde, idéologique, orientée à gauche et souvent favorable à une action commune avec le parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP). Les combattants qui se réclament de cette seconde tendance sont susceptibles d'apporter un soutien éventuel aux officiers qui ont éliminé le général Teferi Bante et ses amis.

Si les événements de jeudi sont le reflet des luttes de factions au sein du Derg et de la désagrégation de l'ex-empire éthiopien, ils sont aussi celui d'une certaine radicalisation des esprits, notamment dans les campagnes, où les mouvements exigeant une profonde réforme agraire gagnent en importance.

Il faudra néanmoins attendre quelque temps avant de se prononcer sur la solidité, les aptitudes et les ambitions de l'équipe qui a confisqué le pouvoir en Ethiopie. La recherche de nouvelles alliances à l'étranger pourrait constituer une indication précieuse. Les Etats-Unis, qui ont amorcé un étroit rapprochement avec le Soudan, continueront-ils de fournir leur aide économique, financière et militaire si la junte, à l'autorité déjà contestée, devait s'orienter franchement à gauche ?

(Samedi 5 février.)

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam invite la population à « combattre la terreur par la terreur »

Addis-Abeba (A.F.P.). — S'adressant, vendredi 4 février, à plusieurs dizaines de milliers de personnes réunies sur la place de la Révolution, à Addis-Abeba, le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, principal dirigeant du conseil militaire administratif provisoire (Derg), a déclaré : *« La révolution éthiopienne va passer de la défensive à l'offensive. »* Puis il a invité ses compatriotes à *« combattre la terreur par la terreur »*.

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam a accusé les *« royalistes »* d'Arabie Saoudite et la *« direction petite-bourgeoise »* du Soudan d'avoir fourni des armes à l'organisation éthiopienne de droite, l'Union démocratique éthiopienne (EDU), et aux séparatistes du Front de libération de l'Erythrée, dans le but de *« démembrer la nation éthiopienne »*. Il a souligné que *« la volonté et l'unité »* du peuple éthiopien seraient encore mises à l'épreuve dans l'avenir, et a admis que, dans la région, seul le Sud-Yémen entretenait encore des relations amicales avec le régime.

Au cours de la manifestation, le Parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP), clandestin, a été violemment dénoncé pour sa *« campagne de terreur »*. Dans la foule, les banderoles proclamaient : *« Ne gaspillez pas de munitions pour les opportunistes, pendez-les ! »*.

Plusieurs hauts fonctionnaires ont été arrêtés, notamment au ministère des affaires étrangères. M. Tesfay Tadesse, secrétaire permanent au ministère de l'information et de l'orientation nationale, a été appréhendé. Il serait apparenté au colonel Asrat Desta, président de la commission de l'information au sein du Derg, tué pendant la fusillade du jeudi 3 février.

D'autre part, M. Fidel Castro a envoyé dès vendredi un message au lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, le félicitant d'avoir *écrasé la tentative de coup d'Etat* de jeudi. Le premier ministre cubain a été la première personnalité étrangère à faire parvenir un tel message aux dirigeants d'Addis-Abeba.

(Lundi 7 février.)

Le champion d'un « socialisme » radical

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam est, depuis plus de deux ans, considéré comme l'« homme fort » du régime militaire éthiopien. En effet, lors du massacre, en novembre 1974, d'une soixantaine de membres de la famille impériale et de *hauts dignitaires de l'empire*, ce premier vice-président du Derg, qui n'était encore que commandant, avait acquis une autorité *considérable qui le plaçait déjà* au premier plan de la scène politique.

Officier sorti du rang, s'appuyant sur le courant nationaliste le plus intransigeant, champion du maintien de l'unité territoriale éthiopienne contre les séparatistes érythréens, il fut l'âme du mouvement qui conduisit au renversement de Hailé Sélassié. Décidé à promouvoir rapidement les nombreuses réformes qui lui semblaient indispensables, il fut l'un des premiers à préconiser des méthodes radicales pour parvenir à cette fin.

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam s'attaqua résolument à la réorganisation de l'ensemble du dispositif militaire en Erythrée, rétablissant, à Asmara notamment, une discipline qui s'était beaucoup relâchée dans les rangs d'une armée livrée à elle-même. Simultanément, il *semble s'être appliqué*, avec une détermination farouche, à engager l'Ethiopie sur la voie socialiste du développement. *« Nous sommes pour une seule Ethiopie, une Ethiopie socialiste »*, déclarait en février 1975 celui qui passait déjà pour le véritable chef *de la junte d'Addis-Abeba*.

Pourtant, l'autorité du bénéficiaire des derniers événements fut fréquemment contestée par certains de ses collègues. En octobre et novembre 1975, il demeurera même plusieurs semaines à l'écart de la scène politique : son nom ne fut plus mentionné dans les communiqués officiels et il n'apparut plus en public. Le 23 septembre 1976, il échappa même à un attentat, *alors qu'il regagnait son domicile dans la capitale.*

La profonde réorganisation dont fit l'objet le Derg en 1976 consacra l'accession du lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam à la tête de la junte. En effet, un rôle politique beaucoup *plus large lui fut confié* par ses pairs, et il fut chargé de présider le conseil des ministres.

Agé de moins de quarante *ans, il a suivi les cours* de l'école d'officiers de Holeta, à l'ouest de la capitale éthiopienne. Il a, semble-t-il, surtout servi à Harrar, siège de la 3e division. Il y fut officier d'ordonnance, avant d'être nommé délégué au comité de coordination des forces armées, à la fin du mois de juin 1974. Porté ensuite à la présidence de ce comité de coordination, il exerça cette fonction jusqu'au renversement de l'empereur Hailé Sélassié, le 12 septembre de la même année. — Ph. D.

(Samedi 5 février.)

République Sud-Africaine

DANS LE PREMIER RÉCIT DE SON INTERVENTION EN ANGOLA

Pretoria affirme sa supériorité militaire sur « les communistes africains et les Cubains »

De notre correspondante

Johannesburg. — *« La décision du retrait des troupes sud-africaines en Angola n'a pas été prise pour des motifs militaires, mais pour des considérations purement politiques »*, ont expliqué, jeudi 3 février, six officiers supérieurs de l'armée sud-africaine. Selon eux, au moment du retrait, le 22 janvier 1976, *« le conflit était à son point culminant. Les troupes sud-africaines ne comptaient que deux mille hommes. Mais elles auraient pu conquérir tout l'Angola »*. Ces révélations interviennent après la publication dans le *Sunday Telegraph* de Londres d'un article sur les *« faits d'armes »* sud-africains.

« Fin janvier, a déclaré le porte-parole des six officiers, *le choix consistait à nettoyer l'Angola avec tous les moyens de l'armée, ou à se retirer. Parce que l'Afrique du Sud n'était pas prête à se battre seule jusqu'au dernier homme au nom de l'Occident, il a été décidé de se retirer. »*

Bien que les Etats-Unis n'aient été mentionnés à aucun moment, c'est bien un reproche qui leur est implicitement adressé, pour avoir laissé les Sud-Africains s'engager dans le conflit et les avoir rapidement abandonnés par la suite.

D'après les officiers, M. Savimbi, chef de l'UNITA, s'est toujours opposé à la conquête de l'Angola. *« Le chaos et la confusion qui régnaient dans le sud de l'Angola ont obligé l'armée sud-africaine à intervenir. Il s'agissait alors de protéger les travailleurs des complexes hydro-électriques de Ruacana et Calueque. »*

C'est au cours d'opérations de poursuite au-delà de la frontière que les Sud-Africains auraient découvert que des Cubains se trouvaient aux *côtés du M.P.L.A. « Cela a éclairé d'un jour nouveau la situation en Angola, et les complexes hydro-électriques sont passés au second plan. Entre-temps, F.N.L.A. et UNITA nous ont demandé de les aider à lutter contre l'infiltration communiste en Angola. Les communistes occupaient alors le sud de l'Angola. »*

Compte tenu des souhaits de M. Savimbi de rester dans sa zone d'influence, l'armée sud-africaine avait décidé de n'apporter qu'une aide et un soutien limités. Le plan pour reconquérir les *« territoires »* du F.N.L.A. et de l'UNITA comprenait deux phases. La première consistait à occuper le sud de l'Angola, la seconde à se saisir des villes de Benguela et Lobito.

Les six officiers supérieurs ont fait le récit de l'action du corps expéditionnaire. *« Le 11 novembre,* ont-ils dit, *les alliés contrôlaient une ligne passant par le nord de Lobito, Santa-Comba et l'est de Luso. Les forces auraient pu gagner aisément le Nord... Mais, après concertation, l'armée sud-africaine, qui comprenait alors trois cents instructeurs, un nombre limité de blindés, de mortiers et d'armes antichars, a stoppé sa marche pour favoriser une solution pacifique. »*

« Après l'indépendance, les forces cubaines et une quantité illimitée d'armes soviétiques ont déferlé vers l'Angola. » L'Afrique du Sud a, de *son côté, « fait intervenir l'artillerie lourde »*.

Les officiers ont ensuite donné un récit détaillé de la bataille du 9 décembre 1975, qui vit la victoire des *« forces alliées »* et a été l'objet d'un film télévisé en Afrique du Sud.

« Les forces anticommunistes sont parvenues à maintenir un front de défense espérant une solution pacifique émanant de l'O.U.A., mais, devant l'incapacité de l'O.U.A. à régler la situation, les forces sud-africaines, à l'exception d'un effectif limité, ont dû se retirer le 22 janvier 1976. »

Si les officiers ont rendu hommage au chef de l'UNITA, il n'en a pas été de même pour le chef du F.N.L.A., M. Roberto Holden. *« Roberto,* ont-ils expliqué, *a joué avec ses troupes, a attaqué sans discernement, et le résultat a été désastreux. »*

« De la chair à pâté... »

Quant aux soldats cubains, *« nous avons trouvé de la drogue sur eux »*, ont-ils dit avant de raconter l'histoire de sept hommes qui auraient attaqué un blindé sud-africain *« avec leurs seuls pistolets »*.

Ce récit de l'intervention sud-africaine en Angola est diffusé au moment où le premier ministre ne cesse d'avertir la population blanche *« qu'en cas d'agression communiste elle serait seule à se défendre »*. Elle correspond aussi à une campagne de mobilisation et à l'adoption, au Parlement, d'un certain nombre de lois qui visent à donner au ministère de la défense d'importants pouvoirs.

Il est à rapprocher des critiques régulières de la presse à l'encontre des Etats-Unis, de leur nouveau président et du nouvel ambassadeur à l'ONU, M. Andrew Young, auquel le *Citizen* a demandé récemment *« d'oublier qu'il est Noir »*.

Jeudi soir, la radio nationale sud-africaine diffusait le commentaire suivant : *« Les Etats africains s'alignent sur les extrémistes, car ils pensent que les communistes et les Cubains sont vainqueurs — imbattables en fait — et ils ne veulent pas être dans le camp des perdants. L'importance des actuelles révélations est qu'en réalité les Sud-Africains ont fait des Cubains de la chair à pâté. Elles peuvent avoir un effet salutaire. Il y avait deux mille Sud-Africains en Angola : un expert militaire sud-africain, M. Lewis Gann, estime que l'Afrique du Sud pourrait aligner deux cent mille hommes. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Samedi 5 février.)

La vie reprend en Irlande du Nord, où la situation politique est bloquée

Mercredi soir 2 février, le directeur de l'usine Dupont de Nemours à *Londonderry*, M. Jeffrey Agate, a été tué de plusieurs coups de feu devant son domicile. La veille, à *Dublin*, *l'IRA provisoire* avait annoncé « une nouvelle offensive contre les objectifs économiques et militaires ».

***C'est la première fois* depuis la disparition, il y a trois ans, de M. Niedermayer, directeur de l'usine Grundig à Belfast, qu'une personnalité importante du monde des affaires est victime du terrorisme en Irlande du Nord.**

De notre envoyée spéciale

Belfast. — Que se passe-t-il en Irlande du Nord ? Mais se passe-t-il vraiment quelque chose ?

Pour qui ne l'a pas vue depuis un an, Belfast paraît changée. Les pans de murs noircis, les fouilles minutieuses à l'entrée des magasins, les patrouilles militaires armées jusqu'aux dents sont toujours là. Mais le « bâtiment » va, alors que depuis quatre ans il languissait : plusieurs luxueux immeubles de bureaux, des banques aux verrières provocantes, ont surgi autour des coupoles victoriennes du City Hall, la rénovation urbaine a repris entre le centre et le « ghetto » catholique des Falls, la nouvelle gare de chemin de fer est ouverte sur le pont Albert, et l'Opéra, qui pansait ses blessures depuis quatre ans, va reprendre ses activités à l'occasion du Festival de Belfast, qui prouvera, du 8 au 31 mai, que l'Irlande du Nord s'entête à vivre « normalement ».

Pourtant l'année 1976 a été la plus sanglante depuis 1972 : trois cents morts, d'innombrables attentats à l'explosif. Mais les extrémistes des deux communautés paraissent à court d'initiatives politiques. Du côté protestant, le pasteur Paisley est étrangement silencieux. Les mauvais esprits assurent qu'il ne brille que dans l'anathème et que le « vide » dans lequel flotte la province depuis de longs mois lui a ôté ses arguments préférés. Du côté catholique, l'horrible assassinat de la vice-présidente du Sinn Fein provisoire, Maire Drumm, tuée le 28 octobre sur le lit d'hôpital où elle se remettait d'une opération de la cataracte, a privé les « provos » d'une oratrice de choc, même si toutes ses initiatives n'étaient pas toujours du goût de ses troupes.

En mettant fin, en décembre 1975, à l'internement sans jugement des suspects, le gouvernement britannique a, *en fait*, privé l'IRA provisoire d'un argument de poids auprès de l'opinion nord-irlandaise. Les « provos » réclament maintenant le rétablissement du statut politique pour leurs *prisonniers* — un *statut* qui n'a jamais existé en Grande-Bretagne et qui a été supprimé en Irlande du Nord au printemps dernier — mais cette bataille-là est visiblement moins populaire que la précédente.

S.A.S. ou lapin ?

La frontière des deux Irlandes est plus calme. Dans le sud du comté d'Armagh — le « Provoland », — après la tuerie de janvier 1976, au cours de laquelle dix ouvriers protestants qui revenaient en bus de leur travail furent massacrés, les attentats et les escarmouches ont diminué.

Vigilance accrue des policiers de la République ou activité *occulte des hommes du* Special Air Service (S.A.S.) de l'armée britannique, capables, dit-on, de vivre comme le légendaire poisson dans l'eau au milieu de la population locale ? Aucune information précise ne filtre, mais Londres vient d'annoncer à grand bruit que le S.A.S. opérerait désormais dans toute la province. Comme l'expliquent certains officiels, ce qui compte, ce n'est pas que le S.A.S. soit vraiment présent partout, mais que, lorsqu'un « provo » voit bouger quelque chose dans une haie, il pense que ce peut être un homme du S.A.S. plutôt qu'un lapin...

La surprenante démission du président de la République d'Irlande, M. O. Dalaigh, en octobre, après qu'il eut été insulté par son ministre de la défense pour avoir hésité à entériner les nouvelles lois anti-terroristes, a pourtant rappelé à ceux qui auraient pu l'oublier la sensibilité des Irlandais du Sud à tout ce qui touche la « légende de l'IRA ».

En attendant de trouver une *issue à la crise politique, le* « gouvernement » de Belfast multiplie les initiatives économiques. Plus durement encore affectée par la récession que la Grande-Bretagne, l'Ulster compte 10,4 % de chômeurs sur sa population active, avec des « poches » de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'on se déplace d'est en ouest de la province ; le chômage atteint 26,7 % dans la ville frontière de Strabane, près de Londonderry. Pourtant, l'Ulster avait connu un véritable « boom » industriel au début du siècle. Mais, meurtrie par la « partition » de l'île, handicapée par *une forte immigration mal compensée par l'un des taux de nais*sances les plus élevés d'Europe, la province s'est retrouvée, au lendemain de la dernière guerre, parmi les régions défavorisées du Royaume-Uni. Au début des années 60, elle avait bénéficié d'un vaste programme de rénovation industrielle. Plusieurs firmes américaines et allemandes, parmi lesquelles Ford, Goodyear, Du Pont de Nemours et Grundig, y avaient alors investi. Mais, dès le début des « troubles » en 1968, et surtout en 1969, cette relance a été freinée. Les investisseurs étrangers se sont découragés.

Pour tenter de relancer l'économie, le gouvernement appâte les capitaux. Il accorde 30 à 40 % de subventions à fonds perdus pour la *construction* des bâtiments et des équipements (contre 22 % dans les autres régions défavorisées du Royaume-Uni), verse des prêts importants pour *les* cadres supérieurs, consent 75 % de réduction des impôts fonciers sur les bâtiments industriels, paie des primes de formation professionnelle de 12 à 15 livres par semaine et par salarié, etc.

La chasse aux investisseurs

En concurrence avec la République d'Irlande, qui, elle aussi, « chasse » les capitaux étrangers, qui n'a pas — ou peu — de « troubles » et qui offre, de surcroît, de généreux dégrèvements fiscaux, l'Ulster contre-attaque en faisant valoir la qualification de sa main-d'œuvre, son taux de productivité « *supérieur à celui de la Grande-Bretagne* », l'excellence de son climat *social* et quelques atouts non négligeables comme la splendeur de sa campagne. Des bureaux de propagande ont été ouverts à Bruxelles, au Canada, au Japon, en Amérique latine.

Le fait est qu'une longue tradition industrielle met le nord de l'île dans une meilleure position que le sud rural dans la course aux capitaux. Il est vrai aussi — on ne peut pas avoir tous les malheurs — que les relations entre le patronat et les syndicats y sont exceptionnellement bonnes. Enfin, nous avons rencontré un certain nombre de « managers » heureux, comme ce directeur de l'usine Goodyear, dans la ville nouvelle de Craigavon, qui passe ses week-ends à chasser, pêcher et faire du bâteau en famille, « *comme il n'aurait aucune chance de pouvoir le faire ailleurs dans l'Europe surpeuplée* ».

Les avantages économiques, le calme relatif qui règne dans la province et l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ont fait revenir certains investisseurs sur leurs préventions à l'égard de l'Ulster : depuis deux ans, l'usine Ford de Belfast, qui *emploie 1 250* personnes, a *ainsi* procédé à deux extensions de ses installations et créé 400 emplois.

L'attitude des responsables de l'économie à l'égard des « troubles » reste assez ambiguë. Nombre de P.D.G. tentent de les minimiser. L'un d'eux nous a ainsi affirmé qu'il ne se passe « *vraiment rien de très particulier en Irlande du Nord* », si ce n'est que « *la presse exagère, comme d'habitude* »... D'autres, plus francs, admettent qu'ils prennent quelques précautions, « *bien que l'Ulster soit très loin d'être aussi dangereux que certaines grandes villes d'Europe ou d'Amérique* » : ils évitent de circuler la nuit dans Belfast, ou de faire de longs trajets seuls en voiture. La plupart ont fait installer un système de surveillance électronique à l'entrée de leur maison.

Dans « les beaux quartiers », la vie est peu perturbée par les attentats qui ont lieu, pour la plupart, dans les « ghettos » catholiques ou protestants de Belfast. Dans les jolis cottages des banlieues campagnardes, de vieilles dames à cheveux blancs taillent paisiblement leurs rosiers pendant que leur époux fait sa partie de golf hebdomadaire.

Mais les entreprises prennent des précautions. Les chefs de personnel avouent d'ailleurs qu'ils sont soumis à des pressions. Chez Ford, à Belfast, par exemple, on veille à respecter dans l'usine la répartition confessionnelle du quartier : 60 % de protestants, 40 % de catholiques. On admet d'ailleurs que les premiers fournissent surtout les cadres et la main-d'œuvre semi-qualifiée ; les employés appartiennent aux deux confessions, mais les manœuvres sont pour la plupart catholiques. Les délégués d'ateliers — les tout-puissants shopstewards — sont en majorité protestants. Nouvelle preuve du retard politique et *culturel de la communauté minoritaire*...

La nouvelle loi sur l'égalité des chances dans la vie professionnelle qui vient d'être adoptée par les Communes et entre cette année en application devrait simplifier la vie des entreprises en Irlande du Nord.

Essentiellement destinée, au départ, à empêcher la discrimination sexuelle et ethnique dans le travail, elle s'attaque aussi, en Ulster, aux discriminations confessionnelles. Nul ne pourra plus, par exemple, comme cette firme de Londonderry, qui fut d'ailleurs plastiquée deux jours plus tard, publier une offre d'emploi précisant « *protestants indésirables* ».

Le gouvernement britannique indemnise rapidement, et en principe totalement, les particuliers ou les entreprises qui ont pâti du terrorisme. Selon les derniers chiffres officiels, le mon*tant de ces « compensations »* s'est élevé à quelque 50 millions de livres en 1976 (400 millions de francs). Le gouvernement couvre, par ailleurs, 75 % des frais enga*gés par les entreprises pour assu*rer leur sécurité (équipements d'alerte, gardes, chiens, etc.). Tout cela ne représentant qu'une petite partie des quelque 600 millions de livres que les « troubles » d'Irlande du Nord coûteront cette année au gouvernement de Londres.

La *diminution* des dépenses publiques annoncée à grand bruit par le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, lors de la phase terminale des négociations avec le *F.M.I.*, n'a *d'ailleurs que très peu* touché l'Ulster.

A quelle fin Londres continue-t-il à investir ainsi massivement en Irlande du Nord, alors que la situation politique paraît plus bloquée que jamais ?

La réponse de certains observateurs est assez surprenante, mais peut-être assez proche de la réalité : il s'agirait de prouver aux Irlandais du Nord que, s'ils persistent à refuser le partage du pouvoir entre les deux communautés — seule solution admissible par Londres, — la « direct rule », le gouvernement direct de la province par le Parlement de Westminster, se poursuivra pendant des années.

La « direct rule » a été rétablie au printemps 1976, après que la Convention constitutionnelle chargée de trouver une solution à la crise actuelle, se fut une fois de plus ajournée sans résultat. Pour les hommes politiques de la province, privés de leur prestige d'élus au Stormont (Parlement de Belfast), sans parler d'un traitement non négligeable, c'est la fin de toute influence réelle. Le « gouverne*ment* » provincial, jadis dirigé par un « premier ministre » assisté d'un « cabinet », appartient maintenant à un ministre nommé par Londres, M. Roy *Mason, ancien ministre de la* défense, assisté de deux secrétaires d'Etat et de deux sous-secrétaires d'Etat. M. Mason et ses quatre adjoints se comportent *depuis quelques mois* en responsables dynamiques, ne négligeant jamais d'intervenir à la radio et à la *télévision*. Ils agissent en « patrons », comme si les hommes politiques locaux étaient renvoyés pour longtemps aux oubliettes.

Une leçon de courage et de lucidité

Au moment où des conversations peut-être décisives s'engagent pour une certaine dévolution de pouvoirs à Edimbourg et à Cardiff, il paraît pour le moins paradoxal que l'Irlande du Nord, *qui bénéficiait bien avant* l'Ecosse et le Pays de Galles d'un statut d'autonomie, se retrouve sous la coupe étroite de Londres.

Curieusement, c'est le Mouvement des femmes pour la paix qui polarise actuellement l'attention des milieux politiques de la province. Non que le Mouvement *paraisse prêt à s'engager, ni* que le gouvernement britannique veuille — ouvertement, du moins — tenter d'y jouer le moindre rôle. Mais ses six mois d'activité ont prouvé deux choses importantes : le gros de la population nord-irlandaise est excédée de la violence des deux communautés, et il est possible de s'opposer aux fauteurs de troubles.

En défilant par milliers, avec maris et enfants, dans les rues des deux Irlandes et de Grande-Bretagne, *les femmes d'Ulster ont* donné une leçon de courage et de lucidité. Elles ont aussi beaucoup embarrassé les hommes politiques de la province, les catholiques modérés comme les « loyalistes » (protestants) fanatiques. Comment dire « *non* » à des gens qui proclament : « *Nous sommes engagés dans une guerre non violente contre la violence. Nos seules armes sont le dévouement, le courage, la lucidité, la pitié pour les victimes...* » ?

Partout ailleurs qu'en Irlande, ce message lyrique de l'un des dirigeants du Mouvement, M. McKeown, un ancien journaliste, pourrait faire hausser les épaules ou ricaner. Mais c'est avec une voix tremblante d'émotion que cet officiel nord-irlandais, d'ordinaire peu porté à l'enthousiasme, nous a déclaré : « *Le Mouvement des femmes pour la paix est l'événement le plus important survenu en Ulster depuis des années* ».

NICOLE BERNHEIM.

(Vendredi 4 février.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1596

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II								■	
III			■						
IV							■		
V			■			■			
VI					■				■
VII		■				■			
VIII	■			■					
IX					■				
X				■					
XI							■		■

HORIZONTALEMENT

I. Consiste à donner sans compter ; A écraser ! — II. Chaudes quand elles sont vives. — III. Une infime partie du Transsibérien ; A fuir ! — IV. Elément d'un clavier ; En partie ruiné. — V. Symbole ; S'opposent ; Il s'agit ici de vivre et de voir. — VI. Aurait fait une vivante publicité pour un institut de beauté ! ; Monnaie. — VII. Trop connu ; Fin de participe. — VIII. Manœuvrèrent d'objectif (épelé) ; Se sépare de sa sœur dans la joie la plus totale. — IX. Fragile asile de fleurs agonisantes ; Cela prouve quelque chose. — X. Préfixe ; Très fine. — XI. Ne balançai pas.

VERTICALEMENT

1. Bien utiles quand on est dans une mauvaise passe ; Distingua. — 2. Donnent plus de prix à un rameau d'olivier ; Ennuie fort. — 3. La moitié de la Saxe ; Est familiarisé de bonne heure avec la langue maternelle. — 4. Nous trompions. — 5. Physiquement dévalué ; Chef d'élite ; Se mirait dans les eaux du Nil. — 6. Passe difficilement ; Joue un beau rôle. — 7. Invite à aller de l'avant ; Pas nécessairement joyeuses. — 8. Bien connu. — 9. Si on le siffle, c'est qu'on l'apprécie ; Certains attendent pour l'aborder.

Solution du problème n° 1595

Horizontalement

I. Elan ; RA. — II. Cou ; Eider. — III. Ustensile. — IV. Aorte ; Ut. — V. Ensuite. — VI. S. G. ; Dessus. — VII. Emir ; Ur. — VIII. Usité. — IX. Testera. — X. Ages ; AI. — XI. Uns ; Prise.

Verticalement

1. Ecu ; Es ; Unau. — 2. Losanges ; GN. — 3. Autos ; Mites. — 4. Erudites. — 5. Entières. — 6. Bisets ; Ter. — 7. Di ; Esule. — 8. Relu ; Ur ; Ras. — 9. Arêtes ; Raie.

GUY BROUTY.

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois (F.F.)	1 an (F.F.)
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
O.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M. (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, Etat Comorien	73	136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	82	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants, pour les renouvellements, de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.

LES VINGT-CINQ ANS DE RÈGNE D'ELIZABETH II

La monarchie britannique : un point fixe dans la tourmente

De notre correspondant

Londres. — *Lorsque Elizabeth II accéda au trône, le 6 février 1952, les fanfares annoncèrent une nouvelle « époque élizabéthaine » appelée à rivaliser avec celle qui a donné au monde Shakespeare, Francis Bacon et Ben Jonson. Mais le quart de siècle qui s'est écoulé depuis lors a amené plus de déceptions et d'échecs que de succès. Si les Britanniques entretiennent encore quelques rêves de grandeur, c'est qu'ils attendent un pactole de la mise en exploitation des pétroles de la mer du Nord.*

Au début du règne, l'empire britannique pouvait encore faire illusion. Le peuple subissait encore le rationnement, aggravé par les grandes réformes économiques et sociales du premier gouvernement travailliste. Après cette expérience, les électeurs, si ingrats pour Winston Churchill, en 1945, le réinstallèrent à Downing Street.

L'éclat des fêtes du couronnement, en 1953, laissait entrevoir un avenir radieux. La Grande-Bretagne accédait au rang de puissance nucléaire. Son industrie aéronautique rivalisait avec celle des Américains. Son économie, enfin libérée des séquelles de la guerre, était en expansion. Quant au niveau de vie des Britanniques, il excitait la jalousie des « *pauvres populations d'outre-Manche* ».

En vingt-cinq ans, tout a changé. Le Parlement, dont les Anglais revendiquent l'invention, a perdu beaucoup de son prestige. Les politiciens sont déconsidérés. L'Eglise ne survit qu'en s'ouvrant au rock n'roll. Une société permissive a balayé toutes les vieilles morales. Mais la monarchie, elle, n'est pas remise en question. Et l'on peut même *dire qu'elle sort renforcée de la* tourmente. Les chefs du nationalisme écossais répètent qu'ils entendent maintenir la souveraine à la tête de l'Etat indépendant dont ils rêvent, et l'on ne compte au Parlement de Westminster qu'un seul député, un Ecossais, prêt à se déclarer « républicain ». Mais si personne ne reproche à M. William Hamilton, homme de cœur dont la sincérité est indéniable, ses critiques à l'égard de la famille royale, on le classe facilement dans la catégorie de ces *personnages « excentriques » dont* la Grande-Bretagne s'est fait depuis longtemps une spécialité.

M. Hamilton concentre ses attaques sur le train de vie de la famille royale, extravagant et injustifié, dit-il. Il a beau jeu de mettre en cause les châteaux, les carrosses, les écuries, le yacht royal et la fortune personnelle et secrète de la souveraine, sans *doute l'une des plus importantes* du monde.

Mais la reine coûte à l'Etat britannique moins que bien des présidents à leurs pays.

Et si les défilés sur le Mall ou la parade des Horse Guards relèvent du music-hall autant que de la démonstration militaire, ce sont les mêmes hommes qui, se débarrassant de leurs tuniques écarlates ou de leurs cuirasses, se retrouveront, six mois plus tard, aux commandes d'un char de l'armée du Rhin ou sous le feu des *terroristes* de Belfast.

En 1953, des foules considérables avaient campé par une nuit glaciale sur le parcours que devait suivre le cortège du couronnement. Chacun voulait voir la souveraine de près, accrocher son regard ou simplement toucher le cheval d'un cavalier de l'escorte. A ce moment-là, il est vrai, la télévision n'en était qu'à ses débuts. Aujourd'hui, il suffit de presser un bouton.

Est-ce à dire que le besoin d'établir un contact avec la souveraine soit devenu moins vif ? Ce n'est pas ce qui ressort de la lecture de la presse populaire dont *les rédacteurs-en chef connaissent* bien leur clientèle. Un journal comme le *Daily Mirror*, dont les sympathies à gauche sont connues, n'est pas le moins attentif à défendre l'image de la famille royale.

Jusqu'au lendemain de la guerre, les tenants de la monarchie soutenaient que la royauté donnait aux citoyens *l'exemple des vertus et de la vie familiale*. Il y fallait un certain goût du paradoxe, pour ne pas dire plus, quand on songe aux frasques d'un Edouard VII ou aux aventures d'un Edouard VIII qui renonça au trône plutôt que de sacrifier son bonheur privé.

Si l'actuelle famille royale a également dû affronter quelques « crises » qui ont fait le bonheur des *journaux à sensation, ce que* l'on attend d'elle est différent. La cour a d'ailleurs compris, et parfois même devancé, cette évolution. Il n'est plus question aujourd'hui de « présenter » à la souveraine toutes les jeunes *filles de l'aristocratie ou du* monde des affaires avant leurs « débuts » dans la société. Les rapports de la reine avec ses sujets se sont à la fois élargis et simplifiés. La plupart des vieilles barrières se sont abattues, mais la reine n'en est pas encore à inviter à sa table les éboueurs du quartier de Buckingham, ni même à aller seule faire ses achats, fût-ce chez Harrods. Mais combien de Britanniques souhaiteraient-ils une démocratisation aussi étendue ? Bagehot, le célèbre *théoricien de la monarchie* mort il y a tout juste cent ans, disait déjà : « *On peut avoir une cour splendide ou pas de cour du tout, mais rien ne saurait justifier une cour médiocre.* » En tout état de cause, les cérémonies royales *stimulent le tourisme à Londres*, et les fêtes du « jubilé d'argent » devraient sérieusement ajouter, cette année, aux réserves de la Banque d'Angleterre.

Comme un écolier consciencieux

Paradoxalement, la royauté bénéficie d'un respect plus grand dans les quartiers populaires de l'East-End londonien que dans certains clubs huppés du West-End, où les contestataires ridiculisent les coutumes désuètes de la cour. Pourquoi les nouveaux *ministres ne peuvent-ils prendre* leur poste avant d'avoir baisé symboliquement la main de la reine ? Pourquoi un membre du cabinet ne peut-il adresser une communication à la souveraine qu'en se présentant comme son « *humble serviteur* » ? Dans ces milieux, l'opinion a évolué en faveur de la monarchie. Le Watergate y est pour quelque chose. Beaucoup d'intellectuels britanniques enclins à se dresser « contre le système » ont compris que la chute du président Nixon mettait en cause l'autorité et le prestige dont doit jouir la tête de l'Etat.

A Londres, un premier ministre convaincu de forfaiture pourrait être éliminé en vingt-quatre heures sans que la structure essentielle du pays soit mise en discussion. Dans la jungle de la politique moderne, une couronne *n'est donc pas toujours inutile.*

La grande question demeure de savoir si le trône exerce encore une influence politique. C'est sans doute Sir Harold Wilson qui a apporté sur ce point le témoignage le plus intéressant, en même temps que le plus élogieux pour la souveraine. L'ancien chef du cabinet travailliste souligne que la reine connaît personnellement tous les chefs d'Etat du Commonwealth et de la plupart des autres pays. Les observations qu'elle formule à leur égard seraient toujours « *pertinentes* ». Elle ferait « *ses devoirs* » comme un écolier bien consciencieux. Sir Harold a *reconnu qu'il lui est arrivé de* ressentir une certaine humiliation en constatant, un jour, que la souveraine connaissait mieux les dossiers du gouvernement que lui-même. Aussi, la visite que le « premier » britannique fait tous les *mardis à Buckingham Palace* serait-elle très utile. Il est indispensable, selon Sir Harold, que le chef du gouvernement puisse s'entretenir avec quelqu'un qui est tout à fait au courant des affaires mais qui se situe « au-dessus de la mêlée ».

Théoriquement, la reine ne peut guère se permettre que de formuler des avertissements ou *d'exprimer des encouragements.* Un dignitaire de l'Eglise a révélé que la souveraine à qui on demandait s'il lui serait possible de s'opposer à la nomination d'un évêque recommandé par le premier ministre, a répondu : « *Constitutionnellement, je ne peux rien faire. Mais il ne m'est pas interdit de dire que je désirerais un supplément d'information. C'est là une indication qui n'échappe à aucun premier ministre.* »

Quel est donc le « *secret* » qui permet à la monarchie britannique de survivre ? Les meilleurs esprits se bornent à constater, comme l'écrit *le Guardian* dans un supplément consacré au « *jubilé d'argent* », qu'en Grande-Bretagne « *la forme primitive et semi-religieuse de la royauté se maintient toujours avec plus de force qu'on ne le suppose* ». Il reste aussi que, en dépit — ou peut-être à cause — de sa propre évolution, la monarchie britannique est restée aux yeux des citoyens, l'un des rares points fixes au sein d'une société plongée dans la tourmente.

JEAN WETZ.

(Lundi 7 février.)

DIPLOMATIE

Paris et Bonn veulent redevenir le « moteur » de la construction européenne

La France et l'Allemagne fédérale vont tenter de relancer avant la fin de l'année l'Union écono*mique et monétaire européenne*, en panne depuis plusieurs années. Tel est le principal résultat du « sommet » franco-allemand des *3 et 4 février, exprimé dans* une déclaration commune. Il a été rendu possible par une certaine réduction des disparités entre les *économies des deux pays.* Le gouvernement français reconnaît désormais sans réserves que l'union monétaire, « *point de passage obligé* » *sur la voie* de l'union européenne (que les Neuf se sont fixée comme objectif en 1972), n'est pas possible sans *une « harmonisation effective »* des politiques économiques. La France et l'Allemagne fédérale ont donc décidé, d'une part, que leurs ministres des finances se réuniraient périodiquement — sans doute tous les trois mois — pour « *coordonner* » les objectifs et les moyens de leur politique économique à court terme ; d'autre part, elles feront avant la fin de l'année des propositions communes à leurs partenaires pour harmoniser les politiques économiques des Etats de la Communauté.

Sans doute ne s'agit-il encore que d'une louable intention. Mais l'expérience a montré qu'une entente franco-allemande était la *condition nécessaire à tout* progrès de la construction européenne. Accusera-t-on Paris et Bonn de faire cavalier seul et de vouloir construire une Europe à deux à l'intérieur de la Communauté des Neuf ? Les deux gouvernements répondront qu'ils prétendent seulement donner une impulsion nouvelle et qu'ils entendent placer leur action dans le cadre communautaire. La coordination de leurs politiques à court terme devra être conforme aux « *orientations fixées par les institutions de la Communauté* » et les propositions qu'ils feront pour l'harmonisation des politiques s'adresseront à l'Europe des Neuf dans son ensemble.

La seconde partie de la déclaration franco-allemande porte sur la politique nucléaire. Si les deux gouvernements se refusent à favoriser la prolifération des armes nucléaires, ils se prononcent sans ambages pour le développement de l'énergie nucléaire pacifique par les pays qui en ont besoin pour leur industrialisation. Le ton de la déclaration donne l'impression que ni Paris ni Bonn ne sont décidés à céder aux pressions *américaines* pour l'annulation des contrats de vente d'usines de retraitement du combustible nucléaire au Pakistan et *au Brésil. « Je ne vois pas de pression américaine »*, a répondu à une question M. Grunewald, porte-parole du chancelier, sans *doute* pour indiquer que son gouvernement voulait les ignorer.

Une « fermeté » commune

Le gouvernement français comprend l'attitude du gouvernement allemand à *propos des* contrats passés — puisqu'il se trouve dans la même situation que lui. Il souhaiterait en revanche que *Bonn s'aligne sur sa* propre position pour ce qui concerne les contrats à venir. La France s'est engagée à ne plus exporter d'installations *aussi dangereuses* que les usines de retraitement. Rien n'indique encore que l'Allemagne fédérale soit disposée à en faire autant.

Peu d'indications ont été données sur la préparation du « sommet » des grandes puissances économiques — prévu pour le début de mai à Londres, — qui a *cependant occupé*, d'après M. Giscard d'Estaing, une place importante dans ses conversations avec M. Schmidt. En fait, il n'y a pas *là matière à désaccord : le chan*celier, comme le président de la République, et contrairement au président Carter, serait partisan *d'une rencontre des seuls res*ponsables des principales puissances industrielles occidentales, qui limiteraient leur discussion aux grands *problèmes éco*nomiques mondiaux. Cependant, les Allemands ne le disent pas ouvertement. Seul M. Lecat, porte-*parole de l'Elysée*, a indiqué qu'« *un accord très général existait entre les deux pays sur la composition du « sommet » et son ordre du jour* ».

On a donc assisté, au cours de la réunion de Paris, à un double phénomène : d'une part, un rapprochement de la France et de l'Allemagne fédérale, qui vont tenter de redevenir le « moteur » de la Communauté, comme aux temps héroïques de la construction européenne ; d'autre part, un raidissement des deux pays vis-à-vis des Etats-Unis, au moment où ces derniers sont aidés par quelques manœuvres britanniques à l'intérieur de la Communauté. Cette fermeté se manifeste à des *degrés divers dans les affaires* nucléaires, dans la préparation du « sommet », et aussi, en ce qui concerne l'Allemagne, par le refus *de prendre des risques inflation*nistes pour favoriser le redressement des économies occidentales.

Au cours des entretiens ministériels en marge du « sommet », les ministres de l'intérieur, MM. Poniatowski et Maihofer, ont signé un accord de coopération sur la *protection* civile, la répression du trafic de drogues et la police frontalière. Le ministre français délégué auprès du premier ministre, M. Durafour, et le ministre allemand des finances, M. Apel, ont examiné les problèmes fiscaux et le fonctionnement des *fonds communautaires.* Les Allemands trouvent la note lourde, mais ils se rendent compte que la France n'est plus le grand *bénéficiaire des fonds agricoles.* Les *ministres* de l'aménagement du territoire, MM. Lecanuet et Ravens, ont discuté de la politique *régionale et de l'implantation des* centrales nucléaires sur le Rhin. Les ministres des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Genscher, ont examiné la préparation de la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le ministre français du commerce extérieur, M. Rossi, et le ministre allemand de l'économie, M. Friederichs, ont discuté des problèmes commerciaux de la Communauté. M. Rossi a souhaité que la Communauté se montre « *ferme* » dans ses discussions commerciales avec le *Japon, faute* de quoi, a-t-il estimé, certains secteurs économiques européens comme les chantiers navals subiront « *des dommages irréparables* ». Enfin, au cours d'une brève discussion sur l'énergie (que les porte-parole n'ont pas mentionnée), *MM Giscard d'Es*taing et Schmidt ont eu des mots sévères à l'adresse des pétroliers de la mer du Nord qui envisageraient de suivre les pays arabes dans leur course à la hausse.

MAURICE DELARUE.

(Lundi 7 février.)

EN EXPULSANT UN JOURNALISTE SOVIÉTIQUE

Le président Carter entend montrer que la détente ne peut être à sens unique

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement américain n'a pas perdu de temps ; il a décidé, dès le samedi 5 février, d'expulser un correspondant de l'agence Tass en représailles de l'expulsion annoncée la veille d'un représentant *de l'agence Associated* Press à Moscou. En annonçant cette décision, le porte-parole du département d'Etat a regretté qu'il ait fallu prendre cette mesure contraire aux principes définis à Helsinki concernant « *l'amélioration des conditions de travail des journalistes... et une diffusion plus libre des informations...* ». Après avoir consulté M. Carter et son conseiller, M. Brzezinski, le secrétaire d'Etat, M. Vance, avait, dès le 4 février protesté auprès de l'ambassadeur soviétique et demandé que le gouvernement de Moscou annule rapidement l'expulsion, jugée non justifiée, du correspondant américain.

Les officiels du département d'Etat se faisaient peu d'illusions sur les résultats de cette démarche qui avait d'autant moins de chance d'aboutir qu'elle laissait peu de temps à Moscou pour reconsidérer sa décision. En fait, *le gouvernement américain* était fermement décidé à prendre des mesures immédiates de rétorsion. D'abord parce que, à tort ou à raison, il a considéré l'expulsion du correspondant américain comme un geste délibéré visant à « tâter » la réaction officielle américaine. Ensuite, pour bien *démontrer de nouveau à l'opinion* américaine que M. Carter, fidèle à ses promesses, n'accepterait jamais sans réagir une violation des principes d'Helsinki. D'ailleurs, le département d'Etat envisagerait dans les prochains jours de rendre publique une déclaration sur la détention d'Alexandre Guinzbourg (1).

Cette fermeté a été encouragée par les réactions du Congrès, où le sénateur Byrd, leader de la majorité démocrate, avait immé*diatement demandé des mesures* de représailles contre un journaliste soviétique. Le gouvernement devrait pouvoir compter sur le soutien du Congrès pour reprendre et mener à bien la négociation difficile avec Moscou sur la limitation des armements stratégiques. Dans cette perspective, il ne peut se permettre d'apparaître trop « mou » en se rendant *complice* par son silence des atteintes aux droits de l'homme ou aux principes d'Helsinki. La fermeté s'impose d'autant plus à la veille du débat au Sénat sur la nomination controversée de M. Warnke comme principal né*gociateur avec Moscou.*

Néanmoins, l'attitude de la Maison Blanche n'est pas dictée par l'opportunisme. M. Carter a souligné à plusieurs reprises que la défense des droits de l'homme était un des piliers de la politique étrangère américaine. Plus cyniquement, certains officiels estiment que le gouvernement américain ne peut tout de même pas être *moins critique des actions* du gouvernement *soviétique dans* ce domaine que ne le sont les dirigeants des partis communistes européens.

La mesure de représailles contre le journaliste soviétique illustre l'évolution de la pensée officielle à propos des relations Est-Ouest. Le Département d'Etat estime que la décision est con*forme aux idées* du conseiller présidentiel : la détente, pour être acceptée par l'opinion américaine, doit être réciproque et non à sens unique. En même temps, on rappelle que M. Vance a rejeté la conception d'un marchandage global et celle d'un lien obligatoire à établir entre les problèmes divisant Soviétiques et Américains.

En d'autres termes, l'expulsion du journaliste soviétique, la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme en U.R.S.S., ne doivent pas, dans l'esprit de M. Vance, affecter la négociation fondamentale avec Moscou sur la limitation des armements stratégiques. On affirme toujours que chaque problème doit être envisagé, et éventuellement réglé, séparément.

HENRI PIERRE.

(Mardi 8 février.)

(1) A Moscou, l'académicien André Sakharov a affirmé dimanche : « *Nous avons toutes les raisons de penser que l'arrestation de Guinzbourg s'inscrit dans une série d'actions répressives prévues avant la conférence de Belgrade (...) L'ampleur de ces actions répressives dépendra des réactions de l'opinion publique en U.R.S.S. et dans le monde aux premières arrestations.* »

LES ACCORDS D'HELSINKI ET LA PRESSE

Les deux mesures que vient de prendre le Kremlin revêtent un caractère différent en apparence, mais l'effet recherché est identique. Alexandre Guinzbourg a été arrêté parce qu'il gérait un fonds d'aide aux détenus politiques, mais aussi parce qu'il était, avec quelques autres « contestataires » *courageux, une des sources d'in*formation sur les méthodes de répression employées. Le journaliste américain George Krimsky a *été* expulsé parce qu'il recherchait et véhiculait cette information avec un peu trop de zèle au gré des *autorités. Celles-ci,* dans un cas comme dans l'autre, escomptent un répit pour régler plus tranquillement leurs comptes avec ce *qu'il faut bien appeler* une opposition de plus en plus déterminée et coordonnée.

Les mesures d'expulsion ou de représailles prises à l'encontre des journalistes ne sont évidemment l'apanage ni d'un seul pays ni d'un *seul système politique.* Amnesty International publiait en mai dernier une liste de soixante-sept journalistes emprisonnés pour délit d'opinion dans dix-sept pays, de l'U.R.S.S. au Chili, de Cuba à l'Indonésie.

Les *expulsions* de correspondants ou d'envoyés spéciaux ne se comptent plus dans de très nombreux pays du tiers-monde, sans parler des *Etats* qui résolvent encore plus *radicalement* le « problème » en n'admettant aucun journaliste sur leur sol — c'est le cas, notamment, du Cambodge, — en n'ouvrant leurs portes qu'à des « délégations » *soigneusement encadrées, ou en* interdisant totalement la diffusion de tel ou tel journal étranger.

Devant ces atteintes portées au droit à l'information, il serait plus logique et plus rapide de dresser *l'inventaire des pays où l'infor*mation authentique, c'est-à-dire pluraliste, contradictoire et relativement ouverte, peut être recueillie et diffusée : la liste n'excède certainement pas la trentaine, encore que dans de nombreuses démocraties « exemplaires » *la liberté de la presse,* à peu près complète vis-à-vis du pouvoir politique, s'amenuise dangereusement vis-à-vis du pouvoir de l'argent.

***L'U.R.S.S.* se trouve aujourd'hui dans une position plus délicate que d'autres pays. Sans doute ses dirigeants continuent-ils de professer une conception « monolithique » de l'information, d'affirmer le primat de l'Etat — ou du parti — sur l'individu. Mais ils ne s'en sont pas moins engagés *en juillet 1975, en signant l'acte* final de la conférence d'Helsinki, à « faciliter une diffusion plus libre et plus large de l'informa*tion de toute nature* », à améliorer les conditions de travail des journalistes, qui « ne sauraient être expulsés ni pénalisés de quelque autre manière du fait de l'exercice légitime de leur activité professionnelle ». Mieux *encore*, ils *promettaient* d'« améliorer l'accès du public aux publications importées ». Or on est toujours aussi loin du compte à cet égard : « le Monde », pour ne prendre que cet exemple, est vendu en quantités limitées mais appréciables dans quelques pays de l'Est, mais à 25 exemplaires seulement dans toute l'U.R.S.S. (auxquels s'ajoutent 232 abonne*ments*), *tandis qu'un pays comme* la R.D.A. ne reçoit, en tout et pour tout, que trois numéros sur abonnement !**

***L'expulsion* de M. Krimsky est la première qui survient en U.R.S.S. depuis la signature des accords d'Helsinki (la dernière en date, qui visait un journaliste suédois, remonte à 1973), alors qu'aucun correspondant soviétique n'a *été expulsé* des Etats-Unis depuis 1970. La décision est donc un peu un défi à M. Carter, qui a montré l'intérêt que l'on sait pour la protection des droits de l'homme, mais dont certaines maladresses ont pu fournir l'occasion d'un test au Kremlin.**

(Samedi 5 février.)

EUROPE

Portugal

Le gouvernement décrète une remise en ordre de la presse nationalisée

De notre correspondant

Lisbonne. — Suspension pour quatre-vingt-dix jours du quotidien *O Seculo* ainsi que de trois hebdomadaires appartenant au même groupe de presse : *O Seculo Ilustrado*, *Vida Mundial* et *Modas e Bordados*. Fin de la participation de l'Etat dans le quotidien *Comercio do Porto* et retour au secteur privé du quotidien *Diaro de Lisboa*, dont la gestion sera assurée par une société constituée, d'une part, par les particuliers qui détenaient encore une partie du capital de l'entreprise et, d'autre part, par les travailleurs organisés en coopérative. Telles sont les principales mesures concernant la presse annoncées dimanche 6 février par M. Alegre, secrétaire d'Etat à l'information.

« *La fête est finie : l'heure de la vérité est arrivée* », a déclaré M. Alegre avant de donner des précisions sur la mauvaise situation financière des journaux nationalisés. Selon M. Alegre, ceux-ci coûteraient à l'Etat 50 millions d'escudos (7,5 millions de francs) par mois. Les raisons de ce déficit seraient les suivantes : personnel excédentaire, cumul d'emplois, mauvaise administration, baisse de tirage, augmentation des coûts de fabrication, notamment du prix du papier, baisse de recettes de la publicité, dettes antérieures à la nationalisation...

Le gouvernement serait prêt à prendre une série de décisions visant à interdire le cumul d'emplois, à imposer les salaires minimaux prévus dans les conventions collectives, à limiter les embauches, à provoquer des départs à la retraite, à réglementer l'usage des heures supplémentaires, à réduire les pourcentages d'invendus et le nombre des pages imprimées. Un réseau national de messageries sera créé prochainement. Sans avoir le monopole de la distribution, il permettra de réduire les dépenses de distribution. On envisage aussi d'associer les imprimeries des journaux nationalisés.

Le gouvernement serait, d'autre part, décidé à venir en aide aux journaux non nationalisés. Outre la gratuité du courrier pour les hebdomadaires — qui est déjà effective depuis l'été dernier, — d'autres mesures indiquées par le secrétaire d'Etat permettraient de « sauver » des entreprises en détresse : création d'une taxe préférentielle pour les téléphones et les télex, prise en charge par l'Etat d'une partie des frais d'abonnement aux agences de presse, constitution d'un fonds d'aide où seront versées les recettes venant de l'impôt sur la publicité et sur les voitures qui appartiennent aux journaux.

Enfin, la radio et la télévision nationales vont être réorganisées. Une loi pour la radio est déjà en préparation. M. Alegre a critiqué en termes très durs le style de certains programmes qui ressembleraient, selon lui, à des « *programmes de résistance* ». Mais de résistance contre qui ?

JOSÉ REBELO.

(Lundi 7 février.)

FRANCE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La gauche s'achemine vers un accord à Paris

Les délégués des fédérations parisiennes du P.C.F., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche se sont retrouvés pour une nouvelle séance de négociations le mardi après-midi 8 février. Compte tenu du fait que les socialistes ont renoncé à revendiquer la conduite des éventuelles listes d'union dans les onzième et dix-huitième arrondissements, un accord est envisagé. Restent toutefois à régler des problèmes de répartition entre les diverses composantes de la gauche.

M. Henri Fiszbin, député de Paris, chef de file des candidats communistes au Conseil de Paris, a déclaré, lundi 7 février, que le dernier obstacle à un accord de la gauche dans la capitale tenait à l'exigence du P.S. de remplacer MM. Maurice Berlemont et Louis Baillot, conseillers communistes de Paris, par MM. George Sarre et Claude Estier, socialistes, à la tête des listes d'union dans les 11e et 18e arrondissements. « *Les récentes déclarations de Sarre et Estier*, a-t-il ajouté, *permettent d'espérer que cet obstacle pourra être levé. Nous irons à la réunion avec la ferme résolution de tout faire pour aboutir très rapidement.* »

M. Georges Sarre n'a pas du tout apprécié les critiques qui lui ont été adressées du côté socialiste. *Il affirme qu'il a mené les* négociations en accord avec la direction de sa formation et qu'il a renoncé à mener les listes dans le 11e arrondissement « *sur mandat de la fédération socialiste de Paris* ». En fait les tensions perceptibles au sein du P.S. résultent en grande partie des luttes que les membres du CERES et les partisans de la direction se sont livrées dans les sections pour tenter d'obtenir le plus grand nombre possible de candidats.

Les socialistes retrouvent cependant leur unanimité pour souligner qu'en définitive le P.S. n'a pas à se plaindre de la négociation sur les têtes de liste. Alors qu'en 1971 toutes les listes étaient conduites par le P.C.F., les socialistes seront en principe, cette année, meneurs de jeu dans neuf secteurs, le P.C.F dans sept, les deux dernières têtes de liste étant à partager entre radicaux de gauche, P.S.U., gaullistes d'opposition et autres personnalités. Sur l'ensemble des 109 candidats, la répartition politique serait la suivante : 43 P.C.F., 39 P.S., 16 M.R.G., 11 divers (P.S.U., gaullistes...)

En réalité, la négociation concrète ne se déroule pas ainsi. Les secteurs de Paris ont été divisés en trois catégories : les cinq secteurs où la gauche est sortante (11e, 13e, 18e, 19e et 20e), les cinq qu'elle peut espérer emporter (1er-4e, 2e-3e, 10e, 12e et 14e), et les autres. A ce niveau, si le P.C.F. conserve la direction des listes dans les secteurs où la gauche est sortante, le P.S obtient trois têtes de liste dans les secteurs « gagnables ». Il devrait conduire la liste dans le 14e arrondissement où le suffrage universel l'a placé en tête, mais il a, en outre, obtenu le 2e-3e et le 10e — ou le 12e — arrondissement.

Si les cinq secteurs « jouables » basculaient à gauche, les partis signataires du programme commun seraient majoritaires dans la capitale.

Bien que M. Poniatowski ait affirmé après la candidature de M. Chirac qu'il n'existe pas de « *danger de gauche* » à Paris, M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, candidat dans le 16e arrondissement sur la liste de M. d'Ornano, a fait diffuser lundi une note selon laquelle « *les récents sondages confirment la poussée de la coalition socialo-communiste dans la capitale* ». Ce texte demande que l'unité de la majorité se refasse dans les neuf secteurs où « *le danger d'une victoire des listes du programme commun peut apparaître comme une probabilité dangereuse* ». Une victoire dans ces neuf secteurs permettrait à la gauche d'emporter 57 sièges et de s'assurer ainsi une majorité au Conseil de Paris.

Les 57 sièges que M. Taittinger juge être à portée de la gauche sont, outre ceux qu'elle détient déjà, ceux des 2e-3e, 10e, 12e et 14e arrondissements. A l'heure actuelle, en cas de succès des listes d'union de la gauche, ces sièges se répartiraient de la manière suivante : 27 P.C.F., 19 P.S., 7 M.R.G., 4 personnalités. Ni les communistes ni l'union de la gauche socialiste et démocrate (qui regroupe le P.S. et les radicaux de gauche) ne seraient donc assurés d'une majorité pour enlever le poste de maire, d'autant que le candidat socialiste ne peut être absolument sûr d'obtenir tous les suffrages des radicaux de gauche. Un contentieux subsiste entre le M.R.G. et le CERES. Les radicaux de gauche tiennent en effet à présenter M. Luchaire, membre de leur bureau national, dans le 13e arrondissement, sur le contingent U.G.S.D. Or, toutes les candidatures socialistes dans ce secteur ont été attribuées au CERES.

En définitive, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche dans les neuf secteurs, tout se jouerait au niveau du choix du maire sur le vote des quatre personnalités qui doivent en principe venir du P.S.U. et des gaullistes d'opposition. Compte tenu de l'enjeu d'un tel choix, il paraissait peu probable que la gauche puisse aller, le 8 février, au-delà d'un accord sur la répartition des sièges et des têtes de liste entre les diverses familles politiques impliquées dans les négociations. D'autres réunion, seront sans doute nécessaires pour préciser l'éventuel accord de principe, notamment au sujet du choix de ces personnalités.

THIERRY PFISTER.

(Mercredi 9 février.)

ÉCONOMIE

La bataille entre les Neuf et le Japon

(Suite de la première page.)

La décision annoncée, le 7 février par la Commission d'appliquer une taxe antidumping de 20 % sur les importations de roulements à billes en provenance du Japon démontre que la mise en garde de la Communauté ne doit pas prise à la légère. D'autres mesures protectionnistes risquent fort d'être arrêtées si Tokyo ne consent pas un effort réel pour tempérer le zèle de ses exportateurs.

Des engagements non négligeables ont déjà été pris par le Japon, en ce qui concerne ses exportations de produits sidérurgiques et d'automobiles.

● SIDERURGIE. — Les Japonais ont accepté, en novembre dernier, de plafonner leurs ventes d'acier aux Neuf au niveau de 1,4 million de tonnes, contre 1,2 million de tonnes en 1976. Deux difficultés ont néanmoins subsisté. En premier lieu, un fort dépassement des exportations japonaises vers la CECA a été enregistré en 1976, du fait des productions « *indépendantes* », qui ne s'étaient pas considérées comme liées par l'accord signé avec les six grands de l'acier nippon.

Pour y remédier, le MITI (ministère de l'industrie japonais) a recommandé la formation d'un cartel d'exportateurs regroupant les grands et les indépendants. En second lieu, le compromis passé avec la CECA ne s'applique pas aux pays « périphériques », comme la Suisse, l'Espagne, l'Autriche, etc., pays vis-à-vis desquels les livraisons japonaises ont connu une progression spectaculaire, considérée parfois comme « suspecte ».

Ainsi, la Suisse a reçu en 1976 450 000 tonnes d'acier nippon, sur lesquelles 80 000 tonnes seulement sont restées sur le territoire helvétique, le reste étant réexporté... Sur ce point précis, les Japonais ont tout de même accepté de faire une concession, promettant de limiter à 200 000 tonnes en 1977 leurs exportations vers ce petit pays.

● AUTOMOBILE. — A la suite des discussions engagées depuis octobre 1975 entre la Commission de Bruxelles et les autorités japonaises, celles-ci ont accepté trois demandes européennes : les voitures européennes disposeront d'un délai de trois ans pour se conformer aux normes antipollution qui entreront en vigueur au Japon en 1978 ; une partie des contrôles d'homologation seront effectués par des organismes européens agréés ; enfin, le Japon enverra en Europe des experts qui procéderont sur place aux examens d'homologation.

Au cours du premier semestre 1976 les ventes européennes au Japon ont atteint 13 000 unités, alors que les constructeurs nippons ont vendu en Europe 243 000 véhicules, soit environ 6,3 % du marché européen total. Pour le moment, la C.E.E n'a pas entamé de négociations avec le Japon en vue d'une autolimitation des exportations d'automobiles japonaises en Europe, et la plupart des firmes européennes espèrent que le problème sera abordé dans le cadre des négociations du « Tokyo Round », engagées au sein du GATT. Plutôt que sur une limitation quantitative des exportations, les discussions porteraient d'ailleurs sur le maintien des droits de douanes de la C.E.E. à l'égard des automobiles japonaises et sur une réévaluation du yen.

● CHANTIERS NAVALS. — Mardi 8 et mercredi 9 février se tient à Paris, à l'O.C.D.E., la « *réunion de la dernière chance* » pour essayer d'aboutir à un accord entre l'Europe et le Japon sur la construction navale : 93 % des commandes de navires des pays de l'O.C.D.E. ont été prises par le Japon au troisième trimestre de 1976. Ce quasi-monopole est jugé par tous les pays européens « *inacceptable* ».

Trois propositions de Tokyo

La Commission européenne a demandé aux Japonais de réduire leur capacité de production jusqu'à 50 % du marché mondial puis, dans un second temps, à 40 %, pour que la crise soit équitablement répartie dans le monde. Dans la matinée du 8 février, le Japon fait trois propositions :

● Tokyo augmentera le prix à l'exportation des navires. Cette mesure, qui était limitée jusqu'à présent aux bateaux d'un tonnage supérieur à 2 500 tonneaux de jauge brute, s'appliquera désormais aux navires de tous types et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1978.

● Pendant la même période, le gouvernement japonais demandera aux chantiers nationaux d'adopter des mesures spécifiques afin de diminuer leurs exportations vers les pays européens les plus affectés.

● Le Japon s'engage à réduire l'activité de ses chantiers, si leur part du marché mondial dépasse la moyenne des performances passées.

Les ministres des affaires étrangères des Neuf devaient poursuivre le 8 février leurs discussions sur un autre thème, relevant, lui aussi, d'un certain protectionnisme, à savoir la mise en place d'une nouvelle politique commune de la pêche. Après que l'Union soviétique a fait savoir au Royaume-Uni, pays assurant actuellement la présidence des Neuf, qu'elle était prête à négocier un accord sur ce point avec la Communauté, celle-ci devra préciser, selon quelles modalités pourront s'engager des pourparlers. La Pologne a également fait savoir aux Neuf qu'elle était disposée à négocier.

Dernier point à l'ordre du jour, mais non le moins important : comment la C.E.E peut-elle envisager ses relations avec le Portugal ? L'objectif est de définir une position commune avant la tournée des capitales du Marché commun que va entreprendre M. Soares à la mi-février.

(Mercredi 9 février.)

Les Français vus par eux-mêmes

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TOUT a été dit sur la performance de M. Giscard d'Estaing à la télévision, celle de mardi dernier aux « Dossiers de l'écran », bien sûr, puisque l'on voit et entend si souvent le président de la République sur les ondes ces temps-ci que l'on risque de s'y perdre un peu. Il s'agit bien de cette extraordinaire partie de chaises musicales à laquelle s'est livré le chef de l'Etat dans une émission qui aurait dû s'appeler « L'incollable » ou « Réponse à tout ».

Ce que l'on a moins dit, semble-t-il, et qui paraît cependant constituer l'essentiel de l'événement, c'est que les Français, ce soir-là, se sont, par millions, regardés et écoutés eux-mêmes. Puisque les soixante participants constituaient un échantillon scientifiquement représentatif de l'ensemble de la population, qu'ont-ils vu ? Comment se sont-ils vus ?

***

Sur la composition de l'échantillon lui-même, et donc, en principe, de la population tout entière, quelques étonnements. Beaucoup de retraités, plus de femmes au foyer qu'exerçant un métier, relativement peu de jeunes : cela on ne l'ignore pas, les tables démographiques, les statistiques, le disent. Mais une chose est de le savoir, une autre de le voir de ses yeux en passant d'un visage à l'autre. Un pays qui vieillit est un pays où la famille — et cela fut dit d'ailleurs à plusieurs reprises — reste la cellule de base de la vie sociale, sa pierre d'angle.

Toute appréciation, tout jugement sur un tel rassemblement de soixante personnes, dont la moitié environ se sont exprimées, est évidemment subjectif. Qu'on admette simplement que s'exprie ici une subjectivité désintéressée. Essayons de rechercher les traits saillants du tempérament national tel qu'on les a ressentis à travers ces hommes et ces femmes.

L'allure, l'attitude, le comportement, d'abord. Ils ont, dans l'ensemble, de bonnes têtes, des visages ouverts de gens en bonne santé physique et morale ; et même celui qui assurait être un grand malade respirait la force et la robustesse. Presque tous semblaient, si l'on peut dire, bien dans leur peau.

Pour venir à l'Elysée et paraître à la télévision, presque tous avaient fait un effort vestimentaire : cravates, robes fleuries, costumes de cérémonie qui rendaient parfois un peu gauche. Personne ne donnait l'impression de misère, ni même de médiocrité.

La courtoisie était de règle, unanimement observée, même par ceux qui sans ambages déclaraient être des adversaires. Et on en a vu plus d'un parmi ceux-ci qui se surprenait, ayant posé sa banderille de son mieux, à hocher la tête pour approuver, avec chaleur presque, la réponse qui lui était faite. Et il n'y a pas eu, comme ou aurait pu s'y attendre, le moindre échange polémique, fût-ce d'un mot, entre les participants : comme si la communauté de destin, en cette occasion solennelle, engendrait déjà, par-delà les frontières sociales ou d'opinions, un sorte de solidarité. Quand la réponse n'avait pas satisfait, on en prenait acte en silence ou sans insister. Un peuple pour lequel la politesse est vertu.

Aucune timidité apparente, du moins chez ceux qu'on a entendus ; et, si certains avaient le trac, cela ne se voyait pas. C'est à peine parfois si on désignait son voisin en lui offrant de parler avant vous, et la politesse, là encore, semblait avoir plus de part dans les hésitations que l'embarras. Des citoyens libres et conscients, à peine étonnés d'être là, et tout à leur affaire, sans complexes.

Les plus incisifs, les plus documentés, les plus précis, et de loin, étaient les membres du parti communiste, qui, tous, se présentèrent comme tels, à visage découvert. Tous aussi, à l'exception d'un seul, lisaient, parfois pesamment, des questions dont ils n'étaient visiblement pas les seuls auteurs, qui avaient sans doute été débattues en réunion de cellule puis supervisées par quelques responsables. Des militants sérieux qui ont su aussi se tailler dans le débat une place plus que proportionnelle à leur pourcentage. En même temps, c'étaient leurs questions qui passaient le moins bien à l'antenne. A l'un de ces militants, chargé d'interroger sur les libertés, la réplique était tellement évidente et attendue — Quel est le pays où un opposant peut dialoguer ainsi avec le chef de l'Etat à la télévision ? — qu'on s'étonnait de ce choix. C'était oublier que, pour lui et son parti, ce n'était pas la réponse qui importait, mais la question.

Le charme présidentiel opérait sans coup férir. Est-ce une illusion, toutefois ? On avait l'impression que les femmes y succombaient moins facilement que les hommes ; qu'elles étaient moins aisément séduites, quel que soit leur âge.

Enfin, il est clair que nous adorons la discussion. Plus d'un, après un départ difficile, voire un peu confus, se rassurait au son de sa propre voix, s'assurait en se voyant écouter avec tant d'attention, et bientôt se saoulait de mots dont il ne contrôlait plus la force ni le débit. Venus du Nord comme du Midi, et de Bretagne comme d'Auvergne, oui, nous sommes des Latins et nous avons la tête politique. Nous avons tous nos recettes, comme le viticulteur de Jacou qui offrait son projet de réforme à M. Barre, comme l'architecte qui entamait une conférence sur les H.L.M. Le système D et le « nyaka » sont les deux mamelles de notre éloquence. Et nous sommes aussi des malins : témoin l'excellente femme qui essayait de caser sa fille en chômage ou l'agriculteur qui réclamait des crédits pour son village. Après tout, on ne sait jamais ; et, puisque l'occasion se présente, pourquoi ne pas essayer d'en profiter ?

***

Les questions elles-mêmes, par leur objet, par la façon dont elles étaient posées, par ce qu'elles disaient et ce qu'elles sous-entendaient, constituaient évidemment l'élément le plus révélateur et le plus intéressant de la soirée.

Ces questions étaient, au fond, de trois ordres :

— Des inquiétudes et des curiosités étroitement catégorielles, ayant trait à une situation personnelle de travail, de salaire, de logement, d'éducation des enfants, de retraite, etc. ;

— Des exaspérations ou, au moins, des critiques provoquées par la bureaucratie, les incohérences de la loi, les exactions du fisc, les insuffisances de l'aide et de la protection assurées par l'Etat aux citoyens, les soupçons qui pèsent sur les hommes politiques, etc.

— Des problèmes de fond et de principe : la peine de mort, le collectivisme, l'union de la majorité, le jeu des institutions en cas de victoire de la gauche, l'avenir...

A partir de la subjectivité toujours, cinq impressions dominantes :

1) Les Français savent beaucoup de choses. Certes, nul n'était pris au dépourvu, et la plupart des questions avaient été préparées et même méditées. Mais la gamme des sujets abordés était finalement très large et témoignait, dans l'ensemble, d'une bonne information ;

2) Les Français sont modérés, quelle que soit leur option politique, mesurés dans leurs jugements, relativement tolérants — et c'est une bonne surprise ! — peu systématiques et assez peu sectaires. Cependant, ils croient aux classes sociales et entendent que chacun reste dans la sienne, ne parle que pour la sienne. Ils demeurent particularistes et farouchement individualistes. Certain clivage, en particulier une sourde opposition entre les plus âgés et les plus jeunes, est apparu nettement à plusieurs reprises ;

3) Paradoxalement, l'exigence la plus largement exprimée est une aspiration à l'égalité plus encore qu'à la justice. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'égalité, estime chacun, doit être réalisée au niveau supérieur au mien afin que j'y accède enfin. Quant à la liberté, elle n'est évoquée qu'au plan formel, à titre d'argument polémique, et les mots de fraternité, de solidarité, ne sont même pas prononcés. On peut en retirer l'impression que les Français, quoi qu'ils en disent, se savent et se sentent libres, et que la revendication très générale de progrès et de promotion reste fortement individualisée ;

4) Il est frappant que la grande actualité, dite populaire, telle que la conçoivent et la présentent la télévision, les radios et une bonne partie de la presse, n'ait pratiquement pas été évoquée. Pas un mot sur l'affaire de Broglie, sur Abou Daoud, et il a fallu que ce soit Joseph Pasteur qui parle de Mme Claustre. Au nombre des lacunes majeures, toute la politique étrangère, le problème nucléaire — y compris les centrales : l'écologie a encore du chemin à faire, — le tiers-monde, la défense, la monnaie, pour laquelle on ne fait absolument pas la liaison avec l'économique et le social ; enfin, ce qui est le plus étonnant, la régionalisation. Si on a parlé de la querelle de Paris et des élections municipales, c'était sans doute parce que l'occasion était trop politique pour négliger des sujets qui paraissent tenir tant à cœur au président ;

5) Enfin, on a éprouvé fortement le sentiment que les Français ne se jugent pas malheureux mais qu'ils ont peur de l'avenir, qu'ils s'accrochent volontiers au passé, qu'ils ressentent encore une immense nostalgie de la petite maison, de la petite boutique, de la petite exploitation agricole, du petit bonheur calme et prudent d'autrefois. Etait-ce dû à l'âge moyen, assez élevé, des intervenants ? Faut-il y voir au contraire une preuve de la sagesse d'un peuple qui en a tant vu qu'il se méfie instinctivement de ceux qui le conduisent, mais qui grogne volontiers et porte au débit du gouvernement tout ce qui ne va pas, y compris ses propres fautes ?

En tout cas, de cette étrange soirée d'introspection, on retirait l'impression que, avec tous leurs défauts et leurs réelles qualités, à quelque bord qu'ils appartiennent, les Français sont plutôt de braves gens.

(Lundi 7 février.)

Les sites des centrales nucléaires

Un procédé de refroidissement sans eau ouvre la voie à une révolution écologique

L'Electricité de France justifie le choix des sites des centrales nucléaires qu'elle veut *construire par la nécessité de disposer* d'importantes quantités d'eau. Ainsi, les réacteurs électronucléaires sont-ils installés au bord de la mer, ou sur le bord des rivières.

Y a-t-il une alternative à cette politique ? Une étude réalisée en 1975 par le ministère de la qualité de la vie semble le confirmer. *Un nouveau procédé de refroidissement permettrait, selon cette étude, de se dégager presque totalement de cette « contrainte eau »* à un prix de revient compétitif, et de choisir plus judicieusement les sites.

« Les centrales nucléaires ont besoin d'eau » Comme toutes les centrales thermiques, elles ne transforment en électricité que le tiers environ de l'énergie produite. Jusqu'à *présent*, les techniques adoptées par l'E.D.F. pour évacuer le surplus de calories, tout en assurant un refroidissement correct de l'installation, sont de deux types pour les installations électronucléaires.

Il peut s'agir d'une réfrigération en circuit ouvert : l'eau captée dans la mer ou dans une rivière passe dans le système de refroidissement, où elle s'échauffe avant d'être rejetée. Les besoins en eau sont alors *importants puisque, pour quatre* réacteurs de 900 MWe, il est nécessaire de disposer d'environ 150 mètres cubes d'eau par seconde.

La deuxième solution consomme moins d'eau. Elle utilise des aéroréfrigérants, qui peuvent se présenter soit comme de gigantesques batteries de ventilateurs (aéroréfrigérants à tirage forcé), soit comme d'immenses tours *dépassant couramment* 100 mètres de hauteur (aéroréfrigérants à tirage naturel) ; l'eau n'y est plus seulement échauffée, elle est vaporisée. Pour quatre tranches de 900 MWe, la quantité d'eau consommée est d'environ 2,2 mètres cubes par seconde, auxquels il faut ajouter 5 mètres cubes d'eau restituée à la mer ou à la rivière de manière à éviter un encrassement des circuits de refroidissement. Enfin compte tenu des normes appliquées aux rejets radioactifs, 3,5 mètres cubes d'eau par seconde sont nécessaires pour chaque tranche de 900 à 1 000 MWe, afin d'obtenir une *dilution correcte des effluents radioactifs* Lorsque l'équipement des berges de la Loire, à Dampierre et à Saint-Laurent-des-Eaux, sera achevé, le débit d'eau utilisée (évaporation plus dilution des sels et des effluents) sera d'un peu plus de 30 mètres cubes par seconde.

Le plan d'installation des centrales nucléaires d'E.D.F. obéit strictement *à ce précepte selon lequel « Il faut de l'eau pour une centrale »* : il conduit à l'installation de réacteurs sur le bord de la mer ou le long des rivières d'importance suffisante, pour éviter un réchauffement excessif des eaux.

Une technologie déjà éprouvée

Sur la Loire, il sera même nécessaire, pour avoir tout le long de l'année un débit d'étiage suffisant, de régulariser les eaux du fleuve par des barrages situés en amont (barrage de Naussac par *exemple*). A *l'influence écologique* néfaste que peut avoir la construction de telles retenues, il faut ajouter les *conséquences encore mal connues* du réchauffement des eaux : à l'aval du chapelet de centrales qui vont *border ses rives, la température du Rhône pourra atteindre 30 °C.*

Selon l'étude réalisée en 1975 par le ministère de la qualité de la vie, il est possible de se dégager de cette servitude par l'utilisation d'aéroréfrigérants « secs », utilisant l'air seul pour refroidir la vapeur de la centrale servant à *faire tourner la* turbine électrique. Le circuit d'eau est totalement fermé : il n'y a ni emprunt ni restitution au milieu naturel. Un tel procédé de refroidissement est déjà utilisé assez largement dans diverses industries, chi*miques par exemple, elles aussi* soucieuses aujourd'hui de limiter leur consommation d'eau. Il ne s'agit donc pas d'une révolution technique, mais de l'adaptation d'une technologie éprouvée à des contraintes particulières et à de grandes puissances.

Selon l'étude, l'utilisation des aéroréfrigérants « secs » entraînerait un coût supplémentaire d'environ 5 % par rapport aux procédés actuels. Les calculs ont *été* faits avec l'aide de Creusot-Loire, qui s'estime capable de réaliser une telle installation. *Ce coût supplémentaire, estiment* les spécialistes du ministère de la qualité de la vie, n'est pas un obstacle *insurmontable*, puisque l'« indépendance » par rapport à l'eau autorise une politique plus judicieuse dans le choix des sites. L'étude montre ainsi qu'il serait possible d'installer des centrales de ce nouveau type en Champagne crayeuse, région *« stratégique »* puisqu'elle *elle est située* à proximité des centres de grande consommation d'électricité que sont la *Lorraine, le Nord et la région* parisienne. De plus, la construction pourrait se faire au voisinage immédiat de *« couloirs de transport »* d'électricité : les prochaines centrales, notamment en bord de *mer*, donc le plus souvent en « bout de ligne », exigent la mise en place de grandes longueurs de lignes et ont *l'inconvénient* de provoquer d'importantes pertes en cours de transport. En Champagne, ces problèmes disparaîtraient, et, selon l'étude, l'économie réalisée compenserait le coût supplémentaire des aéroréfrigérants « secs ».

L'étude du ministère de la qualité de la vie, intitulée *« Pour une stratégie d'implantation des centrales nucléoélectriques », propose*, d'autre part, dans sa première partie, l'installation de centrales nucléaires au bord des grandes chaînes de barrages comme celle qui est en place sur la haute Dordogne. Le propos, ici encore, est de nature *écologique. Dans le premier cas, il* s'agissait d'éviter un gaspillage de l'eau. Ici, *les* techniciens du ministère proposent, schématiquement, de *« compenser une pollution par une autre »*.

Les barrages hydroélectriques, ont, en effet, *l'inconvénient* grave, et *mal* connu — outre la modification totale du régime d'une rivière — de lâcher *une eau très froide et pauvre en* oxygène. Les couches profondes de la retenue de Bort-les-Orgues (Corrèze) sont, été comme hiver, à une température qui varie entre 4 et 6 °C. Lors des lâchers, souligne le rapport, l'eau de la Dordogne peut *varier brutalement de plus de 10 °C.* C'est ce que les spécialistes appellent un « choc thermique ».

Les conséquences en sont importantes, puisqu'elles ont conduit à *une modification de la faune aquatique* et que, sur certaines parties du cours de la rivière, on assiste, aujourd'hui, à *une intense prolifération* d'algues. Dans les plaines alluviales, la culture du melon, *par exemple*, a disparu.

L'étude propose donc d'installer des centrales nucléaires au bord des barrages : elles pourraient, en utilisant judicieusement les différentes sources d'eau froide disponibles, *parvenir à régulariser le régime thermique des eaux, et à rétablir* quelque peu l'équilibre original du cours d'eau.

Les alternatives proposées par l'étude sont-elles vraiment crédibles ? Les spécialistes d'E.D.F. n'ont pas, *loin de là, négligé de les étudier*. Depuis longtemps, ils mettent, à Champagne-sur-Oise, un banc d'essais à la disposition des constructeurs désireux de tester le matériel pouvant servir à construire des aéroréfrigérants. On reconnaît même, à *E.D.F., que l'étude du ministère de* la qualité de la vie a le mérite de proposer des solutions quelque peu *provocatrices*, ou du moins « stimulantes ». Mais les spécialistes qui y étudient la question jugent aujourd'hui *que cette étude est à la fois un peu dépassée* et en avance, puisque, affirment-ils, ils envisagent de mettre en œuvre la technique des *aéroréfrigérants* « secs » d'ici une dizaine d'années, pour la « deuxième génération » de centrales nucléaires.

Sur ce procédé, leurs objections sont de deux ordres : *l'utilisation* d'air comme fluide de refroidissement conduirait à une modification importante des turbines à vapeur, qu'on essaie aujourd'hui de construire en série pour abaisser les coûts ; et, surtout, le problème des effluents radioactifs *reste posé ; on ne sait* pas encore, affirment-ils, se passer de quantités importantes d'eau pour les évacuer. Quant à l'installation de centrales sur le bord des retenues d'eau pour rétablir un équilibre écologique, les spécialistes de l'E.D.F ont *tendance à y voir « un pavé pour écraser une mouche »*

Les associations de défense de la nature, qui connaissent ce rapport, *ne devraient* pas tarder à se manifester sur ce terrain. Mais leur action, pour justifiée et efficace qu'elle puisse *être, ne compensera* pas l'absence d'un débat national sur l'installation des centrales *nucléaires*. Certes, les populations locales sont invitées, dans le cadre des enquêtes d'utilité publique, à émettre une opinion sur l'installation d'une centrale. Mais n'est-il pas vrai, comme le dit un spécialiste, que *« l'implantation d'une centrale à Flamanville n'intéresse pas seulement les habitants de Flamanville ? »*

XAVIER WEEGER.

(Samedi 29 janvier.)

LA COMMUNICATION ENTRE L'HOMME ET LA MACHINE

De la prose pour l'ordinateur

DES fragiles lampes qui constituaient les premières « machines à calculer électroniques » aux armoires bourrées de circuits intégrés qui sont le cœur des grands systèmes actuels, le progrès est trop évident pour n'être pas immédiatement perçu. Moins sensible est *le fait* que ce progrès des *machines* est parallèle à un progrès encore plus important dans leur utilisation. L'essentiel n'était sans doute pas que les ordinateurs soient de *plus en plus puissants, mais* qu'on sache leur demander de plus en plus de choses, et que ce soit à la portée de plus en plus de gens. *Il fallait* pour cela faciliter la communication entre l'homme et la machine. Cela s'est fait en créant des langages que la machine peut comprendre, et qui sont à la fois de plus en plus complexes et de plus en plus proches de notre mode naturel d'expression.

Cette tâche n'est pas finie, mais on en imagine la fin. La fin, ce serait que chacun puisse s'adresser dans sa langue naturelle à l'ordinateur, et dire tout ce qu'il veut dans cette prose qui ravissait tant M. Jourdain. C'est beaucoup, et sans doute trop demander. Mais si l'ordinateur **est au service de l'homme, *il serait* bon que l'homme puisse demander ce service sans posséder aucune connaissance préalable, sans avoir appris aucun langage. Il ne s'agit plus ici de dire n'importe quoi, mais seulement ce qui est utile au demandeur et utilisable par la machine. Compte tenu de ces restrictions, et en admettant que, dans une petite proportion des cas, la machine ne comprenne pas, ou comprenne « de travers », le problème devient *soluble. Et la solution n'est plus éloignée, tant sont* grands les *progrès actuels.***

DEPUIS que *l'ordinateur* existe, *se pose un problème de com*munication. Un ordinateur ne fait rien sans programme et sans données ; il faut donc les lui fournir.

La question est différente pour le programme et pour les données. Ces dernières sont en *général* abondantes, mais *peu* variées : un élément de structure simple est répété en un très grand nombre d'exemplaires. Personne ne demande à un ordinateur de faire une multiplication. Si on lui en demande cent mille, il faut lui fournir au moins cent mille nombres. Si l'on veut qu'un ordinateur de gestion établisse la paye du personnel, il devra consulter un fichier comportant des dizaines ou des centaines d'articles — un par *personne — sur lesquels il répétera* un même traitement simple. La masse des données est telle que leur collecte et leur organisation est un travail de spécialiste, utilisant pour cela des outils appropriés.

Il n'en est pas de même de la programmation. Il existe de gros problèmes, comme le calcul de la trajectoire d'un satellite, qui demandent une *analyse mathématique* complexe et sont donc aussi l'affaire de spécialistes. Mais il y a, en *revanche*, beaucoup de questions simples, formulables par n'importe qui, auxquelles l'ordinateur peut ré*pondre : un chef d'entreprise peut avoir inopinément besoin d'une infor*mation sur tel stock, telle facture ; c'est une simple consultation de fichier — mais dans la mesure où ce fichier est accessible via un ordinateur, il faut savoir communiquer avec ce dernier.

Au cours des années, cette communication est devenue de plus en plus aisée. Elle n'est pas encore à la portée de tout le monde. A l'époque héroïque, il fallait programmer directement en *langage machine*, présenter à l'ordinateur une suite de nombres binaires, 0 et 1, soit en appuyant sur des touches, soit en faisant « lire » une carte perforée — *le trou étant interprété comme 1 et* l'absence de trou comme 0. Très vite sont venus les *langages d'assemblage* : à chaque instruction machine correspond un code mnémotechnique ; de plus, l'utilisateur donne un nom arbitraire à chaque zone de *mémoire qu'il utilise. Un programme* de facturation contiendra vers la fin une instruction du genre ADD TVA, bien plus « lisible » que la suite de 0 et de 1 qui est son équivalent en langage machine. Le programme qui traduit le langage d'assemblage en *langage machine fait* du pur mot-à-mot. Il remplace ADD par le code binaire de l'opération d'addition, et TVA *par* l'adresse de la mémoire où a été précédemment rangé le montant de la taxe.

Une lettre qu'on pourrait écrire

Plus tard sont venus les *langages évolués*, le premier étant *FORTRAN*, qui date de 1945. Ils rompent la *correspondance précédente entre* instruction du langage et instruction machine. La traduction n'est plus du mot à mot, elle suppose une analyse syntaxique : le sens des mots dépend de leur fonction dans la phrase.

Apparaît alors un risque grave : l'ambiguïté des langages évolués. A une instruction de ce langage doit correspondre une suite bien définie d'ordres pour la machine, sinon le « compilateur » — le programme qui *fait la traduction* — se trouverait devant une alternative. Les langages évolués de programmation obéissent à des règles grammaticales très strictes, afin d'éliminer toute ambiguïté. Ce n'est pas une tâche aisée : le langage *ALGOL 60* laissait subsister, lors de sa première publication, une ambiguïté que n'avaient pas vue ses créateurs.

Les langages évolués sont d'un apprentissage facile. *FORTRAN* a un vocabulaire de cinquante mots, dont *trente d'usage courant, ALGOL, PL/1*, sont plus riches, mais le vocabulaire vraiment utile s'y réduit aussi à quelques *dizaines* de mots. *Avec un peu de pratique*, n'importe qui peut écrire un programme simple. Le problème est justement qu'il *y faut un peu de pratique*, et que beaucoup d'utilisateurs potentiels de l'ordinateur ne l'utiliseront qu'en de rares occasions et *n'auront* donc jamais ce minimum de pratique.

C'est pourquoi beaucoup d'efforts sont actuellement consacrés à la communication « en langage naturel ». *Il serait tellement agréable de parler* à l'ordinateur — ou plutôt de lui écrire, car il est encore loin de comprendre la voix humaine — sans s'imposer aucun apprentissage préalable.

« Mon cher ordinateur. Auriez-vous l'obligeance de calculer le montant de mes impôts ? Vous trouverez les renseignements nécessaires dans le fichier V.X. 71. Veuillez agréer, etc. »

Aucun ordinateur n'est actuellement programmé pour répondre à *cette lettre, et aucun ne le sera peut*-être jamais. Pourtant, une telle programmation est dès à présent envisageable.

Quelles sont les difficultés pour faire comprendre à une machine le langage dit naturel ? Il y en a essentiellement deux : la richesse du vocabulaire et l'ambiguïté de sens des mots et des phrases. Dans la *lettre précédente, « mon cher ordinateur »* ne signifie pas *« mon ordinateur coûteux »*.

Ces difficultés ne sont pas insurmontables. Le vocabulaire peut être limité. Après *tout, on ne va pas* s'adresser à l'ordinateur pour dire n'importe quoi. On veut lui confier une tâche prise dans un ensemble assez restreint. Un ordinateur de *gestion devra sans doute comprendre* les mots « ventes, stocks, salaires, factures ». Mais il pourra ignorer en toute sécurité *« mansarde, mansuétude, manteau et mantille »*, pour ne citer que ces quelques *mots* relevés dans *la même* page d'un dictionnaire. Et, bien entendu, quand on s'adressera à lui, il ne sera question ni de « cher ordinateur » ni de « *veuillez agréer* ». Le vocabulaire est d'autant plus restreint qu'un utilisateur occasionnel de l'ordinateur *ne* va pas construire une programme complexe. La lettre qui précède ne dit pas comment calculer les impôts. Elle suppose qu'un programme existe déjà pour ce calcul, programme bâti par un *spécialiste usant d'un langage approprié.* Le temps n'est plus où chaque utilisateur avait son propre programme. De plus en plus, l'ordinateur — il serait plus correct de parler de système informatique — est muni d'une « bibliothèque » contenant une grande variété de programmes. *Il suffit* de les appeler et de leur *fournir* quelques indications. Cela n'exige ni un vocabulaire étendu *ni* des phrases compliquées.

La syntaxe et la sémantique

Cependant, les phrases les plus simples sont bien souvent ambiguës, et cette ambiguïté n'est souvent guère perceptible. M. René Moreau, *responsable du développement scientifique* d'I.B.M.-France, cite la phrase *« la belle ferme le voile »* ; elle paraît bien un peu étrange au premier abord ; mais on ne se rend pas compte tout de suite qu'on peut lui donner trois significations différentes suivant qu'on fait de *« ferme »* un nom, un verbe ou un adjectif.

Le remède existe en partie. L'in*formatique est de plus en plus* « conversationnelle » : l'utilisateur frappe ses instructions sur une machine à écrire et reçoit les réponses à ses demandes sur cette même machine ou par tout autre moyen. Si l'ordinateur décèle une ambiguïté — ou un mot inconnu, — il peut alerter l'utilisateur. Mais le remède n'est pas total, et les expériences *actuelles montrent que, fréquemment*, l'ordinateur ne décèle pas l'ambiguïté et comprend mal ce qu'on lui demande.

Comment l'ordinateur peut-il « comprendre une phrase » ? La technique n'est pas *fondamentalement différente* de celle qu'on utilise pour les langages de programmation. Il y a forcément analyse syntaxique et *consultation du dictionnaire. Mais on* peut privilégier plus ou moins chacune de ces étapes, ce qui permet deux approches, souvent appelées syntaxique et sémantique.

L'approche syntaxique dérive en droite ligne des travaux sur les grammaires de Noam Chomsky et de quelques autres linguistes. En appliquant — ou plutôt en tentant d'appli*quer — à une phrase toute une série* de règles de grammaire, on reconstruit progressivement sa structure, on identifie les fonctions (verbe, adjectif...) de chaque mot ou groupe de mots. C'est, d'une certaine façon, l'approche du bon latiniste en face *d'un texte de Cicéron. Cela fait, il* n'a plus guère de problème dans le choix du sens des mots.

Très prisée vers la fin des années 60, cette approche est maintenant en défaveur. L'exemple de « la belle ferme... » montre bien que toutes les ambiguïtés ne sont pas levées. L'approche syntaxique bute *souvent sur les tournures elliptiques*, très courantes dans le langage usuel, où une partie de la phrase manque parce que l'auditeur la rétablira aisément : *« Combien y a-t-il d'habitants à Reims et à Châlons ? — Zéro »*, répondra sans doute l'ordinateur, qui cherchera les personnes habitant simultanément ces deux villes, sans comprendre qu'on lui a, en réalité, *posé deux questions*.

Aussi se tourne-t-on vers une approche plus sémantique, où l'es*sentiel est de repérer les mots* « forts » de la phrase ; ensuite, on devine quelle est la question d'après le sens de quelques mots. *C'est évidemment* une démarche de mauvais latiniste, mais l'expérience montre que les chances de succès sont *bonnes pour les phrases simples les* plus courantes. Bien entendu, une analyse syntaxique reste nécessaire, mais elle ne joue plus le *rôle principal*.

Des chercheurs, principalement américains, *ont ainsi mis au point* plusieurs programmes qui permettent, chacun dans un domaine limité, de « converser » avec un ordinateur. Les auteurs ont publié des dialogues d'une complexité impressionnante, mais *il faut* considérer qu'ils mon*trent plus volontiers leurs succès* que leurs échecs. Il est fréquent qu'une simple interversion de mots rende *incompréhensible pour l'ordinateur* une phrase qui ne lui posait pas de problème auparavant. Il reste beaucoup de progrès à faire. Mais *les années passées ont montré que* l'informatique progresse souvent plus vite que ne le pensaient les optimistes. Ceux-ci estiment que, vers 1980, les recherches actuelles sur la communication en langage naturel trouveront de larges champs d'appli*cation. Cela ne paraît pas déraisonnable.*

MAURICE ARVONNY.

(Mercredi 26 janvier.)

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 31 JANVIER AU 4 FEVRIER 1977

ENLISEMENT

AU terme d'une quatrième semaine consécutive de baisse à la Bourse de Paris, les indices ont encore perdu plus d'un pour cent. Malade de la politique, insensible aux résultats parfois encourageants en provenance de l'économie, le marché parisien de valeurs mobilières paraît s'être profondément endormi. Sous les colonnes du palais Brongniart de plus en plus nombreux sont les opérateurs prêts à parier qu'il ne s'éveillera plus avant les élections municipales du mois prochain...

Rarement pari aura été engagé avec autant de chances de gain. Certes, la Bourse peut encore ouvrir un œil de temps à autre pour saluer un bon résultat d'entreprise ici, accuser une mauvaise performance économique là. Mais ce seront surtout les sondages politiques, plus nombreux sans doute au cours des prochaines semaines, qui polariseront l'attention des milieux boursiers. La règle est simple, chacun la connaît : si la gauche paraît avoir le vent en poupe, les cours baissent... et le contraire est vrai. Au moins les chroniqueurs boursiers auront-ils quelque chose à écrire...

Décrire aujourd'hui, comme nous le faisons ici traditionnellement, le déroulement de chacune des séances de la semaine, s'avérerait fastidieux, tant ces dernières furent constantes *dans la médiocrité. Bien sûr, la prestation télévisée*, le 1er février, du président de la République n'est pas vraiment passée inaperçue dans les milieux financiers. De fait, le seul mini-redressement enregistré cette semaine l'a été le lendemain de cette « grande première mondiale ». Mais peut-on parler d'un redressement significatif quand les cotations sont expédiées en trois quarts d'heure, faute d'ordres ? De même, le recul parfois appréciable, subi par les titres des entreprises françaises à la veille du week-end ne peut revêtir une réelle importance, lorsque 26 millions *de francs d'actions françaises seulement* changent de propriétaires sur une capitalisation boursière globale qui atteint encore près de 120 milliards de francs. Le premier ministre a déclaré dimanche 30 janvier à Europe N° 1, que « le marché financier devait être satisfaisant, les entreprises ayant besoin de procéder à des augmentations de capital ». L'an dernier, leurs appels à l'épargne publique, déjà très réduits, sont tombés de 3,6 milliards de francs à 1,6 milliard de francs. A l'heure actuelle, bien rares sont les sociétés qui viennent encore émettre des actions, ou plutôt des obligations convertibles, sur un marché qui n'est plus, pour l'instant, qu'une simple chambre d'enregistrement.

Aux valeurs étrangères, bien que l'indice global calculé par l'INSEE se retrouve, à la veille du week-end, au niveau atteint huit jours plus tôt, la tendance a été très irrégulière, notamment pour les américaines. Les allemandes étaient plutôt soutenues tandis que les mines d'or ont subi d'importants dégagements.

PATRICE CLAUDE.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Très calme

Le plus grand calme a régné cette semaine sur les marchés des changes, où les cours se retrouvent, à peu de chose près, à leurs niveaux *de la semaine précédente*.

Tout au plus a-t-on enregistré un fléchissement du DOLLAR pendant les deux premiers jours au profit du DEUTSCHEMARK, la situation se renversant par la suite.

Les 31 janvier et 1er février le DOLLAR, très ferme à la veille du week-end, se mettait à baisser vis-à-vis des monnaies fortes : les cambistes attribuaient ce repli aux craintes suscitées par la vague de froid aux Etats-Unis, dont l'ampleur risque de faire monter les prix alimentaires et de freiner la reprise économique. La monnaie américaine tombait même à Francfort un peu au-dessous de 2,40 DM, mais se redressait les jours suivants, les cambistes estimant que l'on avait été un peu trop loin et que le effets réels de la vague de froid avaient été surestimés.

Le même phénomène était enregistré en sens inverse sur le DEUTSCHEMARK, qui se raffermissait d'abord aux dépens du *dollar, pour fléchir ensuite. L'annonce* le 3 février d'une forte poussée du chômage en Allemagne fédérale a jeté un léger froid, mais sans conséquence réelle pour la tenue du DM, du moins pour l'instant.

Le FRANC FRANÇAIS a suivi plus ou moins fidèlement le DOLLAR dans ses oscillations. En fait, très soucieuses de maintenir une parité « acceptable » avec la monnaie américaine pour ne pas aggraver le déficit du commerce extérieur, notamment par le paiement des achats de pétrole, les autorités monétaires ont « encadré » le DOLLAR entre 4,9850 F et 4,9650 F, achetant à la baisse et vendant à la hausse. Elles ont semblé moins attentives à la tenue du FRANC vis-à-vis du DEUTSCHEMARK : après tout il s'agit de déterminer les priorités, même si l'Allemagne fédérale est notre premier partenaire commercial.

La LIVRE STERLING a peu varié, la Banque d'Angleterre continuant à intervenir pour empêcher sa hausse, notamment après l'annonce d'une augmentation de 3 milliards de dollars des réserves britanniques, dont 1,5 milliard provenant de ventes de sterling. Les réductions successives du taux d'escompte officiel ont à peine affecté la LIVRE, qui se maintient à un demi-point au-dessous de 1,72 dollar.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a évolué entre 131 et 133 dollars dans le plus grand calme.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..		1,7145	8,5296	4,3128	4,1516	63,6079	4,3342	1512,18
	—	1,7150	8,5278	4,3089	4,1485	63,6779	4,3406	1512,63
New-York.	1,7145		20,1005	39,7535	41,2967	2,6954	39,5569	0,1133
	1,7150	—	20,1106	39,8009	41,3393	2,6932	39,5108	0,1133
Paris.....	8,5296	4,9750		197,77	285,45	13,4097	196,79	5,6485
	8,5278	4,9725	—	197,91	285,56	13,3921	196,46	5,6377
Zurich....	4,3128	2,5153	50,5628		103,8818	6,7803	99,5055	2,8520
	4,3089	2,5125	50,5279	—	103,8652	6,7667	99,2690	2,8486
Francfort.	4,1516	2,4215	48,6733	96,2631		6,5269	95,7671	2,7454
	4,1485	2,4190	48,6475	96,2786	—	6,5149	95,5748	2,7426
Bruxelles.	63,6079	37,1008	7,4572	14,7485	15,3210		14,6756	4,2063
	63,6779	37,1300	7,4670	14,7781	15,3493	—	14,6700	4,2097
Amsterdam	4,3342	2,5280	50,8140	100,4969	104,3981	6,8140		2,8662
	4,3406	2,5310	50,8999	100,7363	104,6300	6,8185	—	2,8696
Milan.....	1512,18	882,00	177,28	350,62	364,23	23,7735	348,89	
	1512,63	882,00	177,37	351,04	364,61	23,7542	348,47	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460.

SPORTS

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LE PAYS DE GALLES

Comment partir à quinze et gagner à huit

Pour son premier match dans le Tournoi des cinq nations, l'équipe de France de rugby a battu le Pays de Galles par 16 points à 9. Les Français ont marqué deux essais par Skrela (50e minute) et Harize (56e minute), deux buts de pénalité et une transformation par Romeu (30e, 51e et 79e minute), Fenwick a réussi trois buts de pénalité (32e, 44e et 59e minute).

A 16 h. 35, l'ombre éteignit la ligne de but galloise sur laquelle campaient depuis un quart d'heure les avants français déchaînés. Les dernières forces des hommes en rouge s'éteignaient avec le doux soleil qui avait enchanté l'après-midi. Le match était fini.

Le système solaire passe pour rigoureux. Il ne l'était pas plus, cet après-midi-là, que l'inexorable rouleau compresseur dirigé vers les buts gallois par le petit Fouroux. Et toute la clarté dispensée par l'art, l'intelligence, la technique des gens du pays des mines ne pouvait prévaloir contre l'ouragan musculaire lancé contre eux par les hommes qui, depuis quinze ans, s'ingénient à modeler le rugby français à leur lourde image.

Alors « on » a gagné ! Alors « on » est les plus forts, les plus musclés ! Où trouver plus de kilos, de courage physique et d'abnégation collective que dans le commando savant qui balaya quatre-vingts minutes durant la pelouse — enfin praticable ! — du Parc des Princes ? Qui résisterait à cette furia inlassable, à ce rugby de « para » ! En quittant le stade, nous évoquions les grands packs de nos souvenirs, celui de Mias et celui de Crauste, celui de Whineray ou celui de Lochore ! C'est plutôt du côté sud-africain qu'il faut chercher, vers les meutes de molosses rassemblées voici une vingtaine d'années autour de Hennie Muller ou de Frik du Preez. Au temps de Jean Prat et des Boniface, le rugby français avait du style.

Pour se régénérer, après la décadence de la fin des années 60, il aurait pu choisir la greffe néo-zélandaise ou la cure galloise. On a préféré lui inoculer des hormones venues de Pretoria. Et le voilà, tout bardé de muscles et fier de ses kilos, parti pour accomplir les travaux d'Hercule — un héros qui n'a jamais prétendu déchiffrer les énigmes du Sphinx.

Il ne s'agit pas de confondre le rugby avec les échecs, pas plus qu'avec la guerre. Laissons Pétrossian à ses figures, Clausewitz à ses cartes. Mais ce qui fait la beauté du rugby, c'est à la fois ce qu'il a de collectif et ce qu'il a de total, ce en quoi il exprime un groupe et rend vaine la performance de pure virtuosité, *et ce en quoi il intéresse la* totalité des moyens de l'individu, des talons aux cheveux.

Ce qui irrite, dans cette équipe-Goliath, porteuse des couleurs tricolores, ce n'est pas seulement qu'on lui fasse jouer un rugby à huit (à huit et demi, le demi de mêlée de poche étant chargé d'importantes responsabilités vocales et de l'inévitable introduction du ballon en mêlée), c'est que ces huit magnifiques joueurs soient voués à une seule et unique tâche : conquérir le ballon, moins *pour en jouer que pour le confisquer* aux autres. On connaît la boutade de Pierre Danos, divisant les joueurs en deux catégories, ceux qui déménagent le piano et ceux qui en jouent. Le 5 février, pendant cinquante minutes, on eut l'impression que les Français étaient surtout venus pour tirer le piano jusque dans les coulisses. Tant pis pour les pianistes gallois.

Les beaux feux d'autrefois

Toute la première mi-temps fut un non-match entre ceux qui manipulaient le ballon sans trop savoir qu'en faire et ceux qui tentaient vainement de s'en emparer pour en jouer. Autant opposer une carpe à un lapin, un catcheur à un bridgeur. La mi-temps passée, les costauds venus d'outre-Rhône et Garonne s'avisèrent que, pour gagner, il vaut tout de même mieux porter de temps en temps le ballon de l'autre côté de la ligne adverse. Ils frappèrent par deux fois.

La première dans le style fantassin qu'on leur impose aujourd'hui, l'autre dans le style cavalier qui fut celui de leurs aînés. Très bien chaque fois : car on ne prétend pas ici que la poussée anonyme et collective d'une meute d'avants soit moins belle et surtout moins riche de signification qu'une galopade capricieuse d'ailiers aux cheveux fous. L'essai en force de la cinquantième minute vaut bien celui, aérien, de la cinquante-cinquième. Il n'y a pas de hiérarchie entre les composantes *d'une équipe : il n'y en a qu'entre un* rugby total et un jeu mutilé.

Ce rugby total, les Gallois, qui l'avaient encore joué l'an dernier à Cardiff contre les mêmes adversaires, ne purent le ressusciter le 5 à Paris. D'abord, parce que leurs avants privés du grand Mervyn Davies n'étaient plus de taille à endiguer la grosse vague d'assaut française ; ensuite, parce que leurs maîtres à jouer ont pris de l'âge. Depuis le *temps qu'il promène sur les terrains* de jeu sa tête byronienne, Gareth Edwards a perdu un peu de cette force de perforation, de cet élan de fauve qui trouait les défenses. John Williams a toujours autant de goût à se jeter dans la fournaise des mêlées, mais il le fait maintenant avec plus de furie romantique que d'efficacité.

Peut-être avons-nous fait, le 5, nos adieux à une grande équipe, la meilleure de sa génération. Mais n'oublions pas que les moments de grâce et d'intelligence qui scandèrent *ce match mal noué furent presque tous dus aux hommes en* habit rouge, et que, avant d'être pris au collet par Rives, Skrela ou Bastiat, fantastiques de présence et de puissance, les Bennett et les Davies avaient allumé sur l'herbe du Parc les beaux feux d'autrefois.

Quelque chose d'excessif

Pourquoi faire la moue devant une très régulière victoire sur les maîtres gallois, une victoire qui ouvre la voie *à d'autres succès ? Parce qu'il y a* quelque chose d'excessif, presque d'inhumain, à faire ainsi assumer tout un match à huit hommes sur quinze, ne serait-ce que pour raison d'équilibre physique.

L'état d'épuisement où nous voyions *ce soir-là des joueurs comme* Skrela ou Cholley est un signe de ce qu'a de boiteux le système de jeu qu'on leur impose ainsi et de dangereux la performance que l'on exige de ce commando de pointe. Et aussi parce que cette stratégie du *« tout au pack »*, qui n'est pas moins dangereuse que dans d'autres domaines, plus graves — le *« tout au pétrole »* ou le *« tout au nucléaire »*, — n'est pas une improvisation destinée à pallier un manque de grandes attaques.

Il s'agit d'un choix ancien, déterminé, d'une politique de jeu méditée et préparée de longue date par ceux qui gèrent, chez nous, le jeu à quinze. En voilà le résultat, tonitruant, et qui fermera la bouche à la majorité : *« Vous vouliez des artistes ? Nous avons préféré des combattants. N'avions-nous pas raison ? »*

Qui dira que ce paquet d'avants musculeux, écrasant la pelouse du Parc et les champions gallois de leur piétinement fraternel et de leurs *charges lourdes n'avait pas sa* beauté ? Qui n'aurait acclamé leur vitalité, leur abnégation, l'élan qui les unit et qui les porte ? Voilà bien le pack le plus imposant et le plus efficace qui ait jamais porté les couleurs françaises. Mais pourquoi les lui faire porter seul ?

JEAN LACOUTURE.

NATATION

L'évolution prévisible des records

Les entraîneurs les plus réputés, et en premier lieu les Américains, indiquent régulièrement ce que sera, selon leurs prévisions à court ou à moyen terme, l'évolution de la natation de compétition.

Cette fois, ce sont les experts de la République démocratique allemande qui se sont livrés au jeu de la prospective. Ils l'ont fait par ordinateur, en pensant aux Jeux de 1980. Les données fournies ont tenu compte de la progression régulière des performances et des références *concernant tous les aspects de la* natation moderne.

La réussite de la natation de la R.D.A. donne une bonne crédibilité à ces prévisions qui annoncent pour l'olympiade un bouleversement comparable à ceux qui ont transformé, ces dix dernières années, la nage de compétition. Au demeurant, les chiffres qui suivent correspondent, à peu de chose près, aux estimations américaines, de sorte que, par recoupement, il semble logique de prendre au sérieux les conclusions de l'ordinateur. Le premier temps annoncé est celui que le *champion olympique à Moscou* est censé accomplir, le deuxième fait état du record du monde actuel, le troisième est un rappel du temps réalisé par le champion olympique aux Jeux de Munich, en 1972.

MESSIEURS

100 mètres : 48 sec. - 49 sec. 44 - 51 sec. 22 ;

200 mètres : 1 min. 47 sec. 60 - 1 min. 50 sec. 29 - 1 min. 52 sec. 78 ;

400 mètres : 3 min. 43 sec. 60 - 3 min. 51 sec. 93 - 4 min. 0 sec. 27 ;

1 500 mètres : 14 min. 38 sec. - 15 min. 2 sec. 40 - 15 min. 52 sec. 58 ;

100 brasse : 1 min. 1 sec. 50 - 1 min. 3 sec. 11 - 1 min. 4 sec. 94 ;

200 brasse : 2 min. 11 sec. - 2 min. 15 sec. 11 - 2 min. 21 sec. 55 ;

100 dos : 54 sec. - 55 sec. 49 - 56 sec. 58.

200 dos : 1 min. 55 sec. 50 - 1 min. 59 sec. 19 - 2 min. 2 sec. 62 ;

100 papillon : 52 sec. 90 - 54 sec. 27 - 54 sec. 27 ;

200 papillon : 1 min. 56 sec. 10 - 1 min. 59 sec. 23 - 2 min. 0 sec. 70 ;

200 m. 4 nages : 2 min. 3 sec. - 2 min. 6 sec. 08 - 2 min. 7 sec. 17 ;

400 m. 4 nages : 4 min. 16 sec. - 4 min. 23 sec. 68 - 4 min. 31 sec. 98.

DAMES

100 libre : 53 sec. 50 - 55 sec. 65 - *58 sec. 59* ;

200 libre : 1 min. 55 sec. - 1 min. 59 sec. 26 - 2 min. 3 sec. 56 ;

400 libre : 4 min. 2 sec. 22 - 4 min. 9 sec. 89 - 4 min. 19 sec. 04 ;

800 libre : 8 min. 22 sec. - *8 min. 37 sec. 14 - 8 min. 53 sec.* 68 ;

100 brasse : 1 min. 8 sec. 70 - 1 min. 10 sec. 86 - 1 min. 13 sec. 58 ;

200 brasse : 2 min. 28 sec. 80 - 2 min. 33 sec. 35 - 2 min. 41 sec. 05 ;

100 dos : 58 sec. 50 - 1 min. 1 sec. 51 - 1 min. 5 sec. 78 ;

200 dos : 2 min. 6 sec. - 2 min. 12 sec. 47 - 2 min. 19 sec. 19 ;

100 papillon : 57 sec. 50 - 1 min. 0 sec. 13 - 1 min. 3 sec. 34 ;

200 papillon : 2 min. 6 sec. 70 - 2 min. 11 sec. 22 - 2 min. 15 sec. 57 ;

200 m. 4 nages : 2 min. 11 sec. 70 - 2 min. 17 sec. 14 - 2 min. 23 sec. 07 ;

400 m. 4 nages : 4 min. 32 sec. - 4 min. 42 sec. 77 - 5 min. 2 sec. 97.

On note que toutes les améliorations prévues des records du monde féminins devraient être plus importantes que celles des records masculins, quelquefois de beaucoup, à l'exception du 400 m. nage libre. L'écart pour les messieurs ressort à 8 sec. 03, pour les dames à 7 sec. 77.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES
24 HEURES DE DAYTONA
(Floride)

1. Graves - Haywood - Helmick (Porsche-Carrera) ; 2. Finott - Facetti - Romeo (Porsche Turbo 935) ; 3. Wollek - Joest - Krebs (Porsche Turbo 935), etc.

Basket-ball

Championnat de France de première division
(Vingt et unième journée.)

Villeurbanne bat *Clermont..	96-87
Caen bat *Antibes	104-88
Orthez bat *Le Mans	87-85
*C.R.O. Lyon bat Berck....	87-75
Bagnolet bat *Valenciennes..	104-99
Nice bat *S.F. Evry........	91-80
*Challans bat Tours........	92-81
*Tarare bat Monaco..........	82-77.

Classement. — 1. Villeurbanne : 57 ; 2. Caen : 55 ; 3. Nice : 49 ; 4. Le Mans et Berck : 43 ; 6. Tours et Antibes, Orthez, Bagnolet : 45 ; 10. Monaco : 41 ; 11. Challans : 39 ; 12. Clermont : 37 ; 13. C.R.O. Lyon : 35 ; 14. S.F. Evry : 31 ; 15. Valenciennes : 26 ; 16. Tarare : 25.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-quatrième journée)

Menés à Angers par deux buts à zéro à treize minutes de la fin du match, les Nantais ont réussi à égaliser « in extremis » sur un coup franc contesté. Ce match nul leur permet de conserver deux points d'avance sur Lyon, vainqueur de Bordeaux (1 à 0) et trois points sur Lens, qui s'est imposé à Lille (1 à 0), et sur Bastia, qui a nettement dominé Paris-Saint-Germain (5 à 2).

Le titre ne devrait pas échapper à l'une de ces quatre équipes puisque Nice, le cinquième, compte six points de retard sur Nantes. Après trois matches et trois victoires consécutives à domicile, Saint-Etienne a renoué avec son inefficacité à Sochaux, où les champions de France ont été battus (4 à 0). Les Stéphanois sont, avec les Lillois et les Rennais, les seuls à ne pas avoir gagné à l'extérieur cette saison.

*Angers et Nantes	2-2
*Bastia bat Paris-Saint-Germain	5-2
Lens bat *Lille	1-0
*Lyon bat Bordeaux	1-0
Nice bat *Nancy	4-1
*Sochaux bat Saint-Etienne ..	4-0
*Troyes bat Metz	3-2
*Nimes et Reims	1-1
*Marseille bat Laval	2-1
Valenciennes bat *Rennes	2-0

Classement. — 1 Nantes, 34 pts ; 2. Lyon, 32 ; 3. Bastia et Lens, 31 ; 5. Nice, 28 ; 6. Paris-Saint-Germain, 27 ; 7. Nancy, 26 ; 8. Saint-Etienne et Metz, 25 ; 10. Reims, 24 ; 11. Bordeaux et Laval, 23 ; 13. Nîmes et Marseille, 22 ; 15. Sochaux et Angers, 21 ; 17. Valenciennes et Troyes, 20 ; 19. Lille, 13 ; 20. Rennes, 12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt et unième journée)

GROUPE A

*Béziers b. Toulon	2-1
*Auxerre b. Martigues	2-1
Fontainebleau b. *Toulon	4-0
Red Star b. *Bourges	2-1
Gueugnon b. *Paris F.-C.	3-2
*Cannes b. Monaco	3-1
*Avignon b. Angoulême	3-0
*Ajaccio et Sète	1-1
*Arles b. Tavaux	2-0

Classement. — 1. Auxerre, Toulon et Gueugnon, 28 pts ; 4. Avignon, 25 ; 5. Monaco, 24 ; 6. Martigues et Béziers, 23 ; 8. Angoulême, 22 ; 9. Fontainebleau, Cannes et Red Star, 21 ; 12. Arles et Ajaccio, 20 ; 14. Paris F.-C. et Toulouse, 19 ; 16. Tavaux, 13 ; 17. Sète, 11 ; 18. Bourges, 10.

GROUPE B

Strasbourg b. *Besançon	3-0
Lucé b. *Chaumont	2-1
*Rouen b. Hazebrouck	2-1
*Brest et Châteauroux	1-1
*Saint-Dié b. Dunkerque	2-1
*Amiens b. Epinal	4-0
*Tours b. Lorient	2-1
*Nœux b. Boulogne	1-0

*Caen-Quimper, match arrêté.

Classement. — 1. Strasbourg, 30 pts ; 2. Lucé, 27 ; 3. Rouen et Châteauroux, 25 ; 5. Besançon, 24 ; 6. Quimper et Tours, 22 ; 8. Brest, 21 ; 9. Saint-Dié et Chaumont, 20 ; 11. Boulogne, Lorient et Epinal, 19 ; 14. Dunkerque, Amiens et Nœux, 18 ; 17. Caen, 15 ; 18. Hazebrouck, 14.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Treizième journée)
POULE A

*Stade marseillais UC b. Dijon	23-20
*Saint-Maur b. Ivry	23-19
Gagny b. *Nîmes	20-19
*ASEA Toulouse b. Colombes	23-21
*ASU Lyon b. Toulouse UC ..	25-20

Classement. — 1. Stade marseillais U.C., 37 pts ; 2. Saint-Maur, 36 ; 3. Dijon, 36 ; 4. Gagny, 27 ; 5. ASEA Toulouse, 24 ; 6. Ivry, 22 ; 7. ASU Lyon, 22 ; 8. Nîmes, 21 ; 9. Toulouse UC, 16 ; 10. Colombes, 16.

POULE B

ASPTT Metz b. * Paris UC ..	14-11
*Strasbourg et Voltaire	14-14
*Altkirch b. Gonfreville	21-18
Mulhouse b. *APAS Paris ..	17-14
*Stade Messin EC b. Nancy ..	17-15

Classement. — 1. ASPTT Metz, 37 pts ; 2. Strasbourg, 33 ; 3. Paris UC, 28 ; 4. Altkirch, 28 ; 5. Gonfreville, 27 ; 6. Mulhouse, 25 ; 7. Nancy, 23 ; 8. Voltaire, 21 ; 9. Stade Messin EC, 21 ; 10. APAS Paris, 17.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France bat Pays-de-Galles....	16-9
Angleterre bat *Irlande......	4-0

Classement provisoire. — 1. Angleterre (2 m.), 4 pts ; 2. France (1 m.) et Galles (2 m.), 2 pts ; 4. Ecosse (1 m.) et Irlande (2 m.), 0 pt.

Prochains matches. — 19 février : Angleterre contre France ; Ecosse contre Irlande ; 5 mars : France contre Ecosse ; Galles contre Angleterre ; 19 mars : Irlande contre France ; Ecosse contre Galles.

A Grenoble, l'équipe de France A' a battu l'Italie par 10 à 3. A Glasgow, l'équipe de France B s'est imposée devant l'Ecosse B par 19 à 16.

Ski

Le slalom de l'Arlberg-Kandahar, disputé sous des chutes de neige à San-Anton (Autriche), a vu la victoire du Suédois Ingemar Stenmark devant le nouvel espoir tyrolien Klaus Heidegger (vingt ans). Franz Klammer, qui a terminé trente-quatrième, conserve ses chances dans la course de descente qui a dû être reportée.

SKI DE FOND

Le « fondeur » Jean-Paul Pierrat a remporté à Autrans son second titre de champion de France en enlevant l'épreuve des 15 kilomètres et a participé à la domination de l'équipe des Vosges sur celle du Jura dans le relais 4×10 kilomètres.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Treizième journée)

*Racing C.F. b. Grenoble	[illegible]
*Saint-Maur b. P.T.T. Montpel.	[illegible]
*Montpellier U.C. b. Asnières ..	3-0
Tourcoing b. * Tours	[illegible]
*Cannes b. Clamart	[illegible]

Classement. — 1. Racing C.F., 25 pts ; 2. Montpellier U.C., 24 ; 3. St-Maur, 23 ; 4. Cannes, 21 ; 5. Asnières, 20 ; 6. Tourcoing, 19 ; 7. Clamart, 19 ; 8. Grenoble, 17 ; 9. P.T.T. Montpellier, 14 ; 10. Tours, 13.

L'INAUGURATION DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Une technosphère pour la culture

PARIS *compte* donc un nouveau monument, dans la lignée des plus grands et des plus controversés, lignée qui passe par le béton *« scandaleux »* de Notre-Dame-de-Montmartre et le fer boulonné « outrageant » de la tour Eiffel. Il s'est installé dans le site, encore neuf et déjà incrusté. De loin, sa toiture que couronnent les réservoirs ventrus de réfrigération se mêle aux tours de Notre-Dame. La pierre de Dieu rejoint le fer peint de la nouvelle « usine culturelle ».

L'idée était bonne de l'inaugurer le soir. A la lumière électrique, Beaubourg se présente sous son meilleur jour, devient une maison de cristal et se « lit » esthétiquement. Les lourdes structures d'acier prennent alors leur envol et inscrivent dans l'espace leur jeu d'ombres et de lumières. Une superbe chronique du fer. Sur la façade, la « machine urbaine » est en mouvement, irriguée par le serpent des escalators transparents qui la gravissent et des coursives qui la longe. Beaubourg a un très « bon profil » : de trois quarts, côté nord, sur la rue Rambuteau et sur la place. Une façade de parade, vraiment impressionnante, où circulent les gens, et une façade de service, sur la rue du Renard, le long de laquelle *montent toutes les circulations de* fluides qui l'alimentent.

Elles sont à l'échelle des 100 000 mètres carrés de culture *climatisée, éclairée et irriguée.* Beaubourg, qui a mis son équipement dehors comme une parure, est *arrogant.*

C'est une machine nue qui nous redonne une complexité que l'architecture contemporaine, carénée *et simplifiée,* a perdue.

Beaubourg a été réalisé comme on fait un bateau, une machine-outil, sans concession pour le geste esthétique gratuit de l'architecte démiurge. Plutôt qu'un créateur, on sent bien que des centaines de créateurs — architectes, ingénieurs, industriels, entrepreneurs — ont apporté leur contribution à cette entreprise collective. Qui a construit Concorde, quel est l'architecte de Notre-Dame ? Beaubourg appartient à la tradition des grandes productions industrielles et en même temps renoue avec le système constructif de l'architecture gothique. Comme une cathédrale de fer, il montre l'effort des poutres portées par des colonnes et en *fait* un système ornemental. Les formes fonctionnelles sont belles.

La rigueur mécanicienne qui *mène jusqu'au bout ses conséquences,* comme si telle forme était inévitable, n'empêche nullement qu'au passage les architectes, *car ils sont bien là* — Renzo Piano et Richard Rogers, — se fassent plaisir en dessinant avec sophistication ces *énormes* rotules d'acier qui s'articulent sur des poteaux porteurs larges de 80 centimètres. Le rationalisme mis en avant et le parallèle de la machine rejoignent ainsi tout de même une certaine quête irrationnelle du beau. Sauf qu'elle se veut aussi pragmatique : les formes *fonctionnelles* sont belles !

C'est sans doute en raison de son caractère rationnel et ouvert que ce projet avait été choisi parmi les six cent quatre-vingt-une propositions du concours. De tous, il avait le meilleur rapport de surfaces *construites permettant de loger* tous ces programmes qui rattraperaient le retard de l'équipement culturel parisien (musée *d'art moderne, bibliothèque, etc.)* et, également, de laisser assez d'espace libre pour ménager une place, comme le parvis d'une ca*thédrale.*

En maquette, le projet apparaissait comme l'architecture la moins monumentale qui soit. La *surprise* a été la complexité de l'ensemble, des façades tridimensionnelles, qui, au lieu d'être une peau dissimulatrice, est un contenant avec ses machineries exhibées comme un décor.

Les architectes sont conscients d'avoir eu avec les patrons du centre *animé* par M. Robert Bordaz le client idéal qui leur a permis de réaliser eux aussi un rêve. Et même d'influencer un destin. *Ainsi, le programme* initial avait une conception traditionnelle de la culture. C'est peu à peu qu'est apparue la philosophie de *« maison du peuple » ouverte à tous,* et d'université culturelle, pour le jeu et pour l'information. Le parti pris architectural d'ouverture, de *flexibilité et de non-référence* à la culture architecturale traditionnelle illustre concrètement une position engagée de la culture. Comme si les structures *transformables* programmaient d'avance les changements qui pourraient survenir.

Pour Renzo Piano, qui sait par expérience qu'en Italie, d'où il vient, les prises de conscience culturelles commencent à l'usine, Beaubourg est pensé comme un lieu de rencontre et d'échanges, de culture active et de participation. Pour lui, il y a autant de différence entre *« culture passive »* et *« culture active »* qu'il en existe entre *« architecture monumentale »* et *« architecture instrumentale ».*

Ce parti pris a déterminé l'image architecturale d'un édifice fabriqué dans l'usine et monté au fur et à mesure sur le chantier. Pour ces espaces ouverts à l'échelle d'un bâtiment où transitera tous les jours la population d'une petite ville, il fallait recourir aux techniques des ponts. Le centre est un pont à cinq étages de 160 mètres de longueur, 50 mètres de largeur et reposant sur des poteaux d'acier de 45 mètres *de hauteur. Une seconde structure,* fragile d'apparence, contrevente l'ensemble par d'élégants et fins croisillons tenus en porte à *faux.* Le plus *fragile tient* le plus lourd. Si les croisillons venaient à faire défaut, l'ensemble de la structure risquerait de se coucher *sous son propre poids, comme une* cage d'oiseau qui perdrait ses assises.

La structure de Beaubourg est *le triomphe de l'acier moulé,* comme la tour Eiffel celui de l'acier boulonné et les structures de Mies Van Der Robe, de l'acier *soudé. Cette technique* dispendieuse permet l'« ouverture » totale des étages, sans point d'appui, et l'aménagement des grandes *nefs d'acier tenues par des poutres* triangulées de 50 mètres de long d'un seul tenant.

Le fait d'avoir rejeté les « circulations » techniques à *l'extérieur est le subterfuge* qui a fait gagner une place considérable. Si elles avaient été réunies à l'intérieur comme cela se pratique dans l'architecture moderne, l'ensemble des gaines auraient occupé 20 % de la surface et déterminé son organisation.

Dissimuler la machinerie *donnée* en spectacle sur la rue du Renard par une seconde façade aurait demandé beaucoup d'argent et de *place.* Et, selon l'esprit du projet, aurait été mensonger. On en a fait un décor, coloré, baroque, plutôt délirant, qui transgresse involontairement la rigueur logique d'un système sans concession. La couleur et les dimensions aberrantes de certains conduits, comme ces pipes d'aération de superconteneur de 100 000 tonnes, donnent à ce bâtiment, d'autre part sérieux et grave, une ambiguïté salutaire et ironique où le fonctionnalisme frise l'exhibitionnisme.

Du fer, rien que du fer. Et du verre. Rien ici qui soit combustible dans la construction. Partout l'obsession du feu. On parle de transparence mais la boîte de verre initiale est devenue en fer : la façade est constituée pour 50 % de panneaux métalliques opaques coupe-feu. Au fer et au verre, il faut ajouter l'eau : toute la structure en est irriguée. Les colonnes portantes sont creuses et pleines d'eau, avec une pompe sur le toit qui ferait circuler l'eau et déclencher les gicleurs pour « refroidir » la machine si d'aventure elle commençait à chauffer.

L'architecte donne le volume. Les utilisateurs l'aménagent. Sous ces grandes nefs de 7,50 mètres *de haut, c'est peut-être* le *musée* qui en tire le parti qui apparaîtra le plus acceptable. Il est le plus traditionnel. *Grâce à ses cimaises-*bungalow qui ont la blancheur neutre du musée moderne, il est presque en contradiction avec la *technosphère* à laquelle il se soustrait en quelque sorte. La bibliothèque, elle, est en plein dedans. Sous l'espace de cathédrale de fer, les alignements d'étagères un peu de guingois ne parviennent pas à se mettre à l'échelle de l'architecture.

Qu'on ne s'en étonne guère, les salles sont inachevées. Il y manque les « mezzanines » suspendues, qui jouent un rôle structurant dans ces espaces distendus, incomplètement occupés en hauteur, comme le *montre* l'unique mezzanine réalisée pour l'entrée du musée, sur les cinquante pré*vues à travers l'ensemble du* bâtiment. Restrictions budgétaires : chacune des mezzanines représente une dépense de 700 000 F. Autre économie d'importance qui diminue les moyens du Centre, l'ajournement de l'installation du « mur d'images » qui devait faire de Beaubourg une cathédrale électronique illuminant la place.

On avait vu très grand et on a dû réduire, temporairement on l'espère, les équipements, ce qui appauvrit l'originalité du Centre. Cependant, si l'ensemble du projet avait été moins important, si on n'avait pas tenu à y mettre tant de choses comme pour tout régler d'un coup, il est à parier que le bâtiment aurait été plus fin, plus subtil et transparent, avec un rez-de-chaussée ouvert entre la place et la rue du Renard. En un mot, il aurait été moins écrasant et écrasé. En architecture, passé un certain seuil, les grandes portées accroissent les coûts et les efforts de structure dans des proportions *géométriques. Les colonnes de* soutien deviennent trop grosses, les gaines d'alimentation monumentales et innombrables. La *prouesse* est certes *accomplie.* Mais reste à vivre avec et à la faire vivre.

JACQUES MICHEL.

(Mardi 1er février.)

Une bibliothèque ouverte

L'une des causes de la faible *fréquentation* des bibliothèques par le public populaire est qu'il s'agissait, pour la plupart d'entre elles, les plus anciennes, de lieux fermés, intimidants.

La bibliothèque Beaubourg, elle, est ouverte. Il ne faut pas chercher *ailleurs que dans cette intention* la raison de cette approche par des escaliers extérieurs, transparents. La foule se précipiterait sans doute moins dans les manèges des fêtes foraines si ceux-ci étaient enterrés. La foule attire la foule. Et Beaubourg, *qui se veut populaire,* se devait d'attirer le peuple par la vue du peuple.

Que Beaubourg, avec ses tuyauteries, ses cheminées, ses passerelles, ressemble à un vaisseau, et chaque étage de la bibliothèque à *une soute, n'a rien non plus* qui *puisse contrarier.* Les soutes dans un navire ne sont-elles pas l'endroit le plus chaud, le plus vital et le plus précieux par la cargaison qu'elles recèlent, les bagages qu'elles transportent.

Voyons ce bagage.

On entre dans la bibliothèque proprement dite, qui s'étage sur trois niveaux, par le second. Pour*quoi le second ? Parce que, j'imagine,* il est celui de l'accueil, de l'orientation (celui des bureaux, de l'administration aussi) et que, malgré les élévateurs roulants qui vont de l'un à l'autre, il est plus expéditif, pour l'usager comme pour le *cerveau,* de *n'avoir qu'un étage* à franchir, plutôt que deux. Il est aussi celui de l'iconographie et de la documentation (300 000 diapositives, 45 000 microfiches, 14 000 microfilms, 10 000 disques, 1 500 films). Une salle de projection et de *conférences, des salles de réunions,* complètent ce dispositif d'embarquement pour les hautes terres de la culture.

Les rayonnages sont verts, d'un joli vert Véronèse apaisant pour les *nerfs.* Les tables de lecture (1 300 *places pour la bibliothèque, 150 pour la salle d'actualité) sont* blanches, du blanc de l'Immaculée Création.

On retrouvera cette symphonie de bleus durs, de verts doux et de blancs latents dans les deux autres étages (le *premier* et le troisième) consacrés aux livres et à leur lecture. Ceux-ci (300 000 pour l'inauguration, 1 000 000 dans la perspective) *sont classés par thèmes,* selon la classification *décimale* universelle.

Au premier étage sont les arts, loisirs, sports, les religions, la philosophie, les langues et les littératures. Une médiathèque de langues de 40 places équipées de magnétophones à cassettes ou de postes de télévision, pour la réception de documents vidéo, facilitera l'approche des méthodes d'apprentissage, à leurs différents *niveaux : de l'initiation* à la spécialisation. Le troisième étage est consacré aux sciences et techniques, aux sciences sociales et à l'histoire et géographie.

L'accès à la bibliothèque, ouverte de 10 heures à 22 heures tous les jours, sauf le mardi (encore une *innovation* dans la lecture publique), est libre et gratuit. Pas d'inscription. Pas de carte. Seule, la sortie est contrôlée... électroniquement. Une pastille magnétisée apposée sur le livre permet de détecter le contrevenant.

Il s'agit, répétons-le, d'une bibliothèque d'information, et non de prêt. A Beaubourg, on entre, *on s'assoit, on lit, mais* on n'emporte pas. Plus tard, à proximité de la *Piazza centrale,* on projette d'édifier une bibliothèque centrale de prêts qui complétera le dispositif. On aura dès lors en mains, *dans ce quadrilatère autrefois voué* aux nourritures du corps, toute la gamme des opérations qui président à la nourriture de l'esprit : de la simple consultation d'un livre à sa plus ample connaissance, pour s'achever peut-être en librairie par sa totale possession et sa conservation jalouse. De toute façon, Beaubourg ne devrait pas être concurrentiel des bibliothèques municipales. Elle y conduit. Elle y prépare.

La consultation, elle est l'apanage *de la salle d'actualité, qui,* elle, réside au rez-de-chaussée, dans des tons provisoirement *rouges,* aptes à exciter la curiosité *et* éveiller l'intérêt. Elle est l'antenne de la bibliothèque, sa vitrine, son hall d'exposition, sa *parade foraine. son instrument de* propagande, sa galerie. Si, à la bibliothèque, on s'assied et on lit, à la salle d'actualité, on feuillette, on picore, mais on ne s'installe pas (naturellement, on peut quand même s'asseoir, *c'est plus pratique et il y a cent cinquante places pour* le faire). La fonction principale de *la salle d'actualité* est de présenter au public un grand choix de nouveautés du disque et du livre parues en France au cours des six *derniers* mois dans tous les domaines de la connaissance et des loisirs. Un premier succès à son *actif* : elle a obtenu l'accord de la plupart des éditeurs pour que *ceux-ci envoient* un *exemplaire* de leurs principales nouveautés.

Un choix de deux cent vingt titres de journaux et revues constituant un panorama représentatif de la presse française et étrangère, un fonds de référence et d'information *composé d'environ trois mille* ouvrages (encyclopédies, dictionnaires, annuaires professionnels et *guides* divers), *compléteront* ce *fonds mouvant* et vivant de connaissances, égayé par tout un appareillage technique audiovisuel, et *étayé par un programme* de rencontres hebdomadaires autour d'un thème, d'un auteur, d'un interprète, sous forme *d'expositions,* de *débats, d'interviews.*

Une bibliothèque pour enfants, de plain-pied sur la piazza elle aussi, achèvera bientôt de doter l'ensemble, sans précédent jusqu'ici dans le monde — et cela vaut bien qu'on s'y arrête, — des moyens *de sa vocation plénière : donner* à lire, à méditer, à apprendre et à comprendre, à tous les âges de la vie et à tous les degrés du *développement.*

Une telle entreprise ne peut aller sans controverses ni contestations. Elles en sont la rançon et *peut-être* même la raison d'être. Les premiers résultats en dehors de l'intérêt de curiosité ne pourront *sans doute pas être enregistrés* avant la rentrée d'automne. Il faudra laisser passer l'orage des batailles politiques et la ruée vers l'or des plages.

C'est alors — alors seulement — que l'on saura si, à l'image du *paquebot « France », cet ouvrage* ambitieux aurait mieux fait de ne pas sortir de ses épures ou si, au contraire, par son obstination à vaincre avaries, retards et mauvais temps, oppositions et humeurs, il ne mérite pas d'être qualifié de *« Paquebot Tenacity ».*

PAUL MORELLE.

(Mercredi 2 février.)

HENRI TROYAT, artisan de la plume

« Le Front dans les nuages » « Un si long chemin »

Par Bertrand Poirot-Delpech

Il y a un phénomène, un *miracle* Troyat.

Chaque matin que Dieu fait, ce colosse taillé pour hanter le Caucase à cheval rêve devant sa rame de papier. « Ce serait une quinquagénaire osseuse, a-t-il songé ces derniers mois ; elle porterait un béret mauve, elle habiterait avec une amie un rez-de-chaussée à jardinet, un jeune homme ferait tressaillir leurs cœurs assoupis, le petit drame bizarre qui s'ensuivrait me dégourdirait de mes fresques tsaristes... » Et ces conditionnels d'où est né *le Front dans les nuages*, on peut déjà parier que, comme pour les cinquante autres livres de Troyat parus depuis 1935, des dizaines, des centaines de milliers de fidèles ne vont demander qu'à y croire, les yeux fermés !

« Pas étonnant, bougonnent les grosses têtes agrégées, quand on s'en tient à des péripéties, à de la psychologie et à un vocabulaire basique qui ne dérangent aucune habitude ! » Peut-être ; mais cette lisibilité, outre qu'elle exige plus de talent et d'effort que les tables rases pour initiés, n'explique pas tout. Les lecteurs qui échappent encore au terrorisme de l'obscur n'accorderaient pas une telle confiance à Troyat si, au plaisir bien légitime de comprendre ce qu'ils lisent, ne s'ajoutait un charme secret. *Comme si l'auteur leur transmettait* le doux engourdissement où, à en croire les confidences d'*Un si long chemin*, le plongeaient les récits de sa mère dans sa Russie natale.

Deux vieilles filles, donc. L'une a divorcé et l'autre a perdu un fiancé à la guerre, mais le temps leur a rendu leur virginité, comme le sable referme les estuaires, et a tissé dans leur espèce de ménage son réseau habituel de chipotages, *mis pour autre chose de révolu ou* d'indicible.

On a jugé, il y a vingt ans, un couple de ce genre, en plus fruste. L'une avait discrètement coupé son mari en rondelles ; l'autre s'en était aperçue et, tout en continuant de partager la verveine-biscotte d'après dîner, avait potassé le code pénal, pour, finalement, dénoncer sa copine à quelques jours de la prescription. Pas par méchanceté ; faute de voies plus douces pour tenir l'autre à merci ; sans comprendre sa rage de trahir : par amour, eût-on dit.

Marguerite et Germaine, puisque ainsi se prénomment, typiquement, les héroïnes du *Front dans les nuages*, n'atteignent pas à cette monstruosité ni seulement à l'acrimonie qu'inspirent aux vieilles *Bernardini* de Suzanne Prou les relations de patronne à dame de compagnie. L'avantage que Germaine, rancie dans l'import-export, tire de la propriété des lieux, Marguerite *le compense par sa fantaisie de slavisante*, férue d'un certain général Davydoff (1784-1839).

L'irruption d'un tout jeune sous-locataire favorise brusquement la plus artiste des deux. Autour d'un pigeon malade et de divers travaux ménagers, une complicité amoureuse s'installe entre l'adolescent fantasque et Marguerite. Germaine en prend ombrage, et gifle sa compagne. Mais sa violence *la surprend elle-même jusqu'à lui* causer un infarctus. A son retour de l'hôpital, elle ne pourra que constater les progrès de l'idylle et succomber à un souper dont on ne saura jamais si les tourtereaux voulaient qu'il marque sa guérison ou qu'il hâte sa fin.

Ce mystère n'est pas le seul à s'insinuer dans un récit d'apparence limpide. Quand le jeune homme s'envole, aux dernières pages du livre, non sans avoir administré à la mourante une dose fatale de calmants, on se prend à douter qu'il ait existé autrement que dans l'imagination de Marguerite, dont il aurait incarné, à travers Davydoff, les ultimes fantasmes, les adieux définitifs à l'amour.

***

Le trouble est jeté si naturellement, si innocemment, qu'on *se réjouit de* voir paraître, en même temps que le roman, l'entretien d'*Un si long chemin*, où, exceptionnellement, Henri Troyat accepte de livrer à Maurice Chavardès ses secrets de fabrication : saura-t-on enfin comment il crée le rêve, en distillant le doute ?

Pas vraiment. De bonne foi, l'auteur le plus fécond de sa génération dit ignorer lui-même ce qui se passe quand il crée. Il n'est pas de ces romanciers, s'il en existe, qui bâtissent en toute *lucidité* les soubassements de leurs personnages. Il ne comprend rien aux thèses qu'on tire de ses inventions et craint comme la peste les clefs de la psychanalyse. Qu'il tourne longtemps autour de ses créatures, comme dans les « cycles » longs, ou qu'il les suggère par quelques traits allusifs, comme dans le roman court et isolé que voici, il s'agit pour lui de « *donner vie aux fantasmes de son cerveau...* », en leur conservant leurs contradictions insaisissables et en ne s'y retrouvant pas lui-même. L'écrivain doit être encore plus effacé que Stendhal promenant son fameux miroir le long du chemin. Il lui faut seulement « *donner l'impression de regarder le réel par une fenêtre* », comme disait Zweig de Tolstoï.

Il admet le roman plus intellectuel et clairvoyant, mais doute de sa réussite et *le redoute pour son compte. Le fait de* trop connaître ses personnages, *a fortiori* de les juger, représente, selon lui, le plus grand risque de rompre la vraisemblance et le charme du vécu. Trop d'esprit critique et de lectures paralysent, font craindre que tout n'ait été dit, et mieux.

Cette sorte d'obscurantisme volontaire ne suffit d'ailleurs pas à le rassurer. Malgré sa production et ses tirages prodigieux, malgré le Goncourt et l'Académie, Henri Troyat retrouve à chaque entreprise nouvelle les angoisses du petit Léon Tarassof fuyant l'Arménie avec ses seuls souvenirs pour bagage, ou du débutant mal accueilli par Paulhan. Il ne se sent pas plus assuré du succès que de la vie même, cette précaire location. Le moindre paragraphe le replace devant le « désert de l'inexprimable », sujet aux sautes d'enthousiasme dont se sont plaints les artistes les plus inquiets, toujours neuf devant la souffrance du mot juste qui se dérobe, toujours soumis à l'âpre « bataille de l'écriture ».

« *Mon prochain livre sera d'un débutant* », conclut Troyat, qui ajoute : « *Un artisan de la plume, voilà ce que je suis !* »

***

A une époque où le dernier des novices prétend réinventer le langage et passionner les foules par son seul « moi » de génie, où le style, qu'il soit hurlé, ourlé, ou les deux — « Céline plus Gracq », claironnera l'éditeur ! — s'apparente au clinquant des claquettes, tant de modestie paraît plus qu'étonnante, un rien suspecte.

Même « artisan », le père de centaines de personnages ne peut méconnaître tout à fait ce que ceux-ci empruntent les uns aux autres et à sa propre vie. Il n'a pu lui échapper que la situation du *Front dans les nuages* reproduisait tant soit peu celle du *Vivier*, une de ses premières nouvelles, où une vieille dame, déjà, en torturait une autre sous le regard d'un *joli* neveu. *A de nombreuses reprises*, dans *Anne Prédaille* notamment, le rôle de révélateur a été confié à un jeune homme, et ce n'est évidemment pas un hasard si le dernier en date place des photocopieuses quand on sait qu'Henri Troyat a fait de même, à ses débuts, avec du papier carbone !

Certains détails n'ont manifestement pas surgi sans raison, tant ils sont symboliques ou symptomatiques, au sens freudien refusé par l'auteur. C'est le cas du pigeon apprivoisé, substitut lumineux de la sensualité dont se défend Marguerite, ou du doigt de Germaine coincé dans un transat, geste manqué où se lisent en clair les affrontements inconscients.

Mais l'auteur ne triche pas quand il affirme ne pas raisonner trop profond sur les inventions qui lui viennent. Le roman qu'il pratique n'ayant jamais autant resplendi que quand *le* romancier assistait au bal de son imagination sans moyen ni envie de soulever les masques, c'est pour lui une question de vie ou de mort de se couper de son temps, et de rester délibérément ingénu.

Ce faisant, il se rattache à la grande tradition de l'analyse d'âme à la Mauriac, mais aussi au behaviorisme à la Green, et au-delà — qui en eût douté ? — à la manière russe. Il y a du Tchékhov, celui des nouvelles, dans sa façon de suggérer l'ambiguïté des êtres à l'aide de subtilités de peintre, ici un violet pâle, là un vert Nil.

On dit que si le roman russe supplée à la métaphysique par le sentiment, et au sentiment par l'objet qui le reflète, c'est que le génie de la langue l'y incline. Plus elle colle à l'objet, plus elle est sonore, juteuse, suggestive, chargée de rêve.

De là vient sans doute le secret de notre « artisan ». Dépouillé des abstractions et des joliesses dont il se pare souvent, le français retrouve, avec lui, le lisse des outils familiers, des contes maternels. Et le lecteur y gagne le droit béni de songer, comme naguère l'auteur, pelotonné au milieu d'écheveaux de laine multicolores...

(Vendredi 4 février.)

★ *Le Front dans les nuages*, d'Henri Troyat. Flammarion, 232 pages, 33 F.
★ *Un si long chemin*, conversations d'Henri Troyat avec Maurice Chavardès. Stock, 260 pages, 38 F.

LES SOUVENIRS DE MAURICE DUVERGER

« L'AUTRE COTÉ DES CHOSES »

Une enfance classique, catholique, bordelaise et mauriacienne, sinon maurrassienne. Détail pourtant : pas d'études chez les bons pères. Mais d'autres prêtres ont veillé sur l'éducation de l'enfant Duverger, plus ouverts, plus relaxés sans doute que ne l'étaient, dans la seconde décennie du vingtième siècle, les membres de la Compagnie de Jésus, avec leur trop rigide souplesse. Au sortir du collège, ces Mémoires que constitue *l'Autre côté des choses* nous parlent d'un jeune homme droitier, populiste, antiparlementaire, corporatiste. Il se *régale*, comme on dit dans son Midi, des discours du Philippe Henriot des années 30 : cet Henriot-là n'est encore qu'un des brillants orateurs de *la* droite. Nul ne sait qu'il va *devenir le haut-parleur* numéro un des forces d'occupation, dix ans plus tard et jusqu'à sa mort violente.

De Philippe Henriot, nous sautons à Jacques Doriot, au char duquel Duverger attache, pendant deux années, sa fragile fortune : à dix-neuf ans, il adhère au P.P.F (Parti populaire français), en 1936 Le Doriot de cette première période garde encore quelques traits du communiste déçu qui souffla jadis à Maurice Thorez certaines idées qui feront le succès du Front populaire. Du P.P.F. doriotiste dans lequel il entre, s'imaginant rompre ainsi avec le milieu familial, notre auteur retient, sur le moment, l'image (qu'il découvrira mensongère) d'un parti qui n'est ni fasciste, ni franquiste, ni antisémite. Et qui le deviendra par la suite. Une fois de plus, on est bien forcé d'admettre que l'avenir (tel qu'il s'incarnera dans l'odieux P.P.F. de la seconde guerre mondiale) n'était pas écrit par avance dans le présent de 1936-1937, dans ces années terminales et tragiques de la III[e] République : tant de gens alors s'illusionnaient et dupaient les autres à qui mieux mieux ; une certaine droite encensait Mussolini, voire Hitler ; une certaine gauche encensait Staline... Comme l'écrit Duverger, lucide sur ce point, « *je me suis trompé bien des fois depuis ; et plus gravement que ça* ».

Surviennent la guerre et l'occupation. Duverger se considère comme « plutôt vichyssois »... En 1942, jeune juriste, il visite le ghetto de Paris où l'étoile jaune est partout visible. Il réalise, bien tard, la dimension tragique du problème juif et du fascisme. Il publie, un an plus tard, une études sur les Constitutions françaises dans *laquelle il prend ses distances* d'avec le régime de Vichy. La milice de Darnand persécutera ce livre.

Une triple tendance

1944 : changement de décor. Le jeune professeur à la faculté de droit de Bordeaux *mène* l'aimable vie d'un provincial de trente ans : ciné-club, théâtre, mer, forêt *et* science politique. L'initiative d'un dominicain bordelais, engagé dans la résistance, très lié avec Beuve-Méry, et son propre talent lui valent d'entrer au *Monde*. A partir de 1950, il y joue un rôle non négligeable pour *le maintien d'une ligne* « neutraliste », non atlantique Ce rôle s'exalte, lors de la crise « antibeuveméristé » de 1951 Crise racontée par le menu dans ce livre : un peu longuette à mon gré. Duverger fonde donc, en 1951, pour défendre Beuve-Méry menacé, des comités de lecteurs du journal Sans adopter les vues strictement fédéralistes de Jean Monnet, il contacte ce « père de l'Europe » pour l'amener à faire pression sur Beuve-Méry et obtenir le retrait de sa démission de directeur du *Monde*.. *Bien vivante, l'ombre* amicale de Beuve est partout présente dans ce livre *Bref, le Monde* d'aujourd'hui, non conformiste et académique, irritant et magistral, séditieux et séduisant, est-ce un peu à Duverger qu'on le doit ?

Cet événement » matrice » de 1951 préfigure, en tout cas, ce que sera la carrière intellectuelle et parisienne de Duverger Triple tendance : neutraliste, décolonisatrice, présidentialiste. Tout cela, *grosso modo*, va classer *notre* homme, assez loin de ses origines, dans une gauche œcuménique et gaullienne : elle *n'a* rien à voir, je m'empresse de le dire, avec le gaullisme de gauche. Neutraliste, Duverger conserve une invincible méfiance à l'égard de « l'impérialisme américain ». Est-ce un reliquat de son nationalisme français d'avant-guerre ? Je constate, en tout cas, que cet anti-américanisme *préférentiel l'amène par moments à* d'inutiles indulgences pour l'autre et plus dangereux impérialisme, celui de « l'Est ». Quand Duverger écrit, par exemple (p. 172), qu' « *aucun conditionnement ne peut mobiliser des esclaves pour maintenir leur esclavage* », *il* semble oublier que ce genre d'opération esclavagiste, acceptée par une partie des victimes, a fort bien réussi à Staline et à quelques autres.

Décolonisateur courageux, dans l'importante période de la guerre d'Algérie et de *l'Express*, Maurice Duverger entre à part entière dans la grande fraternité des plastiqués de l'O.A.S., ces médaillés militaires de l'intelligentsia de gauche autour de 1960. Mais son détachement humoristique à l'égard du double plastiquage qui le frappa n'est nullement l'indice d'une indifférence aux victimes des bombes... Duverger, du reste, ne bascule pas dans l'extrémisme ; ce n'est pas ou ce n'est plus sa manière. Il sait maintenant qu'en tapant trop fort sur certains clous, on risque de se taper sur les doigts. *Il* s'en prend donc assez vertement, en vertu d'une « communauté nationale » qui demeure l'une des constantes de sa pensée, au « réseau Jeanson » et autres « porteurs de valise » du F.L.N...

Présidentialiste, et même « républicano-monarchiste » (autre continuité personnelle), Duverger anticipe sur certains aspects du gaullisme et de la V[e] République. Entre 1950 et 1962, il dégage peu à peu deux fils conducteurs pour sa réflexion d'écrivain et d'enseignant. Soit : la nécessité d'une bipolarisation des partis ; et l'élection du chef de l'Etat (ou du premier ministre) au suffrage universel.

La bipolarisation implique qu'un jour ou l'autre la gauche accède au pouvoir. Dans la mesure du possible, elle implique aussi que le parti communiste français change de *nature* et de *structure* ; on lui demande d'accepter vraiment, du fond du cœur, les règles du jeu démocratique et de l'alternance. Sur ce point, Duverger semble penser que l'évolution positive du P.C.F. est presque chose faite. Il a peut-être raison. Mais qui pourrait trancher ? Jean Kanapa lui-même est incapable de nous garantir une guérison totale de ses camarades quant aux péchés mignons d'un certain passé.

Surgit mai 1968. Le chapitre consacré à cet épisode affirme un paradoxe que faisait pressentir l'évolution précédente de l'auteur. Partisan de la bipolarité, ennemi de tous les lecanuettismes et autres formules « centristes », Duverger, dans sa propre université, exalte par-delà mai 68 la vocation d'un « juste milieu ». Le voilà lui aussi « centriste ». A égale distance des braillards gauchistes et des brahmines d'extrême droite de l'ex-faculté de droit. De 1968 à nos jours, Duverger s'ouvre, comme professeur, à tout ce qui est « médian » ; il est l'homme d'une gauche modérée et respectueuse, intellectuellement prudente, trop prudente parfois ; elle a fondé, avec des socialistes, des communistes et bien d'autres, l'université de Paris-I.

L'Autre côté des choses met à profit ce paragraphe « académique » pour faire quelques suggestions sur un difficile problème du monde étudiant : il s'agit, en l'occurrence, de la sélection. Duverger propose, en ce domaine, la création d' « unités de premier cycle » ; elles laisseraient trois sorties aux étudiants débutants : l'échec pur et simple ; l'entrée dans la vie avec le DEUG ; la poursuite des études supérieures.

Au terme de ces deux cents trente-trois pages, vite écrites, vite lues, je suis simultanément charmé et irrité. J'ai aimé cette vie placide de professeur et de fonctionnaire, où l'*on* attend la retraite, en homme d'entreprise, d'influence et de pensée, sans qu'il se passe grand-chose de spectaculaire. C'est la vie de l'anti-héros, ou de l'anti-Malraux ; prototype de l'existence *réelle* de millions de nos contemporains, membres des professions à « col blanc ». Témoignage *riche* aussi sur l'itinéraire intellectuel d'une génération : depuis le Front populaire jusqu'à mai 68, en passant par Vichy et par le gaullisme, ces deux frères ennemis.

Les racines d'une culpabilité

Je suis déçu pourtant par certains aspects de cette œuvre, trop lisse et trop belle pour être tout à fait la réalité. A l'heure où fleurissent les autobiographies, à l'heure où les anciens staliniens, comme Pierre Daix et Dominique Desanti, s'arrachent littéralement les tripes, se rongent les entrailles et cherchent dans leurs *mauvais livres d'autrefois* (qu'ils vomissent) les racines d'une culpabilité de type janséniste et chrétien, à cette heure-là on est en droit d'at*tendre d'un homme qui fut doriotiste* puis vichyssois, et qui devient aujourd'hui l'une des vaches sacrées de notre établissement de la gauche intellectuelle, une lucidité déchirante *sur lui-même et sur son temps*

Si j'avais eu personnellement à écrire ce livre, j'aurais commencé par mettre davantage encore les points sur les i : « *J'ai été fascisant, je suis devenu aujourd'hui le plus gaullien des professeurs de la gauche française. Pourquoi, comment ai-je suivi cette route en épingle à cheveux ?* » Duverger, avec cet *Autre côté*, a publié un livre courageux, sensible et tendre, qui se lit comme du bon pain. Mais il n'a pas écrit l'ouvrage cruel qui nous manque, et qui ferait mieux comprendre comment l'Hexagone pétainiste de 1940 est devenu (peut-être) la France mitterrandiste de 1978. A *l'image de Maurice Duverger*. Homme de droite de jadis, mais qui ne se prenait pas, dit-il, pour tel. Homme de gauche d'aujourd'hui, dont on peut se demander s'il l'est vraiment.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ Albin Michel, 39 F.

(Mercredi 2 février.)

LA MORT D'ÉRIC WEIL

Un philosophe de la raison

On présente souvent Hegel comme le dernier philosophe systématique. C'est oublier Eric Weil, qui vient de mourir à Nice. Il a poussé à l'extrême la notion de système, développant un système circulaire qui, comme il l'a écrit lui-même, se termine en retournant à son commencement. L'homme est à la fois nature, c'est-à-dire violence, et raison, c'est-à-dire liberté, compréhension *et dialogue*, en un mot *sens*. Là où manque la circularité, la pensée n'est pas arrivée à maturité : il faut élaborer toutes les catégories dans leur pureté, chacune ne pouvant être qu'une reprise particulière du sens. L'homme a toujours le choix entre le sens et le non-sens, entre la liberté qui est choix de la raison et la violence qui la refuse. La plupart du temps l'homme s'arrête à telle ou telle forme limitée du sens. Le philosophe est celui qui développe tout le circuit du sens et choisit la liberté et la raison, la *sagesse*. Mais la sagesse est pratique autant que théorique. Le discours sensé du philosophe, son discours circulaire qui rejoint le sens à son départ ne saurait rester théorique et abstrait : il s'incarne dans la vie et l'action. Alors, l'action, qui unifie la théorie et la pratique, la vérité et la liberté, devient la véritable catégorie suprême.

Ce système circulaire est exposé dans *Logique de la philosophie*. Il est complété par deux autres livres, *Philosophie morale*, l'éthique étant la réalisation du discours cohérent, et *Philosophie politique*, la politique étant la « morale en marche ». Parce qu'il vit en société, l'homme est un être fondamentalement moral. Mais il ne vit guère que des morales concrètes, particulières. Kant a bien vu que la catégorie essentielle de la morale était celle du devoir, qui est avant tout refus de la violence, volonté de bonheur pour soi-même et autrui. Mais le bonheur n'est pas satisfaction. Il laisse place à l'inquiétude et à l'insatisfaction, car il consiste à vivre parfaitement selon la raison, ce qui n'est jamais pleinement atteint. Dans *Problèmes kantiens*, Eric Weil montre combien Kant a été souvent mal compris. On prend, en effet, les choses-en-soi pour des choses, des en-soi, des sortes d'objets au-delà de nous-mêmes. En réalité la chose-en-soi kantienne c'est le sujet-pour-soi, dans l'homme, qui se détermine par la raison. C'est l'élan inspirateur, la puissance créatrice. A la différence de Descartes, ce sujet kantien ne se connaît pas, mais il peut se penser comme la force libre et volontaire, productrice de nous-mêmes et de nos actes.

Kant dépassé

La politique c'est l'histoire, l'effort historique par lequel lentement la morale s'efforce de se réaliser. Elle ne se comprend que du point de vue de celui qui agit. Aussi doit-on juger un gouvernement d'après lui-même et son projet, non d'après l'opposition : il faut se mettre à sa place. Aujourd'hui les individus et les Etats particuliers et souverains s'opposent. Le progrès moral ne peut se réaliser que par la constitution d'un Etat constitutionnel mondial. Celui-ci ne devrait pas devenir un empire mondial, mais permettre et faciliter la « satisfaction des individus à l'intérieur d'Etats particuliers libres », grâce à une égalisation des niveaux de vie. Dans la société actuelle, l'individu ne peut guère que critiquer l'Etat particulier, souverain, auquel il appartient et qui brime les individus. L'universel et le sens, le sens de l'universel, voilà le but de la vie, la destinée de l'homme, mais cette universalité s'exprime et s'incarne dans des particularités. L'Etat mondial favorise l'universalité en maintenant les diversités nécessaires.

D'origine allemande, devenu français, Eric Weil avait été formé par la tradition germanique. Dans sa petite thèse sur *Hegel et l'Etat*, il découvre dans Hegel celui qui, par-delà l'Etat prussien, prévoit et prépare la réconciliation de l'homme avec lui-même dans l'universalité concrète de l'organisation raisonnable. Sous l'influence de Cassirer, il voit dans l'action le lieu où se réalise la « *totalité de l'homme* ». Il utilise et dépasse Kant. Sa philosophie du système est en même temps une philosophie de la destinée. Il a été ce qui n'existe plus guère : un philosophe de la raison.

JEAN LACROIX.

(Vendredi 4 février.)